DIMANCHE 27 - LUNDI 28 JUIN 2021
77E ANNÉE – N° 23784
3,00 € – FRANCE MÉTROPOLITAINE
WWW.LEMONDE.FR –
FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY
DIRECTEUR : JÉRÔME FENOGLIO

Le Monde

Armement : la nouvelle guerre des drones

▸ Dans les conflits armés, les engins sans pilote, de toutes tailles, ne sont plus seulement utilisés à des fins d'observation ou de frappes ciblées

▸ Dans le Haut-Karabakh, en 2020, l'Azerbaïdjan a mené des offensives groupées, mobilisant de multiples drones, certains en mode kamikaze

▸ De telles attaques, aux effets dévastateurs pour les troupes au sol et parfois les populations, sont qualifiées de « salves » ou d'« essaims » par les spécialistes

▸ Cette évolution inquiète bien des pays, notamment la France, et engendre une discrète course contre la montre des armées pour tenter d'y faire face

▸ « Les drones risquent de générer une escalade des conflits conventionnels », estime, dans un entretien, l'expert Louis Gautier

PAGES 20 À 22

AFGHANISTAN LE COURAGE DES FEMMES MÉDECINS DE KABOUL

▸ A l'heure du retrait des troupes américaines et de la menace d'un retour des talibans, les soignants de l'« hôpital français » témoignent de l'état du pays

PAGES 24-25 ET INTERNATIONAL PAGE 3

La docteure Deeba Mahmood, à l'Institut médical français pour la mère et l'enfant de Kaboul, le 6 juin.
HEDAYATULLAH POUR « LE MONDE »

Elections Comment les partis ont cherché à mobiliser les électeurs

APRÈS L'ABSTENTION record (66,7 %) du premier tour des élections régionales et départementales, les formations politiques ont tenté de convaincre les électeurs de voter, dimanche 27 juin. A droite comme à gauche, les candidats et leurs équipes sont allés sur le terrain, tout en ayant conscience des limites de l'exercice et de la profonde défiance d'une partie de la population. *« Pour les jeunes, le vote n'est qu'un moyen d'action parmi d'autres »,* analyse le sociologue Vincent Tiberj, alors que l'abstention a atteint 87,5 % chez les 18-24 ans. Le premier tour a aussi confirmé une autre tendance : les femmes votent moins que les hommes lors des scrutins locaux.

PAGES 6-7

Etats-Unis
Un verdict historique pour l'affaire George Floyd

L'ex-policier Derek Chauvin, responsable de la mort de cet Afro-Américain en juin 2020 à Minneapolis, a été condamné, vendredi 25 juin, à vingt-deux ans et demi de prison. Un verdict rare, aux Etats-Unis, pour un policier

PAGE 2

Economie
Enquête sur les influents « médiateurs » du CAC 40

Ce sont les « M. Bons Offices » du capitalisme français, des médiateurs, bénévoles ou rémunérés, chargés d'œuvrer en coulisses pour résoudre les conflits entre grands patrons. Parmi eux, l'ancien président Nicolas Sarkozy

PAGES 14-15

Rencontre Nicole Garcia retrace son chemin « vers la lumière »

Nicole Garcia, à la Mostra de Venise, en août 2019.
MATTEO CHINELLATO/NURPHOTO/AFP

DANS UN ENTRETIEN très personnel, la comédienne de théâtre devenue actrice puis réalisatrice raconte notamment son enfance en Algérie, avant l'indépendance. La complexité des relations familiales, à l'époque, l'a profondément marquée. *« Autour de moi, c'était un monde assez obscur, austère, indicible, dont je n'avais pas les clés »,* confie-t-elle.

Paradoxalement, c'est cette austérité qui l'a poussée vers le théâtre et ce qu'elle appelle la *« lumière »*. A 75 ans, Nicole Garcia sera pour la première fois seule en scène, cet été, au Festival d'Avignon, dans *Royan,* écrit pour elle par Marie NDiaye. Son neuvième long-métrage, *Amants,* sortira le 17 novembre.

PAGE 31

Justice
Valérie Bacot condamnée mais libérée

Poursuivie pour avoir tué son mari, qui la prostituait, cette femme a été condamnée vendredi à quatre ans de prison, dont trois avec sursis, aux assises de Saône-et-Loire. Elle est sortie libre du tribunal

PAGE 10

Idées
La réforme des retraites fait de nouveau débat

En évoquant le report de l'âge minimal de départ à la retraite, le gouvernement a rouvert ce dossier sensible

PAGES 34-35

Cyclisme
Un Tour de France sous surveillance sanitaire

PAGE 19

Science
En Chine, le mystère de l'« homme dragon »

PAGE 5

Comédie-Française
Un « Bourgeois gentilhomme » en version débridée

PAGE 26

ÉDITORIAL
L'ÉTHIOPIE EN DANGER D'IMPLOSION
PAGE 36

Algérie 220 DA, **Allemagne** 3,80 €, **Andorre** 3,80 €, **Autriche** 3,80 €, **Belgique** 3,30 €, **Canada** 5,80 $ Can, **Chypre** 3,20 €, **Danemark** 36 KRD, **Espagne** 3,60 €, **Gabon** 2 400 F CFA, **Grande-Bretagne** 3,20 £, **Grèce** 3,50 €, **Guadeloupe-Martinique** 3,30 €, **Hongrie** 1 460 HUF, **Italie** 3,50 €, **Luxembourg** 3,30 €, **Malte** 3,20 €, **Maroc** 23 DH, **Pays-Bas** 4,00 €, **Portugal cont.** 3,50 €, **La Réunion** 3,30 €, **Sénégal** 2 400 F CFA, **Suisse** 4,50 CHF, **TOM Avion** 500 XPF, **Tunisie** 4,50 DT, **Afrique CFA autres** 2 400 F CFA

Le Monde
DIMANCHE 27 - LUNDI 28 JUIN 2021

Rassemblement après la condamnation de l'ex-policier Derek Chauvin pour le meurtre de George Floyd, près du tribunal de Minneapolis, vendredi 25 juin.
JULIO CORTEZ/AP

Verdict historique dans l'affaire George Floyd

L'ex-policier Derek Chauvin a été condamné à vingt-deux ans et demi de prison pour la mort de l'Afro-Américain

WASHINGTON - *correspondante*

L'affaire qui a secoué les Etats-Unis, interrogé les pratiques des policiers américains et provoqué des manifestations d'ampleur inédite à travers le pays durant l'été 2020 a connu son épilogue judiciaire vendredi 25 juin. Treize mois après la mort de George Floyd à Minneapolis (Minnesota), l'ex-policier blanc Derek Chauvin a été condamné à vingt-deux ans et demi de prison. Cette peine d'une rare sévérité souligne le caractère exceptionnel de ce drame, tant par les conditions dans lesquelles ce père de famille afro-américain de 46 ans est mort – le 25 mai 2020, le policier avait maintenu son genou sur le cou de la victime durant plus de neuf minutes – que par le retentissement qu'il a eu aux Etats-Unis et à travers le monde.

Vêtu d'un costume gris perle, le crâne rasé et portant un masque anti-Covid, M. Chauvin a écouté la sentence sans réaction apparente. Quelques minutes auparavant, pour la première fois depuis l'ouverture du procès, il avait, d'une courte phrase, présenté ses condoléances à la famille Floyd.

De manière inhabituelle, le président américain a réagi à l'annonce de cette sentence. *« Je ne sais pas précisément quelles circonstances ont été retenues, mais* [la condamnation] *me semble juste »,* a déclaré Joe Biden, à la Maison Blanche. Habituellement prompt à critiquer une justice à deux vitesses, *« une pour les Blancs et une pour les Noirs »,* l'avocat de la famille de la victime, Ben Crump, s'est aussi félicité d'une *« peine historique qui fait avancer la famille Floyd et notre nation sur le chemin de la guérison ».* L'avocat général du Minnesota, Keith Ellison, qui a dirigé les poursuites contre M. Chauvin, a aussi estimé que cette peine constituait *« un moment de réelle reconnaissance des responsabilités sur le chemin de la justice ».* Selon les règles en vigueur dans l'Etat, M. Chauvin encourait une peine de douze ans et demi de prison. Le procureur avait requis trente ans.

Les proches de M. Floyd, comme certains militants antiracistes, ont rappelé que ce verdict ne suffirait pas à provoquer des changements de fond dans le pays. *« Je veux que vous vous dressiez et que vous vous battiez »* pour plus d'égalité, a lancé Philonese Floyd, un frère de la victime, devant le tribunal.

« Une grande cruauté »

Soucieux de se démarquer des débats politiques et sociaux sur le racisme et la violence de l'institution policière, qui, dès la diffusion des images montrant la mort en direct de M. Floyd, ont entouré cette affaire, le juge Peter Cahill a accompagné sa décision d'avertissements. Il a expliqué qu'elle

De manière inhabituelle, Joe Biden a réagi à l'annonce de cette sentence, la qualifiant de « juste »

n'était fondée *« ni sur l'émotion, ni sur la sympathie, ni sur l'opinion publique ». « Il ne s'agit pas d'envoyer un quelconque message »,* a-t-il insisté. La peine prononcée et les raisons qui l'ont motivée n'en demeurent pas moins remarquables. Evoquant des circonstances aggravantes, le juge a en effet estimé que l'ex-policier *« a abusé de sa position de confiance et d'autorité »,* a agi *« avec une grande cruauté »,* le tout en présence d'enfants et avec l'aide de collègues.

Déjà en avril, le procès, à l'issue duquel le jury avait en quelques heures reconnu le policier coupable de meurtre au deuxième et au troisième degré et d'homicide involontaire, avait été salué comme une avancée pour la justice pénale.

Aussi exceptionnelle soit-elle, cette affaire avait donc valeur de test pour une institution traditionnellement peu encline à reconnaître la responsabilité des policiers fautifs. Ces derniers bénéficient du principe d'« immunité qualifiée » qui les exonère de quasiment toute responsabilité juridique. Depuis 2005, seuls neuf membres des forces de l'ordre ont été condamnés à des peines de prison pour des meurtres commis dans l'exercice de leurs fonctions, selon un groupe de recherche de l'université d'Etat de Bowling Green (Ohio). La durée moyenne des peines prononcées à leur encontre est de 16,4 ans.

La mort de M. Floyd et les manifestations antiracistes qui l'ont suivie ont, depuis treize mois, donné l'occasion au pays d'amorcer une réflexion collective sur l'usage excessif de la force dans la police, les discriminations à l'égard des Afro-Américains, le *« racisme systémique »* de l'institution et, au-delà, de la société. S'il reste difficile de juger globalement les effets concrets de cette prise de conscience sur des changements de pratique, l'affaire Floyd aura marqué un tournant dans la nature des débats sur une réforme de l'institution.

Un projet de loi bipartisan sur ce thème est en discussion depuis des mois au Congrès. Annoncé la veille de la condamnation de M. Chauvin, un accord préliminaire, encore flou, pourrait davantage réglementer les techniques d'immobilisation telles que l'étranglement et limiter le champ de l'immunité qualifiée. Intitulé le George Floyd Justice in Policing Act, un texte de cette nature a été adopté en mars par la Chambre des représentants à majorité démocrate.

Certains services de police ont aussi, à travers le pays, amorcé des changements de pratiques en matière de formation et d'usage de la force. Ces inflexions amènent par exemple les autorités locales à rendre publiques les images des caméras-piétons des policiers, rompant avec une culture du secret au sein des services de police. En outre, alors qu'il fallait auparavant de longs mois d'enquête pour décider du sort des policiers impliqués, des sanctions, notamment administratives, sont désormais souvent rapidement prises contre eux.

Sentiment d'impunité

Mais l'examen de conscience suscité par l'affaire Floyd n'a pas mis un terme aux mauvaises pratiques. Ces derniers mois, plusieurs affaires impliquant des policiers blancs dans la mort d'Afro-Américains non armés ont été largement médiatisées, soulignant le sentiment d'impunité des policiers, le recours hâtif à leurs armes et un usage injustifié de la force. Les Afro-Américains de sexe masculin ont toujours deux fois plus de risque d'être tués par la police que leurs concitoyens blancs.

M. Chauvin et ses trois collègues présents sur les lieux le 25 mai 2020 n'en ont, eux, pas fini avec la justice. Les quatre hommes répondront devant la justice fédérale d'une *« violation des droits constitutionnels »* de M. Floyd. Les trois autres policiers seront par ailleurs jugés en mars 2022 pour *« complicité de meurtre ».* Après sa condamnation de vendredi, M. Chauvin peut espérer une libération conditionnelle dans une quinzaine d'années. Il est détenu depuis avril dans une cellule individuelle au sein d'une prison de haute sécurité. ■

STÉPHANIE LE BARS

Devant la justice américaine, d'autres procès à valeur de test

L'EFFET DE LOUPE PRODUIT par l'affaire George Floyd sur les décisions de justice concernant des policiers impliqués dans des homicides n'y est sans doute pas étranger, mais plusieurs affaires moins médiatiques seront scrutées de près dans les prochains mois aux Etats-Unis. L'ouverture de procès ou l'annonce de condamnations sont attendues à travers le pays. Les juges et les procureurs ont beau rappeler régulièrement que les décisions de justice ne dépendent ni d'un contexte politique ni de l'opinion publique, l'issue de ces différentes affaires pourrait donner des indications sur les effets de l'affaire Floyd et la manière dont la justice aborde désormais les poursuites contre des policiers dans l'exercice de leurs fonctions.

Ainsi, dans l'Alabama, un officier de police, William Darby, inculpé de meurtre, devrait connaître sa sentence en août. En 2018, il avait tiré sur un homme menaçant de se suicider dans son salon, alors que sa collègue tentait d'apaiser la situation. Le procès d'un officier de police texan doit aussi s'ouvrir en août : appelé sur les lieux par un voisin qui s'inquiétait de voir *« une fenêtre ouverte »,* il avait fait feu sans sommation, tuant une jeune femme noire qui jouait à des jeux vidéo avec son neveu de 8 ans dans la maison.

Dans l'Etat de Washington, Jeffrey Nelson sera, à l'automne, le premier policier jugé pour meurtre depuis que les autorités ont simplifié les procédures pour poursuivre des officiers de police ayant fait un usage excessif de la force. Il avait tiré à deux reprises sur un jeune homme non armé se comportant de manière erratique dans la rue. Il a invoqué la légitime défense.

Un millier de personnes tuées par an

En avril, en plein procès Chauvin, une policière de la banlieue de Minneapolis a été inculpée d'homicide involontaire pour avoir tué un jeune homme noir lors d'un banal contrôle routier. Elle risque dix ans de prison. Quelques semaines plus tard, un policier de Virginie a été reconnu coupable du meurtre d'un homme abattu dans son véhicule, tandis que trois policiers de l'Etat de Washington ont été poursuivis pour avoir asphyxié un homme noir. En juin, trois policiers de Hawaï ont à leur tour été accusés de meurtre ou complicité de meurtre pour avoir tiré sur un adolescent de 16 ans.

Ces cas ne représentent qu'une partie des tirs meurtriers commis par des policiers en service. Chaque année, un millier de personnes sont tuées par la police. La plupart sont armées et l'immense majorité de ces interventions ne donne pas lieu à des poursuites. Selon un décompte de l'université de Bowling Green (Ohio), depuis quinze ans, 143 policiers ont été poursuivis pour homicide, mais 53 ont été acquittés et seuls neuf ont été reconnus coupables de meurtre. Une autre partie d'entre eux a été condamnée pour des motifs moins graves qu'un homicide. Quarante-cinq affaires sont toujours en suspens. ■

S. L. B. (WASHINGTON, CORRESPONDANTE)

Nucléaire : Paris et Washington poussent Téhéran au compromis

A Paris, Antony Blinken a évoqué des « différences sérieuses » avec l'Iran

Les élections présidentielles iraniennes sont passées, gérées par le régime. Elles n'en changent pas la nature, les priorités et les méthodes, malgré la désignation de l'ultraconservateur Ebrahim Raïssi. Les négociations sur le programme nucléaire de Téhéran peuvent donc reprendre à Vienne, dans les jours prochains, pour une septième séance entre signataires du JCPoA, l'accord de 2015. Les dimensions scientifique, politique et économique continuent d'être imbriquées dans ce huis clos autrichien, qui dure depuis début avril, posant un défi de taille aux diplomates engagés. Mais le temps presse, selon les Européens et les Américains, qui espèrent une conclusion prochaine.

En visite à Paris, vendredi 25 juin, dans le cadre de sa tournée européenne, le secrétaire d'Etat américain Antony Blinken s'est exprimé à ce sujet au cours d'une conférence de presse, organisée au Quai d'Orsay, avec son homologue Jean-Yves Le Drian. Reconnaissant des *« différences sérieuses »* avec l'Iran, M. Blinken a mis en garde contre une extension indéfinie des discussions.

« Phase dure »

« Si l'Iran continue à mettre en marche des centrifugeuses de plus en plus sophistiquées, et à de plus hauts degrés [d'enrichissement de l'uranium], *s'il poursuit d'autres aspects de ses programmes interdits par le JCPoA, arrivera un moment où il sera très difficile de revenir aux standards du JCPoA »*, a-t-il rappelé, en référence au délai pour accumuler assez de matière fissile en vue d'une bombe. *« Il est dans notre intérêt national de tenter de remettre le pouvoir nucléaire dans la boîte où il se trouvait, dans le cadre du JCPoA »*, a-t-il précisé.

Téhéran reste sur une position maximaliste : la suppression de toutes les sanctions

L'expiration, vendredi, d'un arrangement temporaire entre l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et Téhéran sur les inspections de ses sites nucléaires ne fait qu'accentuer la tension et les soupçons pesant sur les intentions iraniennes. *« Il y a eu des avancées de faites,* a souligné M. Le Drian, au sujet des négociations de Vienne. *On va passer maintenant aux étapes les plus difficiles. Cela supposera des décisions courageuses et fortes de la part des nouvelles autorités iraniennes. C'est le moment. On arrive au terme du processus, on arrive dans la phase dure. »*

Comment obtenir à la fois un retour américain dans le JCPoA et une remise en conformité du programme iranien, par rapport à ses engagements de 2015 ? Dès le début des négociations en Autriche, afin de montrer leur détermination et surmonter la défiance iranienne, les Etats-Unis ont clairement exposé leurs intentions, par l'intermédiaire des Européens. L'administration Biden est prête à lever toutes les sanctions abolies par le JCPoA, avant d'être réimposées par Donald Trump. Elle pourrait aussi en requalifier d'autres, introduites après 2017 par l'ancien président américain au nom des droits de l'homme ou de l'antiterrorisme, afin de faciliter leur suppression, comme celles visant la Banque centrale.

« Un accord a été trouvé pour annuler l'ensemble des sanctions visant les secteurs des assurances, du pétrole et du transport », s'est avancé cette semaine Mahmoud Vaezi, chef de cabinet du président iranien Hassan Rohani, dont le mandat se termine en août. Téhéran reste sur une position maximaliste : la suppression de toutes les sanctions, qui ne peut pas être satisfaite par Washington, notamment pour des raisons de politique intérieure. De même, la République islamique réclame une garantie formelle des Etats-Unis – inconcevable juridiquement – pour empêcher un nouveau retrait, à l'avenir, du JCPoA. Seule l'expression de la détermination américaine serait possible.

Refus de détruire les stocks

Sur son programme nucléaire, l'Iran demeure aussi inflexible, à cette heure. Et notamment sur un point-clé : que vont devenir ses centrifugeuses avancées et ses stocks d'uranium hautement enrichi et d'uranium métal ? Téhéran rejette toute idée de destruction. Mais une simple surveillance d'entrepôts sous scellés en Iran par l'AIEA est jugée insuffisante en termes de garantie par les Européens et les Américains, dans l'hypothèse d'un accès imminent à la bombe. L'une des pistes de travail reste de confier ces stocks à un pays tiers de confiance.

L'autre question que l'Iran refuse d'aborder publiquement à ce stade concerne l'élargissement du JCPoA au-delà de ses termes initiaux, et le lancement d'un dialogue sur la sécurité régionale. Pour Téhéran, son programme balistique relève de la souveraineté nationale. L'emploi même du mot *« missiles »* dans un texte commun avec les autres signataires de l'accord serait inadmissible aux yeux du régime. Jean-Yves Le Drian et Antony Blinken ont tous deux rappelé l'importance de cette phase suivante de discussion, une fois le JCPoA sauvé de la noyade.

Dans ce dossier comme sur d'autres, Antony Blinken et Jean-Yves Le Drian ont voulu souligner leur harmonie de vue. Lors de leur conférence de presse, les deux responsables ont passé en revue de nombreux thèmes abordés dans la matinée, du Liban à la Russie, sans oublier la Chine. Sur ce point, la réserve française est claire, M. Le Drian souhaitant une *« approche équilibrée »* et non purement confrontationnelle.

Le secrétaire d'Etat a exprimé ses sentiments sincères à l'égard de la France, dont il maîtrise parfaitement la langue et où il a passé dix ans de sa jeunesse. Antony Blinken le confesse en plaisantant : il a des cernes parce qu'il regarde des séries françaises à des heures indues, du *Bureau des légendes* à *Lupin* en passant par *Dix pour cent*. Mais quand il s'agit d'irritations précises, comme l'interdiction de voyage aux Etats-Unis pour les citoyens européens à cause du Covid-19, le chef de la diplomatie américaine s'en est tenu à des généralités. *« On a un groupe de travail établi avec l'Union européenne »*, a-t-il déclaré, sans s'avancer sur le moindre calendrier. *« On doit être guidé par la science et l'expertise médicale »*, a ajouté le responsable américain. Une explication frustrante, pour les personnes vaccinées. ■

PIOTR SMOLAR

Joe Biden assure que les Etats-Unis continueront à soutenir l'Afghanistan

Reçu à la Maison Blanche, le président Ashraf Ghani a plaidé pour un partenariat global

WASHINGTON - *correspondant*

La sobriété a été de mise, vendredi 25 juin, à l'occasion de la visite à Washington d'une délégation afghane conduite par le président Ashraf Ghani. Deux jours plus tôt, la porte-parole de Joe Biden, Jen Psaki, avait refusé de commenter un article du *Wall Street Journal* selon lequel des services de renseignement américains estiment que le gouvernement afghan pourrait s'effondrer en l'espace de six mois après le départ des troupes américaines déployées sur place depuis près de vingt ans. A la Maison Blanche, aucune conférence de presse n'a clôturé la rencontre entre les deux présidents, Ashraf Ghani étant accompagné notamment de son rival Abdullah Abdullah, le chef du Haut Conseil pour la réconciliation nationale.

A un peu plus de deux mois de la date butoir de ce retrait, fixé au 11 septembre, et alors que la pression des insurgés talibans ne faiblit pas, Joe Biden s'est pourtant efforcé de se montrer optimiste en recevant son homologue dans le bureau Ovale. *« Le partenariat entre l'Afghanistan et les Etats-Unis n'est pas terminé. Il va durer. Vous savez que nos troupes peuvent partir, mais que notre soutien à l'Afghanistan ne s'arrête pas pour ce qui concerne l'aide militaire ainsi que l'aide économique et politique »*, a-t-il assuré. *« Les Afghans vont devoir décider de leur avenir, de ce qu'ils veulent »*, a-t-il ajouté avant d'estimer que *« cette violence insensée doit cesser »*.

Le risque djihadiste

Washington mise sur ce partenariat pour empêcher que le pays redevienne un sanctuaire pour des organisations djihadistes décidées à cibler les Etats-Unis. Les responsables afghans jouent de cette menace pour ne pas être totalement passés par pertes et profits. *« Si l'Afghanistan est complètement abandonné, sans soutien, sans engagement, il y a un risque qu'il redevienne un refuge pour les groupes terroristes »*, a ainsi assuré Abdullah Abdullah à l'agence américaine Associated Press.

Au côté de Joe Biden, Ashraf Ghani s'est efforcé lui aussi de se montrer volontariste en faisant état de progrès militaires sur le terrain. *« Nous entrons dans un nouveau chapitre de notre relation où le partenariat des Etats-Unis ne sera pas militaire mais global en ce qui concerne notre intérêt mutuel et nous sommes très encouragés et satisfaits que ce partenariat existe »*, a-t-il assuré.

« Nous entrons dans un nouveau chapitre de notre relation avec les Etats-Unis »

ASHRAF GHANI
président afghan

L'administration Biden campe sur cette décision de retrait, contestée notamment par des républicains du Congrès. Tout en notant que l'étreinte militaire des talibans était de plus en plus forte, le secrétaire d'Etat Antony Blinken a répété vendredi que *« le statu quo n'aurait pas aidé, le statu quo n'était pas une option »*, en marge d'une visite à Paris.

Sur place, la moitié du contingent américain aurait déjà été évacuée. Washington entend maintenir une force résiduelle de 650 soldats pour protéger la représentation diplomatique des Etats-Unis ainsi que l'aéroport de Kaboul avec l'appui de l'armée turque. Alors que le spectre d'une débâcle similaire à la chute de Saïgon, capitale de l'ancienne République du Vietnam, après le départ des Etats-Unis, se fait insistant, la pression monte à propos du sort des Afghans qui ont servi d'auxiliaires auprès des troupes américaines.

Craintes pour les auxiliaires

Le 7 juin, les talibans les ont appelés à exprimer des *« remords »*, tout en assurant qu'ils n'étaient pas en danger. Cette déclaration n'a pas dissipé les craintes d'éliminations systématiques, de représailles et relancé les appels à les accueillir sur le sol américain. Environ 18 000 personnes seraient concernées.

Seth Moulton, un élu démocrate du Massachusetts à la Chambre des représentants, a dévoilé jeudi un plan détaillé soutenu par des anciens combattants comme lui. Il suggère d'utiliser le territoire américain de Guam, dans le Pacifique, comme étape permettant de lancer les procédures de demande de visa qui sont particulièrement longues lorsqu'elles concernent les théâtres d'opérations de l'armée américaine. L'île a déjà joué ce rôle après les retraits du Vietnam et d'Irak.

Le même jour, Joe Biden a assuré que *« ceux qui nous ont aidés ne seront pas laissés pour compte »*. *« Nous avons identifié un groupe de demandeurs de visa d'immigrant spécial, qui ont servi d'interprètes et de traducteurs, ainsi que d'autres catégories à risque »*, a affirmé Jen Psaki le lendemain, avant la rencontre. *« Ils seront transférés dans un endroit en dehors de l'Afghanistan avant que nous ayons terminé notre retrait militaire, d'ici à septembre, afin de terminer le processus de demande de visa. Ils le feront donc depuis un autre endroit »*, a-t-elle ajouté.

Tout en se montrant encourageant, Joe Biden n'a pas masqué, vendredi, l'ampleur de la tâche qui attend ses visiteurs. *« Ils ont tous les deux eu des emplois très difficiles. Chaque fois que je pense que j'ai un travail difficile, je pense au président »* Ashraf Ghani, a-t-il confié. ■

GILLES PARIS

LE CONTEXTE

RETRAIT AMÉRICAIN

Le président Joe Biden a fixé comme date butoir au retrait des 2 500 soldats américains présents en Afghanistan le 11 septembre, date du 20e anniversaire des attentats ayant conduit Washington à renverser le régime des talibans qui abritait les djihadistes d'Al-Qaida. Il entend maintenir sur place une force résiduelle de 650 soldats pour protéger l'ambassade américaine et l'aéroport de Kaboul, avec l'appui de l'armée turque.

MENACE TALIBANE

Selon des analyses des services de renseignement américain cités par le *Wall Street Journal*, les talibans pourraient prendre le contrôle du pays dans les six à douze mois suivant le retrait. Depuis début mai, ils ont lancé des offensives d'ampleur dans les zones rurales. Ils encerclent notamment la capitale provinciale Kunduz (nord-est) et ont pris le contrôle du principal poste-frontière vers le Tadjikistan.

Emmanuel Macron appelle à contrer la « montée de l'illibéralisme » en Europe

A Bruxelles, le président français s'est refusé à tancer son homologue hongrois, Viktor Orban

BRUXELLES - *bureau européen*

A l'issue d'un sommet européen où la nouvelle loi hongroise contre la « promotion de l'homosexualité auprès des mineurs » a provoqué un vif débat, le président français, Emmanuel Macron, a alerté, vendredi 25 juin, sur le besoin de contrer *« la montée de l'illibéralisme »* en Europe, sans pour autant tancer le champion de ce courant, le premier ministre hongrois, Viktor Orban. *« C'est une bataille culturelle, civilisationnelle que nous devons mener »* face au *« recul dans les esprits et les mentalités »* des sociétés en Hongrie, en Pologne et ailleurs, a déclaré le chef de l'Etat français à Bruxelles. *« Ce n'est pas un problème Orban, c'est un problème plus profond »*, a-t-il longuement défendu, constatant *« une division Est-Ouest »* sur la question des valeurs européennes.

Depuis son arrivée au pouvoir en 2010, le *« Viktator »*, ainsi que le surnomment ses détracteurs, s'attelle à bâtir une démocratie *« illibérale »* et s'est attaqué à l'indépendance de la justice, à la liberté de la presse et aux droits des minorités, récemment ceux de la communauté LGBT. Une tendance qui touche aussi la Pologne depuis 2015. Mais, selon Laurent Pech, professeur de droit européen à l'université du Middlesex à Londres, *« ce n'est pas une question civilisationnelle ou culturelle. Dire cela, c'est faire le jeu de Viktor Orban. On a là une dérive autoritaire qui utilise les questions sociétales pour se masquer et distraire les gens du démantèlement de l'Etat de droit et de la démocratie »*.

« Crédibilité » de l'UE en jeu

D'autres leaders européens n'ont pas hésité à tenir des propos durs envers leur homologue hongrois, dont le parti ultraconservateur Fidesz a adopté, le 15 juin, une loi interdisant la « promotion de l'homosexualité auprès des mineurs », dans le cadre d'un arsenal visant à protéger les enfants de la pédophilie et de la pornographie. Le premier ministre néerlandais, Mark Rutte, est allé jusqu'à inviter M. Orban à activer l'article 50 du traité sur l'UE, qui prévoit un mécanisme de retrait volontaire et de l'Union, si les règles ne lui conviennent pas.

Interrogée à ce sujet, la chancelière Angela Merkel – issue du puissant Parti populaire européen, qui s'est séparé du Fidesz en mars – a botté en touche. M. Macron a, lui, estimé que la réponse ne se trouve pas dans le départ de la Hongrie de l'UE, qui risquerait de pousser les citoyens à *« se sentir plus proches des valeurs des antilibéraux russes, voire chinois »*. Tout comme il a rejeté l'idée de lier *« les valeurs et l'argent »* dans le cadre européen, puisque *« l'Europe est constitutionnellement, ontologiquement attachée à ces valeurs »*.

L'UE s'est dotée, en décembre 2020, d'un mécanisme qui conditionne l'accès aux fonds européens au respect de l'Etat de droit. Mais cet outil permet de défendre uniquement les fonds européens des abus, et non pas les valeurs au sens large, comme le respect des droits de la communauté LGBT. Or, les Vingt-Sept semblent – ou feignent de – réaliser l'ampleur du problème en Hongrie. *« Quand Orban a démantelé toutes les autres garanties démocratiques, ont-ils réagi ? Non. Ils l'ont laissé construire son empire illibéral grâce aux fonds de l'UE »*, dénonce une source européenne.

« Ce n'est pas une question civilisationnelle ou culturelle. Dire cela, c'est faire le jeu de Viktor Orban »

LAURENT PECH
professeur de droit européen à Londres

La manière de défendre les valeurs européennes est un sujet qu'Emmanuel Macron voudrait voir émerger dans le cadre de la Convention sur l'avenir de l'Europe, puisqu'il en va de la *« crédibilité »* de l'UE. L'enjeu est d'autant plus pertinent face à l'agressivité de régimes autocratiques, comme celui du président russe Vladimir Poutine, dont Viktor Orban semble s'inspirer.

La manière de traiter avec Moscou figurait aussi au menu des discussions, jeudi à Bruxelles. La proposition franco-allemande d'organiser un sommet avec Vladimir Poutine n'a pas séduit.

Selon M. Macron, le refus de plusieurs pays d'envisager un tel dialogue dans l'immédiat n'est *« pas un drame »*, même s'il a fustigé *« la drôle de conception de la puissance européenne »* de ceux qui veulent laisser d'autres acteurs, comme Washington, discuter avec la Russie d'enjeux qui concernent surtout l'UE. De leur côté, les Etats baltes, la Pologne, la Suède et les Pays-Bas considèrent qu'une rencontre ne se justifie pas tant que le dirigeant russe ne changera pas d'attitude. Si le président français a estimé que l'idée d'un sommet européen avec la Russie avait progressé à Bruxelles, le fait est qu'une rencontre entre les Vingt-Sept et Vladimir Poutine n'est pas pour tout de suite. – *(Intérim.)* ■

Le Monde
DIMANCHE 27 - LUNDI 28 JUIN 2021

« La Serbie doit rompre avec l'héritage de Milosevic »

Albin Kurti, premier ministre du Kosovo, fait de la reconnaissance par Belgrade une priorité, treize ans après sa déclaration d'indépendance

ENTRETIEN

Le premier ministre kosovar, Albin Kurti, a effectué, mercredi 23 juin, sa première visite en France. M. Kurti est un ancien activiste de l'aile politique de la guérilla kosovare, l'Armée de libération du Kosovo (UCK), qui fut, à l'époque de la guerre du Kosovo, détenu pendant deux ans en Serbie. Il a ensuite créé le mouvement Vetëvendosje ! (« autodétermination »), au programme révolutionnaire, et il est devenu un farouche opposant des « gouvernements des commandants de l'UCK » successifs. Après un bref premier passage au poste de premier ministre en 2020, son mouvement a nettement remporté les législatives de mars, et il est revenu à la tête du gouvernement, le 22 mars. Treize ans après la déclaration d'indépendance du Kosovo, sa priorité diplomatique est d'obtenir une reconnaissance de la Serbie, ce que Belgrade a toujours refusé depuis le conflit.

Vous venez de rencontrer pour la première fois le président de la Serbie, Aleksandar Vucic, à Bruxelles. Quelle fut votre impression ?

C'est une première rencontre, pour un dialogue futur. Ce ne fut pas facile, mais constructif. J'ai insisté sur le fait qu'il ne faut rien cacher sous le tapis, c'est-à-dire qu'il faut aborder franchement la question de la reconnaissance mutuelle entre le Kosovo et la Serbie. Nous en avons tous besoin. M. Vucic a répondu qu'il ne reconnaîtrait jamais le Kosovo.

La Serbie devrait maintenant prendre ses distances avec l'époque de *[Slobodan]* Milosevic, qui a commencé avec un apartheid et a fini avec un génocide au Kosovo. Les dirigeants de la Serbie doivent rompre avec l'héritage de Milosevic.

L'indépendance du Kosovo a treize ans. Nous ne pouvons pas avoir des discussions comme avant 2008. Depuis la décision de la Cour internationale de justice en 2010, qui a validé le fait que la déclaration d'indépendance du Kosovo n'a pas violé de loi internationale, ce débat est clos. Je ne discuterai pas du statut du Kosovo, c'est une affaire réglée. Le seul sujet aujourd'hui est la relation entre le Kosovo et la Serbie. Vucic devrait le comprendre. Or Vucic considère toujours le Kosovo comme étant un territoire que la Serbie doit reconquérir un jour, sans aucune considération pour son peuple, ses citoyens. La Serbie doit affronter son passé et se démocratiser.

« Je ne discuterai pas du statut du Kosovo, c'est une affaire réglée »

Concrètement, comment le dialogue entre le Kosovo et la Serbie peut-il avancer ?

A Bruxelles, j'ai fait quatre propositions. La première est la réciprocité des droits des minorités serbe et albanaise dans chaque pays. La deuxième est une « déclaration de paix » nous engageant à ne plus jamais nous attaquer militairement, notamment à un moment où Belgrade achète des armes à la Russie ; mais Vucic a immédiatement refusé. La troisième est de faire de la question des disparus de la guerre une priorité. Et la quatrième est d'avancer vers un accord de libre-échange régional.

Ce dialogue serbo-kosovar se déroule sous l'égide de l'Union européenne. Et, du côté américain, alors que l'administration Trump souhaitait des échanges de territoires entre la Serbie et le Kosovo, voyez-vous un changement diplomatique depuis l'élection de Joe Biden ?

L'élection du président Biden est un signal très positif. D'abord, Joe Biden est devenu le leader des sociaux-démocrates dans le monde, c'est un moment très intéressant. Ensuite, je crois que l'administration américaine ne prend pas trop en considération ce que M. Trump avait fait d'un point de vue diplomatique. Cette histoire absurde d'échange de territoires, c'est fini, on n'en parle plus.

Comment s'est déroulée votre première rencontre avec Emmanuel Macron ?

Nous avons évoqué les questions bilatérales, dans les domaines de la sécurité, de la culture, de la francophonie. J'ai, pour ma part, insisté sur la question de la libéralisation des visas pour les Kosovars : trois ans après le feu vert donné par l'Union européenne, et alors qu'il y a eu une baisse drastique de l'émigration, Paris reste sceptique. J'espère que cette visite va aider à surmonter le scepticisme de la France. J'ai, par ailleurs, insisté sur le besoin de relations économiques bilatérales très fortes avec la France.

Sur le plan diplomatique, j'ai demandé au président Macron de lier la reconnaissance future du Kosovo par la Serbie à l'obtention d'un siège pour le Kosovo aux Nations unies, car ces deux sujets ne doivent pas, selon moi, être séparés. M. Macron m'a demandé ce que le Kosovo est prêt à donner à la Serbie en échange d'une reconnaissance, mais la vraie question est : quand la Serbie sera-t-elle prête à reconnaître le Kosovo ? Je crois qu'il faut arrêter avec la tactique de donner toujours davantage à la Serbie sans jamais être satisfait en retour. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR RÉMY OURDAN

LE PROFIL

Albin Kurti
Ancien militant de l'aile politique de la guérilla pendant la guerre, Albin Kurti est le premier ministre social-démocrate du Kosovo, élu en mars sur un programme de lutte contre le chômage, la corruption et le crime organisé.

En Allemagne, retenue politique après une attaque meurtrière

Au moins trois personnes ont été tuées à Würzburg par un réfugié somalien de 24 ans

BERLIN - *correspondant*

Trois personnes ont été tuées et cinq autres ont été blessées, dont deux très grièvement, lors d'une attaque au couteau, vendredi 25 juin, à Würzburg (Bavière). Interpellé rapidement par la police, le suspect de l'agression est un Somalien de 24 ans arrivé en Allemagne en 2015, connu des services de police, habitant dans un foyer de sans-abri et récemment *« interné de force en hôpital psychiatrique »* en raison de comportements violents, a annoncé le ministre régional de l'intérieur, Joachim Herrmann, membre de l'Union chrétienne-sociale (CSU), qui s'est rendu sur place en début de soirée. *« L'enquête devra déterminer si nous avons affaire à un acte lié à l'islamisme ou à l'état psychique de l'agresseur »*, a-t-il ajouté, en mentionnant le fait qu'un témoin l'avait entendu crier *« Allahou akbar ! »* (« Dieu est grand ! »).

C'est vers 17 heures que la police a été alertée qu'un homme venait d'attaquer plusieurs personnes dans un grand magasin voisin de la place Barbarossa, en plein centre de cette ville de 130 000 habitants, située entre Francfort et Nuremberg. A 18 h 35, elle annonçait sur son compte Twitter que l'individu avait été interpellé, qu'il avait manifestement agi seul et que la population était désormais hors de danger. Une demi-heure plus tard, elle postait un deuxième tweet : *« Par respect pour les victimes, merci de ne pas partager de photos ou de vidéos. »*

Dans leur ensemble, les médias locaux et nationaux s'en sont tenus à cette ligne. A une exception : le tabloïd conservateur *Bild*, qui a rapidement publié sur son site plusieurs images prises par des témoins au téléphone portable et montrant l'agresseur en fuite. Sur une des photos, on le voit marchant pieds nus et tenant un couteau à la main. Sur des vidéos, une vingtaine de passants – certains munis de bâtons, d'autres de chaises de café – le poursuivent en courant avant d'être rejoints par une voiture de police. Dans la soirée, les forces de l'ordre ont indiqué avoir utilisé leurs armes à feu pour appréhender le suspect, mais que la vie de celui-ci n'était pas en danger.

Comme c'est généralement le cas en Allemagne après ce type d'événement, les principaux responsables politiques ne se sont pas précipités pour réagir. A commencer par la chancelière, Angela Merkel, qui, vendredi soir, ne s'était toujours pas exprimée. Quant aux trois principaux candidats qui briguent sa succession aux élections législatives du 26 septembre, le conservateur Armin Laschet, le social-démocrate Olaf Scholz et l'écologiste Annalena Baerbock, ce n'est que vers 21 heures, après la prise de parole du ministre bavarois de l'intérieur, qu'ils sont intervenus.

Dans des tweets pratiquement identiques au mot près, chacun a adressé ses pensées aux victimes et à leurs proches, rendu hommage aux forces de l'ordre et remercié ceux de leurs concitoyens étant intervenus pour tenter d'arrêter l'agresseur. En revanche, aucun n'a fait allusion à la nationalité de ce dernier ni n'a spéculé sur ses motivations. Et tous trois ont utilisé la même périphrase – *« les terribles nouvelles en provenance de Würzburg »* – leur permettant de ne pas se prononcer précisément sur la nature de l'attaque.

L'attitude de l'extrême droite

Au même moment, plusieurs dirigeants du parti d'extrême droite Alternative pour l'Allemagne (AfD) avaient déjà conclu qu'il s'agissait d'un *« acte terroriste »*, à l'instar de sa chef de file au parlement de Bavière, Katrin Ebner-Steiner. *« On ne sait rien de l'agresseur, dont il saute aux yeux qu'il ne vient pas d'Allemagne, mais les médias sont déjà au courant qu'il est psychiquement fragile »*, avait ironisé la coprésidente du groupe AfD au Bundestag, Alice Weidel, seule responsable politique d'envergure nationale à réagir avant que les autorités ne donnent de premiers détails sur l'identité de l'homme arrêté.

Dans la soirée, plusieurs élus du parti lui ont emboîté le pas, accusant *« la presse mensongère »* et *« les vieux partis »* de ne pas voir que ce *« massacre »* commis par un *« tueur somalien »* arrivé en Allemagne en 2015, l'année où près d'un million de réfugiés furent accueillis outre-Rhin, signait l'échec de la politique migratoire de Mme Merkel.

C'est la deuxième fois que le nom de Würzburg est associé à une violente attaque de ce type. Le 18 juillet 2016, quatre personnes avaient été sévèrement blessées par un homme armé d'un couteau et d'une hache dans un train régional à proximité de cette ville du sud de l'Allemagne. L'auteur, un demandeur d'asile afghan de 17 ans, avait été tué par la police. Le lendemain, son geste avait été revendiqué par l'organisation Etat islamique. ■

THOMAS WIEDER

L'Espagne se dote d'une loi ambitieuse en matière de protection de l'enfance

Le texte prévoit l'allongement des délais de prescription des agressions sexuelles sur mineurs

MADRID - *correspondante*

Pour moi, il est trop tard. Pour d'autres enfants, non. » Il y a un an, le pianiste britannique James Rhodes résumait ainsi son combat, aux côtes de nombreuses ONG, pour que l'Espagne, pays où il réside, adopte une loi ambitieuse de protection de l'enfance. L'artiste a raconté dans son autobiographie, *Instrumental* (parue chez Canongate Books Ltd en 2015, non traduite), les viols dont il a été victime dès l'âge de 6 ans par un professeur de sport. Ce vendredi 25 juin, cette législation, plus connue comme la « loi Rhodes », est entrée en vigueur.

Après dix ans de travail entre experts et partis politiques, cette loi organique, approuvée le 20 mai au Parlement espagnol (297 voix pour et 52 contre – celles du parti d'extrême droite Vox) aborde toutes les facettes de la violence sur les enfants, de la prévention à la réparation en passant par la détection précoce ou la protection judiciaire. Considérée comme « pionnière » par les principales ONG pour son approche « intégrale », elle modifie seize lois existantes, implique presque tous les ministères et oblige les administrations à développer une stratégie de sensibilisation et de lutte contre ces violences.

« Un rapport des Nations unies de 2006 sur les lieux où sont majoritairement commises les violences sur les enfants concluait que celles-ci sont évitables. Il a inspiré l'esprit du texte, qui fixe des mesures dans tous les environnements où évoluent les enfants : les établissements scolaires, les centres de loisirs et de sports, la médecine, la police, les tribunaux… », souligne Almudena Olaguibel, spécialiste en politique de l'enfance au sein de la branche espagnole de l'Unicef.

« La violence contre les enfants ne pouvait pas s'aborder uniquement par le biais d'une réforme du code pénal, elle doit être prise en compte d'un point de vue global et inclure toute la société », renchérit Sonsoles Bartolomé, directrice juridique de la fondation d'aide aux enfants et adolescents en situation de risque (ANAR), laquelle est joignable anonymement.

La loi exempte les victimes de moins de 14 ans de devoir répéter leur témoignage, qui ne sera recueilli qu'une fois

La loi n'en introduit pas moins des changements en matière pénale. Pour prendre en compte la difficulté des victimes à libérer leur parole, elle repousse ainsi les délais de prescription des abus et agressions sexuelles commis sur des enfants, qui ne commenceront à courir qu'à partir de leurs 35 ans, et non dès leur majorité.

Un « devoir de porter plainte »

Autre changement crucial : la loi instaure un *« devoir de porter plainte »* pour toute personne qui connaît ou soupçonne des faits de violence sur mineurs, y compris sur Internet – un devoir *« renforcé »* pour les enseignants ou les médecins. *« Chacun doit comprendre qu'il a un rôle de protecteur à jouer envers les enfants, pour prévenir et identifier la violence, et former une chaîne qui fasse remonter l'information aux différents échelons »*, détaille Mme Olaguibel. *Plus personne ne doit penser que cette violence est une affaire qui relève de la sphère privée ou domestique. »*

Dans les établissements scolaires, la loi instaure une fonction inspirée d'expériences anglo-saxonnes : le *« coordinateur de bien-être »*, une personne de référence aussi bien pour les enfants que pour les enseignants. La loi impose la mise en œuvre de protocoles d'actions et prévoit la formation et la sensibilisation tous les professionnels de l'enfance à la détection de violences. Même chose dans les clubs de sport et de loisirs.

Dans le domaine judiciaire, la loi prévoit la création de tribunaux et de parquets spécialisés ainsi que d'unités de police chargées de ce type d'affaires. *« Il faut que les plaintes arrivent à bon port. Or, elles sont trop souvent archivées par manque de preuves, faute de psychologues ayant les compétences nécessaires pour interroger des enfants »*, souligne Carmela del Moral, une des responsables de l'ONG Save the Children. D'ores et déjà, le texte exempte les victimes de moins de 14 ans de devoir répéter leur témoignage, qui ne sera recueilli qu'une fois en présence du juge, du procureur et des avocats, et enregistré afin d'éviter leur « revictimisation ».

Afin de mesurer l'ampleur et les formes de cette violence, un registre unifié est créé, *« comme en 2004, avec la loi de violence de genre, pionnière aussi en son temps »*, rappelle Mme Bartolomé. Le décompte public des femmes tuées par un conjoint, actuel ou ancien, avait brisé un tabou. L'Espagne entend en rompre un autre. *« Cette loi suppose un changement de paradigme et pourrait être prise en exemple par d'autres pays,* ajoute Mme del Moral. *Il existe trop de silence et une tendance à regarder ailleurs qui ne peuvent plus durer. »* ■

SANDRINE MOREL

ÉTHIOPIE

Trois employés de MSF tués dans une attaque au Tigré

Trois employés de Médecins sans frontières (MSF), une Espagnole et deux Ethiopiens, ont été tués dans une attaque dans la région éthiopienne du Tigré, a annoncé, vendredi 25 juin, la branche espagnole de MSF. La région est le théâtre d'un regain d'activité militaire entre les forces fédérales et les forces issues du Front populaire de libération du Tigré (TPLF). *« Nous avons perdu le contact avec eux et la voiture dans laquelle ils voyageaient hier dans l'après-midi, et ce matin, le véhicule a été retrouvé vide et leurs corps sans vie à quelques mètres »*, a indiqué MSF dans un communiqué en dénonçant *« un assassinat brutal »*. Maria Hernandez, de nationalité espagnole et âgée de 35 ans, était l'une des coordinatrices d'urgence de MSF au Tigré. Yohannes Halefom Reda et Tedros Gebremariam Gebremichael, Ethiopiens et âgés de 31 ans, étaient assistant de coordination et chauffeur pour l'ONG. Le département d'Etat américain, le chef de la diplomatie européenne Josep Borrell ainsi que les Nations unies ont condamné ces meurtres et demandé une enquête indépendante, tout en rappelant aux autorités éthiopiennes leur responsabilité à assurer la sécurité des travailleurs humanitaires et l'accès libre de l'aide au Tigré. – *(AFP.)*

Fossiles : le miracle de l'« homme dragon »

Un crâne trouvé en Chine, quasiment intact et datant de 146 000 ans, divise la communauté scientifique

En 1933, à Harbin, dans le nord de la Chine, un entrepreneur en travaux publics déterre un crâne lors de la construction d'un pont pour le compte des Japonais, qui viennent d'envahir la Mandchourie. La découverte, quelques années plus tôt, de l'« homme de Pékin », constitué d'une série de fossiles préhumains, ayant fait grand bruit, il se dit que la trouvaille a du potentiel, et décide de cacher le fossile à l'occupant, dans un puits abandonné. Avec l'arrivée au pouvoir des communistes, après la guerre civile, l'entrepreneur préfère faire profil bas sur sa coopération avec les Japonais, et retourne aux travaux des champs sans jamais récupérer son trésor. Trois générations plus tard, il livre son secret, peu avant sa mort, à ses descendants, qui décident de repêcher le fossile en 2018. Un paléontologue de l'université de Pékin, Qiang Li, a alors vent de l'affaire et persuade la famille – restée anonyme – de faire don du spécimen au musée de l'université Geo du Hebei.

Cette belle histoire est aujourd'hui contée par les chercheurs qui ont pu étudier le fossile et le décrivent dans trois articles de la revue *The Innovation* (groupe Cell Press) du 25 juin, sous le nom d'« homme dragon ». Il faut dire qu'il a de l'allure : daté de 146 000 ans environ, il présente un état de conservation exceptionnel et des caractéristiques hors du commun, dont un volume cérébral important, comparable au nôtre. *« Il diffère de toutes les autres espèces du genre* Homo *nommées à ce jour, présentant une combinaison de caractéristiques, telles qu'une voûte crânienne longue et basse, un visage large et bas, de grandes orbites larges et presque carrées* (…), *des pommettes plates et basses* (…), *et un palais peu profond avec un os alvéolaire épais supportant de très grandes molaires »*, écrivent les auteurs, qui ont fait dessiner une reconstitution d'un individu à la stature impressionnante.

Le crâne a des caractéristiques hors du commun, dont un volume cérébral important, comparable au nôtre

Pour une partie de l'équipe qui l'a étudié et décrit, le fossile est un représentant d'une nouvelle espèce, sœur de la nôtre, qu'elle a baptisée *Homo longi*. Chris Stringer, du muséum d'histoire naturelle de Londres, cosigne deux des articles de *The Innovation*, mais pas celui où ses collègues chinois proposent cette dénomination : « Homo longi *est un superbe nom, et je suis très content d'utiliser cette dénomination populaire d'"'homme dragon". Mais, selon moi, ce fossile de Harbin pourrait aussi bien être qualifié d'*Homo daliensis*, dans la mesure où ce nom a la priorité. »*

L'hypothèse « multirégionale »

Mais ce pas de côté tout diplomatique ne fait que déplacer la question : le crâne de Dali, découvert en 1978 dans la province du Shaanxi, dans le centre de la Chine, et daté de plus de 200 000 ans, a certes une forme d'antériorité, mais lui aussi a une classification débattue. S'agit-il d'un *Homo erectus* tardif, ou plutôt un *sapiens* archaïque, qui serait apparu localement, selon une hypothèse dite « multirégionale » ? Celle-ci a la faveur de nombreux paléontologues chinois, car elle donne une origine nationale à *sapiens*, contrairement à la thèse majoritaire d'une sortie d'Afrique de notre espèce. Où placer l'homme de Harbin dans ce paysage ? Qiang Li et ses collègues tiennent à le présenter comme une nouvelle espèce-sœur inédite d'*Homo sapiens*.

Le crâne de Harbin. WEI GAO

Une interprétation qui ne convainc pas Jean-Jacques Hublin (Institut Max-Planck d'anthropologie évolutionnaire, Leipzig), qui s'étonne de la hâte de ses confrères à « créer » une nouvelle espèce. Pour lui, il va falloir *« inclure l'homme de Denisova dans le tableau »* pour éclairer celui-ci. Les dénisoviens figurent parmi nos plus proches cousins disparus. C'est par l'ADN qu'ils ont tout d'abord été identifiés, grâce à des prélèvements effectués sur une phalange minuscule, vieille de 50 000 ans, découverte en 2010 dans une grotte de l'Altaï russe qui leur a donné son nom.

La génomique a depuis montré que cette humanité-là s'était croisée avec des néandertaliens et des *sapiens* de passage – notamment pour ces derniers lors de leur expansion irrépressible après leur sortie d'Afrique, il y a 60 000 ans. C'est pourquoi, dans les populations actuelles d'Extrême-Orient, et plus encore en Nouvelle-Guinée et chez les aborigènes australiens, on trouve encore des traces de ces métissages. *« L'ADN démontre que ces dénisoviens n'étaient à l'origine nullement apparentés à l'*Homo sapiens *mais étaient proches des néandertaliens »*, précise Jean-Jacques Hublin.

« Il y a deux ans, à partir de collagène tiré d'une mâchoire de 160 000 ans trouvée au Tibet, nous avons montré la présence de dénisoviens à 2 000 kilomètres de la grotte de Denisova », rappelle le Français. Pour lui, l'aire de diffusion en Asie de ce rameau humain a été beaucoup plus vaste et précoce que ne l'a laissé entendre la découverte initiale en Russie, laquelle l'a doté *« d'une dénomination un peu malencontreuse »* à cet égard. Il suspecte que de nombreux fossiles chinois y sont rattachés – et pourquoi pas *« le spécimen extraordinaire de Harbin, à la conservation incroyable »*.

« Je pense, moi aussi, que le crâne de Harbin pourrait bien être celui d'un dénisovien, ce que suggèrent ses très larges molaires et la relation évolutive proche avec la mâchoire trouvée au Tibet, convient Chris Stringer. *Mais, tant que nous n'associerons pas un crâne complet avec un génome dénisovien, nous ne pourrons résoudre cette question. Mes collègues chinois réfléchissent aux analyses génomiques qui pourraient être tentées sur ce crâne. »* C'est en partie dans l'ADN que se lira l'avenir de l'homme préhistorique. ■

HERVÉ MORIN

TRAÇONS ENSEMBLE
LA GRANDE BOUCLE
DE LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE.

Enedis met toute son énergie pour faire prendre un virage électrique au plus grand événement sportif de l'Hexagone : caravane électrique, station de recharge mobile, mise à disposition des 1 500 bornes de recharge de ses sites sur l'ensemble du parcours…

Au-delà du Tour, ce sont plus de 200 projets qu'Enedis accompagne en étroite collaboration avec les collectivités locales et tous ceux qui souhaitent faire sprinter la mobilité électrique partout en France.

Faites un tour sur
LaGrandeBoucleElectrique.Enedis.fr

Tour de France | Enedis
PARTENAIRE OFFICIEL

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

L'appel aux urnes pour le second tour

Après le niveau d'abstention record du premier tour, les équipes de campagne tentent de mobiliser les électeurs

Elle est dans toutes les têtes. Kamel Chibli, par exemple, directeur de campagne de Carole Delga, pense à l'abstention tous les jours. La présidente socialiste de la région Occitanie a rassemblé 39,6 % des voix au premier tour, dimanche 20 juin, loin devant les 22,6 % du candidat soutenu par le Rassemblement national (RN), Jean-Paul Garraud. Elle espère retrouver son siège dimanche 27 juin. Mais *« bien sûr qu'on a peur ! Nous sommes inquiets de voir des gens considérer que le match est gagné… »*, confie Kamel Chibli, qui a demandé à ses troupes de *« s'y mettre à 2000 % »*. *« Vu l'abstention*, explique-t-il, *il n'y a de victoire assurée pour personne. Je fais campagne comme pour le premier tour. »*

Que 67 % des électeurs se soient abstenus au premier tour des élections départementales et régionales, dimanche 20 juin, a jeté l'effroi dans les états-majors de campagne. *« Oui »*, ils ont raison de s'en inquiéter, affirme Bruno Cautrès, politiste au CNRS-Cevipof, car *« l'abstention a atteint une cote d'alerte. Et, quoi qu'il se passe, on restera sur une abstention très forte au second tour. »* Peut-être moins dans les régions où le scrutin est disputé, comme en Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA). Mais, ailleurs, *« je ne vois pas ce qui pourrait pousser les électeurs à se déplacer »*, prédit M. Cautrès.

Alain Rousset connaît cette situation. Le président socialiste sortant de la région Nouvelle-Aquitaine a déjoué les sondages en distançant la candidate du RN, Edwige Diaz : 28,8 % contre 18,2 %. M. Rousset affiche la sérénité des vieux routiers de la politique. Lui qui postule à un cinquième mandat confie que l'abstention est *« une possibilité à laquelle* [il] *ne croi*[t] *pas trop »*. *« Nous avons trois fois plus de procurations »*, justifie-t-il. Mais la sérénité n'empêche pas la prudence : *« Je dis quand même à mes équipes de mobiliser les électeurs et je fais toujours beaucoup de marchés, de débats. »*

Selon que les électeurs se déplacent ou pas, les résultats seront bien différents. Le RN est, si l'on peut dire, bien placé pour le savoir. Le 20 juin, ses soutiens se sont abstenus à 73 % selon Ipsos. Et le parti d'extrême droite n'a obtenu que 19,3 % des suffrages, contre 27,7 % en 2015. Dès dimanche soir, Marine Le Pen a pratiquement tancé les électeurs : *« Vous aurez constaté ce soir les conséquences électorales, et donc politiques, de votre abstention,* a déclaré la présidente du RN. *Après avoir subi des mois de restrictions de vos libertés, je vous appelle à déconfiner vos idées et à redresser le résultat de ce premier tour. »*

« RIEN N'EST JOUÉ »

Les abstentionnistes, souligne Franck Allisio, conseiller régional RN de PACA et porte-parole de la tête de liste, Thierry Mariani, *« ce sont les 25-50 ans, la France centrale, ceux qui ont un boulot et des gosses. Chez eux, le vote Le Pen est fort. Donc, mécaniquement, s'ils ne votent pas, cela nous affaiblit »*. Mais M. Allisio en est persuadé : au second tour, *« si 1 électeur de Marine Le Pen sur 2 ou sur 3 vote, Mariani sera largement en tête. Avec une participation de 50 %, comme aux régionales de 2015, Mariani serait à 53 %. Donc évidemment que ça change tout, la participation… »*.

En Ile-de-France, le RN n'est pas en mesure de détrôner Valérie Pécresse. C'est de la liste d'union de la gauche, rassemblant les écologistes, La France insoumise et le Parti socialiste, que le danger pourrait survenir. *« Aujourd'hui, rien n'est joué*, a prévenu la présidente sortante, le 23 juin. *Beaucoup de Franciliens sont partis en week-end en se disant tout va bien se passer, c'est gagné parce que les sondages étaient très bons. Et aujourd'hui, je leur dis : mais non,* [le second tour] *sera serré. Donc, il faut voter dimanche. »*

Il n'y a pas que l'impact sur les résultats qui inquiètent les élus. Michaël Quernez conduit, pour le Finistère, la liste de gauche du président de la région Bretagne, Loïg Chesnais-Girard. Il n'en revient toujours pas que seuls 35,7 % des Bretons aient voté le 20 juin. Ce qui le soucie, ce n'est donc pas tant le second tour, mais *« le fait que, d'habitude, on vote davantage en Bretagne qu'ailleurs. Et là, ce n'est pas le cas »*. La *« cote d'alerte »* dépassée, que faut-il craindre ? *« Les dictateurs arrivent aussi au pouvoir par les urnes. Donc, le "à quoi bon", ça va un moment »*, s'agace Alain Rousset. *« Le risque*, abonde Bruno Retailleau, *c'est la démocratie sans peuple. »* Le président du groupe Les Républicains au Sénat, candidat en Vendée, pointe du doigt *« les réformes avortées, les promesses trahies ou les référendums piétinés… C'est tout cela que les électeurs font payer aux gouvernants »*. Pour lui, *« les gens ont l'impression que ceux d'en haut ne les écoutent pas, que le vote ne sert à rien, que le peuple souverain ne gouverne plus »*.

M. Retailleau a donc pris son bâton de pèlerin. Jeudi, lever à 3 heures du matin pour être à l'aube à la criée de Saint-Gilles-Croix-de-Vie (Vendée). *« Rien ne remplace le contact physique*, dit-il. *Terrain, terrain, terrain. »* Sur le port, il a rencontré des pêcheurs qui ne connaissaient pas les enjeux de l'élection et n'ont pas voté. *« Quand on leur explique, ils comprennent. Mais je ne sais pas s'ils se déplaceront davantage au second tour. Ils n'y croient plus… »*, soupire le sénateur. *« Il faut continuer à faire campagne*, approuve cependant Bruno Cautrès. *Et mettre en avant des réalisations concrètes et des projets. Le nombre de TER sur la ligne ferroviaire que l'on emprunte tous les jours, cela ne peut qu'intéresser… »*

Rien n'est laissé au hasard. Les électeurs de droite de l'Ouest parisien se sont abstenus parce qu'ils étaient partis en week-end, constate Geoffroy Didier. *« Nous avons donc un réservoir de voix. Mais il y a également beaucoup d'abstention à gauche. L'objectif est donc de mobiliser les nôtres, sans réveiller les autres. »* Mobiliser, cela signifie appeler chacun à ses responsabilités, et dire aux électeurs de droite qui partent en week-end que, dimanche soir en rentrant, *« ils risquent de re-*

« L'ABSTENTION A ATTEINT UNE COTE D'ALERTE. ET, QUOI QU'IL SE PASSE, ON RESTERA SUR UNE ABSTENTION TRÈS FORTE AU SECOND TOUR »

BRUNO CAUTRÈS
politiste au Cevipof

Des bureaux de vote à Villemur-sur-Tarn, dans la Haute-Garonne (à gauche), et à Lyon, lors du premier tour des élections régionales et départementales, dimanche 20 juin. VINCENT NGUYEN/RIV PRESSE POUR « LE MONDE » ; BRUNO AMSELLEM POUR « LE MONDE »

trouver une région gagnée par Jean-Luc Mélenchon ». L'équipe de Mme Pécresse a regardé sur les listes électorales qui s'est abstenu dans les villes de droite. *« Puis on les appelle, on organise des tractages ciblés*, précise M. Didier. *C'est du sur-mesure, de la chirurgie politique. »*

Concernant les adversaires, *« on fait le contraire de* [Claude] *Bartolone »*, poursuit le vice-président LR de la région. En 2015, le socialiste, opposé à Valérie Pécresse, avait dénoncé *« la candidate de Neuilly et de Versailles, des serre-têtes et de la race blanche »*, rappelle M. Didier : *« Je peux vous dire que tout Neuilly est allé voter… Et on a gagné de 60 000 voix dans une région de 12 millions d'habitants… »* Donc, la consigne, c'est : *« On ne cible aucun public particulier qui pourrait, en réaction, se mobiliser. »* Mme Pécresse la suit à sa façon : dès mardi, elle dénonçait une gauche *« sectaire »*, *« décroissante »* ou encore *« indigéniste et racialiste »*.

« DU TRAVAIL DE FOURMI »

D'ailleurs, la gauche francilienne appelle à la *« mobilisation générale »*. Dans un courriel diffusé vendredi, l'équipe de Julien Bayou assure : *« Nous pouvons gagner. Il nous manque six voix par bureau de vote pour dépasser le score de Valérie Pécresse, et vous les connaissez forcément. Notre victoire repose sur les SMS que vous allez envoyer d'ici dimanche, sur les appels que vous allez passer, sur les proches que vous allez motiver. »*

En PACA, *« ça devient de la micro-campagne, du cousu main, du travail de fourmi*, précise Franck Allisio, du RN. *A chaque fois qu'on croise quelqu'un sur le terrain, on lui parle du scrutin de dimanche »*. L'équipe de *« phoning* [prospection téléphonique] *»* a été renforcée : il est rappelé aux sympathisants et aux adhérents d'aller voter et *« de passer le mot à la famille et aux amis »*.

Bien entendu, le terrain médiatique est labouré lui aussi. Pas une interview, pas un débat télévisé sans que soit demandé aux citoyens de faire leur devoir. *« Dimanche, votez, votez. Votre colère a une arme, c'est le bulletin de vote »*, a exhorté Jordan Bardella, qui conduit la liste RN en Ile-de-France, lors d'un débat sur LCI, le 23 juin. *« Dimanche dernier, personne n'a gagné. La grande gagnante, c'est l'abstention »*, a rappelé Karima Delli, sur BFM-TV, le 24 juin. L'écologiste, qui conduit la liste d'union de la gauche dans les Hauts-de-France, a assuré comprendre *« le ras-le-bol »* face au *« beaucoup de blabla, pas de résultats »*. *« Alors*, a-t-elle ajouté, *je m'adresse à tous ceux qui n'ont pas voté, et notamment la jeunesse. Dimanche prochain, ne laissez personne décider à votre place. »* ■

BENOÎT FLOC'H

« Pour les jeunes, le vote n'est qu'un moyen d'action parmi d'autres »

Les 18-24 ans envisagent davantage leur participation politique sur « un mode intermittent », en fonction des enjeux, analyse le sociologue Vincent Tiberj

ENTRETIEN

Moins d'un Français sur trois s'est rendu aux urnes pour le premier tour des élections régionales et départementales, dimanche 20 juin. Chez les 18-24 ans, ils étaient 87 % à ne pas avoir voté, selon une enquête de l'institut Ipsos-Sopra Steria pour France Télévisions et Radio France portant sur le profil des abstentionnistes, réalisée à partir de la participation réelle dans les bureaux de vote. Pour le sociologue Vincent Tiberj, professeur à Sciences Po Bordeaux et codirecteur, avec Laurent Lardeux, de l'ouvrage collectif *Générations désenchantées ? Jeunes et démocratie* (La Documentation française, 236 pages, 21 euros), il faut y voir davantage une transformation de la citoyenneté qu'une grave crise démocratique.

Au-delà de facteurs conjoncturels liés à une campagne courte et peu visible, contrainte par le Covid-19, pourquoi, selon vous, les jeunes générations ont-elles particulièrement peu voté au premier tour des élections régionales ?

Cette forte abstention raconte une évolution des générations post-baby-boom dans le rapport au vote. Pour les générations nées avant les années 1940 et pour certains baby-boomeurs, celui-ci est ancré dans le devoir : on vote de manière automatique, quelle que soit l'élection, parce qu'on le doit à la société.

Mais ce vote de « devoir » ne parle pas du tout aux jeunes, ni à une majorité de trentenaires et quadragénaires : ils votent quand il y a de l'enjeu, pour les présidentielles notamment, plus polarisées et dramatisées. Entre le début de la Ve République et aujourd'hui, on constate des écarts de plus en plus importants du taux de participation selon le type d'élections, et c'est la conséquence directe du renouvellement générationnel. En réalité, pour les jeunes, le vote n'est qu'un moyen d'action parmi d'autres : je peux aussi manifester, pétitionner, me mobiliser sur Internet dans une association… Et, de fait, ils s'emparent de ces opportunités.

Le niveau de diplôme est-il un déterminant de la participation aux élections chez les jeunes ?

Le niveau de diplôme représente un beau paradoxe. Au niveau individuel, plus vous êtes diplômé, plus vous avez de chances de vous intéresser à la politique et plus vous avez de chances de voter. Toutefois, plus une cohorte est récente, plus elle compte de diplômés et plus ses membres ont de chances de s'abstenir. Le renouvellement générationnel conduit à un vote de plus en plus intermittent.

On imagine volontiers que l'élévation du niveau de diplôme dans la société devrait former des « super-citoyens » ultra-mobilisés et connectés avec la politique. Au contraire, le diplôme aboutit à une forme de désenchantement et de désillusion. On a des jeunes de plus en plus compétents au niveau cognitif : ils maîtrisent Internet, ils ont les ressources et le cerveau pour traiter de l'information. Il y a donc bien une augmentation des capacités des citoyens à jouer leur rôle. Mais il leur manque l'appétence pour le faire, parce que le système ne leur convient pas.

Qu'est-ce qui ne convient pas aux jeunes dans le fonctionnement de notre démocratie ?

Le concept même de démocratie représentative implique que le citoyen désigne des élites qui vont gouverner à sa place. C'est la « remise de soi » conceptualisée par Pierre Bourdieu – la confiance tacite, l'adhésion silencieuse à des porte-parole que l'on choisit. Ce modèle vertical – qui plus est centré sur une figure présidentielle – correspond de moins en moins au type de citoyenneté souhaité par les jeunes générations. Ces jeunes sont davantage dans un mouvement d'individuation : ils n'ont pas à être encadrés, ils cherchent à faire leurs propres choix. On est aussi face à une démocratie qui a fait du vote l'acte central du système. Vous votez pour un candidat, donc vous acceptez et perpétuez le système. Réhabiliter le vote pourrait passer par des référendums, basés sur des problèmes publics.

Considérer que l'abstention est signe de désintérêt civique est un énorme contresens. En 2005, au moment du référendum pour une Constitution européenne, 70 % des Français avaient voté ! Si l'on redonne au vote sa dimension de choix sur des questions qui font sens – sur l'intégration de la protection de l'environnement dans la Constitution, par exemple –, là, il y aurait une forte participation de la jeunesse. Je vote seulement si l'on me consulte sur quelque chose d'important.

Parce qu'ils sont mieux formés, les jeunes d'aujourd'hui ont plus de distance critique vis-à-vis des responsables politiques, et donc moins de confiance. Ils ne prennent pas pour argent comptant ce qu'on leur promet. Cela ne veut pas dire que ces jeunes ne pensent qu'à eux-mêmes, au contraire. Cette nouvelle génération des 18-25 ans a plutôt une tendance à l'altruisme, avec un sens du collectif, une envie de s'engager, des valeurs, etc.

Ces évolutions au sein de la jeunesse renforcent-elles les inégalités sociales et territoriales face à l'engagement politique ?

Evidemment, il y a plusieurs jeunesses – selon le genre, le niveau de diplôme, le revenu, le statut social, etc. Certains jeunes peuvent devenir des virtuoses de la participation politique, militer à travers tous les moyens d'action… D'autres, au contraire, se taisent.

Pour certains, on est face à un trou noir démocratique très préoccupant. Le décrochage avec la politique touche particulièrement les jeunes plus faibles socialement. Ceux-là, on ne les entend plus – sauf quand surgissent des mouvements comme les « gilets jaunes » : c'est la face cachée de cette évolution. Les mécanismes de participation sont grippés. Les ouvriers « boomeurs » qui exerçaient à l'usine avaient des syndicats qui les poussaient à se mobiliser et créaient un sentiment d'appartenance de classe. Aujourd'hui, les moins privilégiés disparaissent des radars des responsables politiques, car ils ne bénéficient plus de ces structures d'encadrement. En plus de se sentir dominés ou peu concernés, ceux-là ont encore moins de chances de se mobiliser et de pouvoir être écoutés.

Peut-on parler d'une crise de la démocratie ?

D'une transformation de la citoyenneté avant tout, en plus d'une crise de la démocratie représentative. Pour la plupart des jeunes, en grande majorité diplômés, il n'y a rien d'inquiétant. Il s'agit simplement d'un modèle démocratique à réinventer en donnant plus de place à des citoyens respectés et associés aux prises de décision. Nous sommes dans un moment de tension tout particulier : le renouvellement générationnel se renforce, alors que le système institutionnel, centré sur un président, reste verrouillé. On est loin d'une culture du compromis. Pourtant, ça craque de plus en plus, et ça va continuer. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR LÉA IRIBARNEGARAY

Les femmes se sont plus abstenues aux régionales

Elles votent moins aux scrutins intermédiaires, mais autant que les hommes à la présidentielle

ANALYSE

Dans la France des abstentionnistes, on trouve surtout des Françaises. Dimanche 20 juin, les femmes ont en effet ignoré les urnes bien plus nettement que les hommes à l'occasion du premier tour des élections régionales et départementales, à en croire les instituts de sondage : 72 % d'entre elles se sont abstenues de voter, selon Ipsos (contre 59 % pour les hommes), et 71 % selon IFOP (contre 65 % des hommes). Soit un écart compris entre 6 et 13 points entre les deux sexes, élevé mais pas inédit. *« L'abstention des femmes était déjà très forte lors des municipales de 2020, puisqu'elle dépassait de 12 points celle des hommes*, constate Frédéric Dabi, directeur général de l'IFOP. *En revanche, pour la présidentielle de 2017, la participation des hommes et des femmes était la même, à près de 80 %. »*

Les Françaises s'intéressent à la politique, mais les scrutins locaux les mobilisent moins que les hommes. *« Cette abstention est assez typique en France pour des élections de deuxième ordre, comme les scrutins locaux ou européens,* confirme Filip Kostelka, chercheur associé à Sciences Po et professeur assistant à l'université d'Essex. *Elles votent plus, ou autant que les hommes aux scrutins de premier ordre, comme la présidentielle, mais moins qu'eux pour les autres. »* La raison ? Un degré d'engagement moindre, qui se révèle à l'occasion de ces élections intermédiaires, lesquelles suscitent moins de pression sociale, de médiatisation et de mobilisation que les scrutins nationaux.

Processus de normalisation

Pourtant, l'histoire du vote des femmes en France, accordé à partir de 1944, révèle un investissement croissant de ces dernières dans le champ politique. *« Lorsque les femmes ont commencé à voter après guerre, elles participaient peu aux élections – et elles tendaient à voter à droite*, rappelle Sandrine Lévèque, professeure de science politique à Sciences Po Lille. *Progressivement, ce "*gender gap*" s'est réduit, et les femmes se sont mises à voter plus à gauche. »* Ce processus de normalisation a si bien fonctionné qu'elles votent aujourd'hui autant que les hommes pour les partis d'extrême droite. Mais des écarts subsistent, en tout cas en France, pour ces scrutins « à bas bruit » que sont les élections locales ou européennes. Car le poids des facteurs culturels demeure. Ainsi, dans les pays d'Europe du Nord, les écarts hommes-femmes en matière de participation à ces scrutins locaux sont quasiment nuls, tandis qu'ils sont importants en Europe du Sud. *« La France est entre les deux »*, poursuit Filip Kostelka. Là où les stéréotypes de genre sont présents, *« le domaine politique est typiquement réservé aux hommes, ce qui peut décourager les filles et les jeunes femmes de développer un intérêt et un engagement politique »*, estime-t-il.

Pour matérialiser ces normes culturelles, difficiles à mesurer, le chercheur s'est penché sur les performances en mathématiques des filles et des garçons, et a montré que dans les pays où les premières ont de bons résultats, hommes et femmes manifestent un intérêt équivalent pour la politique et l'écart de participation est nul. *« Nos analyses montrent que la performance mathématique est très fortement associée avec l'écart hommes-femmes dans l'intérêt pour la politique »*, poursuit-il.

Or en France, *« les femmes sont arrivées tard à la politique, et quand elles sont arrivées, les hommes étaient déjà là »*, souligne Nonna Mayer, directrice de recherche émérite au CNRS et rattachée au Centre d'études européennes et de politique comparée de Sciences Po. Elles tendent encore aujourd'hui à être moins informées que les hommes, et à ne pas se prononcer quand elles ne savent pas, quand *« les hommes se lancent, quitte à choisir au hasard »*, estime la chercheuse.

Les citoyennes se disent plus volontiers incompétentes, et le manifestent davantage à l'occasion de ces scrutins secondaires que lors d'élections de premier plan qui font l'objet d'une couverture médiatique importante. En revanche, elles se rattrapent en investissant des actions politiques non conventionnelles, comme les boycottages ou les pétitions, qui sortent du cadre de l'activité partisane traditionnelle, fait valoir Nonna Mayer, citant les travaux de la chercheuse Anja Durovic, spécialiste des inégalités de genre en politique et du comportement électoral.

Pour expliquer l'abstention élevée du 20 juin, certains avancent d'autres hypothèses, comme l'effet de la crise économique provoquée par la pandémie de Covid-19, qui a davantage frappé les métiers de services dans lesquels les femmes sont surreprésentées. Plus précarisées, elles se seraient davantage éloignées des enjeux politiques. ■

ELSA CONESA

Le Monde
DIMANCHE 27 - LUNDI 28 JUIN 2021

Assurance-chômage : l'exécutif veut reprendre la main

Le gouvernement cherche une alternative après la suspension par le Conseil d'Etat, mardi, des mesures de calcul

Emmanuel Macron et le gouvernement n'ont nullement envie de temporiser sur la réforme de l'assurance-chômage, malgré le revers qu'ils viennent d'essuyer dans ce dossier. Invitée sur BFM-TV, la ministre du travail, Elisabeth Borne, a confirmé, jeudi 24 juin, qu'elle prendra très prochainement des initiatives afin de parvenir à une *« application rapide »* des dispositions qui viennent d'être suspendues par le Conseil d'Etat. *« On se donne quelques jours pour examiner la façon dont on va pouvoir revenir devant* [la plus haute juridiction administrative] », a-t-elle indiqué, sans donner de précisions sur la manière de procéder et le calendrier.

Les propos de Mme Borne retiennent l'attention car ils laissent entrapercevoir un scénario plutôt inattendu. Pour mieux comprendre leur portée, un petit retour en arrière s'impose. Mardi 22 juin, à la suite d'un recours de plusieurs syndicats, le Conseil d'Etat a ordonné la suspension du mode de calcul de l'allocation-chômage, fixé par un décret du 30 mars qui devait entrer en vigueur le 1er juillet. Cette décision est motivée par le fait que les incertitudes sur le contexte économique empêchent la mise en place, dès le début de cet été, des nouvelles règles, dont le but est de favoriser la stabilité de l'emploi en diminuant l'indemnisation mensuelle des chômeurs « abonnés » aux contrats courts.

Pour la juge des référés, on ne sait pas comment la crise sanitaire va évoluer et ses incidences sont difficiles à apprécier, s'agissant des entreprises qui embauchent beaucoup de main-d'œuvre sur une base temporaire – dans le commerce et l'hôtellerie-restauration, notamment. Or les paramètres prévus par le décret du 30 mars *« pénaliseront de manière significative les salariés de ces secteurs »*, comme l'a rappelé le Conseil d'Etat, dans un communiqué. Estimant que ces mesures pourraient être entachées d'une *« erreur manifeste d'appréciation »* de nature à créer un *« doute sérieux sur* [leur] *légalité »*, la haute juridiction a considéré qu'elles devaient être gelées. Les magistrats du Palais-Royal doivent maintenant procéder à un examen au fond du décret pour déterminer si celui-ci respecte le droit. Un passage au tamis programmé dans quelques mois – *« avant la fin de l'année »*, assure une source bien placée.

> **« On va regarder comment on peut rassurer le Conseil d'Etat su la situation du marché de l'emploi »**
> ÉLISABETH BORNE
> ministre du travail

Mais l'exécutif ne veut pas attendre aussi longtemps, comme l'a clairement dit Mme Borne, jeudi. Dès lors, quels sont ses moyens d'agir ? L'entourage de la ministre ne souhaite, à ce stade, livrer aucun détail sur la *« stratégie »* en cours d'élaboration. Dans l'absolu, le gouvernement a la possibilité de *« revenir devant la juge des référés pour lui demander, en invoquant des éléments nouveaux, de revoir sa décision de suspension »*, explique, de son côté, un fin connaisseur de la justice administrative. *« Mais je doute qu'une telle démarche soit admise*, complète cette même source, *à moins d'une amélioration très très sensible de la situation économique. »*

« Entêtement malvenu »

Toutefois, on ne peut pas totalement exclure que cette piste trotte dans la tête de Mme Borne. Jeudi soir, sur BFM-TV, elle a beaucoup insisté sur le rebond actuel de l'économie : *« On a battu les records de ces quinze dernières années sur le nombre d'embauches,* a-t-elle observé. *On va regarder comment on peut davantage rassurer le Conseil d'Etat sur* (...) *la situation du marché de l'emploi* (...). » Dans cette optique, elle peut aussi se prévaloir de la baisse spectaculaire du nombre de demandeurs d'emploi sans aucune activité, en mai – 134 100 sur l'ensemble de la France (outre-mer compris, mais sans Mayotte), d'après les données rendues publiques vendredi.

Autre solution envisageable : elle consisterait à publier un nouveau décret, reprenant les dispositions gelées, avec une nouvelle date d'entrée en vigueur, par exemple le 1er octobre. Cette hypothèse tient aussi la corde, car le gouvernement s'apprête à prolonger jusqu'à la fin septembre les règles de calcul de l'indemnisation qui sont inscrites dans une convention signée en 2017 par les partenaires sociaux.

Si le pouvoir en place suit cette voie, elle n'est pas dénuée de risques, car il est certain que les syndicats engageront, une fois de plus, un recours en référé – tout comme ils le firent, avec succès, pour le décret du 30 mars. *« On dirait que le gouvernement veut passer en force face au Conseil d'Etat. Encore une "erreur manifeste d'appréciation"*, ironise Denis Gravouil (CGT). *Mais nous n'avons pas l'intention de laisser faire. »* Le gouvernement fait preuve d'*« un entêtement malvenu »*, renchérit Michel Beaugas (FO) : *« Nous n'hésiterons pas attaquer,* ajoute-t-il. *La bonne attitude serait d'attendre la décision sur le fond et de laisser courir la convention de 2017. »*

L'exécutif n'est donc pas encore au bout de ses peines. Il doit, de surcroît, affronter les remous que ce dossier suscite en son sein et à l'intérieur de la majorité. Mercredi, en marge du conseil des ministres, Mme Borne a reproché à Barbara Pompili, la ministre de la transition écologique, que son mouvement En commun ait salué sur Twitter la *« sage »* décision du Conseil d'Etat. *« C'était une petite remarque, elles ne se sont pas écharpées »*, affirme-t-on dans l'entourage de la ministre du travail, en démentant l'idée d'un accrochage entre les deux femmes. L'intervention d'En commun sur les réseaux sociaux semble également avoir déplu à Emmanuel Macron : c'est *« inacceptable et déloyal »*, aurait déclaré le président de la République lors du conseil des ministres de mercredi, d'après *Le Figaro* et *Le Parisien*, qui se fondent sur le témoignage de participants. Une information confirmée au *Monde,* sous le sceau de l'anonymat, par une source au sein de l'exécutif. ■

BERTRAND BISSUEL

Forte baisse du nombre de demandeurs d'emploi en mai

LE REFLUX EST SPECTACULAIRE. En mai, le nombre de demandeurs d'emploi sans aucune activité (catégorie A) a diminué de 134 100, pour redescendre à 3,73 millions sur l'ensemble du territoire (outre-mer compris, sauf Mayotte), selon les données diffusées, vendredi 25 juin, par le ministère du travail. C'est la quatrième plus forte baisse jamais enregistrée depuis la création en 1996 de cette série statistique. Elle illustre le redémarrage de la croissance, qui se dessine à mesure que les restrictions sanitaires tombent.

« C'est une bonne nouvelle, qu'il faut toutefois relativiser », commente Eric Heyer, de l'Observatoire français des conjonctures économiques. D'abord, ces chiffres font suite à une forte hausse du même indicateur en avril : les personnes répertoriées dans la catégorie A de Pôle emploi avaient, en effet, vu leurs effectifs s'accroître de 1,7 %, en raison du reconfinement décidé au début du printemps, qui avait joué en défaveur du carnet de commandes des entreprises. L'étau ayant commencé à être desserré en mai, les embauches ont repris, et avec vigueur : celles de plus d'un mois (hors intérim) ont même atteint un niveau sans précédent depuis 2006.

« Se garder de tout triomphalisme »

Deuxième bémol : *« Parmi ceux qui ont été recrutés le mois dernier, beaucoup ne travaillent que pour des durées limitées et continuent de se déclarer à la recherche d'un poste »*, explique Eric Heyer. Ainsi, ils basculent de la catégorie A vers les catégories B et C – celles des demandeurs d'emploi dits *« en activité réduite »*, dont le nombre progresse de 95 000 entre avril et mai (+ 4,4 %). Mises bout à bout, les catégories A, B et C maigrissent de 0,6 %, mais représentent tout de même un groupe de près de 6 millions d'hommes et de femmes.

« Pour la seule catégorie A, souligne Eric Heyer, *les chiffres sont supérieurs de 200 000 à ceux qui avaient été relevés en décembre 2019. Il y a certes une amélioration par rapport à la poussée du chômage du printemps 2020, mais il faut se garder de tout triomphalisme. D'autant que les difficultés peuvent être masquées par le recours au chômage partiel, qui demeure important avec quelque 2,3 millions de salariés concernés. »*

Professeur associé à l'université d'Aix-Marseille, Gilbert Cette considère, pour sa part, que *« la crainte d'un tsunami de faillites et donc d'une augmentation soutenue du chômage est désormais écartée »*. *« Comme au troisième trimestre 2020, où le rebond avait surpris par sa force, notre économie bénéficie d'une dynamique qui jouera à plein, dès que les pouvoirs publics auront complètement levé le pied sur les contraintes sanitaires »*, poursuit-il. Désormais, il redoute surtout d'assister à des pénuries croissantes de main-d'œuvre *« qui brideraient la reprise »* : *« Là, le risque est réel »*, note-t-il. ■

B. BI.

A Vitry-sur-Seine, une élue voilée contrainte de céder la présidence d'un bureau de vote

La préfecture du Val-de-Marne a invoqué l'« obligation de neutralité », qui interdit tout signe politique ou religieux et ne concerne pas les assesseurs

Peut-on porter le voile – ou tout autre signe religieux ostensible – et présider un bureau de vote ? Manifestement, non. C'est le sens de l'incident puis de la décision intervenus lors du premier tour des élections régionales et départementales, dimanche 20 juin, à Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne). Ce jour-là, Rachida Kabbouri, conseillère municipale Europe Ecologie-Les Verts (EELV) de la ville, préside le bureau 15 de l'école Jean-Jaurès. Elle est vêtue, comme elle en a l'habitude, d'un foulard qui lui couvre la chevelure.

Au moins une électrice s'en émeut, comme Mme Kabbouri l'a raconté dans *Le Parisien* : *« Une femme est entrée dans le bureau dont j'étais la présidente. Elle m'a insultée, me traitant d'islamiste car je portais un foulard. » Le Monde* a tenté sans succès de joindre l'élue. Impossible de savoir, donc, si ce type d'incident s'est produit à plusieurs reprises dans la journée.

Alertée, la préfecture du Val-de-Marne, garante du bon déroulement des élections dans l'ensemble du département, décide de réagir. *« La présidence des bureaux de vote relève du maire qui agit, les jours d'élections, en tant que représentant de l'Etat. Il a le pouvoir de déléguer à ses adjoints, mais l'obligation de neutralité que lui imposent le code électoral et le code général des collectivités territoriales s'impose aussi à ses représentants »*, estime-t-on à la préfecture.

> **Rachida Kabbouri a expliqué avoir déjà coprésidé un bureau de vote sans que cela provoque une quelconque réaction**

La « neutralité » invoquée par la préfecture interdit tout signe politique ainsi que religieux : une kippa ou encore une croix trop grande portée ostensiblement sont donc aussi proscrites.

La préfète a alors demandé au maire de Vitry-sur-Seine de relever Mme Kabbouri de son poste de présidente et de la faire remplacer par l'assesseur présent le plus âgé. *« Les assesseurs ne sont pas astreints à cette neutralité »*, précise la préfecture. C'est ainsi que Jordan Bardella, la tête de liste du Rassemblement national (RN), a posté une photo de lui en train de signer la liste d'émargement sous le regard d'une femme voilée à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), dimanche 20 juin. Face à l'avalanche de commentaires islamophobes, le maire socialiste de Saint-Denis, Mathieu Hanotin, a réagi par un message sur les réseaux sociaux dans lequel il souligne que la neutralité religieuse n'est pas requise pour les assesseurs et a conclu : *« Ce qui n'a pas sa place dans notre démocratie, ça n'est pas qu'une femme qui porte le voile participe à la bonne tenue des élections, mais plutôt ce discours insupportable qui consiste à brandir le drapeau de la laïcité pour mieux stigmatiser une religion ou une autre. »*

Rachida Kabbouri souligne que la commission de contrôle des élections, qui est passée par son bureau en cours de journée, n'a rien trouvé à redire. Elle a également expliqué avoir coprésidé un bureau de vote par le passé sans que cela provoque une quelconque réaction.

Dépit et écœurement

Le maire de Vitry-sur-Seine, le communiste Pierre Bell-Lloch, qui est également vice-président sortant du conseil départemental, n'a pas répondu au *Monde*. Dans *Le Parisien*, il a reconnu : *« Nous nous étions posé la question mais nous n'avions pas eu la même interprétation que la préfecture. »* Il a salué l'abnégation de sa conseillère municipale : *« La situation a beaucoup ému Mme Kabbouri, c'était dur pour elle. Je salue son esprit républicain car elle a accepté de permuter de rôle et n'a rien dit. »*

Dans les jours qui ont suivi, l'élue EELV a exprimé dans *Le Parisien* son dépit et son écœurement : *« Dimanche, j'ai ressenti de l'injustice et de l'exclusion jusqu'aux larmes.* (...) *Je suis rentrée chez moi, ma dignité dans les chaussettes. »* Son interview sur RMC n'a pas joué en sa faveur. Présentant son foulard comme un simple accessoire de mode, elle a reconnu plus tard que sa foi lui interdisait de l'ôter. *« Je couvre mes cheveux comme d'autres couvrent leurs fesses »*, a-t-elle ajouté dans une déclaration pour le moins maladroite. Toujours dans la même émission, elle a mis en avant son militantisme associatif féministe et au sein du collectif Ne touche pas à ma République ! après les attentats de 2015. Mais elle refuse de voir dans le voile ou le foulard un symbole religieux. Et demande que l'on applique aux hommes la même neutralité en interdisant le port de la barbe.

Depuis cette intervention, Mme Kabbouri a fermé ses comptes sur les réseaux sociaux et fait profil bas. EELV, dont le chef de file en Ile-de-France, Julien Bayou, dirige au second tour la liste d'opposition à Valérie Pécresse, a dû estimer qu'il était inutile de donner prise aux accusations d'islamo-gauchisme et de trahison de la patrie de la part de la présidente sortante de droite. Durant la campagne, La République en marche avait retiré son investiture, sous la pression du RN, à l'une de ses candidates aux départementales dans l'Hérault, Sara Zemmahi, pour avoir posé vêtue d'un foulard sur une affiche électorale. ■

CHRISTOPHE AYAD

La statue Harley de Johnny fait tousser les écologistes à Paris

A Paris, un projet de sculpture visant à rendre hommage à Johnny Hallyday, devant le Palais omnisports, est en train de provoquer une polémique. Emmanuelle Pierre-Marie, la maire écologiste du 12e arrondissement (celui concerné par l'installation future de la statue), se montre en effet très réservée à l'égard de l'œuvre qui se concentre sur une énorme moto Harley-Davidson. Alors que le dossier devait être examiné mercredi 23 juin par le conseil d'arrondissement, elle l'a retiré de l'ordre du jour, sans explication. La droite crie déjà à la *« censure verte »* et dénonce des *« considérations idéologiques et sectaires »* à l'égard d'*« un artiste qui incarne Paris et la France »*.

Après la mort de Johnny, en décembre 2017, Kamel Mennour, galeriste parisien, a souhaité qu'une sculpture soit installée à Paris à sa mémoire. Il s'est rapproché de Bertrand Lavier, 72 ans, un plasticien connu pour ses superpositions d'objets : un réfrigérateur posé sur un coffre-fort, une enclume sur un meuble à tiroirs... Pour l'occasion, Bertrand Lavier a réalisé un monument constitué d'un mât en acier de 4,75 mètres en forme de manche de guitare Gibson, fiché dans un socle bleuté. Au sommet, doit trôner une Harley bleu, modèle Fat Boy. *« Une greffe poétique »*, selon la présentation officielle. Le projet, qui peut paraître assez kitsch, a été validé par Laeticia Hallyday, ravie de cette *« action pour faire vivre la mémoire de Johnny »*.

> **« JE SOUTIENS CETTE ŒUVRE », ASSURE EMMANUEL GRÉGOIRE, LE PREMIER ADJOINT D'ANNE HIDALGO**

Une délibération pour entériner le projet doit toujours être soumise au prochain conseil municipal, prévu à partir du 6 juillet. Mais l'examen par les élus du 12e arrondissement, s'est heurté à la résistance d'Emmanuelle Pierre-Marie, seule maire écologiste de Paris. *« Johnny Hallyday est un immense artiste, et je me réjouissais à l'idée qu'une œuvre représente ce grand chanteur,* explique-t-elle. *Là, je suis dubitative. Au moment où nous voulons créer une ville durable, apaisée, le projet met surtout en scène une Harley-Davidson, qui symbolise tout autre chose. »* Pour les écologistes et les féministes comme elle, les motos de ce type sont plutôt associées à la pollution, au bruit, et à l'hypervirilité. Les socialistes ne chantent pas le même air. *« Je soutiens évidemment cette œuvre,* assure Emmanuel Grégoire, premier adjoint d'Anne Hidalgo. *Elle incarne Johnny Hallyday. La moto est un symbole très personnel de l'artiste. »* La droite est ravie de nourrir le procès des écologistes. *« Les motos faisaient partie de la vie de Johnny, n'en déplaise aux Verts »*, cingle Valérie Montandon, élue (Les Républicains) du 12e, tout en reconnaissant que l'esthétique du projet peut être contestée. *« Allumer le feu »,* promettait Johnny. ■

DENIS COSNARD

LE CERCLE DES ÉCONOMISTES

PRÉSENTE

LES 21e RENCONTRES ÉCONOMIQUES D'AIX-EN-PROVENCE

A VOUS !

Participez au premier forum économique d'Europe.
Prenez la parole

2/3/4 JUILLET 2021

350 intervenants du monde entier et de toutes sensibilités débattront avec vous pour préparer l'avenir.

Pour participer, inscrivez-vous à l'événement en ligne et posez vos questions dès maintenant sur

lesrencontreseconomiques.fr

Aix Le Cercle des économistes
Rencontres Économiques d'Aix-en-Provence

Scannez moi !

Avec le soutien de :

AIX EN PROVENCE LA VILLE

PAYS D'AIX

Le Monde
DIMANCHE 27 - LUNDI 28 JUIN 2021

Les vies fracassées de Valérie Bacot

L'accusée a été reconnue coupable, vendredi, de l'assassinat de son mari violent. Elle est sortie libre du tribunal

Valérie Bacot, à la barre de la cour d'assises de Saône-et-Loire, à Chalon-sur-Saône, vendredi 25 juin. ZZIIGG

RÉCIT

CHALON-SUR-SAÔNE (SAÔNE-ET-LOIRE) - *envoyée spéciale*

Elle ne tient pas debout. Menue silhouette en veste noire, recroquevillée face à la présidente du tribunal, fébrile, Valérie Bacot s'agrippe des deux mains au banc sur lequel elle est assise. Le verdict est prononcé : vendredi 25 juin, à Chalon-sur-Saône, au terme d'un procès qui aura duré cinq jours, la cour d'assises de Saône-et-Loire a condamné à quatre ans de prison, dont trois avec sursis, celle qui a tué son mari d'une balle dans la nuque, Daniel Polette, dit « Dany », son ex-beau-père, le père de ses quatre enfants, l'homme qui l'a violée, menacée, isolée, contrôlée, épousée, prostituée, frappée pendant près de vingt ans.

L'accusée âgée de 40 ans, placée sous contrôle judiciaire, a déjà fait un an de détention provisoire. Elle est jugée coupable d'assassinat, mais elle sort libre du tribunal. La salle d'audience exulte, applaudit, ses enfants se précipitent vers elle, et ne la lâchent plus. Ils n'ont jamais cessé de la soutenir, tout comme les anciennes compagnes de Daniel Polette et plusieurs frères et sœurs de ce dernier, qui sont tous venus témoigner du caractère *« violent »*, *« pervers »*, *« terrifiant »* de « Dany », le *« monstre »* de La Clayette.

Quelques heures plus tôt, Valérie Bacot s'effondrait au sol, le souffle coupé. Après une heure de réquisitoire, le ministère public venait de requérir cinq ans de prison dont quatre avec sursis. L'avocat général, qui l'avait bousculée à plusieurs reprises pendant le procès – *« l'emprise n'est pas une fatalité »*, *« vous auriez dû,* (…) *vous auriez pu aller voir les gendarmes »* –, a plaidé pour que lui soit rendue sa liberté. Définitivement. Elle envisageait le pire – elle encourait la perpétuité –, la clémence du ministère public l'a renversée, les nerfs ont lâché. A la sortie du tribunal, ovationnée par les quelques dizaines de personnes rassemblées sur le trottoir, elle s'est dite *« vidée »*, *« vidée mentalement et physiquement »*.

L'emprise d'un mari « totalitaire »

Cette décision de justice, Valérie Bacot ne s'y attendait pas. Elle avait *« tout préparé »*, racontait-elle encore la veille du jugement, *« tout préparé »* pour l'avenir de son plus jeune fils, encore mineur, qui veut devenir maître-chien – *« j'ai payé ses études, j'ai fait sa carte de bus »* ; *« tout préparé »* pour son fils cadet, Kevin, 21 ans, mécanicien automobile, qui doit déménager en juillet – *« je ne serai pas là, mais je lui ai trouvé l'annonce pour son nouvel appartement »* ; *« j'ai fait tout ce je pouvais avant de partir… »*, avant de retourner en prison, une issue qu'elle croyait inéluctable.

Et pourtant, les jurés ont reconnu le *« niveau élevé d'altération* [de son] *discernement en lien avec les multiples traumatismes »* subis, le *« syndrome de la femme battue »*, *« l'absence de dangerosité »* de l'accusée pour la société et *« ses efforts »* pour se réinsérer depuis sa sortie de prison, notamment en s'investissant auprès de ses enfants et dans son travail. En mars 2019, elle a été embauchée en CDI en tant que commerciale dans une entreprise de plâtrerie, peinture et aménagement d'intérieur.

Les jurés n'auront pas suivi Me Nathalie Tomasini, avocate de la défense, qui, lors de sa plaidoirie très politique, avait demandé l'acquittement de sa cliente au nom de l'abolition de son discernement en raison des traumatismes générés par des années de violences, ce qui aurait entraîné son irresponsabilité pénale. S'appuyant sur une proposition de loi votée par le Sénat fin mai, dont un amendement prévoit, parmi les motifs d'irresponsabilité pénale, l'emprise sur une personne victime de violences conjugales, elle s'est adressée ainsi aux jurés : *« Nous sommes à la frontière d'un ancien monde et d'un nouveau monde juridique.* (…) *Si vous retenez l'altération du discernement, vous choisissez de rester dans l'ancien monde. »*

C'est bien à l'altération du discernement que l'expert psychiatre Denis Prieur avait conclu, après avoir rencontré Valérie Bacot en novembre 2017 alors qu'elle était incarcérée à la maison d'arrêt de Dijon. Faisant référence à *« l'emprise d'un mari totalitaire »*, il a diagnostiqué chez Valérie Bacot un *« syndrome de stress post-traumatique majeur »* ainsi qu'un *« syndrome de la femme battue »*, la conduisant à un *« épuisement émotionnel sévère »* et à une *« hypervigilance permanente »*.

A l'avocat général qui n'a cessé de s'interroger sur les démarches que l'accusée aurait pu faire (se rendre à la gendarmerie, en parler à un médecin, à une association…), le docteur Prieur a répondu : *« En réalité, elle n'est jamais seule, qu'il soit là physiquement ou pas, son mari est toujours dans sa tête, elle continue de vivre avec ses diktats, il reste présent même quand il est absent. C'est ça le processus d'emprise, c'est permanent. »*

Et perdure même au-delà de la mort. *« Je suis un déchet »*, *« pour moi, c'est trop tard »*, *« je suis une cruche »*, *« je ne ferai jamais rien de ma vie »*, *« c'est bête ce que je dis »*… A chacune de ses prises de paroles, Valérie Bacot se déprécie. *« Je n'ai pas passé la page,* a-t-elle déclaré devant les jurés avant qu'ils s'isolent pour délibérer. *J'espère que ça* [le procès] *va m'aider, je ne pense qu'à une chose, être avec mes enfants, et ma petite-fille* [l'enfant de son fils aîné, Dylan, 22 ans, électricien en bâtiment]*, j'espère arriver à surmonter tout ça pour être comme vous tous. »*

> **« J'espère arriver à surmonter tout ça pour être comme vous tous »**
> VALÉRIE BACOT

L'histoire de Valérie Bacot commence par l'enfance brisée d'une petite fille malmenée par une mère instable, violente, volage et alcoolique, délaissée par un père absent, abusée sexuellement par un grand frère qui lui a imposé une fellation à l'âge de 6 ans. Elle se poursuit avec la descente aux enfers d'une adolescente violée par un beau-père incestueux de vingt-cinq ans son aîné qui niera l'avoir contrainte.

Prostitution forcée

Elle plonge ensuite dans les abîmes d'un quotidien sous l'emprise d'un mari tyrannique et violent, l'ancien compagnon de sa mère, celui-là même qui avait commencé à la violer alors qu'elle n'avait que 12 ans. Elle s'enfonce encore un peu plus dans l'inimaginable avec le récit de quatorze années de prostitution forcée, entre 30 et 50 euros la passe à l'arrière d'un véhicule aménagé pour recevoir les clients et permettre à « Dany » de regarder à l'intérieur grâce à un petit trou percé dans une plaque de polystyrène obstruant les vitres – *« il me donnait un ordre de positions et des instructions par une oreillette »*, a-t-elle raconté.

Le 13 mars 2016, Valérie Bacot tue d'un coup de revolver Daniel Polette à la suite d'une passe brutale. Ce soir-là, « Dany » s'est entendu au préalable avec le client pour une sodomie. Valérie Bacot n'est au courant de rien, elle refuse, résiste, se débat, le client part, très mécontent. Elle est nue, en sang, en larmes. Daniel Polette crie, l'insulte, l'humilie encore un peu plus – *« bonne à rien, tu vas le payer »*, hurle-t-il. Elle saisit l'arme (un pistolet style 22 long rifle) qu'elle avait placée entre les deux sièges avant du véhicule – *« c'est là qu'on la mettait toujours, pour se protéger des clients »* –, glisse le canon entre le haut du dossier et l'appui tête, *« ferme les yeux »*, a-t-elle témoigné, et tire.

Elle se souvient d'un éclair de lumière, d'un son, d'une odeur. Elle se souvient du corps inerte de son mari qui tombe à terre lorsqu'elle ouvre la portière du conducteur, elle se souvient être partie en trombe pour aller chercher Lucas Granet, le petit ami de sa fille, âgé de 16 ans à l'époque, à qui elle avait confié les maltraitances infligées par son époux. Ensemble, ils retournent récupérer la dépouille, la chargent dans le coffre, rentrent au domicile familial, où elle confie à ses trois aînés avoir tué leur père, et repartent au milieu de la nuit avec les deux fils l'enterrer dans un bois voisin.

> **« Dans ce couple, la loi n'existait pas, il y avait la toute-puissance narcissique de cet homme, et rien ni personne n'est intervenu »**
> DENIS PRIEUR
> expert psychiatre

La version officielle : Daniel Polette a disparu, il a quitté sa famille sans un mot. Son cadavre sera retrouvé un an et demi plus tard, enfoui à 50 centimètres de profondeur. La mère de Lucas Granet les a dénoncés après une violente dispute avec son fils. Ce dernier, Dylan et Kevin Polette ont été condamnés à six mois de prison avec sursis par le tribunal pour enfants de Mâcon, en décembre 2020.

« La maison du diable »

Au procès de Valérie Bacot, personne ne s'est porté partie civile, personne n'est venu témoigner en faveur du *« monstre »*, comme l'a décrit son frère, Alain Polette. Pas même ses enfants. Les trois aînés ont raconté à la barre leur quotidien avec ce père brutal et fou d'armes à feu, dont ils craignaient les accès de colère imprévisibles, les claques, les calottes, les coups de pied, les insultes.

Ses frères et sœurs (issus d'une fratrie de huit) n'ont pas eu un seul mot positif à son sujet. Ils ont décrit la maison de leur enfance comme *« la maison du diable »* parce que *« le diable y habitait »*. Alain et Mireille Polette refusent de prononcer le prénom de leur frère aîné, Daniel. Ils parlent du *« détraqué »*, de la *« pourriture »*, du *« pervers »*, du *« malade »* qui frappait leur père (il a fini par se pendre dans le garage) si fort que le sang giclait sur les murs, *« et après, on devait tout nettoyer »* ; de *« l'autre »* qui *« nous faisait laver sa voiture et nettoyer ses vêtements. Il refusait d'utiliser les toilettes, il faisait ses excréments sous la maison et après il fallait ramasser sa merde ! »*

« Il a bousillé ma vie », a témoigné leur sœur, Monique Polette. Violée par *« le monstre »* pendant des années à partir de l'âgé de 11 ans – *« tu te tais, sinon je te tue et je tue maman »*, la menaçait-il, un fusil sur la tempe – elle a fini dans un foyer, puis à la rue. C'est Monique et sa sœur Mireille qui ont fait part à la justice de leurs soupçons concernant le comportement incestueux de leur frère avec sa belle-fille, Valérie, alors adolescente. A la suite de cette procédure, Daniel Polette a été condamné à quatre ans de prison. Il en sortira après deux ans et demi.

« On a aidé Valérie, une fois, après, on ne comprenait pas, on n'a plus rien compris », a admis Mireille Polette. Après, personne n'a plus rien compris, personne n'a plus rien fait. Rien, lorsque la mère de Valérie, Joëlle Aubagne, dont Daniel Polette était toujours le compagnon, l'emmenait voir son violeur en prison. *« C'est elle* [Valérie] *qui voulait, je lui ai jamais imposé ! »*, s'est défendue la retraitée de 65 ans. *« J'ai demandé à le voir pour faire plaisir à ma mère,* a rectifié Valérie Bacot. *Je voyais bien qu'elle n'était pas bien, je voulais qu'elle soit heureuse.* (…) *Je pensais que c'était ma faute s'il était en prison. »*

Rien non plus lorsque cette mère hargneuse et jalouse a de nouveau accueilli Daniel Polette, l'agresseur de sa fille, sous son toit, à sa sortie de prison. Il a recommencé à violer sa belle-fille quelques semaines seulement après son retour. *« Il avait demandé pardon.* (…) *Tout se passait derrière mon dos, ils se sont bien fichus de ma figure »*, a lancé la mère à la barre, sans un regard pour sa fille. Enfin, personne n'a rien fait lorsque l'adolescente est tombée enceinte et qu'elle est partie s'installer avec son ex-beau-père.

Derrière les volets bleus de la petite maison du village de Baudemont, elle et ses enfants ont vécu l'enfer. *« Elle semblait vulnérable, elle était tout le temps à l'écart, toujours accompagnée de ses enfants, je voyais bien qu'il y avait quelque chose de différent chez cette femme et ses enfants,* a témoigné la présidente de son comité de soutien, Sandrine Dubois, une voisine dont les enfants étaient en classe avec les Polette. *J'ai fait partie de cette société qui n'a pas tendu la main à Valérie. »*

Prise de panique

« Dans ce couple, la loi n'existait pas, il y avait la toute-puissance narcissique de cet homme, et rien ni personne n'est intervenu. C'est une faille de notre société, a souligné le docteur Prieur à la barre. *L'élément déterminant* [de son passage à l'acte]*, c'est la projection sur sa fille, c'est cette projection qui permet* [à ce moment-là] *de mobiliser ce qui lui reste de libre arbitre,* (…) *pas pour elle-même, mais pour protéger ses enfants, pour protéger sa fille de son propre vécu. »*

Paralysée par la peur pendant près de vingt ans, Valérie Bacot a été prise de panique la veille de l'assassinat, lorsque sa fille Karline lui a rapporté le contenu dérangeant de sa conversation avec son père, qui lui a demandé comment elle était sexuellement, sa taille de soutien-gorge et si elle avait déjà eu ses règles. Des questions qui ont fait craindre le pire à Valérie Bacot : qu'il projette de prostituer sa propre fille. Après une tentative infructueuse de verser des somnifères dans son café le lendemain à l'heure du déjeuner, elle a *« cherché une solution »*, a-t-elle dit, *« je ne savais pas quoi faire »*. Elle est allée prendre une arme cachée dans un placard et l'a glissée dans son sac avant de partir à son *« rendez-vous »*. Les jurés ont retenu la préméditation.

Quelques jours avant le début de son procès, ne sachant pas si Valérie Bacot allait revenir, ses collègues de travail lui ont organisé un pot de départ. *« Ce jour-là, j'ai eu un déclic, je me suis dit : je ne suis plus une chose, je suis devenue quelqu'un. C'est bête ce que je dis… »* ■

LOUISE COUVELAIRE

PPDA : l'enquête pour viols classée sans suite

Les huit plaintes déposées contre l'ex-star de TF1 ont été classées pour prescription ou insuffisance de preuves

Depuis le début, l'enquête pour violences sexuelles visant Patrick Poivre d'Arvor souffre d'une architecture fragile : la seule plainte pour viol non prescrite sur les quatre déposées contre lui, la seule à même de déclencher l'ouverture d'une information judiciaire et un renvoi éventuel devant une cour d'assises, est la plus complexe à caractériser.

Cette plainte, c'est celle de Florence Porcel, une journaliste de 37 ans, pour des faits qui remontent à 2009. En l'état, le parquet de Nanterre a décidé, vendredi 25 juin, de prononcer un classement sans suite du dossier pour *« insuffisance de preuves »*. *« Aucun élément ne permet de confirmer les propos de l'un ou de l'autre concernant l'existence de cette scène »*, écrit Catherine Denis, la procureure de la République. Les sept autres plaintes, dont trois pour viols et quatre pour agressions sexuelles et harcèlement sexuel, ont également été classées. Toutes se sont heurtées au dépassement des délais.

Rarement autant de femmes (23 au total) auront témoigné contre le même homme dans une affaire depuis l'émergence du mouvement #metoo en France. Mais la prescription et la difficulté à démontrer les faits ne permettent pas pour l'instant d'ouvrir des poursuites.

L'ex-star du 20 heures de TF1, aujourd'hui âgé de 73 ans, n'a pas directement réagi. Sa fidèle assistante, Marie-Hélène Mille, a publié sur son compte Instagram un cliché d'elle adossée à un PPDA esquissant un sourire, le tout accompagné d'un hashtag *« quelle bonne journée »*. L'avocate de Patrick Poivre d'Arvor, Jacqueline Laffont, a pris acte, dans un communiqué, d'une décision *« qui s'imposait au regard du caractère mensonger de ces dénonciations »*. Elle estime que l'enquête a démontré *« l'impossibilité matérielle des faits »* ainsi qu'un *« stratagème ourdi de longue date »* par Florence Porcel afin d'assurer la publicité de son roman, *Pandorini* (JC Lattès, 220 pages, 18 euros), sorti en janvier.

> **« Si vingt-trois femmes qui viennent parler ce n'est pas une preuve, qu'est-ce que c'est, une preuve ? »**
>
> **HÉLÈNE DEVYNCK**
> ancienne présentatrice de LCI

Décrit comme *« douloureux »* par un certain nombre de femmes qui ont témoigné, ce classement sans suite n'est pour autant pas une surprise. *« Cette décision montre une nouvelle fois les difficultés du système judiciaire à comprendre et à traiter les dossiers de violences sexuelles »*, ont rappelé Emmanuel Moyne et Joséphine Doncieux, les avocats de Florence Porcel, dans un texte transmis à la presse vendredi 25 juin dans l'après-midi.

« Sur dix plaintes déposées pour viol en France, sept sont classées sans suite », ont-ils rappelé. Par leur intermédiaire, la journaliste et écrivaine s'est dite déterminée à *« aller jusqu'au bout »*, et a déposé une plainte avec constitution de partie civile afin d'obtenir l'ouverture d'une information judiciaire, car *« certains actes d'enquête n'ont pas été réalisés »*, insistent ses avocats. Si un juge accepte de se saisir, la justice sera une nouvelle fois confrontée à sa difficulté à judiciariser ces accusations de violences sexuelles.

Prise de conscience

Hélène Devynck fait partie des plaignantes pour viol frappé de prescription. Elle se souvient du major de la brigade de répression de la délinquance aux personnes (BRDP) de la police judiciaire de Paris qui a vu défiler dans son bureau une vingtaine de femmes racontant peu ou prou la même histoire, celle d'un homme au faîte de sa puissance médiatique qui en profite pour *« consommer sexuellement »* des jeunes femmes fragilisées. *« Le major nous a dit que nos témoignages étaient des preuves, et que dans ce genre d'affaires il y en avait rarement d'autres. Mais si 23 femmes qui viennent parler, ce n'est pas une preuve, qu'est-ce que c'est une preuve ? »*, s'interroge l'ancienne présentatrice de LCI, qui dit espérer que des victimes de faits non prescrits se manifestent pour consolider l'enquête.

La lecture des différents témoignages de victimes recueillis dans la presse a d'ailleurs parfois suscité une prise de conscience de la part d'anciens collègues de Patrick Poivre d'Arvor, y compris masculins. *« L'une des femmes qui racontait dans* Le Monde *ce qu'il lui avait fait subir s'en était ouverte auprès de nous, ses collègues, quelque temps plus tôt,* raconte un présentateur de chaîne d'info passé par TF1. *C'est à ce moment-là que je me suis dit : ce qui se passait était plus grave que ce que l'on imaginait. »* A l'époque, peu de gens croyaient en la candeur des jeunes femmes qui défilaient dans le studio du 20 heures, puis dans le bureau de la vedette. S'il leur paraissait évident qu'elles allaient *« passer à la casserole »*, selon les termes de l'un d'eux, il ne leur venait pas à l'esprit qu'elles n'étaient, de leur côté, pas forcément venues avec cette intention.

C'est le cas de Flore (son prénom a été modifié), jeune journaliste de 25 ans, qui dans les années 2000 s'imaginait *« faire des fiches de lecture pour l'émission littéraire* Vol de nuit *»*, que PPDA présentait alors. Installée dans le bureau du journaliste le temps que celui-ci assiste à la conférence de débriefing du JT, la jeune femme est troublée : assise près du *« portrait immense »* de Solenn, la fille de PPDA dont le suicide en janvier 1995 avait sensibilisé le public aux souffrances de l'anorexie, Flore se trouve une ressemblance avec la disparue.

« Un système industriel »

Après lui avoir servi un verre, le présentateur s'enquiert de sa vie sentimentale, ajoutant à sa gêne. Lorsqu'elle lui fait comprendre que *« son œil excité »* et ses questions la dérangent et qu'elle souhaite que leur échange reprenne une tournure professionnelle, *« il repose* [s]*on CV tout en bas d'une pile, et* [lui] *dit qu'il en reçoit beaucoup, qu'il n'est pas sûr de pouvoir faire quelque chose pour* [elle] ». Au moment de partir, assure-t-elle, Patrick Poivre d'Arvor se serait mis devant la porte pour l'empêcher de sortir, avant de se raviser. *« Je me revois, marchant sur le quai du Point-du-Jour* [l'adresse de la tour TF1]*, tremblant comme une feuille,* raconte-t-elle. *J'essayais de me raisonner en me disant qu'il ne s'était rien passé, mais j'avais quand même eu tellement peur. »*

> **« Personne ne bronchait, par peur de se faire virer », raconte un témoin de cette époque**

Des jeunes femmes comme Flore, qui errent sonnées sur le trottoir porte de Saint-Cloud vers 22 heures, Etienne (qui préfère garder l'anonymat), qui travaillait non loin du bureau de la star du JT, assure en avoir vu des dizaines tout au long de sa carrière au sein de TF1. *« Elles me faisaient l'effet d'agneaux qu'on mène à l'abattoir »*, se souvient le journaliste, qui parle d'*« un système industriel ». « Faites le calcul : une à deux jeunes femmes par semaine, multiplié par quarante semaines et par vingt ans, je vous laisse imaginer. Bien sûr certaines étaient consentantes, mais pas toutes. »* A l'époque, il le reconnaît, leur présence était constatée mais pas questionnée, tant chacun s'y était habitué. *« Sachant que toute personne qui rentre à TF1 doit être annoncée, que quelqu'un doit venir la chercher puis la raccompagner, qu'elle doit disposer d'un badge, etc. Je ne peux pas imaginer que la direction de TF1 ne se soit jamais interrogée sur le nombre de visiteuses reçues par le journaliste »*, s'indigne-t-il.

De nombreuses personnes se seraient ainsi rendues *« complices »*, souvent à leur corps défendant, d'une organisation qui permettait au présentateur de *« consommer de la chair fraîche »* à loisir. Ainsi ces assistants à qui revenait la tâche de conduire les jeunes femmes jusqu'au bureau du présentateur, sitôt le générique de fin du journal lancé. *« Personne ne bronchait, par peur de se faire virer »*, raconte un témoin de cette époque.

Maigre consolation pour Florence Porcel : la plainte pour dénonciation calomnieuse déposée par Patrick Poivre d'Arvor le 30 mars a, elle aussi, été classée sans suite. L'intention de nuire de la plaignante n'a pas été démontrée. ■

AUDE DASSONVILLE
ET LORRAINE DE FOUCHER

JUSTICE

Dieudonné condamné à deux ans de prison ferme

Dieudonné M'Bala M'Bala a été condamné en appel à trois ans de prison, dont deux ferme, 200 000 euros d'amende, et la confiscation de 535 000 euros en espèces saisis chez lui lors de l'enquête, pour avoir notamment détourné plus de 1 million d'euros de recettes non comptabilisées de ses spectacles entre 2009 et 2014, a-t-on appris, vendredi 25 juin. Le jugement confirme celui prononcé en première instance en 2019 à l'encontre du polémiste, dont la peine sera aménagée.

TERRORISME

Assassinat de Samuel Paty : une nouvelle mise en examen

Une femme, interpellée mardi 22 juin à Nîmes dans l'enquête sur l'assassinat de Samuel Paty, a été mise en examen vendredi pour « association de malfaiteurs terroriste ». Cela porte à quinze le nombre de personnes, parmi lesquelles six collégiens, poursuivies dans ce dossier. Cette femme de 33 ans, placée sous contrôle judiciaire, a été, dans les jours qui ont précédé l'attaque, en contact avec Abdoullakh Anzorov, le tueur du professeur.

FAITS DIVERS

Disparition de Lucas Tronche : des ossements et des affaires découverts

Après la découverte, jeudi 24 juin, d'ossements pouvant être ceux de Lucas Tronche, un adolescent de 15 ans porté disparu depuis 2015 à Bagnols-sur-Cèze (Gard), un blouson et les débris d'une montre dont *« il est quasiment certain »* qu'ils appartenaient au jeune homme ont été trouvés vendredi dans le même périmètre, le long d'une falaise proche du domicile de la famille, a affirmé le procureur de Nîmes, vendredi.

OPA simplifiée initiée par le Groupe BPCE

Actionnaires de Natixis

Prix par action Natixis
4 €
dividende détaché

Ce sont les derniers jours pour apporter vos titres

L'offre se clôture le 1er juillet 2021

N'ATTENDEZ PLUS POUR APPORTER VOS TITRES

Le Groupe BPCE appartient aux Banques Populaires et aux Caisses d'Epargne et détient à ce jour plus de 70 % du capital de Natixis.

- La cotation de Natixis ne lui apporte pas aujourd'hui les moyens utiles à son développement ; les marges de manœuvre stratégiques étant davantage situées au sein du Groupe BPCE
- L'offre a été approuvée unanimement par le conseil d'administration de Natixis qui recommande aux actionnaires d'apporter leurs titres
- L'offre constitue une opportunité de liquidité à un prix attractif et jugé équitable par un expert indépendant

En savoir plus
0 800 41 41 41 Service & appel gratuits

Prenez contact avec votre intermédiaire financier

groupebpce.com

NATIXIS

GROUPE BPCE

La note d'information de BPCE et la note en réponse de Natixis, telles que visées par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 15 avril 2021 sous les numéros 21-107 et 21-108 respectivement, ainsi que les documents relatifs aux autres informations de ces sociétés, sont disponibles sur le site internet de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) (www.amf-france.org) et sur les sites internet de BPCE (https://groupebpce.com/investisseurs/offre-publique-sur-natixis) et de Natixis (https://www.natixis.com/natixis/fr/offre-publique-de-bpce-rpaz5_130226.html).

Le Monde
DIMANCHE 27 - LUNDI 28 JUIN 2021

Mimi Marchand, les coulisses d'un « scoop » politique

La patronne de Bestimage est mise en cause pour son rôle dans l'interview donnée par Takieddine à « Paris Match »

Le « scoop » de *Paris Match* et BFM-TV n'en était pas un. N'en déplaise à Nicolas Sarkozy, qui s'était aussitôt réjoui qu'éclate enfin la vérité sur l'affaire du financement libyen supposé de sa campagne présidentielle en 2007. Dans l'article paru le 21 novembre 2020 dans l'hebdomadaire et la vidéo diffusée par la chaîne d'information, l'intermédiaire Ziad Takieddine revenait sur ses accusations de corruption contre l'ancien chef de l'Etat. Cette rétractation prend désormais les contours d'une manœuvre visant à faire témoigner l'affairiste franco-libanais en ce sens. Une *« subornation de témoin »,* selon les termes de l'enquête pénale en cours, qui a déjà valu à cinq personnes d'être mises en examen, dont Michèle Marchand, figure de la presse people, et Noël Dubus, un homme déjà condamné pour escroquerie.

Depuis les révélations de *Libération* et de *Mediapart,* sur le rôle trouble joué dans cette affaire par Noël Dubus et Michèle Marchand (dite « Mimi »), dirigeante de l'agence photographique Bestimage et proche des couples Macron et Sarkozy, l'Office central de lutte contre la corruption et les infractions financières et fiscales (OCLCIFF) tente de préciser les circonstances et l'ampleur de la manipulation. Avec en filigrane, une question centrale : Nicolas Sarkozy était-il au courant ?

C'est en tout cas ce qu'a assuré Noël Dubus lors de son audition, début juin, devant les juges d'instruction Vincent Lemonier et Noémie Nathan. Selon des éléments dont *Le Monde* a pu prendre connaissance, il a raconté avoir rencontré l'ancien président de la République à trois ou quatre reprises à son domicile parisien, notamment en décembre 2020, à chaque fois en compagnie de Michèle Marchand. Il aurait alors été question de l'entretien avec Ziad Takieddine et de la confirmation à venir de ses propos devant un notaire.

Nicolas Sarkozy se serait montré aussi enthousiaste qu'impatient. Une version démentie avec force par Mimi Marchand lors de sa garde à vue. *« Je n'ai jamais parlé de Noël à qui que ce soit »,* a-t-elle dit, jurant n'avoir jamais amené personne, pas même son mari, chez Nicolas Sarkozy. Elle n'a toutefois pas fait mystère de ses motivations ni de son parti pris, affirmant qu'elle voulait *« tuer* Mediapart *»,* à l'origine des révélations sur l'affaire libyenne. Sollicitée, son avocate, Me Caroline Toby, n'a pas donné suite.

Michèle Marchand, dirigeante de l'agence photographique Bestimage, en 2018, à Paris. CHARLES PLATIAU/ REUTERS

Place centrale

Noël Dubus assure que c'est « Mimi » qui lui a demandé, en septembre 2020, d'organiser l'entretien litigieux. Devant les enquêteurs, il a indiqué avoir versé plusieurs milliers d'euros à Takieddine et un de ses proches, concomitamment au changement de version de ce dernier. Par ailleurs, la photographie d'une dédicace du livre *Le Temps des tempêtes* signée par son auteur, Nicolas Sarkozy, a été retrouvée en pièce jointe d'un mail adressé par M. Dubus à une correspondante inconnue. Il y est écrit : « Pour Noël, merci pour tout, votre ami ». Des investigations sont actuellement en cours pour déterminer si ce document est authentique. Nicolas Sarkozy, qui n'a pas été entendu par la police à ce stade, n'a pas répondu aux sollicitations du *Monde.*

Contrairement à ce qu'elle avait d'abord affirmé, assurant n'avoir joué aucun rôle dans l'organisation de l'interview de Ziad Takieddine à *Paris Match,* Mimi Marchand apparaît finalement avoir eu une place centrale. Les derniers éléments de l'enquête ont tout d'abord confirmé sa présence au Liban lors de sa réalisation, ce qu'elle avait nié au départ. Plusieurs écoutes réalisées sur son téléphone permettent en outre de l'entendre dire qu'elle aide Nicolas Sarkozy, notamment pour lisser ses relations avec l'actuel président de la République, Emmanuel Macron. Elle n'a pas démenti non plus que M. Sarkozy lui ait promis de lui trouver du travail dans le groupe Accor, au sein duquel il siège au conseil d'administration.

Les enquêteurs ont retrouvé dans son téléphone la copie d'un document, baptisé « sommation interpellative », comportant une vingtaine de questions auxquelles répondra plus tard Ziad Takieddine devant un notaire au Liban et dans lequel il confirmera les propos tenus à *Paris Match* où il dédouane l'ancien chef de l'Etat. Le document devait ensuite être envoyé au Parquet national financier. Pour quelle raison disposait-elle de ce document ? Par qui a-t-il été rédigé ? Qui d'autres dans l'entourage de Nicolas Sarkozy en a été destinataire ? Mystère. Toujours est-il qu'une fois encore, *Paris Match* était aux premières loges pour rendre compte de cette deuxième étape du revirement de Takieddine, comme en témoigne un article du 23 décembre 2020.

Ces publications successives, puis la révélation des coulisses de l'entretien mené avec Ziad Takieddine ont provoqué un émoi important au sein de la rédaction de *Paris Match* qui, dans un courrier, a demandé des comptes à son directeur, Hervé Gattegno, par ailleurs directeur de la rédaction du *Journal du dimanche*. Deux titres détenus par le groupe Lagardère, où Nicolas Sarkozy siège au conseil de surveillance, et possiblement bientôt au conseil d'administration.

« Le ton était ironique »

« Ces faits (…)*, s'ils étaient démontrés, porteraient atteinte à la crédibilité de notre titre et de la rédaction dans son ensemble »,* s'émeut la lettre, en date du 18 juin, se désolant que la *« direction* [n'ait] *pas jugé bon de s'expliquer sur cet épisode »*. « Paris Match *n'a commis aucun délit, soudoyé ni manipulé personne, participé à aucune manœuvre contraire à l'éthique »,* avait expliqué M. Gattegno, dans un éditorial du 9 juin, en soulignant *« les errements d'une justice déboussolée »*.

Le 11 juin, un juge des libertés et de la détention a donné son feu vert à l'exploitation du matériel informatique et téléphonique de

Mimi Marchand n'a pas fait mystère de ses motivations, affirmant qu'elle voulait « tuer "Mediapart" »

l'auteur de l'interview, François de Labarre, assurant que cela ne portait pas atteinte au secret des sources des journalistes. Plusieurs messages, désormais versés à la procédure, posent des questions sur le rôle de Bestimage et la connaissance qu'en avait la direction de l'hebdomadaire.

Le rédacteur en chef photo de *Paris Match,* Guillaume Clavières, expliquait par exemple dans un SMS du 12 novembre 2020 qu'il ne fallait pas *« évoquer l'agence Bestimage »*. *« Il fallait créditer* [en légende photo de l'article du 21 novembre 2020] *le photographe Valiela »,* assure-t-on dans son entourage évoquant une question de droit d'auteur. Dans un autre échange postérieur avec François de Labarre, Hervé Gattegno affirmait pour sa part ne pas vouloir *« éclairer les coulisses »*. Et le journaliste de lui répondre : *« Ça sent la subornation de témoin. » « Le ton était ironique. Je faisais référence dans ce message de mars 2021 à l'annonce par* Le Point [le 10 décembre 2020] *d'une enquête pour subornation de témoin, finalement démentie par le Parquet national financier »,* précise au *Monde* l'auteur du reportage sur Ziad Takieddine.

« Mon échange avec François de Labarre n'a pas du tout le sens que Mediapart *lui prête. Je ne réponds jamais, par principe, aux questions relatives au making of de nos enquêtes »,* déclare pour sa part Hervé Gattegno, qui réaffirme n'avoir *« commis aucune infraction »*. Dans le volet principal de l'affaire libyenne, Nicolas Sarkozy est mis en examen pour *« corruption », « recel de détournements de fonds publics* [libyens]*», « financement illicite de campagne électorale »* et *« association de malfaiteurs »*. ■

SANDRINE CASSINI ET SIMON PIEL

L'ancien golden boy Arnaud Mimran condamné à treize ans de prison

L'ex-tradeur a été déclaré coupable, vendredi, de l'enlèvement, de la séquestration et de l'extorsion subie par un financier suisse en 2015

Tout converge vers Arnaud Mimran », avait assuré le représentant de l'accusation, Philippe Courroye, en requérant seize ans de réclusion mercredi 23 juin. *« Vous avez toutes les preuves qui démontrent l'innocence d'Arnaud Mimran »,* avait contredit l'avocate de la défense, Laurence Cechman, en plaidant la relaxe. Après avoir délibéré pendant onze heures vendredi 25 juin, jurés et magistrats de la cour d'assises de Paris ont tranché en faveur du premier et condamné l'ancien tradeur à treize ans de réclusion pour son *« implication »* dans l'enlèvement, la séquestration et l'extorsion en bande organisée subie par le financier suisse Yomi Rodrig en janvier 2015.

La chute se poursuit pour M. Mimran, enfant bien né du 16e arrondissement de Paris, multimillionnaire avant la trentaine grâce à sa société de trading, et condamné une première fois à huit ans de prison en 2016 pour sa participation à la gigantesque arnaque à la TVA sur le carbone. Alors qu'il devait être libéré quelques jours avant son procès aux assises, il a été mis en examen et placé en détention provisoire dans le cadre de l'enquête portant sur la mort violente d'un ancien partenaire dans l'arnaque à la taxe carbone en 2010, ainsi que dans celle de son ancien beau-père en 2011. Il comparaissait donc détenu, derrière le Plexiglas d'un box dans lequel il s'est affaissé, hagard, à l'annonce de la sentence.

Explications « fantaisistes »

Vendredi matin, il s'était défendu une dernière fois : *« Je n'ai jamais voulu ce qui est arrivé à M. Rodrig, je n'ai jamais été informé de ce qui est arrivé à M. Rodrig, je n'ai jamais tiré le moindre bénéfice de ce qui est arrivé à M. Rodrig. » « La cour n'a absolument pas été convaincue par vos protestations d'innocence »,* lui a répondu le président Franck Zientara le soir.

La cour a estimé qu'Arnaud Mimran, *« en situation de quasi-faillite à l'époque des faits »,* avait bien donné rendez-vous à Paris à Yomi Rodrig, lointain homologue genevois, coutumier comme lui d'opérations boursières litigieuses, pour l'attirer dans *« un véritable guet-apens élaboré notamment avec un délinquant chevronné, Sabir Titouh »,* dit « Titax », figure du grand banditisme et ami d'ami d'ami d'Arnaud Mimran. Enlevé lors de ce rendez-vous, auquel Arnaud Mimran ne s'était pas rendu, Yomi Rodrig avait été détenu pendant six jours par la bande de Titax et contraint d'acheter pour 2 millions d'euros d'actions d'une société, opération dont Mimran était, in fine, le bénéficiaire.

« La cour n'a absolument pas été convaincue par vos protestations d'innocence »

FRANCK ZIENTARA
président de la cour

Arnaud Mimran s'en est défendu : s'il admet avoir organisé un rendez-vous à Paris avec Yomi Rodrig et Titax, au cours duquel devaient être abordés, selon lui, divers projets plus ou moins licites, il explique en revanche que les choses lui ont ensuite échappé, et que Titax – qui n'a pu venir s'expliquer, ayant été assassiné en 2015 – avait décidé seul de l'enlèvement puis de la séquestration et de l'extorsion du financier suisse – par le biais de l'achat d'actions au profit d'Arnaud Mimran, certes, mais que ce dernier aurait été contraint de remettre à Titax. Explications *« fantaisistes »,* a balayé le président Zientara, qui ne communiquera la motivation détaillée de la décision que lundi.

Cavale de dernière minute

Ainsi s'achèvent trois semaines d'un procès nébuleux, au cours duquel ont pu se succéder, dans le même quart d'heure, le témoignage d'un détenu patibulaire depuis sa cellule de Fleury-Mérogis (Essonne) et celui d'une top model paraguayenne : la largeur du spectre des fréquentations d'Arnaud Mimran. Nombre de témoins avaient préféré se faire porter pâles ou rester à Dubaï, et, parmi ceux qui sont venus, beaucoup se sont rétractés ou avaient soudain perdu la mémoire – et même l'ouïe, pour l'un d'entre eux.

La vérité n'a pas jailli de l'audience, dont on ressort sans savoir précisément ce qui s'est passé. Le doute né de l'absence de certitudes quant au déroulement des faits et de la technicité du dossier (opérations boursières complexes, obscures données de téléphonie) n'a pas profité à Arnaud Mimran. L'accusé a été plombé par le faisceau d'indices qui l'impliquent, par ses explications alambiquées, par la tache indélébile de la taxe carbone, et par son côté beau parleur mais moins beau contribuable, lui qui n'a jamais payé l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) et a révélé à l'audience qu'il possédait de nombreux comptes non déclarés à l'étranger – un élément censé être à décharge, car démontrant qu'il n'était pas dans la situation de *« quasi-faillite »* qui aurait justifié l'extorsion.

Cinq autres accusés, ravisseurs ou intermédiaires présumés comparaissaient libres. Dans l'ultime prise de parole que la procédure leur accordait vendredi matin, tous ont répété qu'ils n'avaient *« rien à voir »* avec les faits, plaidant d'une certaine manière la quintuple erreur judiciaire. Un des accusés, qui comparaissait libre et contre qui douze ans de réclusion avaient été requis, a fait faux bond vendredi. Une cavale de dernière minute qui a laissé déconfit l'avocat qui avait plaidé son innocence la veille. Deux acquittements et des peines de quatre à huit ans de prison ont été prononcés.

Arnaud Mimran a dix jours pour faire appel ; un éventuel second procès ne se tiendrait pas avant le second semestre 2022. D'ici là, incarcéré à Fleury-Mérogis, il a le temps de méditer sur le coup du sort qu'il a subi : le 1er décembre 2014, il perdait sa fille de 9 mois (le dernier de ses six enfants). Les douaniers qui avaient prévu de l'interpeller la semaine suivante dans le cadre de l'enquête sur l'arnaque à la taxe carbone, saisissant sa détresse lors d'écoutes téléphoniques, avaient estimé qu'il valait mieux retarder l'opération de quelques semaines. Sans le report de cette arrestation, l'enlèvement de Yomi Rodrig, survenu en janvier 2015, n'aurait pas eu lieu. ■

HENRI SECKEL

Affelnet : le rectorat satisfait, les parents sceptiques

Les résultats de la répartition des élèves de 3e dans les lycées parisiens seront connus à partir de mardi

Dans le lycée Chaptal, à Paris, en 2014. GILLES BASSIGNAC/ DIVERGENCE

La réforme de l'affectation dans les lycées parisiens fera-t-elle plus d'heureux ? Le rectorat de Paris l'assure, à quelques jours de l'annonce des résultats d'affectation des élèves par le Net (Affelnet), qui seront dévoilés aux élèves de troisième à la fin des épreuves du brevet, le 29 juin – et le 30 sur Internet. Les collégiens bénéficient d'un *« taux de satisfaction sur le premier vœu de près de 55 % »*, soit six points de plus que l'année précédente, et de *« près de 82 % sur les trois premiers vœux (+ 4,5 %) »*, détaille l'entourage du recteur de Paris. Ce taux de satisfaction monterait à 94,6 % pour les élèves boursiers, qui bénéficient d'un système d'affectation à part.

Ces chiffres devront cependant être regardés dans le détail : dans la nouvelle carte des lycées parisiens, présentée aux familles à la fin de l'hiver, les collégiens sont invités à privilégier cinq établissements dans un « secteur 1 », situé à moins de vingt minutes de transports de chez eux et pour lesquels ils bénéficient d'un nombre élevé de points. Ils peuvent postuler dans des lycées plus éloignés (secteur 2), voire dans tout Paris. Mais ils cumulent alors moins de points, et leurs chances de les obtenir sont beaucoup plus faibles – voire nulles, si les lycées en question sont très demandés.

Le rectorat assure avoir veillé à « flécher » chaque collège vers un panel de lycées diversifié, y compris des établissements « attrayants ». Mais avec la fin du grand district Est, qui comprenait de prestigieux lycées comme Charlemagne et Sophie-Germain (4e arrondissement), de nombreux élèves du nord-est parisien se voient privés de ces établissements d'« élite », qui, soumis à la forte pression des quartiers les plus denses de Paris, s'étaient transformés en « lycées de niveaux », où la barre d'admission pouvait dépasser 15/20 de moyenne générale.

Résultat : les cinq établissements de la liste prioritaire de chaque collège ne font pas toujours « rêver » les élèves, qui s'étaient parfois projetés ailleurs. *« Les familles ont commencé à faire des vœux uniquement sur le secteur 2, choisissant de tenter le tout pour le tout afin d'obtenir le lycée de leurs rêves,* rapporte un ancien membre de la FCPE parisienne et fin connaisseur d'Affelnet. *Le rectorat a alerté au mois de mai et demandé aux chefs d'établissement de rectifier le tir. »*

Dans l'ancien district Est, qui regroupe les quartiers du nord et de l'est de le capitale, le choix de ne pas mettre les cinq lycées du secteur 1 a pu concerner *« environ 30 % des familles »*, assure Séverine Brissonnet, présidente de l'Union locale de la FCPE du 19e arrondissement et mère d'un élève de troisième. *« C'est énorme »*, insiste-t-elle. De quoi faire craindre un taux élevé d'élèves non affectés, alors qu'un petit millier de collégiens restaient jusqu'ici *« sur le carreau »* chaque année après le premier tour d'Affelnet – un chiffre que la réforme fera baisser, assure désormais le rectorat.

Les principaux de collèges, eux, disent au contraire ne pas avoir constaté beaucoup de tentatives de « passer en force » sur le secteur 2. L'analyse est partagée par le rectorat de Paris, qui assure que les familles ont joué le jeu et demandé des lycées proches de chez eux. En revanche, *« certaines familles n'avaient pas forcément compris le nouveau système,* précise Didier Georges, principal du collège de la Grange-aux-Belles (10e arrondissement) et responsable au SNPDEN. *Quand on a constaté que les gens ne demandaient rien dans le secteur 1, on les a reçus pour leur réexpliquer. »*

Réforme « ghettoïsante »

Que risquait-on, exactement, à ne pas nommer les cinq lycées de secteur 1 dans sa liste de vœux ? Le rectorat assure que le choix des dix vœux a toujours été « libre », mais que d'y faire figurer – peu importe dans quel ordre – les cinq lycées du secteur 1 permettait de *« s'assurer »* une affectation. Un dispositif de *« sécurisation des vœux »* qui a fonctionné, puisque tous les élèves qui ont demandé leurs cinq lycées de secteur ont été affectés, assurait-on au *Monde* vendredi soir. Certains parents se sont sentis *« fortement encouragés »* à demander les lycées les plus proches. *« Ils nous ont dit de pas venir pleurer si on ne le faisait pas, et qu'on se retrouverait sans affectation »,* rapporte une mère d'élève du 15e arrondissement.

Les difficultés à s'approprier les nouvelles règles ont aussi pu expliquer ces comportements. Le principal du collège de la Grange-aux-Belles, Didier Georges, indique par exemple voir reçu des parents qui croyaient devoir demander *« tous les lycées du secteur 1 »* pour bénéficier des points qui y sont associés. Ce qui n'est pas exact : la liste des vœux reste, en dernier lieu, un choix libre pour les familles. Pour autant, *« il ne faut pas raconter d'histoires aux gens,* ajoute-t-il. *Un élève qui est passé ric-rac en troisième et qui demande Chaptal en premier, on sait d'avance qu'il a perdu un vœu. »*

> **« Changer les représentations prendra du temps, car celles-ci reposent en partie sur de l'irrationnel »**
>
> **FRANÇOISE STURBAUT**
> proviseure de la cité scolaire Paul-Valéry

A ce casse-tête s'est ajoutée la question des enfants désectorisés, ceux dont le collège de secteur n'est pas celui où ils sont scolarisés. *« Mon fils est allé dans un autre collège pour suivre le cursus spécifique pour les élèves à haut potentiel,* indique un père de famille du 19e arrondissement. *Mais sur Affelnet il est fléché vers les lycées du collège Guillaume-Budé, notre collège de secteur. Il se retrouve à devoir demander des lycées différents de ses camarades, et c'est lui qui a dû expliquer à son prof principal pourquoi il faisait ces vœux-là. »*

Ghislaine Morvan-Dubois, présidente de la FCPE Paris, dit avoir relevé des problèmes de compréhension du nouveau système dans plusieurs collèges. *« Globalement, l'information a mieux circulé dans les établissements où l'on pouvait compter sur un petit groupe de parents très investis »*, analyse-t-elle. Au collège Georges-Brassens, dans le 19e arrondissement, les familles disent ainsi avoir demandé l'aide des parents élus pour déchiffrer le dispositif. *« J'ai essayé d'appeler les lycées au sujet des spécialités et des options proposées, mais je n'ai jamais eu de réponse »,* confie le père d'un élève de troisième.

La FCPE de l'arrondissement, très mobilisée contre une réforme qu'elle juge *« ghettoïsante »* et qu'elle accuse de *« couper des lycées du centre »*, a organisé plusieurs réunions et marches d'information devant les collèges du quartier. *« Toute la responsabilité est retombée sur eux pour les explications »*, dénonce un parent. Alors que des collèges, notamment dans les 19e et 20e arrondissements, ont connu une forte mobilisation contre la fin des districts d'affectation, le rectorat de Paris souligne, à quelques jours des résultats, que les élèves de ces arrondissements tirent le meilleur parti de la réforme : *« Aucun des vingt-cinq collèges des 19e et 20e arrondissements n'a un taux de satisfaction inférieur à la moyenne académique, soit plus de 82 %, et seize d'entre eux ont un taux supérieur à 90 %. »*

Pour les proviseurs des lycées « désavoués » par les Parisiens, la nouvelle mouture d'Affelnet pourrait également rebattre les cartes. C'est ce qu'espère Françoise Sturbaut, proviseure de la cité scolaire Paul-Valéry et syndiquée au SGEN-CFDT (Syndicat général de l'éducation nationale), dont le lycée était peu demandé jusqu'ici. *« Changer les représentations prendra du temps, car celles-ci reposent en partie sur de l'irrationnel,* explique-t-elle. *Mais la réforme pourrait donner la petite impulsion qui changera la donne. Déjà cette année, nos élèves du collège sont plus nombreux à demander le lycée. »*

Au sein de la cité scolaire Villon, dans le 14e arrondissement, on croit en l'ouverture des horizons côté collégiens grâce à la réforme. *« Pour la mixité scolaire au lycée, je suis moins optimiste,* répond Nicolas Bray, son chef d'établissement, syndiqué au Syndicat national des personnels de direction de l'éducation nationale. *Je vais continuer de recevoir les élèves qui ont grosso modo les résultats les plus faibles de Paris. »* ■

VIOLAINE MORIN
ET LOUISE VALLÉE

L'impossiblité de mener une réforme qui convienne à tout le monde

En matière de mixité sociale et scolaire, il est difficile d'appliquer les principes du vivre-ensemble tout en répondant aux désirs des familles

ANALYSE

Près de 800 000 collégiens vont recevoir d'un jour à l'autre leur affectation en lycée. Mais à Paris, la concurrence fait rage pour les quelque 12 000 futurs lycéens. Hormis les questions d'équité de traitement, beaucoup, parmi les parents parisiens, agitent l'argument du calendrier. Fallait-il, en pleine épidémie de Covid-19, alors que la communauté éducative sort éprouvée de quinze mois de crise sanitaire, jouer à Paris au chamboule-tout avec les règles d'entrée au lycée ? *« Le contexte particulier, qui a vu nombre de foyers s'éloigner de l'école, n'est sans doute pas idéal,* observe Cécile Frattaroli de la fédération de parents PEEP Paris. *Mais y en a-t-il un de bon ? »*

En matière de carte scolaire, les réformes (ou les tentatives de réformes) ont souvent inauguré les quinquennats. Ainsi en a-t-il été de la suppression progressive (et limitée) de la sectorisation à l'entrée au collège, lancée en 2007 au début de la présidence de Nicolas Sarkoy. Un an plus tard, Affelnet, procédure d'affectation des lycéens par le Net, était déployée dans les académies, suscitant rapidement des débats à Paris. Ailleurs, le suspense est limité par l'absence de choix : un, deux, trois lycées tout au plus par ville. Pas de quoi nourrir la foire d'empoigne.

Paris et ses vingt arrondissements, où l'extrême richesse côtoie l'extrême pauvreté, doit encore composer avec son héritage : une opposition historique entre l'ouest, terre privilégiée d'implantation des grands lycées napoléoniens, et l'est, plus populaire, plus pauvre en enseignement général. Nulle part ailleurs qu'à Paris on ne compte une telle densité de collèges (116, rien que dans le public) et de lycées (44 dans les voies générale et technologique, accueillant des élèves 2de). *« Nulle part ailleurs, on n'a vu s'installer une telle hiérarchisation entre les établissements »,* martèle-t-on dans l'entourage du nouveau recteur et chancelier des universités, Christophe Kerrero. *« Ce timing n'a rien de politique »,* assure-t-on en Sorbonne, où l'ancien directeur de cabinet de Jean-Michel Blanquer a pris ses quartiers il y a un an : *« On est simplement arrivé au bout d'un cycle, la réforme est engagée depuis des années, on ne pouvait plus attendre. »*

« Plus attendre », parce que les élèves mécontents (mal affectés, voire sans affectation) n'ont cessé de donner de la voix : quelque 2 000 recours ont été formulés en juin 2020 ; entre 600 et 800 lors des précédentes sessions. *« Plus attendre »,* parce que l'algorithme a beau avoir été reparamétré pour prendre en compte un bonus pour les boursiers, puis de véritables quotas, dans le sillage du « bug de Turgot » (ce lycée du 3e arrondissement qui a vu affluer, en 2016, plus de 80 % de boursiers, un record), Affelnet n'a pas su enrayer la logique des *« lycées de niveau ».*

Une *« logique mortifère »* : c'est l'expression utilisée par Christophe Kerrero, le 5 mars, lors de la présentation à la presse de sa réforme. *« Il y a une vie à Paris en dehors du lycée Charlemagne »,* résumait-il alors, regrettant, comme c'est aussi le cas dans les rangs des fédérations de parents, qu'on puisse avoir le sentiment que *« tout est joué à 15 ans ».* Ou qu'on intègre un lycée comme on passe un concours. L'exemple de Charlemagne, dont le taux de réussite au bac affole tout l'Est parisien, n'a pas été pris au hasard : dans ce lycée du Marais, 95 % des élèves inscrits, jusqu'en 2020, pouvaient s'enorgueillir d'un 15 sur 20 de moyenne générale, contre 3 % seulement à l'entrée d'Henri-Bergson, dans le 19e arrondissement.

« Condamné à du bricolage »

Alors que l'école française est régulièrement critiquée pour sa propension à reproduire les inégalités sociales et scolaires, l'académie-capitale voudrait, en la matière, pouvoir redorer son blason. Elle a gagné des points sur le premier volet : un rapport que l'Institut des politiques publiques a consacré à Affelnet, en 2014, a montré que l'outil avait permis de réduire de 30 % la ségrégation sociale dans ses lycées. Mais face au second défi, proprement scolaire, ça coince encore.

Au-delà du débat sur les effets de la resectorisation en cours, une question se pose : comment mener une réforme en matière de mixité qui puisse convenir à tous, dès lors qu'il est matériellement impossible de répondre favorablement à chacun ? Comment faire pour qu'elle soit applaudie, sur le plan des principes, au nom du vivre-ensemble, mais aussi dans l'intimité des foyers ? *« Chaque famille a sa propre conception de comment son enfant doit avancer scolairement,* relève Cécile Frattaroli, de la PEEP Paris. *Il y a aura toujours des déçus. L'important est qu'il y en ait de moins en moins... »*

Longtemps, les proviseurs du SNPDEN-UNSA ont porté en guise de revendication la *« règle des trois tiers » :* affecter dans chaque lycée un tiers de bons élèves, un tiers de moyens, un tiers de plus faibles. *« Mais on a toujours su que, dans le contexte parisien, c'était injouable,* assure l'un d'eux. *C'est un problème insoluble,* observe, lui aussi sous couvert d'anonymat, un ancien recteur. *Avec une sociologie de parents dotés de nombreux relais d'opinion, qui pour beaucoup votent à gauche tout en pratiquant l'entre-soi social... Le rectorat est condamné à du bricolage. »*

Il faut faire œuvre de *« pédagogie »* et de *« transparence »,* expliquent les chercheurs : si les algorithmes ont eu le mérite de sortir les procédures d'orientation des élèves de l'*« arbitraire »* des décisions des chefs d'établissement, ou de la règle du *« premier arrivé, premier servi »*, ils demeurent opaques pour le grand public. Autre geste attendu en direction des familles : autoriser des ajustements de secteurs. Beaucoup d'entre eux, en cette « année 1 » de la réforme, n'apparaissant ni *« suffisamment équilibrés »* ni *« équitablement dotés »,* observe Ghislaine Morvan-Dubois, présidente de la FCPE Paris.

Ne faudrait-il pas aussi, s'il est question de justice sociale et scolaire, intégrer à la procédure ces lycées et filières de prestige (les Louis-le-Grand et Henri-IV, les sections internationales...) qui bénéficient, aujourd'hui encore, de voies de recrutement parallèles ? La question est posée par de nombreux parents. A ce stade, cependant, rien de tel n'est envisagé. ■

MATTEA BATTAGLIA

Le Monde
DIMANCHE 27 - LUNDI 28 JUIN 2021

CAPITALISME

RÉCIT

Affaires Lagardère, Veolia, SCOR… Qui sont les « M. Bons Offices » du CAC 40 ?

Médiateurs bénévoles ou rémunérés, ils œuvrent le plus souvent en coulisses. Leur mission : mettre fin aux conflits fratricides qui opposent les grands fauves du capitalisme français, avant que la justice ne s'en empare ou que les accrocs au tissu économique et industriel ne soient irréversibles

Bonjour messieurs, à supposer que vous l'acceptiez, votre mission consiste à négocier un cessez-le-feu entre le réassureur SCOR et l'assureur mutualiste Covéa (MAAF, MMA, GMF), qui se livrent une guerre sans merci depuis près de trois ans. Bien sûr, si vous échouez, cette mission n'aura jamais existé. Quand, le 4 mai, Jean-Paul Faugère, le gendarme des assureurs, convoque dans son bureau deux honorables vétérans de la profession, Jean-Claude Seys et Claude Tendil, la scène a un air de déjà-vu. Forcément : on se croirait au début d'un épisode de *Mission impossible*.

Denis Kessler, le PDG de SCOR, et Thierry Derez, celui de Covéa, se déchirent à coups de déclarations fracassantes et d'assignations. Ce sont les Capulet et Montaigu de la dommage habitation, les O'Hara et O'Timmins des couvertures santé. La querelle a surgi quand Covéa a proposé de racheter SCOR, en août 2018. L'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), dont la responsabilité est de veiller sur la stabilité du système financier, a déjà tenté d'organiser une médiation, en mai 2019. Sans succès.

Nommé, en septembre 2020, à la vice-présidence de l'ACPR, Jean-Paul Faugère redoute que cette rixe n'empoisonne sa mandature. SCOR et Covéa, ce sont deux institutions majeures de la place de Paris. L'immeuble de l'ACPR en est le meilleur symbole : sis dans le 19e arrondissement, le bâtiment vitré, avec vue imprenable sur les jardins entourant le siège de Covéa, a longtemps appartenu à SCOR. Le haut fonctionnaire donne un mois au tandem pour réussir sa mission. Bonne chance Jean-Claude, bonne chance Claude.

Est-ce une coïncidence ? Une (autre) épidémie ? Depuis le début du printemps, le capitalisme français réinterprète avec entrain la pièce d'Eugène Labiche (1815-1888) *Embrassons-nous, Folleville !* (1850). Coup sur coup, en avril, Veolia et Suez ont paraphé un accord de paix, suivis par Vincent Bolloré (Vivendi), Bernard Arnault (Groupe Arnault, LVMH) et Arnaud Lagardère (Groupe Lagardère), avec la bénédiction du fonds activiste Amber. Et maintenant, SCOR et Covéa ? Difficile de croire à une épiphanie collective chez les patrons. S'ils enterrent la hache de guerre, c'est évidemment parce qu'ils y trouvent leur intérêt. *« Dans tout conflit, il arrive un moment où les parties sont contraintes de s'entendre*, souligne l'expert-comptable René Ricol, "rabibocheur 1er" des affaires parisiennes. *Il peut y avoir plusieurs motifs à cela. Parce que la pression de l'environnement est trop forte, parce que les deux camps s'appauvrissent ou parce que les risques judiciaires, en particulier pénaux, deviennent trop élevés. »*

Pour autant, la plupart du temps, la raison ne suffit pas à ramener le calme. Les vade-mecum des affaires sont formels, l'intervention d'un ou de plusieurs intermédiaires – *« indépendants »,* insiste René Ricol – s'avère déterminante pour démêler un différend sous haute tension. *« Dans ces situations, l'accumulation de non-dits, de griefs, de rancœur a tué toute confiance. Un témoin de moralité est indispensable. La dimension psychologique et émotionnelle de ces affaires est considérable »,* explique un banquier d'affaires.

« L'HABILETÉ DE NICOLAS SARKOZY »

La palme du meilleur entremetteur 2021, c'est Arnaud Lagardère qui la décerne, dans un entretien accordé au *Figaro,* le 28 avril, où il distille ses remerciements, comme si l'accord avec ses grands actionnaires était un film primé à Cannes : *« Je salue la détermination et l'habileté de Nicolas Sarkozy, qui a fait, en peu de temps, le travail d'une trentaine de banquiers d'affaires pour obtenir ce consensus. »* Même si d'autres, comme Guillaume Pepy, l'ancien patron de la SNCF, puis Jacques Ripoll, directeur général de Crédit agricole CIB, ont œuvré en coulisses, *« Nicolas Sarkozy a pris beaucoup d'influence, car il avait une excellente lecture des rapports de force »*, confirme un proche des tractations.

L'ancien président de la République, administrateur du Groupe Lagardère, a retrouvé ses réflexes d'avocat d'affaires, afin d'endosser un rôle qu'il affectionne, surtout quand le dossier touche de près son ami Vincent Bolloré. Ironiquement, d'ailleurs, lorsque le raider breton s'en était pris au groupe Bouygues, en 1997, Nicolas Sarkozy conseillait alors le roi du béton. En 2013, l'ex-président avait ensuite été appelé à la rescousse pour faciliter (déjà) un accord entre Vivendi et Lagardère concernant Canal+, dont Lagardère était alors actionnaire minoritaire. L'entregent de l'homme politique a, toutefois, ses limites. Cet hiver, il n'était pas parvenu à persuader Vincent Bolloré et Canal+ de racheter les droits de diffusion de la Ligue 1 Uber Eats auprès de la Ligue de football professionnel (LFP), en passe d'achever sa conciliation avec l'espagnol Mediapro.

A dire vrai, l'ancien locataire de l'Elysée se révèle plutôt un cas à part. Les politiques se montrent rarement les mieux placés pour jouer les « M. Bons Offices ». En 2013, Robert Badinder, l'ancien garde des sceaux, proche du banquier David de Rothschild, avait bien essayé de rapprocher les cousins Rothschild, en procès sur l'usage de leur patronyme. Finalement, sa médiation avait échoué et, une fois n'est pas coutume, il avait suffi d'une demi-heure de discussion sur les berges du lac Léman, entre Alexandre de Rothschild (le fils de David) et Ariane de Rothschild (épouse de Benjamin, décédé le 15 janvier 2021), pour trouver une solution tenant en trois caractères : rajouter « & Co » au fronton de la banque de David.

LA « GUERRE DES BANQUES » EN 1999

Plus généralement, l'Etat et ses représentants peinent à exercer ce rôle d'entremetteur, car leur neutralité est mise en doute. Des mois durant, après l'attaque lancée, le 30 août 2020, par Veolia sur Suez, Bruno Le Maire, le ministre de l'économie et des finances, s'est démené pour forcer un accord amiable entre les frères ennemis de l'eau, mais cette volonté a buté sur la méfiance de l'assaillant, convaincu que Bercy cherchait à favoriser une alternative à son OPA. En octobre 2020, du jamais-vu, Antoine Frérot, le PDG du leader mondial des services à l'environnement, a même snobé un round de négociations organisé par Bruno Le Maire. Et si le ministre a ensuite mandaté Emmanuel Moulin, son directeur de cabinet devenu directeur du Trésor, afin de rapprocher les deux entreprises, cette entremise n'a pas prospéré pour les mêmes raisons.

« DANS CES CONFLITS, L'ACCUMULATION DE NON-DITS, DE GRIEFS, DE RANCŒUR A TUÉ TOUTE CONFIANCE. UN TÉMOIN DE MORALITÉ EST INDISPENSABLE », EXPLIQUE UN BANQUIER D'AFFAIRES

Comment ne pas se rappeler la « guerre des banques », en 1999 ? Après la double OPA lancée par la BNP sur la Société générale et Paribas, Jean-Claude Trichet, alors gouverneur de la Banque de France, avait quasiment enfermé, un soir, une partie de l'état-major des banques dans une salle de réunion de la vénérable institution, avec consigne de ne pas en sortir sans un armistice. Peine perdue. Daniel Bouton, alors PDG de la Société générale, et sa garde rapprochée se méfiaient du gouvernement, accusé de soutenir la cause de Michel Pébereau, alors PDG de la BNP. Messieurs les banquiers avaient passé la nuit sous les plafonds dorés, à faire mine de palabrer, avant d'être exfiltrés au petit matin par une porte dérobée, afin d'éviter les journalistes qui campaient devant la sortie principale.

C'est dire, en ce joli mois de mai, l'entreprise ardue dans laquelle s'est lancé Jean-Paul Faugère en voulant pousser SCOR et Covéa à s'entendre. Mais des crises, l'ancien directeur de cabinet de François Fillon à Matignon (2007-2012) en a vu d'autres. Pour lui, c'est le moment ou jamais d'agir. Le 5 juillet démarre au tribunal correctionnel de Paris le procès de Thierry Derez, poursuivi par SCOR pour « abus de confiance ». Le patron de Covéa a tout intérêt à transiger d'ici là, ayant déjà perdu une manche au civil, le 10 novembre 2020, devant le tribunal de commerce de Paris, qui avait relevé *« des fautes contractuelles »* de la part de l'ex-administrateur de SCOR.

De son côté, même s'il apparaît dans une position plus favorable, Denis Kessler n'a pas les coudées aussi franches qu'il le voudrait. Le PDG s'apprête à évincer Benoît Ribadeau-Dumas, l'ancien directeur de cabinet d'Edouard Philippe à Matignon, qui devait lui succéder comme directeur général en 2022. Pas sûr que l'establishment parisien apprécie. Surtout, Denis Kessler aura besoin d'une majorité des deux tiers en assemblée générale pour modifier les statuts du réassureur concernant la limite d'âge imposée au président. Le vote, prévu au printemps 2022, s'annonce serré. Des activistes s'y opposent. Avec plus de 8 % du capital de SCOR, Covéa a de quoi faire basculer le résultat.

DES DISCUSSIONS ÂPRES, ÉPROUVANTES

Mais si une médiation est possible, le temps presse. Covéa a fait savoir qu'il déposerait des résolutions en vue de l'assemblée générale de SCOR du 30 juin. Or, la date limite pour le faire est le 9 juin. Les discussions s'enclenchent, âpres, éprouvantes. Jean-Claude Seys, 82 ans, vice-président du conseil d'administration de Covéa, dont il fut le grand architecte, et Claude Tendil, 75 ans, administrateur de SCOR, ancien dirigeant de Generali et Axa, représentent chacun un camp. Ils multiplient les allers-retours. Enfin, surtout le premier, car le second, opéré du genou, est immobilisé. SCOR réclame 300 millions d'euros à Covéa, pour avoir fait échouer, à l'été 2018,

un projet de rapprochement avec le bermudien PartnerRe. Covéa rétorque que le retrait de son OPA sur SCOR constitue un préjudice équivalent.

Les arguties s'éternisent. Un compromis semble proche, mais, le 9 juin, arrive ce qui devait arriver. Covéa prend position contre une distribution d'actions gratuites pour laquelle SCOR requiert l'autorisation de ses actionnaires. Ce coup de griffe s'accompagne d'une explication de texte saignante. Denis Kessler éructe. La rupture se profile. Le lendemain, en fin de journée, Denis Kessler et Thierry Derez sont bien à l'ACPR pour signer un protocole d'accord, mais rien n'est joué. Denis Kessler tient à ce que Covéa verse à SCOR une indemnité correspondant au montant que le tribunal de commerce de Paris a condamné Covéa et son PDG à payer. Thierry Derez renâcle. Jean-Paul Faugère devra taper du poing sur la table pour que le protocole soit enfin signé.

Quel soulagement ! Jean-Claude Seys et Claude Tendil ont rendu un fier service à la place de Paris. Une prestation gracieuse, les deux facilitateurs n'ayant perçu aucune rémunération, comme c'est le cas pour nombre d'intermédiaires qui ont fait œuvre de salubrité publique par le passé. A commencer par Edouard de Royère, l'ancien patron d'Air Liquide, qui avait aidé les pétroliers Total et Elf à trouver un terrain d'entente, en 1999, quand le premier avait lancé ses foreuses à l'assaut du second. Une bataille épique, dont Philippe Jaffré, alors PDG d'Elf, avait compris qu'il sortirait perdant.

Il avait alors proposé à son homologue, Thierry Desmarest, de désigner un médiateur, afin de préparer les termes d'un mariage d'égaux. L'inspecteur des finances avait soumis au patron de Total une liste de onze noms, tous issus de la prestigieuse élite, sauf un : Edouard de Royère. Thierry Desmarest, n'étant « que » X-Mines, avait choisi ce dernier. Le pilier du patronat avait procédé avec méthode. D'abord, s'assurer que les états-majors des deux maisons seraient traités convenablement sur le plan financier. Ensuite, mettre en place une gouvernance équilibrée pour le futur ensemble. Enfin, fixer le prix de l'OPA.

AVEC LA JUDICIARISATION DE LA VIE ÉCONOMIQUE, CE RÔLE D'INTERMÉDIAIRE SE PROFESSIONNALISE

BAGARRE HOMÉRIQUE AUTOUR DE GUCCI

Comme il se doit, un accord avait été finalisé un dimanche, quand la Bourse est fermée. Thierry Desmarest ne sachant pas trop sur quel pied danser avait, par la suite, demandé à Edouard de Royère s'il voulait être rétribué. Avec élégance, le président de la Fondation du patrimoine avait suggéré à son interlocuteur de soutenir ce projet lancé peu de temps avant. Demande à laquelle Thierry Desmarest avait accédé bien volontiers. TotalEnergies est toujours aujourd'hui un des quatre grands mécènes de la fondation visant à *« rendre la France plus belle »*.

A croire que le capitalisme français était à feu et à sang à l'aube des années 2000 ? A cette époque, il en avait fallu des petites mains, du baron belge Albert Frère (1926-2018) au conseiller des princes Alain Minc, pour raccommoder François Pinault et Bernard Arnault, les deux entrepreneurs qui se déchiraient sur le sort de la maison de couture Gucci. Actionnaire de la griffe italienne, Bernard Arnault, le PDG de LVMH, n'avait pas apprécié que Domenico De Sole, alors patron de Gucci, et Tom Ford, son styliste vedette, fassent affaire dans son dos, en mars 1999, avec François Pinault, en faisant entrer au capital par la grande porte PPR, l'ancêtre de Kering. La bagarre entre deux des plus belles réussites entrepreneuriales françaises avait été homérique. C'est Jean-Marie Messier, alors PDG de Vivendi et proche des deux hommes, qui, le premier, avait réussi à les convaincre de se rencontrer.

Il faut imaginer la scène, chorégraphiée avec la minutie d'une cascade ultradangereuse impliquant Jean-Paul Belmondo et Alain Delon. Rendez-vous est pris au siège de Vivendi, à deux pas de la place de l'Etoile, à Paris. Mais pas à la même heure. Dix minutes d'écart sont prévues pour éviter que les deux dirigeants ne se croisent en arrivant. Dans le bureau de Jean-Marie Messier, le plan de table a été réfléchi. Le patron de Vivendi s'installe avec modestie sur un pouf, tandis que Bernard Arnault et François Pinault se font face de part et d'autre de lui, assis sur de grands canapés.

L'entremetteur a préparé un petit discours d'introduction, mais rien ne se passe comme prévu. Les deux monuments du CAC 40 se fixent en chiens de faïence. Aucun ne veut parler en premier. Ce serait un aveu de faiblesse. Finalement, c'est François Pinault qui se lance. Ouf ! En novembre 2001, les deux ennemis enterreront la hache de guerre. Mais il faudra encore que beaucoup d'eau coule sous les ponts de l'Arno et toute l'habileté d'Albert Frère pour amener les deux empereurs du luxe à un déjeuner de réconciliation, le 20 janvier 2009, comme l'avait révélé *Le Figaro*.

Avec la judiciarisation de la vie économique, toutefois, ce rôle d'intermédiaire est en train de se professionnaliser. En avril 2019, Frank Gentin, ancien président du tribunal de commerce de Paris, avait été chargé de pacifier les relations entre les ex-dirigeants d'Essilor et ceux de Luxottica, dont les noces ont viré au cauchemar. A son palmarès, la résolution du conflit entre Hermès et LVMH, après la tentative de rachat du premier menée par Bernard Arnault, mais aussi celui entre Philippe Houzé, le patron des Galeries Lafayette, et Jean-Charles Naouri, le bâtisseur du groupe Casino, qui se disputaient Monoprix. *« La plupart des interventions restent confidentielles »*, précise Antoine Gosset-Grainville, cofondateur du cabinet d'avocats BDGS, autre chercheur d'accord.

« En général, ces mandats sont rétribués entre quelques dizaines de milliers et quelques centaines de milliers d'euros », indique René Ricol. Le vieux routier a manqué de s'étouffer en apprenant, sur BFM Business, que le prix de la réconciliation entre Suez et Veolia était de 10 millions d'euros ! C'est la somme qui a été attribuée à la plate-forme de médiation Equanim, créée notamment par Matthias Fekl, ancien ministre de François Hollande, pour *« créer le cadre d'une discussion impossible ailleurs »*. En l'occurrence, celui qui a mené cette négociation, c'est Gérard Mestrallet.

Le 1er avril, l'ancien président de Suez, jusque-là farouchement opposé à l'offre de Veolia, a publié une tribune dans *Les Echos* appelant les deux groupes à *« l'apaisement »*. Beaucoup y ont vu, à juste titre, une offre de service. Mais Gérard Mestrallet ignore que, précisément, ce jour de la « saint-poisson », Antoine Frérot et Philippe Varin, le président de Suez, se sont parlé au téléphone pour la première fois depuis le mois d'octobre 2020. Un canal clandestin, établi par le mandataire de justice Marc Sénéchal.

« MARCHANDAGE DE TAPIS »

Celui qui avait bouclé, en décembre 2020, la conciliation entre Mediapro et la Ligue de football professionnel vient d'être appelé au secours par les avocats de Suez. Le conseil d'administration s'inquiète notamment des menaces de poursuites pénales brandies par Veolia. Egalement mandataire ad hoc dans le cadre de la restructuration d'Areva, Marc Sénéchal y a croisé Philippe Varin, l'ancien président du groupe nucléaire. Ce dernier confie à l'expert en eaux agitées une ambassade ultrasecrète : renouer avec Veolia. Personne ne doit être au courant.

Marc Sénéchal appelle Laurent Obadia, le directeur de la communication de Veolia, proche conseiller d'Antoine Frérot. A eux deux, ils arrangent la mise en relation avec le soin d'une agence matrimoniale. Le 1er avril, Marc Sénéchal retrouve Antoine Frérot, dans son bureau, au siège de Veolia, à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis). De son portable, le mandataire appelle Philippe Varin et lui passe son prétendant. Les pourparlers s'engagent.

Antoine Frérot a été très clair : il ne veut pas discuter avec Bertrand Camus, le directeur général de Suez, suspecté de pratiquer le « tout-sauf-Veolia ». Philippe Varin tient le dirigeant informé de l'avancée des discussions. Un week-end de négociations est prévu mi-avril. C'est là que Bertrand Camus propose de prendre Gérard Mestrallet comme médiateur pour ce finish. La proposition en est faite à Veolia. D'autres noms sont suggérés, comme celui d'Henri de Castries, l'ancien PDG d'Axa.

A priori, on doit pouvoir trouver plus neutre que Gérard Mestrallet, mais l'idée séduit Antoine Frérot. Si quelqu'un comprend son projet de création d'un champion de la transition écologique, c'est bien l'ancien patron d'Engie : n'a-t-il pas souhaité plusieurs fois par le passé rapprocher Suez et Veolia ? Quelle meilleure caution industrielle pour arbitrer la lutte finale ? Gérard Mestrallet est mandaté. Suez rédige un contrat où figure le tarif de la prestation. Veolia signe. Le jeudi 8 avril, Gérard Mestrallet et Marc Sénéchal reçoivent les deux camps pour les « jeux olympiques du marchandage de tapis », au Bristol, l'hôtel de luxe à un jet de pierre de l'Elysée. Le 11 avril, la fumée est blanche. Dimanche, jour du Seigneur et du pardon chez les grands patrons. ■

ISABELLE CHAPERON

Volkmar Denner, patron de Bosch, passe la main

Sous l'impulsion du dirigeant partant, le groupe est devenu un spécialiste de l'intelligence artificielle et de l'Internet des objets

BERLIN - *correspondance*

Une page se tourne chez Bosch, premier équipementier automobile du monde. Volkmar Denner, qui dirigeait l'entreprise depuis 2012, quittera ses fonctions à la fin de l'année. Il sera remplacé au 1er janvier 2022 par l'actuel directeur du département mobilité, Stefan Hartung, a annoncé le groupe de Stuttgart jeudi 24 juin. Il aura la charge de poursuivre le grand chantier entrepris par M. Denner : la transformation de l'industriel traditionnel emblématique du made in Germany, un poids lourd unique en son genre de 71,8 milliards d'euros de chiffre d'affaires, mais non coté en Bourse, en un groupe technologique de pointe.

Cette mue est celle de l'industrie allemande dans son ensemble. Bosch, entreprise dominée par les ingénieurs, est un exemple de cette révolution menée depuis dix ans chez d'autres industriels allemands, comme Siemens ou Volkswagen. Elle est longue et parfois douloureuse : elle implique des technologies nouvelles, mais surtout un rapport repensé aux valeurs traditionnelles allemandes dans l'industrie.

Là où Bosch s'enorgueillissait de faire la chasse aux défauts de qualité, quitte à repousser de plusieurs mois la sortie d'une innovation, il a intégré davantage d'expérimentation rapide et de prise de risque, en s'inspirant des méthodes d'Apple ou d'Amazon. Là où la maîtrise du système mécanique du véhicule était la discipline reine, Bosch a fait passer le logiciel et la connectivité au premier plan. Il a intégré dans son organisation les règles de l'informatique dématérialisée (cloud), des applications externes et des plates-formes logicielles, quitte à conclure des partenariats avec des groupes maîtrisant mieux que lui ces technologies. En février, il s'est associé à Microsoft pour créer une plate-forme de connexion des véhicules au cloud.

Volkmar Denner restera dans l'histoire de Bosch comme celui qui a posé les bases de cette transformation. *« Quand il a été désigné pour reprendre la direction du groupe, en 2012, les raisons de ce choix étaient parfaitement claires : c'est le seul, à l'époque, qui comprenait les enjeux de la révolution vers le numérique »*, témoigne un cadre du groupe. Sa stratégie : équiper tous les objets produits par Bosch de capteurs, afin de les connecter par l'intermédiaire d'Internet. C'est l'Internet des objets, ou IoT. Et, au-delà, être capable de traiter et d'utiliser toutes les données ainsi recueillies, afin de les rendre intelligents. C'est l'intelligence artificielle (IA). La combinaison des deux technologies (AIoT) doit permettre à Bosch de maîtriser l'objet physique et le logiciel, ainsi que la connexion entre les deux. Bosch se voit en champion de l'AIoT.

Nouvelle usine

En témoigne sa nouvelle usine de fabrication de puces électroniques, à Dresde, inaugurée le 7 juin, qui dispose d'un avatar numérique complet, capable de détecter les erreurs de production de manière autonome. Plus proche du quotidien, Bosch tente de faire la même chose avec les véhicules, les objets de la maison, l'électroménager ou les appareils de bricolage, comme les tondeuses à gazon, pour les rendre autonomes.

Si M. Denner a pu pousser cette transformation, c'est qu'il bénéficie d'un grand respect en interne. Ce docteur en physique quantique est considéré comme un des ingénieurs les plus brillants de sa génération, confient au *Monde* plusieurs sources proches des milieux industriels. Le revers de cette excellence scientifique : il a parfois du mal à accepter que des approches moins rationnelles s'imposent. *Le Monde* en a fait l'expérience : lors d'une rencontre avec lui, en 2018, il réfutait l'idée que le moteur diesel, même *« optimisé »*, puisse être une technologie du passé après le « dieselgate », en 2015. Bosch en est l'un des leaders mondiaux. Si le groupe a été épargné en justice, l'affaire reste préjudiciable à sa réputation.

Reste à savoir si cette nouvelle approche fonctionnera. Bosch réalise toujours 60 % de son chiffre d'affaires dans le moteur thermique, en déclin. Certes, le groupe investit massivement dans l'électrique – 400 millions par an depuis dix ans – et, plus récemment, dans les piles à combustible à hydrogène. Mais les nouveaux acteurs venus de l'informatique menacent : Huawei a annoncé vouloir devenir « le Bosch chinois ». Autant de défis auxquels M. Hartung va devoir répondre. Le nouveau patron du groupe est réputé pour son caractère affable et sa capacité à communiquer. Comme un correctif à la rationalité scientifique de son prédécesseur. ■

CÉCILE BOUTELET

Le Monde
RÉGIONALES & DÉPARTEMENTALES

Résultats du deuxième tour
Décryptages, analyses et reportages

A suivre dès dimanche 20 heures sur **Lemonde.fr/elections-regionales**
et à retrouver dans notre **supplément spécial de 28 pages**, dès le lundi 28 juin chez votre marchand de journaux

Le Monde
DIMANCHE 27 - LUNDI 28 JUIN 2021

Accord sur la future politique agricole commune

Les Européens ont adopté une feuille de route un peu plus « verte », qui s'appliquera à partir de 2023

Les Vingt-Sept ont enfin trouvé un terrain de compromis pour planter les graines d'un consensus agricole. L'accord sur la future politique agricole commune (PAC), qui entrera en vigueur en 2023, négocié par les eurodéputés et les Etats membres de l'Union européenne (UE), a été officialisé vendredi 25 juin. Dire que les discussions ont été laborieuses serait un euphémisme. Les grandes lignes du projet avaient été dévoilées en 2018 déjà par la Commission. Un dernier round d'âpres négociations, fin mai, s'était même soldé par un échec. Les règles destinées « à verdir » l'agriculture européenne et la question d'une plus juste répartition des aides ont concentré les oppositions.

Le projet mis sur la table présentait un changement de philosophie par rapport à la situation actuelle, rendant la PAC moins communautaire. Signe de cette « renationalisation », chaque pays doit présenter à la Commission un plan stratégique national (PSN), déclinaison locale de la PAC, avec, à la clé, la répartition sur chaque territoire des aides européennes. Soit une enveloppe de 386 milliards d'euros sur sept ans, dont 270 milliards d'aides directes aux agriculteurs. Pour la France, la quote-part s'élève à 62 milliards d'euros.

Si, en 2020, l'adoption du budget, maintenu à son niveau actuel, avait été unanimement saluée, les dissensions sur son emploi se sont rapidement dessinées. Avec, d'un côté, le COPA-Cogeca, syndicat agricole européen ombrelle, représenté en France par la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), partisan d'un statu quo. Et, de l'autre, de multiples ONG militant pour une transition écologique et sociale de l'agriculture européenne.

Avec son Pacte vert, fixant le cap de la neutralité carbone en 2050, décliné en stratégies « De la ferme à la fourchette » et « Biodiversité 2030 », Bruxelles s'est, pour sa part, fixé des ambitions fortes de mutation de l'agriculture vers un modèle plus respectueux de l'environnement. Elles se traduisent dans un nouvel outil, baptisé « écorégime ». Cette prime rémunère les agriculteurs adoptant des programmes environnementaux exigeants. Finalement, l'accord fixe à 25 % de l'ensemble des aides directes aux fermiers le montant des aides conditionné au respect de ces mesures. Les pays pourront mettre en place progressivement ces écorégimes, avec un taux plancher de 20 % en 2023 et 2024. Les eurodéputés demandaient, eux, que ce dernier soit de 30 %.

Janusz Wojciechowski, commissaire européen à l'agriculture, Maria do Céu Antunes, ministre portugaise de l'agriculture, et Frans Timmermans, vice-président de la Commission, à Bruxelles, le 25 juin.
STÉPHANIE LECOCQ/AFP

Si le principe des écorégimes s'applique aux Vingt-Sept, chaque pays peut définir les conditions d'attribution. Seule obligation : il devra s'aligner sur les objectifs climatiques et environnementaux de l'UE, et Bruxelles vérifiant le bien-fondé des choix effectués. Beaucoup d'écologistes redoutent que les écorégimes soient attribués avec un faible niveau d'exigence, qui ne permettrait pas d'entraîner des changements de pratiques. Quant à la question de l'obligation d'une rotation annuelle des cultures pour toucher les aides directes, elle a été débattue, mais une simple diversification des productions ou une introduction de légumineuses pourra lui être substituée.

« Sur le fond, même si nous devons rester prudents, tant que les textes ne sont pas finalisés, l'accord répond à de nombreux points sensibles que nous avions soulevés », a réagi la FNSEA. Le syndicat agricole explique qu'il avait *« alerté depuis longtemps les gouvernements et les parlementaires européens sur les impasses liées à une rotation annuelle stricte à la parcelle, ou sur un pourcentage d'écorégimes trop important »*.

« Un bon équilibre »

« Il faut faire en sorte qu'il y ait une durabilité économique et une durabilité environnementale. Le résultat est un bon équilibre entre les deux sujets », réagit Anne Sander, eurodéputée (Les Républicains, PPE). Elle se félicite de la décision de faire de la réserve de crise actuelle, qui aide les agriculteurs en cas d'instabilité des prix ou du marché, un outil permanent doté d'un budget propre, estimé à 450 millions d'euros par an. Son collègue Eric Andrieu, eurodéputé socialiste, lui, se dit *« déçu par le volet environnemental de l'accord »*. *« Alors que le verdissement était présenté comme une priorité de la future PAC, paradoxalement, il y a loin de la coupe aux lèvres. »*

« Alors que le verdissement était présenté comme une priorité, il y a loin de la coupe aux lèvres »
ÉRIC ANDRIEU
eurodéputé socialiste

M. Andrieu a piloté le volet Organisation commune des marchés (OCM) de la PAC. *« Prétendre que les marchés agricoles s'autorégulent est un leurre. Le Parlement a fait des propositions et nous sommes parvenus à rénover les outils de gestion de crise et à maintenir des filets de sécurité. Des mesures comme la réduction volontaire de production seront possibles. Et le régime d'autorisations de plantation de vignes, outil de régulation de la viticulture, sera prolongé jusqu'en 2045 »*, explique-t-il. A son grand regret, il n'a pas réussi à inscrire dans l'OCM l'interdiction d'importation de tout produit présentant des traces de pesticides interdits dans l'UE. La Commission s'est engagée à traiter la question dans un futur texte.

Les négociateurs ont introduit une nouvelle notion dans la PAC, la « conditionnalité sociale ». L'idée est de lier l'attribution des subsides européens au respect du droit du travail. Pour l'heure, le dispositif serait optionnel en 2023 et 2024 et les modalités d'application, en particulier pour les travailleurs saisonniers, sont encore à préciser. Les infractions seraient constatées et sanctionnées par les autorités de chaque pays.

La politique de redistribution des aides, elle, ne suscite pas d'avancées majeures. Le seuil d'au moins 10 % des paiements directs alloués au soutien des petites et moyennes fermes est maintenu au niveau européen. Les jeunes agriculteurs bénéficieront d'un coup de pouce, la part du budget de la PAC qui leur est consacré étant portée à 3 %. Mais toute tentative de plafonnement des aides, à hauteur de 100 000 euros pour une exploitation agricole, reste du ressort de chaque Etat membre.

A la suite de cet accord politique si âprement négocié, le texte devra être approuvé lundi 28 juin par les ministres de l'agriculture. Ce sera ensuite au tour du Parlement européen de le voter. ■

LAURENCE GIRARD

En Allemagne, Europa-Park espère vite tourner la page de la crise liée au Covid-19

Le parc d'attractions, affaibli, qui a rouvert ses portes fin mai, a dû réduire ses coûts

RUST (BADE-WURTENBERG) - *envoyée spéciale*

En ce jeudi 24 juin, les parkings de Rust (Bade-Wurtemberg) d'Europa-Park ne sont qu'à moitié pleins. Le deuxième plus grand parc d'attractions d'Europe, situé à quelques encablures de la frontière franco-allemande, a rouvert ses portes le 21 mai, mais ce sont surtout les Allemands qui ont répondu à l'appel. La faute aux restrictions au passage de la frontière, qui ont été levées tardivement. Le passe sanitaire exigé aux portes du parc, avec la réalisation d'un test PCR ou antigénique de moins de vingt-quatre heures pour toute personne non vaccinée, y compris les enfants de 6 ans, en freine également plus d'un. Ceux prêts à subir le prélèvement nasal, en revanche, profitent de l'absence de file d'attente. *« Je ne m'attendais pas à ce qu'il y ait si peu de monde »*, souligne, sous le couvert de l'anonymat, un passionné de manèges, venu du nord de la France avec deux amis.

Même avec une jauge réduite d'un tiers, le parc détenu par la famille Mack ne fait pas le plein. Celle-ci refuse de communiquer le moindre chiffre de fréquentation sur ce dernier mois. Quant au complexe aquatique attenant, inauguré en novembre 2019, il aura été plus longtemps fermé qu'en exploitation. La crise sanitaire a touché Europa-Park, alors que la PME familiale venait d'engager le plus gros investissement de son histoire : 250 millions d'euros pour la construction d'un parc aquatique de 40 000 m², destiné à rester ouvert toute l'année, accompagné d'un hôtel 4 étoiles. Avec ses six établissements totalisant 1257 chambres, la famille Mack est à la tête du premier ensemble hôtelier d'Allemagne.

Le groupe a beaucoup souffert de la pandémie de Covid-19. En 2020, entre fermeture totale et jauge réduite, le parc n'a accueilli que 2,5 millions de visiteurs, contre plus de 5,7 millions en 2019. Le chiffre d'affaires du groupe (comprenant la billetterie, la vente en boutique et l'hôtellerie), qui, depuis plusieurs années, dépassait les 350 millions d'euros, a fondu de plus de 300 millions d'euros.

Le parc n'a accueilli que 2,5 millions de visiteurs en 2020, contre plus de 5,7 millions en 2019

Alors, quand le Land a donné l'autorisation à Europa-Park de rouvrir le 21 mai, dans le cadre d'un projet pilote mené par l'hôpital universitaire de Fribourg, Roland Mack, le fondateur du parc, n'a pas hésité. *« Nous avons appris de la première phase de la crise qu'il est important de rouvrir très vite, même si toutes les animations ne peuvent être assurées. Chaque jour de fermeture nous fait perdre plusieurs centaines de milliers d'euros »*, confie-t-il. *« La majorité des employés est restée, ce qui nous a permis de tenir le délai »*, complète son frère Jürgen, directeur financier du groupe. Comme en 2020, Europa-Park a recruté 400 saisonniers, dont une majorité de Français. Malgré les contraintes liées au passage de la frontière, ils sont plus nombreux à postuler qu'il y a quelques années.

4 400 salariés

Pour passer le cap du Covid-19, la PME a dû réduire ses coûts au maximum. Le chômage partiel a pu être mis en place pendant la fermeture, pour la majeure partie des 4 400 salariés. En Allemagne, ces derniers sont indemnisés à hauteur de 60 % de leur salaire. Le groupe a complété pour atteindre une couverture de 80 %. Au total, les aides de l'Etat ont permis de compenser 20 % des pertes. L'entreprise a suspendu tous les investissements pouvant l'être. Certains, trop avancés au démarrage de l'épidémie, ont été maintenus. C'est le cas de la reconstruction d'une attraction sinistrée par les flammes en mai 2018, et dont la version modernisée a été inaugurée en juillet 2020.

L'année 2021 est surtout marquée par la réalisation d'une nouvelle aire de jeux de 9 000 m², à l'extérieur du parc aquatique. Les confinements ont également été mis à profit pour développer de nouvelles applications de réalité virtuelle, qui permettent de renouveler les attractions existantes. De quoi démarrer la saison sur une note positive, avec notamment le lancement d'une animation subaquatique avec masque et tuba. Une première mondiale.

« Les dernières années ont heureusement été très fructueuses pour nous. C'est ce qui nous permet, tant bien que mal, de tenir », confie Roland Mack. Le dirigeant, qui ne souhaite pas donner davantage de détails sur la situation financière de l'entreprise, prône une gestion de long terme du groupe familial, pour permettre la transmission de ce dernier aux générations futures. ■

NATHALIE STEY

MATIÈRES PREMIÈRES
PAR JEAN-MICHEL BEZAT

Le gaz s'envole

Les marchés mondiaux du gaz s'emballent, et les consommateurs vont le payer au prix fort. Le tarif réglementé, qui concerne encore un tiers des 10,7 millions d'abonnés au gaz, augmentera de 9,96 % au 1er juillet, a annoncé, vendredi 25 juin, la Commission de régulation de l'énergie (CRE). Cette poussée est due pour une bonne part (7,8 %) *« à la hausse des prix du gaz sur le marché mondial »*, explique-t-elle.

Le gouvernement a sa part de responsabilité : en relevant les obligations des fournisseurs de gaz en matière de sobriété énergétique de leurs clients, ce qui renchérit le coût des certificats d'économies d'énergie, il a contribué à cette inflation. Et il n'est pas sûr que les abonnés se consolent en regardant en arrière, comme les y invite la CRE : depuis le 1er janvier 2019, en raison d'une chute de la consommation, la hausse n'a été que de 1,1 %, bien inférieure à l'inflation.

Hiver froid et long

Il faut remonter à 2008 pour trouver des cours aussi élevés sur le marché européen. Plusieurs facteurs expliquent le phénomène. La reprise économique post-Covid-19 d'abord, notamment en Chine et sur le Vieux Continent. Elle nourrit une demande soutenue des industries très énergivores (papeterie, chimie, automobile, aluminium, agroalimentaire, sidérurgie…), qui absorbe les trois quarts de la production mondiale de méthane.

De plus, l'hiver froid et long a obligé les producteurs d'énergie à tirer sur les stocks pour alimenter les chaudières des particuliers et les turbines des centrales électriques. Leur reconstitution en prévision de l'hiver tire la demande et les prix. A cela se sont ajoutés des opérations de maintenance sur des gisements en mer du Nord et l'arrêt du site de production de gaz naturel liquéfié (GNL) de Snovhit, dans le nord de la Norvège, après un incendie. Et le report de la construction de nombreux terminaux de GNL.

Enfin, la Russie, qui assure 40 % des importations de l'Union européenne, a pesé. *« L'évolution de l'approvisionnement européen et les tendances des prix dépendront fortement de la stratégie commerciale de Gazprom »*, analyse l'Institut français du pétrole. Or, le groupe proche du Kremlin a réduit les flux transitant par l'Ukraine en direction de l'Europe et gonflé ainsi ses recettes, les contrats qu'il signe avec ses clients étant indexés à la fois sur les cours pétroliers et les prix au jour le jour (*spot*). Il attend désormais la mise en service de Nord Stream 2, son gazoduc qui acheminera du gaz jusqu'en Allemagne, en passant sous la Baltique, auquel les Etats-Unis ne s'opposent plus. ■

Bonnes Adresses

Reproduction interdite

Tarifs 01/01/21

1 parution	Professionnels	Particuliers
Forfait 5 lignes	65€ HT	65€ TTC
Forfait 10 lignes	110€ HT	110€ TTC

marie-cecile.bernard@mpublicite.fr

DES CONDITIONS IRRÉSISTIBLES SUR LES PLUS GRANDES MARQUES

Bretz, Duvivier, Fama, Leolux, Neology, Ralph M, Steiner... Le Tout-Design tient salon à l'Espace Topper.

EspaceTopper©
Maison familiale depuis 1926

CANAPÉS, LITERIE, MOBILIER : 3 000 M² D'ENVIES !
Paris 15e - 7j/7 - M° Boucicaut, P. gratuit
Canapés et fauteuils
63 rue de la Convention, 01 45 77 80 40
147 rue Saint-Charles, 01 45 75 02 81
Toutes nos adresses sur www.topper.fr

MAISON CHARLES HEITZMANN ACHÈTE

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération

Déplacements réguliers et gratuits dans votre département.
Tél. 01 40 55 46 15 - 06 19 89 55 28
email : charlesheitzmann@free.fr / www.antiquaire-heitzmann.fr

JAMES le couturier de l'homme
Le prêt-à-porter à votre mesure
Fermeture définitive le 13 juillet 2021
LIQUIDATION TOTALE DU STOCK DE - 50 % À - 70 %
Tailles du 44 au 70
CARDIN - DIGEL
ZINS - BERAC, etc.

Costumes
Vestes
Pantalons
Parkas
Vêtements de qualité pour homme
Du mardi au vendredi de 14 h 30 à 19 heures,
le samedi de 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures.
53, rue d'Avron - 75020 PARIS - Tél. : 01.43.73.21.03.

Offres exceptionnelles dans le plus grand espace tables et chaises de repas à Paris !

Tables extensibles, plateaux laque, bois, verre et céramique, procédés anti-rayures, fabrication française et européenne.

EspaceTopper©
Maison familiale depuis 1926
Paris 15e - 7j/7 - M° Boucicaut, P. gratuit
145 et 147 rue Saint-Charles 01 45 75 02 81 | 63 et 60 bis rue de la Convention 01 45 77 80 40
Canapés, literie, mobilier sur 3000 m² : toutes nos adresses sur www.topper.fr

Legasse VIAGER DEPUIS 1963

Vente en Viager - Occupé ou libre - Avec ou sans rente

Estimation Gratuite

legasse@viager.fr • www.viager.fr

47, avenue Bosquet - 75007 Paris
01 45 55 86 18

96, avenue Mozart - 75016 Paris
01 40 71 14 20

RUBRIQUE **BONNES AFFAIRES**

POUR VENDRE, VOULEZ-VOUS LE BON PLAN OU LE MEILLEUR ?

marie-cecile.bernard@mpublicite.fr

ANTIQUITÉS

ACHAT AU DESSUS DE VOS ESTIMATIONS ET EXPERTISES
« ART D'ASIE » :
CHINE, JAPON
ET MOYEN-ORIENT
06 07 55 42 30
P. MORCOS
EXPERT CNE
✶ Porcelaines et Bronzes
✶ Cristal de Roche
✶ Corail et Ivoires Anc.
✶ Jade blanc et couleurs
✶ Cornes et Laques
✶ Peintures et Tissus anc.
✶ Manuscrits et Estampes
DEPLACEMENT
PARIS – PROVINCE
morcospatrick@orange.fr

Le Monde

Quotidien + numérique

Le journal papier livré chez vous et le numérique

19 €/mois pendant 3 mois

Abonnez-vous en ligne sur :
promo.lemonde.fr/quotidien-numerique-3-mois

Ou par carte (paiement sécurisé) :
En appelant le 03 28 25 71 71
(tarif d'un appel local)

SOCIÉTÉ ÉDITRICE DU MONDE SA - 67/69, AVENUE PIERRE-MENDÈS-FRANCE - 75707 PARIS CEDEX 13 - 433 891 850 RCS Paris - Capital de 124 610 348,70 €. Offre valable jusqu'au 31/12/2021. Vos données sont utilisées par la Société Editrice du *Monde*, responsable de traitement, pour les finalités suivantes : gestion de votre commande, de la relation clients et des réclamations, et dans les cas où vous l'avez accepté, communication marketing par voie électronique du *Monde* et/ou de ses partenaires. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 06/01/1978 modifiée et au RGPD du 27/04/2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, à la portabilité des données et à la limitation des traitements, que vous pouvez exercer à l'adresse suivante, en joignant une photocopie de votre pièce d'identité : LE MONDE – DPO – 67/69, avenue Pierre-Mendès-France - 75707 Paris Cedex 13. Pour plus d'informations, consultez notre Politique de confidentialité sur le site www.lemonde.fr ou sur le site de la CNIL www.cnil.fr

André Renault, Bultex, Dunlopillo, Duvivier, Emma, Epéda, Mérinos, Simmons, Stearns & Foster, Tempur, Treca...

EspaceTopper©
Maison familiale depuis 1926
56-60 cours de Vincennes **Paris 12e**
01 43 41 80 93 - 7j/7 - M° Pte de Vincennes ou Nation
66 rue de la Convention **Paris 15e**
01 40 59 02 10 - 7j/7 - M° Boucicaut, parking gratuit
Canapés, literie, mobilier sur 3 000 m² :
toutes nos adresses sur www.topper.fr

Suite à mes prestations télévisées sur le marché de l'art, je vous propose
UN RENDEZ-VOUS
POUR VOS DEMANDES D'ESTIMATIONS,
Spécialisé successions
J'ACHETE
Meubles Tableaux Pendules
Objets d'art & curiosités
Argenterie Livres anciens
Violons & Archets anciens
Vins,
Art d'Afrique et d'Asie
Art décoratif du XXe s
Art d'Islam et d'Orient
Photos anciennes et d'artistes
Sérieux et discrétion assurés, déplacements Paris et Province.
PATRICK MORCOS
EXPERT
Affilié à la Compagnie Nationale des Experts
06.07.55.42.30
morcospatrick@orange.fr

Le Monde
DIMANCHE 27 - LUNDI 28 JUIN 2021

Didier Deschamps et le pourquoi du Coman

Face à la Suisse, lundi, en huitièmes de finale, le sélectionneur pourrait aligner un quatrième attaquant

BUCAREST - *envoyés spéciaux*

Didier Deschamps et Kingsley Coman, lors du match Portugal-France, à Budapest, le 23 juin. FRANCK FIFE/AFP

Il paraît que, pour être perçu comme agréable, un visage doit présenter des traits symétriques. Question football, Didier Deschamps n'a rien contre les beautés moins conventionnelles. Lors du dernier match de poules de cet Euro 2021, mercredi 23 juin, contre le Portugal (2-2), le sélectionneur des Bleus a ressorti son 4-2-3-1 asymétrique, ce schéma estampillé « champions du monde » trois ans plus tôt en Russie.

Dans la pratique, l'asymétrie vient des côtés de l'attaque et de ses locataires. Milieu plutôt axial et de devoir, Blaise Matuidi verrouille alors l'aile gauche quand, à droite, Kylian Mbappé dispose de toute la liberté possible pour provoquer des tours de reins chez les défenseurs adverses. Contre le Portugal, Didier Deschamps a fait de Corentin Tolisso un Matuidi de droite (Mbappé préfère évoluer à gauche désormais), mais le résultat a laissé à désirer.

Alors une idée un peu folle alimente depuis les discussions des suiveurs de l'équipe de France : et si Kingsley Coman débutait en lieu et place de Tolisso contre la Suisse, lundi 28 juin en huitièmes de finale ? Dribbleur comme le football moderne n'en produit plus trop, le tout jeune papa (depuis le 18 juin) présente un profil plus offensif que Tolisso. Trop pour Didier Deschamps ?

« Système le plus rationnel »

Dans les matchs à élimination directe, le sélectionneur déroge peu à sa règle d'or : ne jamais aligner quatre éléments offensifs. Et avec Antoine Griezmann, Kylian Mbappé et Karim Benzema, le compte y est déjà. « Paperboard » à l'appui, le patron des Bleus a décrit pour BeIN Sports, avant l'Euro, les rouages du 4-2-3-1 asymétrique, *« système le plus rationnel »* avec ce filet de sécurité d'un côté ou de l'autre. *« Je regarde le PSG qui joue parfois avec ses quatre éléments offensifs. Tout le monde en a envie, et moi aussi. Je l'ai déjà fait, d'ailleurs. Mais ce n'est pas pour ça qu'on est meilleur, et ça ne se passe pas toujours très bien. Mais je n'y renonce pas. »*

Pour les plus attentifs, la fin de la phrase peut accréditer l'option Coman. Alain Giresse a envie d'y croire. Le champion d'Europe 1984 renverse la problématique pour avancer sa préférence. *« On s'inquiète toujours de l'équilibre défensif,* dit-il, *mais un garçon comme Coman, avec ses caractéristiques, va poser des problèmes au défenseur en face par ses provocations et* [par] *ses percussions. Celui-ci sera moins tenté de faire valoir son apport offensif. »*

L'adversaire peut aussi se prêter à cette audace. Plus si neutres, les Suisses n'ont pas prévu d'organiser un sit-in devant leur surface de réparation et ainsi de renoncer à toute ambition. Du moins, c'est l'avis de Peter Zeidler, entraîneur allemand du FC Saint-Gall. *« Les Suisses vont aller au bout de leur idée. C'est une équipe qui aime avoir le ballon. Et je pense que cela peut être une chance pour les Bleus, dont la principale qualité est ce jeu rapide vers l'avant. »*

En grand amoureux du football français, Zeidler vote comme Alain Giresse. *« Ce n'est que mon avis, mais un garçon de classe mondiale comme Coman doit toujours jouer. Je pense que l'équipe de France peut arriver à trouver un équilibre dans ce système avec lui »*, assure l'ancien entraîneur de Tours et de Sochaux.

L'« équilibre », ce mot magique à prononcer si vous voulez voir le visage de Didier Deschamps s'illuminer. Ce dernier peut répéter qu'il est *« très difficile d'évoluer avec quatre joueurs offensifs au plus haut niveau »*, Alain Giresse estime qu'on peut aussi défendre avec des attaquants. Quand il tacle comme un latéral uruguayen, Antoine Griezmman symbolise ce don de soi et cette adaptabilité. *« On l'a vu contre le Portugal : il perçoit bien le contexte du match,* note l'ancien sélectionneur du Mali et de la Tunisie. *S'il sent qu'il faut se replacer ou faire un travail défensif, il va le faire. »*

A la Juventus Turin puis au Bayern Munich, Kingsley Coman a appris le sens du mot discipline dans plusieurs langues

Malgré une inclination pour les crochets courts, Coman – auteur d'une entrée convaincante face au Portugal – connaît le sens du mot « discipline » dans plusieurs langues pour avoir évolué à la Juventus Turin puis au Bayern Munich. D'ailleurs, Didier Deschamps peut toujours se souvenir de cette réflexion d'un autre grand entraîneur français, Arsène Wenger, selon qui il est toujours possible de coucher six noms d'attaquants sur une feuille de match, du moment qu'ils n'oublient pas de défendre.

Deschamps, maître de l'équilibre

Le sélectionneur français n'ira jamais aussi loin dans l'ivresse tactique, mais il n'est pas non plus le bétonneur parfois décrit et décrié. Après tout, son Monaco avait du chien (et quatre joueurs offensifs) lors de son épopée jusqu'en finale de Ligue des champions, en 2004. Depuis, l'entraîneur s'est adapté à ses équipes sans chercher à soigner la note artistique ni à développer une aura de philosophe du football comme Pep Guardiola.

« Quand un entraîneur arrive dans un club, il va toujours dire qu'il veut développer un football offensif. Moi le premier, et j'ai parfois pris trop de risques avec mes équipes, sourit Zeidler. *Deschamps, lui, n'a plus besoin de dire ça. Ses résultats parlent pour lui, parce que c'est un maître dans la façon de trouver l'équilibre entre l'attaque et la défense. »* Avec trois ou quatre fantastiques devant, l'équipe de France ne devrait pas changer sa nature : celle d'une machine bien huilée, capable de subir et de punir. Certains aiment. D'autres moins. Mais cela, ce n'est pas qu'une question de symétrie. ■

ANTHONY HERNANDEZ
ET ALEXANDRE PEDRO

Pour les Belges et les Suisses, une affaire de plurilinguisme

Les deux pays, chacun en huitièmes, ont un point commun : les joueurs portent le même maillot, mais ne parlent pas tous la même langue

Trente-cinq fois sélectionné en équipe de Suisse entre 1998 et 2008, Fabio Celestini a connu une carrière internationale honorable. A fortiori quand on sait que son niveau de collégien en allemand ne lui permettait pas de saisir en détail les consignes du sélectionneur. *« Franchement, durant les sept ans avec Köbi Kuhn, je n'ai rien compris de ses causeries d'avant match »*, avoue l'ancien milieu de l'Olympique de Marseille.

Aujourd'hui entraîneur à Lucerne, un club de Suisse alémanique, Celestini a appris l'allemand. Mais, à l'époque, à défaut de maîtriser cette langue, le joueur romand avait développé sa compréhension des signes : *« Quand le sélectionneur me parlait en allemand, même si je ne percevais pas ses mots, je décryptais ce qu'il voulait dire par le ton de sa voix et par son langage corporel. Au pire, si je voulais demander des précisions, j'allais vers son adjoint, Michel Pont, qui parl*[ait] *français. »*

A l'Euro, dans le groupe de la Nati, la majorité germanophone est écrasante. Et les quelques joueurs romands (francophones, donc) sélectionnés (Kevin Mbabu, Denis Zakaria, Becir Omeragic, Jordan Lotomba, Yvon Mvogo, Edimilson Fernandes) évoluent tous (ou ont évolué) soit dans le championnat d'Allemagne, soit dans les clubs de Suisse alémanique.

Même chez les Suisses alémaniques, le particularisme helvète nécessite une adaptation : pour se faire comprendre par des interlocuteurs romands et tessinois, ils doivent faire la bascule entre le dialecte suisse allemand et l'allemand standard (qu'on parle en Allemagne et qu'on écrit en Suisse alémanique). *« Les joueurs ont l'habitude de faire cet effort. La plupart jouent en Bundesliga. Ils savent très bien parler l'allemand, mais ce n'est pas leur langue naturelle*, note le journaliste romand Valentin Schnorhk, qui écrit pour la *Tribune de Genève* et pour *Le Matin*, entre autres. *Des fois, cela nous arrive de poser des questions en conférence de presse, et qu'ils répondent par réflexe en suisse allemand, avant de se corriger en* Hochdeutsch*, le "bon allemand". »* Même si, après avoir été entraîneur une dizaine d'années en Suisse italienne au début de sa carrière, le sélectionneur national, Vladimir Petkovic (un Croate de Bosnie naturalisé suisse), serait plus à même de s'exprimer en italien face à la presse, il demeure qu'il s'exprime lui aussi en allemand.

A l'instar de la Suisse, une autre sélection nationale qualifiée pour les huitièmes de finale de l'Euro présente une identité plurielle : la Belgique. Et si la Nati – *Nationalmannschaft* – a une consonance germanique, les Diables rouges, eux, sont partagés entre francophones et néerlandophones. L'identité des trois stars de l'équipe l'illustre bien : un Wallon (Eden Hazard), un Flamand (Kevin De Bruyne) et un francophone né dans les Flandres et qui a été formé dans la région bruxelloise (Romelu Lukaku).

« Une forme de patriotisme »

On retrouve cette diversité en tribune. *« Je respecte énormément mes confrères flamands. Eux, ils parlent français ; nous, on ne sait pas parler flamand. Ça arrive, mais c'est très rare »*, précise Jonathan Ghislain, un supporteur wallon originaire de La Louvière, terre natale d'Eden Hazard. *« Etre supporteur de la Belgique, ce n'est pas facile*, poursuit le représentant du groupe Belgium Ultras, en prenant pour illustration une banderole déployée pour le match préparatoire à l'Euro Belgique-Croatie, le 6 juin, au stade Roi-Baudouin, à Bruxelles. *La banderole faisait nonante* [90] *mètres de long. Elle était en anglais. On me l'a reproché, et je comprends pourquoi. Le problème, c'est que s'il avait fallu écrire le message dans les deux langues nationales, j'en avais pour 150 mètres… ».*

Par pragmatisme, aussi, l'anglais est devenu une langue dominante au sein de l'équipe nationale. D'abord parce que le sélectionneur actuel, l'Espagnol Roberto Martinez, ne maîtrise ni le français ni le néerlandais. Ensuite, car les internationaux actuels ont déserté le championnat belge pour aller jouer dans les meilleurs clubs européens, surtout en Angleterre. *« Il y a un moment où, quand j'étais sélectionneur, il n'y avait plus aucun joueur qui évoluait en Jupiler League* [le championnat belge] *»*, constate Marc Wilmots. Le prédécesseur de Roberto Martinez à la tête des Diables rouges (de 2012 à 2016) mettait un point d'honneur à sous-titrer en flamand ses causeries d'avant match en français, et inversement. *« C'était très important de bien me faire comprendre de tous les joueurs,* souligne-t-il. *Employer les deux langues nationales, c'était aussi un moyen d'identification au peuple, une forme de patriotisme. Mais je n'aurais jamais pu rajouter l'anglais. »*

S'il y a bien un endroit où la barrière de la langue s'atténue, c'est sur les terrains. M. Celestini en tient pour preuve sa relation avec son ancien coéquipier germanophone Hakan Yakin : *« A part "bonjour" le matin, on ne s'est rien dit pendant huit ans en équipe nationale. Pourtant, je m'entendais sûrement mieux avec Hakan qu'avec un autre coéquipier francophone. Pourquoi ? Parce qu'on parlait le même langage du football. »* ■

FLORIAN LEFÈVRE

Sur le Tour, « la fête revient », mais le Covid-19 rôde encore

Les restrictions liées à l'épidémie restent en vigueur pour les équipes et pour les spectateurs

Les coureurs de l'UAE Team Emirates, lors de la présentation des équipes, près de Brest, le 24 juin. ANNE-CHRISTINE POUJOULAT/AFP

BREST - *envoyés spéciaux*

Au début du mois de mai 2021, alors que le gouvernement présentait son plan de déconfinement progressif, le premier ministre, Jean Castex, l'assurait dans les colonnes du *Parisien* : *« oui »,* le Tour de France 2021 se déroulerait normalement.

Certes, cette Grande Boucle, qui démarre samedi 26 juin à Brest, renoue avec son traditionnel calendrier estival, un an après avoir été reportée à la fin du mois d'août en raison de la situation sanitaire. Elle marque aussi le retour de sa populaire caravane publicitaire dans sa forme initiale : 150 véhicules cette année contre une flotte réduite à tout juste une petite centaine en 2020. *« La fête revient ! »*, se réjouit Pierre-Yves Thouault, directeur adjoint du Tour.

Mais, après un an d'une crise sanitaire inédite, le concept de normalité semble à certains égards suranné. Malgré l'anticipation de la levée de l'obligation du port du masque en extérieur et du couvre-feu de 23 heures à 6 heures – respectivement le 17 et le 19 juin au lieu du 30 juin – certaines restrictions restent en vigueur, notamment celles qui concernent les jauges des rassemblements.

« Nous aurions évidemment souhaité un assouplissement plus important, sachant que les contraintes sanitaires tombent le 1er juillet sur le territoire », relève François Cuillandre, maire socialiste de Brest et président de Brest métropole. Toutefois l'édile se montre soulagé car le public, *« sous réserve d'une jauge de quatre mille personnes soumise à la présentation du passe sanitaire »*, pourra se rendre au plus près des zones de départ et le long du passage des coureurs dans les rues de sa ville pour la première étape, qui ralliera Landerneau (187 kilomètres).

Pour les trois jours précédant le grand départ depuis Brest comme pour les quatre étapes traversant le Finistère, les Côtes-d'Armor, le Morbihan et l'Ille-et-Vilaine, le passe sanitaire (test PCR ou antigénique de moins de quarante-huit heures ou bien certificat de vaccination complète) sera demandé aux spectateurs situés au plus près des zones de départ et d'arrivée. Comme dans la grosse difficulté finale de la deuxième étape, entre Perros-Guirec et Mûr-de-Bretagne - Guerlédan, où le public sera soumis à la présentation du passe sanitaire dans la montée de 2 kilomètres à 7 % de moyenne.

Le retour de la « bulle course »

Les autorités précisent que le parcours est en accès libre, *« avec port du masque obligatoire, distanciation physique et interdiction de rassemblement de plus de dix personnes »*. M. Cuillandre rappelle que *« les accès, dans les rues le long desquelles les coureurs vont passer dans Brest »,* pour se rendre à la présentation des équipes, jeudi 24 juin, ou sur la ligne de départ, samedi 26 juin, *« seront contrôlés par l'organisation du Tour, avec qui nous avons travaillé main dans la main, comme avec les services de l'Etat. Et nous revenons de loin… »*, souffle-t-il.

Pour la présentation des vingt-trois équipes, jeudi, sur le port de commerce, la mairie avait dressé une liste de *« cinq cents invités »* pour lesquels le passe sanitaire n'a pas été exigé. L'édile s'était voulu rassurant, expliquant que cette dérogation à la règle ne porterait pas à conséquence : *« Pas d'inquiétude : nous avons listé les noms des invités »,* avançait-il avec l'assurance de celui qui se porterait presque garant de chaque convive. Si le retour d'un public – même masqué – dans les villes-étapes et sur le bord des routes ne manquera pas de réjouir le peloton, le spectre du Covid-19, lui, continue de planer sur la Grande Boucle.

Le système de « bulle course » mis en place en 2020 est reproduit. En revanche, la règle imposant que deux cas positifs au SARS-CoV-2 au sein d'une même équipe – coureurs et encadrement – sur une période de sept jours entraînent la suspension de ladite formation a été légèrement assouplie : l'exclusion ne sera prononcée qu'à partir du moment où deux coureurs sont concernés.

Un mal pour un bien

« Je vais faire en sorte de réduire ce problème en m'assurant que le personnel soit vacciné » pour le Tour de France, expliquait, lors du Critérium du Dauphiné, le directeur sportif de l'équipe Intermarché-Wanty-Gobert Matériaux, le Belge Hilaire Van der Schueren, dont la formation a dû se retirer quelques jours plus tard du Tour de Suisse à cause du Covid-19.

D'autres équipes, comme l'UAE Team Emirates, du tenant du titre slovène Tadej Pogacar, ont anticipé la problématique : dès le mois de janvier, les vingt-sept coureurs et les trente-deux membres du staff ont reçu une dose du vaccin Sinopharm, développé par la Chine. Mais, à l'image de la société, le peloton est divisé sur la question. *« Ce n'est pas une obligation le vaccin,* fait valoir Yvon Ledanois, directeur sportif de la formation Arkéa-Samsic. *Chacun est libre de faire ce qu'il veut. »*

Au sein d'une même équipe, l'exclusion ne sera prononcée qu'à partir du moment où deux coureurs sont positifs au Covid

En 2020, la « bulle » du Tour avait réussi à tenir le Covid-19 à distance au fil de l'épreuve. Même si le directeur de la compétition, Christian Prudhomme, avait dû s'isoler pendant une semaine après avoir été testé positif à l'issue de la huitième étape.

Cette année encore, il faudra faire avec les barrières en métal qui tiennent les coureurs à distance des supporteurs. Un moindre mal pour de nombreux acteurs du milieu. *« On a mis en place un protocole qui est peut-être strict, mais au moins on a pu courir, et ça, c'est le plus important »,* fait valoir le directeur sportif de la Lotto-Soudal, John Lelangue.

« Le cyclisme doit garder cette proximité avec le public qui le caractérise, mais, finalement, si on regarde l'an passé, du 1er août au 8 novembre [2020]*, on a quasiment tout fait, dans les belles courses, à part Amstel* [Gold Race] *et Paris-Roubaix,* poursuit M. Lelangue. *On a couru les trois grands Tours, tous les autres monuments, les championnats du monde… Et ce, grâce à la mise en place d'une bulle sanitaire autour de nous. Je pense que c'est important qu'on la préserve car on n'en a pas encore fini* [avec le Covid-19]. *»*

« On doit tous l'accepter et respecter les règles telles qu'elles sont. C'est la seule manière de pouvoir reprendre une vie normale, du moins plus proche de celle a laquelle on est habitué, fait valoir l'un des favoris de cette édition, le Slovène Primoz Roglic (Jumbo-Visma). *Et puis, on peut quand même avoir la chance de profiter du soutien du public sur le bord de la route. »* Un *« retour de la fête »* et une édition 2021 sans doute plus *« normale »* que la précédente, donc, mais loin d'être comme avant. ■

AUDE LASJAUNIAS
ET JEAN-LOUIS LE TOUZET

Un Tour féminin à partir de 2022

Programmée samedi 26 juin en lever de rideau de la première étape du Tour de France, entre Brest et Landerneau, la 8e édition de la Course by le Tour de France, à laquelle participent vingt-deux équipes du peloton cycliste féminin, sera aussi la dernière. A compter de 2022, les femmes prendront, elles aussi, le départ d'une Grande Boucle. Amaury Sport Organisation, l'organisateur du Tour de France, l'a annoncé le 17 juin : l'épreuve, baptisée « Tour de France femmes avec Zwift », comptera huit jours de course. Sa première étape se déroulera le 24 juillet 2022 sur les Champs-Elysées, le jour de l'arrivée du Tour de France masculin. Son parcours et ses règlements seront, eux, dévoilés le 14 octobre 2021.

La Bretagne, terre de cyclisme ? Derrière le cliché, une autre réalité

Dans la région, où le Tour passe quatre jours, la baisse du nombre de licenciés inquiète, tout comme la disparition de courses historiques

BREST - *envoyé spécial*

Il est difficile d'échapper aux clichés. La Bretagne est pluvieuse et venteuse. La Bretagne est une terre de vélo. Les Bretons se massent au bord de la route pour voir passer le Tour, comme des moutons pour résister au vent, etc. *« C'est presque du folklore. Aujourd'hui, en Bretagne, jamais autant de vélos ne se sont vendus et jamais nous n'avons eu si peu de coureurs »,* remet en perspective Eric Guezo, élu au Comité de Bretagne de cyclisme et coordinateur national du mouvement Prends ma roue, qui milite pour un renouveau du cyclisme français, *« pour repositionner le vélo comme sport majeur »*.

Bretagne, fille aînée du cyclisme ? Avec sept coureurs bretons engagés sur ce Tour de France 2021, dont David Gaudu et Valentin Madouas, au sein de la formation Groupama-FDJ, l'affirmation semble irréfutable.

« C'est un slogan qui repose certes sur une pratique de masse, mais sur une réalité faussée, avec l'effet de loupe sur ces sept coureurs, tempère cependant Eric Guezo, 58 ans, ancien commandant de la police nationale, originaire de Vannes, et ex-pistard. *Aujourd'hui, en Bretagne, comme sur tout le territoire, le vélo est devenu un sport à l'image du golf. Il se vend des vélos à 8 000 euros, parfois bien plus, mais les espoirs qui sortent du rang sont quasiment tous des enfants de coureurs cyclistes* [Valentin Madouas est le fils de Laurent, coureur à la fin des années 1990]. *C'est à la fois inquiétant et dit surtout que la transmission se déroule uniquement dans un cercle intrafamilial. »*

Il reste beaucoup de fétiches en Bretagne, le lit clos (*gwele kloz*), *« l'église au milieu du village »,* chère à Marc Madiot, Christian Seznec et son maillot Miko-Mercier, père et fils Madouas, Jean Robic, Louison Bobet, Bernard Hinault, l'homme des mâchoires serrées et des aboiements et aux cinq victoires dans le Tour, ou encore, comme des cousins dont on a presque honte, les frères Menthéour, Erwann et Pierre-Henri, qui furent, dans les années 1990, à la fois victimes et bourreaux du dopage, si dingues, si attachants, si vrais.

Bernard Hinault est l'idole que l'on sort de sa retraite, comme ce jeudi 24 juin, à l'occasion de la présentation des coureurs au public. Une manière de rappeler que le cyclisme fut ici une religion, comme si l'index divin l'avait choisi : « Tu es Bernard Hinault, et sur cette terre, se bâtira l'église du vélo. » Le Seigneur l'avait aussi dit en 1907 et en 1908 à Lucien Petit-Breton et à Jean Robic, l'homme au casque de cuir, qui remporta le Tour de 1947. En vieillissant, Bernard Hinault ressemble à un meunier au teint un peu rose qui voit tourner ses meules. Du grain, il en a fait du bon pain. Depuis qu'il est parti, les meules tournent dans le vide (1985, année de la dernière victoire française).

« Le problème est moins l'image dégradée du cyclisme que la sécurité sur les routes »

ÉRIC GUEZO
élu au Comité de Bretagne de cyclisme

Le Tour, en éclairant ses quatre étapes en Bretagne cette année, donnera de la passion une perspective plus rassurante. Le Tour pourra dire à bon droit : voyez vous-mêmes, la passion n'a jamais été aussi forte, etc.

« Sûrement, mais vous n'aurez qu'un éclairage en demi-teinte, faussé par la présence du Tour qui écrase la réalité du terrain. C'est le problème des licenciés qui nous inquiète en Bretagne. On est tombé sous les 10 000, contre 12 000 en 2016. Et, au fond, combien vraiment de jeunes se consacrant à la compétition ?, relève Eric Guezo. *Le problème majeur est moins l'image dégradée dans les années 1990-2000 du cyclisme que celui de la sécurité sur les routes. Il ne se passe pas une semaine sans qu'on déplore un accident. »*

Il reste des temples, comme Plumelec, dans le Morbihan. Mais d'autres mobiliers du vélo ont disparu. Comme Callac, qui était l'épreuve-phare d'après-Tour dans les années 1970. Les champions tournaient sur un circuit comme les éléphants de Babar. Merckx y a roulé. Ocana aussi. Sans compter Hinault, immense, populaire.

Goût du grandiose

A l'époque, les coureurs de critérium fourraient dans la boîte à gants de leur nouvelle Mercedes 220 Diesel la prime en liquide. Avant de rouler pour 35 tours de circuit, les vedettes se changeaient dans le fourgon Citroën du boucher du coin ou dans le vestibule d'un bénévole. Il y avait un goût du grandiose et aussi du bénéfice commercial pour les organisateurs, tous bénévoles.

Callac était l'une des capitales du vélo. On y courait pour se prosterner à plat ventre devant les champions. On les touchait. On s'en retournait chargés d'émotion comme les coureurs de cette époque aux amphétamines. Aujourd'hui, les coureurs sont propres, mais quasi intouchables. Leur parler ? Voyons, vous n'y pensez pas ! Lunettés, casqués, masqués, seraient-ils devenus presque invisibles pour le grand public ?

Puis Callac est tombée malade, à la fin des années 1990, de toutes sortes de pathologies dues à l'évolution du sport cycliste : dopage, primes délirantes exigées, vedettes boudeuses… Et puis Callac est mort. Il doit rester de cette époque des affiches. Et la côte de Pen ar Run. Le cyclisme était encore un sport paysan. Puis est venue l'agriculture intensive. L'outillage moderne, le cochon, et les Fendt quatre roues motrices.

Ecoutons Bernard Hinault, comme le ronron de l'histoire, comme un coquillage collé à l'oreille, dans les colonnes de *Ouest-France* : *« La Bretagne est une terre de cyclisme. Moi qui suis né à Yffiniac* [dans la baie de Saint-Brieuc]*, j'espère qu'un Breton remportera l'étape de Mûr-de-Bretagne* [dimanche 27 juin] *et y récupérera le maillot jaune. »* ■

J.-L. L. T.

Le Monde
DIMANCHE 27 - LUNDI 28 JUIN 2021

Drones

La guerre des essaims

Les récents conflits en Ukraine, en Syrie, en Libye et en particulier dans le Haut-Karabakh ont vu l'utilisation inédite et massive de salves de drones armés. Combinées aux moyens militaires classiques, elles ont des effets dévastateurs pour les troupes au sol

ENQUÊTE

C'est un phénomène nouveau, un symptôme des conflits hybrides, qui a pris de court et inquiète nombre d'armées dans le monde. Les spécialistes le désignent sous l'appellation de « salve » de drones, ou d'« essaim ». On pourrait parler de « nuée ». Il s'agit en réalité du détournement d'engins sans pilote, de toute taille, jusque-là surtout utilisés pour des missions de renseignement ou des frappes ciblées, à des fins d'assauts groupés, armés, voire kamikazes. Un acte II de la guerre des drones, qui se répète depuis deux ans sur plusieurs théâtres d'affrontements et engendre une discrète course contre la montre des états-majors – y compris en France – pour y faire face.

Cette nouvelle donne tactique était en germe depuis plusieurs années. Mais cette réalité a pris une acuité particulière quand ces méthodes ont été observées lors du conflit dans le Haut-Karabakh, qui opposa l'Arménie à l'Azerbaïdjan à l'automne 2020. La hantise que ce scénario se reproduise ailleurs a notamment conduit la France à considérer cette éventualité comme une urgence opérationnelle pour l'armée de terre et les forces spéciales, jugées vulnérables. La lutte antidrone a ainsi été inscrite au rang des priorités de la révision de la loi de programmation militaire 2019-2025, présentée au Parlement les 22 et 23 juin.

A la différence d'autres conflits, la guerre dans le Haut-Karabakh a consacré une utilisation massive de drones, combinée à des tirs de missiles sol-sol et d'obus d'artillerie. Ils ont parfois même été détournés sous forme d'engins-suicides appelés « munitions maraudeuses ». Le tout constituant des salves aux effets dévastateurs. Le phénomène était inédit dans le cadre d'un conflit interétatique, opposant des armées de troisième rang. Les Azerbaïdjanais ont prouvé au passage leur maîtrise de ces techniques, et ce dans des opérations en réseau (exploitant les réseaux informatiques militaires) qui étaient jusque-là l'apanage des Occidentaux. Les Arméniens ont payé un lourd tribut à ces nuées d'engins bourdonnants aux trajectoires imprévisibles, dirigées contre leurs positions.

OUTIL DES « ARMÉES PAUVRES »

« Avant le conflit, l'armée azerbaïdjanaise était déjà parvenue à une bonne maîtrise des drones, car elle avait été formée par Israël et par la Turquie, deux puissances à la pointe de cette technologie », décrypte Jean-Jacques Patry, chargé de mission à la Fondation pour la recherche stratégique (FRS). *« Mais, ce qui a donné la supériorité aux Azerbaïdjanais lors de cette guerre, c'est l'utilisation de toute la gamme des drones : de l'engin tactique en appui de frappes d'artillerie et aux troupes au sol, aux machines volant à haute et moyenne altitude pour effectuer des missions de reconnaissance dans le cadre d'une vraie campagne interarmées »*, précise le chercheur.

C'est en 2014, dans le Donbass, dans ce bassin houiller que la Russie dispute à l'Ukraine, que seraient apparues les prémices de ces salves de drones observées plus tard dans le Haut-Karabakh. Alors que les drones étaient jusque-là surtout employés par les Etats-Unis et Israël pour des éliminations ciblées, dans le cadre d'opérations de contre-terrorisme, les milices prorusses du Donbass s'en sont servies en appui de leurs opérations classiques, en coordonnant le repérage de leurs cibles avec des salves de roquettes, souligne M. Patry.

DANS LE HAUT-KARABAKH, LES ARMÉNIENS ONT PAYÉ UN LOURD TRIBUT À CES NUÉES D'ENGINS BOURDONNANTS AUX TRAJECTOIRES IMPRÉVISIBLES

Le drone, peu coûteux, entre alors dans l'attirail des « armées pauvres » et de milices, à l'instar de l'organisation Etat islamique, qui a eu recours à des drones kamikazes à partir de 2016, notamment lors de la bataille de Mossoul. Moyennant un peu d'inventivité et l'acceptation de dégâts collatéraux, preuve est faite qu'utilisé de façon groupée, il peut compenser le manque de moyens techniques hors de prix pour nombre d'états-majors. La Turquie est l'une des premières à le comprendre. La province syrienne d'Idlib, dernier fief de la rébellion contre Bachar Al-Assad, où Ankara est en confrontation ouverte avec Damas, devient, à partir de 2016 – et jusqu'à ce jour –, son principal laboratoire.

Ce que les milices soutenues par les Russes ont entrepris de façon ponctuelle dans le Donbass, l'armée turque le met en œuvre à l'échelle d'une région. En tant que membre de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN), Ankara a acquis un savoir-faire en matière d'opérations en réseau, qu'il a ensuite adapté pour développer des salves de drones, synchronisant parfois jusqu'à une centaine de machines, associées à de puissantes capacités de guerre électronique. Cela lui a permis, par exemple, de neutraliser des systèmes de défenses sol-air syriens, de détruire à l'artillerie une centaine de véhicules lourds ou encore de mener des attaques de drones kamikazes.

A partir de 2019, c'est un pays tout entier, la Libye, qui se transforme en terrain d'expérimentation. Durant la deuxième guerre civile libyenne (2014-2020), qui voit plusieurs puissances (notamment les Emirats arabes unis, la Turquie et la Russie) se livrer une guerre par procuration, l'utilisation stratégique des drones franchit un nouveau palier. Les salves d'engins sans pilote, associées au déploiement de mercenaires – Syriens au service d'Ankara ou contractuels russes du Groupe Wagner –, fournissent un succédané de puissance aérienne. La Libye est *« probablement le plus grand théâtre de guerre de drones au monde »*, s'alarmait, en septembre 2019, l'émissaire des Nations unies, Ghassan Salamé.

Les drones turcs – opposés à des modèles chinois importés par les Emirats – ont un rôle déterminant dans l'échec de l'offensive lancée, au printemps 2020, par le maréchal Khalifa Haftar (soutenu par la Russie et la France) contre le gouvernement de Tripoli de Faïez Sarraj, reconnu par l'ONU. L'envoi d'engins en altitude, capables d'identifier les lieux de regroupement des hommes d'Haftar, puis l'engagement continu de drones armés pour les neutraliser ont empêché une victoire qui aurait pu bouleverser le destin de la Libye. Bon nombre de ces appareils sont détruits lors des combats, mais ces pertes matérielles sont alors considérées par Ankara comme inéluctables et secondaires.

DÉFENSES OBSOLÈTES

Observant à distance ces affrontements, les états-majors français réalisent aussitôt qu'il leur faut renforcer la protection des troupes au sol. Alors qu'en France le processus industriel pour l'acquisition d'armement, y compris de défense comme la lutte antidrone, peut s'avérer très lent, l'armée de terre, notamment, obtient le feu vert pour développer ses capacités en interne. Elle va s'appuyer sur son propre laboratoire d'innovation : le Battle-Lab Terre, inauguré en janvier, sur la base de Satory, à Versailles.

Jusqu'à présent, les troupes de l'opération « Barkhane », déployées au Sahel depuis 2014 pour lutter contre l'expansion djihadiste, n'ont pas été officiellement confrontées à ce type d'attaque, mais le risque qu'elles soient ciblées par des drones est désormais jugé plausible. En quelques mois, des unités ont donc été équipées de fusils capables de brouiller leurs fréquences. Les experts de la base de Satory ont par ailleurs développé en urgence un système de radar raccordé à une mitrailleuse, baptisé « Icare », pouvant détruire des drones à distance. Il doit équiper, d'ici à la fin de l'année, des véhicules de l'avant blindé. Ces moyens restent toutefois très contingentés.

« On n'en est qu'au début », prévient-on à l'état-major de l'armée de terre. *« Le conflit du*

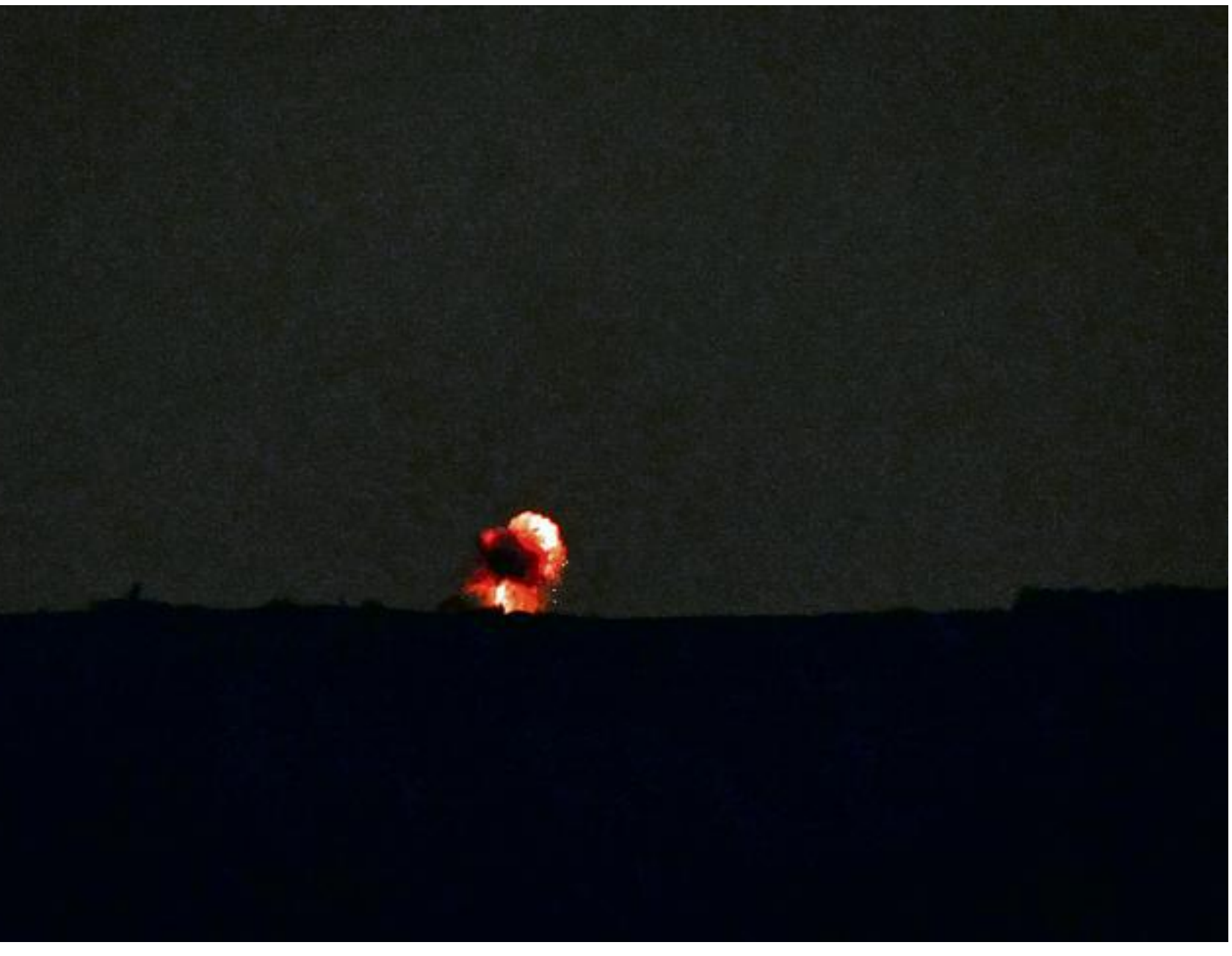

A gauche : des drones de combat turcs Bayraktar TB2, exposés à Istanbul le 22 février. BAYKAR/HANDOUT/ANADOLU AGENCY VIA AFP

Ci-contre : un drone explose lors de combats entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan à proximité de Stepanakert, dans le Haut-Karabakh, le 18 octobre 2020. ARIS MESSINIS/AFP

Haut-Karabakh doit nous ouvrir les yeux sur un changement de paradigme », résume pour sa part Jean-Baptiste Jeangène Vilmer, directeur de l'Institut de recherche stratégique de l'Ecole militaire (Irsem). D'autant qu'une partie de la défense sol-air de courte et moyenne portée est considérée comme obsolète par les spécialistes. Ces systèmes de missiles pouvant être tirés depuis des batteries mobiles n'avaient plus vraiment d'usage dans les conflits asymétriques récents. Conçus notamment pour viser des hélicoptères, ils devraient rapidement être remplacés.

A partir de janvier 2022, l'armée de terre va par ailleurs recevoir son premier système de drone armé : le Patroller, sorte de petit avion à hélices capable de voler jusqu'à 4 500 mètres d'altitude. La livraison, initialement prévue en 2019, a été retardée pour des raisons techniques. Le Patroller devrait redonner de l'aisance à l'armée française, notamment dans des opérations menées au Sahel, où elle ne dispose pour l'heure que de drones américains ne pouvant être engagés sans l'accord de Washingon.

PROPAGANDE FRÉQUENTE

Sur un plan technologique, les salves de drones sont aujourd'hui perçues comme une étape intermédiaire entre la « dronisation » des forces armées régulières ou irrégulières partout dans le monde depuis les années 1990, et le développement éventuel d'essaims de drones de plus en plus autonomes. Actuellement, même déployés de façon groupée, les drones de fabrication turque ou chinoise restent téléguidés par un être humain. A ce stade, aucun de ces appareils n'est capable de surveiller, de détecter ou de cibler seul un objectif, ce qui n'empêche pas les ONG de témoigner leur inquiétude, comme lors de la publication, en mars, d'un rapport du groupe d'experts des Nations unies sur la Libye.

SI LE CONTRÔLE DE LA PROLIFÉRATION DES ARMEMENTS CLASSIQUES TIENT DE LA PROUESSE, CELUI DES DRONES PLUS OU MOINS AUTONOMES RELÈVERA D'UN DÉFI ENCORE PLUS COMPLEXE

Les algorithmes d'intelligence artificielle pour une telle autonomie ne sont pas encore nés ni forcément souhaités. Ils sont en outre délicats à élaborer, y compris pour les Etats-Unis, qui y travaillent depuis une dizaine d'années. L'intention du Pentagone consistait à étudier les « essaims autonomes » pour contourner le déni d'accès de certaines zones, notamment en Chine et en Russie. Aujourd'hui, le Golden Horde est son projet le plus abouti : une combinaison de missiles, de munitions maraudeuses et de drones de guerre électroniques. Mais il faudra attendre *« au moins une bonne décennie »* avant qu'il ne se traduise par une quelconque réalité opérationnelle, estime M. Patry dans une note pour la FRS, publiée le 15 avril.

Dans le sillage des Etats-Unis, la Chine, Israël, la Turquie et la Russie sont les principaux pays à se positionner dans le secteur du drone, même si, en la matière, la propagande est fréquente. Pékin, qui a déjà inondé le monde de ses appareils de toutes tailles, notamment en Libye, œuvre ainsi à contrer Washington, en particulier en mer. Tel-Aviv s'est doté de capacités combinant drones de reconnaissance, tirs d'artillerie longue portée (150 kilomètres) et munitions maraudeuses, mais entend se perfectionner pour lutter contre l'Iran et ses alliés régionaux. Ankara a développé sa propre filière industrielle spécialisée dans les drones, et exporte à tout-va, tout en poursuivant la recherche.

DÉBAT ÉTHIQUE LIMITÉ

En parallèle à cette course aux armements, qui laisse augurer une augmentation en nombre, en intensité et en autonomie des salves de drones, le débat éthique s'avère paradoxalement limité. Après avoir été vif dans les Etats-Unis de Barack Obama (2009-2017), en raison de l'emploi massif de drones pour des assassinats ciblés, il soulève la polémique au sein de la classe politique allemande, mais n'est porté, aujourd'hui dans le reste de l'Europe, que par quelques défenseurs des droits humains. Dans les instances internationales, il s'incarne dans un rapport annuel des Nations unies sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires.

Les salves de drones sont en fait à la croisée d'un autre débat, aux contours techniques encore plus épineux : les systèmes d'armes létales autonomes (SALA), parfois résumés par l'expression « robots tueurs ». Des discussions ont démarré, en 2014, dans le cadre onusien de la convention sur certaines armes classiques. Depuis, un groupe d'experts se réunit chaque année, *« mais, à la question "Faut-il interdire préventivement les SALA ?", aucun consensus entre Etats ne s'est dégagé »*, souligne M. Jeangène Vilmer, et les négociations piétinent.

Elles butent en particulier sur les secrets technologiques entourant la fabrication d'armes autonomes. Si le contrôle de la prolifération des armements classiques tient de la prouesse, celui des drones plus ou moins autonomes relèvera d'un défi encore plus complexe, prévient le directeur de l'Irsem. L'enjeu technologique des salves de drones ne concerne pas tant les appareils en tant que tels, que les lignes de codes informatiques permettant de les coordonner. Cela explique la volonté, côté français par exemple, de plaider pour un code de bonne conduite qui fixerait une pression normative, plutôt que pour une franche interdiction. ■

ÉLISE VINCENT

Les engins sans pilote, arme-phare de la défense turque

Depuis quelques années, la Turquie a réorienté son industrie militaire vers la fabrication de drones, qu'elle exporte de plus en plus

(ISTANBUL - *correspondante)*

Auréolés de leurs exploits en Syrie, en Libye et dans le Haut-Karabakh, les drones turcs se vendent comme des petits pains, recueillant un franc succès parmi les pays de l'ancien glacis soviétique. Après l'Azerbaïdjan, l'Ukraine et la Pologne, la Lettonie envisage à son tour d'acquérir des drones de combat Bayraktar TB2, conçus par l'entreprise privée Baykar, dont le directeur technique n'est autre que Selçuk Bayraktar, le gendre du président turc, Recep Tayyip Erdogan.

En visite à Ankara, le 7 juin, Artis Pabriks, vice-premier ministre et ministre letton de la défense, s'est rendu dans les locaux de Baykar, où il s'est extasié sur le haut niveau de recherche et de développement de l'industrie turque de défense. Aucun accord n'a été signé, mais M. Pabriks a vanté, sur sa page Facebook, la nécessité d'une coopération militaire *« constructive »* entre la Lettonie, membre de l'Union européenne et de l'Alliance atlantique, et la Turquie, *« partenaire au sein de l'OTAN »*.

Deux semaines plus tôt, le président polonais, Andrzej Duda, avait signé à Ankara un contrat pour l'achat de 12 Bayraktar TB2, destinés à une armée polonaise soucieuse de se doter d'*« équipements modernes »*. *« Nous faisons partie des trois ou quatre meilleurs »* fabricants de drones, s'était alors félicité M. Erdogan. *« En termes de rapport qualité/prix, nous sommes les meilleurs »,* aime à répéter Ismail Demir, le patron de SSB, l'agence gouvernementale qui chapeaute l'industrie de défense nationale.

Drones kamikazes en Libye

Cette satisfaction est justifiée. En moins d'une décennie, la Turquie s'est hissée au rang des fabricants de drones les plus importants, aux côtés des Etats-Unis, d'Israël et de la Chine. Efficaces et bon marché, ses UAV (véhicule aérien non habité) ont infléchi le cours de trois conflits en 2020, détruisant chars, véhicules blindés, dépôts de munitions et systèmes de défense antiaérienne de forces adverses sur plusieurs théâtres d'opérations.

En Libye, le déploiement de TB2 et de drones kamikazes de type Kargu a contribué à la déroute de l'armée nationale libyenne du maréchal Khalifa Haftar, en juin 2020, ruinant ses espoirs de conquête de Tripoli, au profit du gouvernement d'accord national de Faïez Sarraj, soutenu par Ankara.

En mars de la même année, à Idlib, les TB2 ont détruit plusieurs systèmes russes de défense antiaérienne de type Pantsir, ainsi que des blindés et des installations de l'armée syrienne loyale à Bachar Al-Assad, lequel, malgré le soutien aérien que lui assure la Russie, a dû renoncer momentanément à la reconquête du dernier fief de la rébellion, dans le nord-est de la Syrie. Enfin, à l'automne 2020, ces mêmes TB2 ont permis aux forces azerbaïdjanaises, encadrées et équipées par l'allié turc, de neutraliser une bonne partie de la défense aérienne, de l'artillerie et des blindés arméniens.

Largement retransmises par les chaînes de télévision turques, les images des drones en action ont servi de catalogue de promotion à l'exportation, poussant l'Ukraine, la Pologne et la Lettonie, trois Etats aux relations difficiles avec la Russie, à se doter eux aussi d'avions sans pilote.

Le TB2, le plus demandé, figure déjà dans l'arsenal du Qatar et de l'Azerbaïdjan. Utilisé seul ou en groupe, il est capable d'engranger des informations sur les positions des forces adverses, de guider des avions de chasse vers leurs cibles, et d'effectuer ses propres frappes grâce aux quatre missiles à guidage laser dont il est équipé. Déployé par les forces turques dans le cadre de la lutte contre la rébellion armée du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), dans des zones montagneuses et difficiles d'accès du sud-est de la Turquie et dans le nord de l'Irak, il a fini par s'imposer sur des théâtres d'opérations plus éloignés. Et il obtient des résultats surprenants, puisque des équipements aussi lourds et coûteux que les systèmes russes antiaériens Pantsir, en Syrie et en Libye, ainsi que les missiles russes Iskander, en Arménie, se sont retrouvés paralysés par des attaques d'UAV.

Alternative aux avions furtifs

Le TB2 n'est pas le seul sur le marché. Le drone de combat Anka-S, fabriqué par l'entreprise étatique Turkish Aerospace, a été acheté par la Tunisie en décembre 2020. Autre fleuron de la production turque, le Kargu-2, un petit drone kamikaze autocommandé, muni d'un système de reconnaissance faciale, a spécialement été conçu par l'entreprise étatique STM pour la guerre asymétrique. L'armée turque, qui l'a utilisé en Syrie, en Libye et dans le Haut-Karabakh, en a commandé 500.

« Les drones ont l'avantage de limiter les pertes », estime Can Kasapoglu, du groupe de réflexion EDAM, à Istanbul. Depuis le coup d'Etat raté du 15 juillet 2016, renforcer les capacités de défense de son pays est devenu la priorité du président Erdogan. La production de drones sophistiqués, dotés d'intelligence artificielle, de capacités de brouillage et d'une grande précision de tir, lui a permis de compenser le déclin de son armée de l'air en manque de pilotes. Décimées par les purges qui ont suivi la tentative de putsch, les forces aériennes turques ont en outre été empêchées, à cause des sanctions américaines, d'acquérir le F-35, l'avion furtif de cinquième génération sur lequel elles comptaient pour remplacer le parc vieillissant des F-16. Baykar, l'entreprise du gendre d'Erdogan, croit avoir remédié à cette faiblesse grâce à la création d'un nouveau drone de combat, nommé Akinci (« Assaillant »). Conçu pour porter des armes lourdes, voler plus loin et plus haut, il devrait équiper le TCG *Anadolu,* le premier porte-aéronef de la marine turque, en lieu et place des F-35. ■

MARIE JÉGO

Le Monde
DIMANCHE 27 - LUNDI 28 JUIN 2021

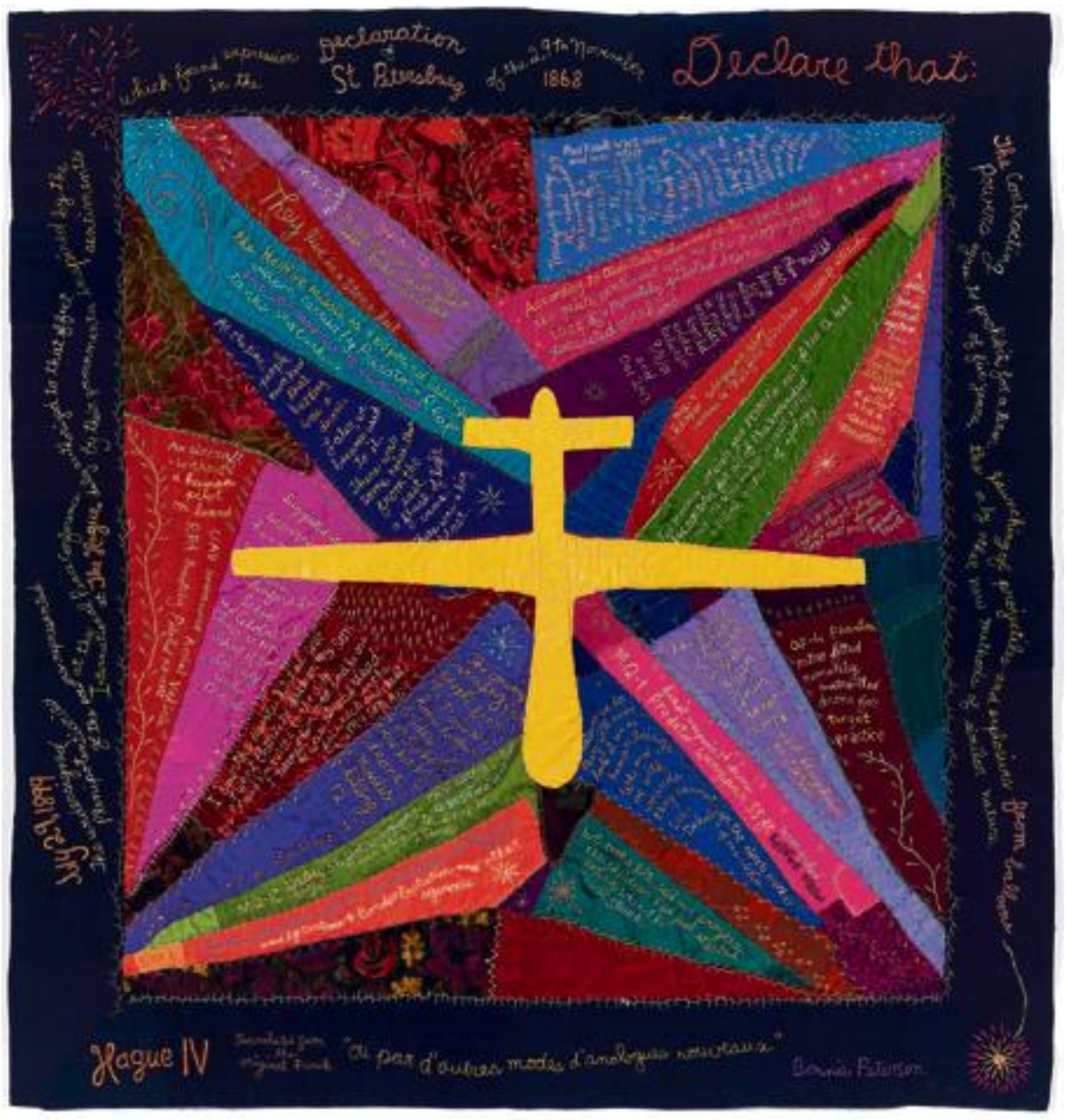

« Drone Shadow », de Bonnie Peterson (2014). TOM VAN EYNDE

Bonnie Peterson
Cette artiste américaine originaire de Chicago, qui expose son travail aux Etats-Unis et en Europe depuis les années 1990, met en perspective des sujets d'actualité et des questions éthiques à travers la broderie. Elle puise son inspiration dans les journaux et la littérature scientifique, interroge parfois des chercheurs, puis coud ses trouvailles – citations, chiffres, cartes – sur des patchworks de soie et de velours. L'œuvre ci-contre est consacrée à la menace que fait peser l'usage des drones sur le droit moderne de la guerre. Elle a notamment brodé un extrait de la déclaration de La Haye de 1899, qui interdit aux puissances signataires de « lancer des projectiles et des explosifs du haut de ballons ou par d'autres modes analogues nouveaux ».

Louis Gautier

« Les drones risquent de générer une escalade des conflits conventionnels »

Ces engins sans pilote, imprévisibles, de plus en plus employés par salves ou en essaim, vont révolutionner la nature des conflits, estime cet expert. Peu coûteux, ils relèguent au second plan le problème des pertes matérielles

ENTRETIEN

Louis Gautier est le directeur de la chaire Grands enjeux stratégiques contemporains, à l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne. A la tête du secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale de 2014 à 2018, il a dirigé le tome IV de la série « Mondes en guerre », intitulé *Guerre sans frontières, 1945 à nos jours,* publié fin mars aux éditions Passés composés, consacré aux évolutions technologiques récentes, ainsi qu'aux débats éthiques qui les accompagnent.

L'utilisation des drones armés par « salves » ou en « essaim », parfois de façon kamikaze, a été constatée dans plusieurs conflits récents, comme en Libye et dans le Haut-Karabakh. Cet usage va au-delà des missions de renseignement ou d'éliminations ciblées dans le cadre d'opérations de contre-terrorisme. Comment analysez-vous ce phénomène ?

L'utilisation par salves ou en essaim de drones armés joue aujourd'hui sur la complémentarité d'emploi avec les armes classiques. Il s'agit, par des déploiements en nuée, d'obtenir la saturation de défenses adverses pour percer un dispositif ou se protéger.

La saturation et la surprise ont toujours été recherchées sur les champs de bataille. Les gerbes de flèches des *longbows [« archers »]* anglais *[contre l'armée du royaume de France]* lors de la bataille de Crécy, en 1346, les rafales de balles des mousquetaires de la dynastie Ming *[XIVe-XVIIe siècles]* alignés par rangées de trois, ou les canonnades de l'artillerie de campagne, encore pratiquées au début de la première guerre mondiale, ont eu des fonctions semblables d'appui de la manœuvre.

L'emploi des drones en essaim renoue en réalité avec une approche du combat tactique qui avait été un peu perdue dans la plupart des conflits post-guerre froide, caractérisés par la très forte sélectivité des frappes et la limitation des pertes en matériel. Les salves de drones, a contrario, admettent un niveau de perte élevé. La destruction d'un drone n'est pas aussi préjudiciable que celle d'un avion de combat beaucoup plus coûteux. Surtout, elle ne met pas en danger la vie d'un pilote.

Ce qui est nouveau avec les salves de drones, c'est une certaine imprédictibilité. Les drones peuvent avoir une autonomie et une course variables qui compliquent sérieusement les engagements.

JULIEN GARCIN

L'armée française, faiblement équipée en drones armés, est par ailleurs potentiellement vulnérable face à ces « salves » – en particulier l'armée de terre et les forces spéciales. Comment expliquer ce retard, même si la révision de la loi de programmation militaire, présentée au Parlement les 22 et 23 juin, a prévu d'y remédier ?

La France marque, dans ce domaine, un retard comparable à celui constaté dans les années 1990 pour les missiles de croisière. Américains et Britanniques, au début de la guerre du Kosovo *[1998-1999]*, ont tiré des missiles de croisière. La France en était incapable.

Pour des raisons idéologiques, et par conservatisme au sein des armées, il a fallu attendre 2017 pour que la France se dote de drones offensifs. En Syrie ou au Mali, ces dernières années, le renseignement militaire français en était réduit à désigner des cibles aux drones américains et britanniques. Dans la lutte de notre pays contre le terrorisme, pour les contempteurs de cette arme, que de contorsions morales et d'hypocrisie !

Aujourd'hui, l'intérêt tactique des drones en mode collaboratif avec des forces classiques (renseignement, surveillance, ciblage d'artillerie, frappes) est bien mesuré par les armées. La dimension stratégique des missions qui pourraient leur être confiées à l'avenir l'est beaucoup moins. Or les drones – qu'ils soient aériens, terrestres, maritimes et, demain, spatiaux – vont révolutionner la nature des conflits et, dans les panoplies militaires, se substituer en partie aux vecteurs classiques. En « débarquant » l'homme de la machine, les drones se libèrent, en effet, des contraintes d'intégration ergonomiques et des barrières naturelles de milieu. Ils s'allègent, se spécialisent, sont endurants et tout cela, possiblement, à moindre coût.

L'essor de ces salves de drones signe-t-il la fin de la « maîtrise du ciel », telle que l'ont théorisée de nombreuses armées de l'air ?

Non, l'essor des drones ne supprime pas la « maîtrise du ciel » pour les Occidentaux. Les performances d'un Rafale ou d'un F35 en opération sont aujourd'hui sans comparaison avec celles d'un drone offensif, fût-il le plus sophistiqué de la dernière génération. En revanche, cela complique la donne dans les basses et moyennes altitudes. Les drones offensifs, notamment utilisés en salves, risquent surtout de considérablement gêner et de compliquer la manœuvre. Les drones exercent principalement une menace de l'air vers la terre et la mer, contre des forces au sol ou des bâtiments de surface.

En ce sens, les drones pourraient réaligner la prise de risque au combat. Comme l'a montré le conflit au Haut-Karabakh, c'est aussi « une arme du pauvre » qui va engendrer des guerres asymétriques technologiques. La détection en basse altitude des drones de petite taille et de faible signature électromagnétique, qui échappent aux radars classiques, suppose donc des adaptations pour la protection des forces en opération.

Le déploiement des drones en basse et moyenne altitude, conjugué au perfectionnement des technologies spatiales, déplace inéluctablement « la maîtrise du point haut » vers les couches supérieures atmosphériques ou exo-atmosphériques. La supériorité stratégique appartiendra demain aux puissances en capacité de manœuvrer des véhicules dans l'espace.

Quels défis l'accélération des évolutions technologiques, comme celle des drones utilisés en salves sur les théâtres de guerre, pose-t-elle ?

La numérisation des armements et du champ de bataille, à l'œuvre depuis trois décennies, a déjà transformé en profondeur la conduite des opérations militaires et la nature des combats. Mais ce qui est en train de changer et amorce un saut dans l'inconnu, ce sont les effets produits par la conjonction de plusieurs facteurs fortement évolutifs : le stockage massif des données, leur traitement en temps réel grâce à des réseaux et à des algorithmes de plus en plus performants et des capacités de calcul incommensurables, demain, quand les ordinateurs quantiques seront à pied d'œuvre. Grâce à ces évolutions, à l'électronique et l'intelligence artificielle, les drones rempliront des missions autonomes plus complexes ou en mode collaboratif avec le combattant.

Ne tombons cependant pas dans la science-fiction. L'heure de ce que l'on appelle les « SALA » – pour « systèmes d'armes létaux pleinement autonomes » – ou, prosaïquement, celle des « robots tueurs » n'est pas encore venue, même s'il faut constater que des schémas relativisant la place de l'homme – sans la supprimer – sont d'ores et déjà pensés et envisagés.

Pour l'industrie de la défense française, traditionnellement très rigide dans ses procédures de développement et limitée dans ses capacités d'exportation, la vitesse de ces évolutions est-elle surmontable ?

Dans le domaine des drones de haute performance et de grande capacité, tant civils que militaires, on pourrait imaginer que se constitue un écosystème français, comme celui existant en Israël, sur le segment des drones tactiques. A l'instar du secteur spatial américain, qui s'est transformé sous l'impulsion d'acteurs privés venant d'autres domaines, tel Elon Musk, le patron de SpaceX, on pourrait envisager, en France et en Europe, un afflux d'investissements vers cette industrie duale.

Mais si cela est souhaitable, rien n'est moins sûr : le prix du ticket d'entrée est très élevé. Les réticences (en termes d'éthique, de conformité, etc.), notamment du système bancaire ou de certains pays partenaires, compliquent les montages financiers et les coopérations industrielles. Il n'y a pas de groupe ou de consortium leader sur ce créneau en Europe. Comme pour le spatial, sans une puissante incitation des Etats et de nouveaux programmes-phares, l'Europe va rester à la traîne.

Faut-il intensifier le débat éthique sur l'usage des drones ?

Bien sûr. Il faut alerter sur les dangers des drones, et plus généralement des nouvelles technologies militaires. Il faut accélérer la prise en compte des risques de prolifération, pousser à l'adoption de codes de bonne conduite et renforcer les contrôles sur l'exportation des technologies et du savoir-faire. Il faut le faire sans trop d'illusions, mais la mise en garde de l'opinion mondiale est déjà un progrès. En tout cas, c'est un préalable.

En revanche, évitons de tomber dans des débats oiseux. Le scandale de la guerre moderne, ce n'est pas la distance ou l'anonymat que procurent les drones. Comme à toutes les époques, le scandale est celui du cortège de destructions et de victimes que les conflits militaires engendrent. Or les drones risquent d'être à l'origine d'une escalade des conflits conventionnels.

Toute l'histoire de la technique militaire se résume à trois assertions qui expliquent l'engouement pour les drones : la recherche de la supériorité – souvent par le nombre –, du leurre et de l'intervalle entre soi et l'ennemi ; dominer, tromper et rester à couvert. Intrinsèquement, le drone n'est donc pas une arme plus condamnable qu'une autre aussi létale, simplement parce qu'elle est téléguidée ou programmée.

La technologie mettant la cible et le combattant à distance, tout en assurant à ce dernier une quasi-invulnérabilité, rendrait, selon certains, son emploi immoral. La légende est ancienne : l'arme courte est l'arme du brave. Le spartiate Archidamos, à la vue d'une arme de trait rapportée de Sicile, s'écriait déjà, au IVe siècle avant J.-C. : *« C'en est fait du courage ! »* Comme si courage et vaillance suffisaient à sauver toute la cause de la guerre.

Les pilotes de drone sont très souvent victimes de blessures psychiques, consécutives aux violences des guerres auxquelles ils ont été exposés ou qu'ils ont provoquées. Ils ne sont pas privés de la conscience de leurs actes. C'est l'homme qui est débarqué de la machine, pas sa conscience. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR
ÉLISE VINCENT

Jean Guéguinou
Ambassadeur de France

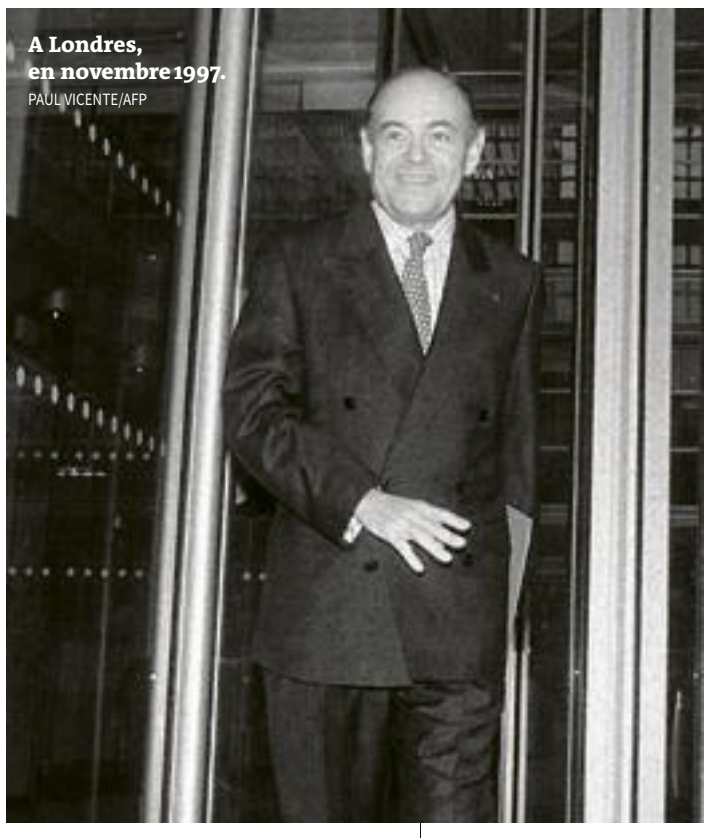

A Londres, en novembre 1997.
PAUL VICENTE/AFP

17 OCTOBRE 1941 Naissance à Carhaix (Finistère)
1990 Ambassadeur à Prague
1993 Ambassadeur à Londres
1998 Ambassadeur près le Saint-Siège
2002 Représentant français à l'Unesco
21 JUIN 2021 Mort à Paris

Grand serviteur de l'Etat, élevé à la dignité d'ambassadeur de France au crépuscule d'une riche carrière, ancien porte-parole du Quai d'Orsay, Jean Guéguinou incarnait avec finesse et intelligence une vision classique de la diplomatie, qui embrassait à ses yeux l'action culturelle. Il est mort le 21 juin, à Paris, à l'âge de 79 ans.

Né le 17 octobre 1941 à Carhaix (Finistère), Jean Guéguinou se considérait comme un produit classique de la France républicaine : issu d'une famille de marins et de meuniers, petit-fils de fonctionnaires, fils de pharmaciens, il sort de l'ENA (promotion Marcel-Proust) en 1967 et choisit le ministère des affaires étrangères. Ses années d'apprentissage au Quai d'Orsay l'emmènent rapidement à l'ambassade de France à Londres, d'où, en mai 1969, il est envoyé rejoindre le général de Gaulle dans son exil irlandais, une rencontre qui le marquera profondément. Il poursuit sa carrière ensuite à l'ombre du gaullisme comme chef de cabinet de Michel Debré, alors ministre de la défense. Puis il rejoint le cabinet de Michel Jobert, ministre des affaires étrangères.

Viennent ensuite les postes de pure diplomatie, dans des périodes où l'histoire se vit en direct. D'abord consul général à Jérusalem, il est nommé ambassadeur en Tchécoslovaquie, juste après la chute du régime communiste, en 1990 : c'est au nouveau président, Vaclav Havel, qu'il remet ses lettres de créance. Il y assiste à la partition du pays en 1992, à la suite de laquelle il devient ambassadeur en République tchèque.

Il retourne à Londres, cette fois au poste d'ambassadeur, en 1993 ; il va y passer cinq années intenses, qui voient l'ouverture du tunnel sous la Manche, le retour du Labour au pouvoir sous l'impulsion de Tony Blair, la famille royale bouleversée par la mort de la princesse Diana à Paris.

Passion pour l'art

Il déploie pendant ce séjour en Grande-Bretagne son talent pour l'action culturelle et sa passion pour l'art. Convaincu que le rayonnement de la culture française à l'étranger fait partie de la diplomatie, il poursuivra sur cette voie à l'Unesco, où il représente la France de 2002 à 2006. Il y parachève l'adoption de la convention sur la diversité culturelle, une initiative portée par le président Jacques Chirac. Un peu plus tard, il présidera CulturesFrance pendant plusieurs années, avant que cet organisme ne devienne l'Institut français.

Au Quai d'Orsay, Jean Guéninou a occupé deux autres postes qui l'ont amené à mettre à contribution deux facettes différentes de sa personnalité : directeur de l'information et de la presse et porte-parole du ministère, apprécié des journalistes pour son immense courtoisie et sa disponibilité. Il a exercé cette fonction aux côtés successivement de deux ministres appartenant à des majorités opposées, Jean-Bernard Raimond puis Roland Dumas, à l'époque mouvementée de l'effondrement du bloc soviétique et de la recomposition de l'Europe.

L'autre poste a été celui d'ambassadeur près le Saint-Siège, auprès du pape Jean Paul II. Chrétien pratiquant, il a maintenu jusqu'à la fin des liens forts avec plusieurs associations liées à l'Eglise catholique, parallèlement à son engagement dans de nombreuses institutions culturelles, musées et patrimoines, aux côtés de son compagnon de longue date Luc Bouniol-Laffont.

« Esprit ouvert »

Fin analyste, pétri de culture et d'érudition, passionné d'art sans jamais tomber dans la mondanité, Jean Guéguinou avait une certaine idée de la diplomatie, un brin *old school,* qu'il portait avec classe.

« Le métier de diplomate est un métier exigeant, plein d'incertitudes, car on ne sait jamais où vous conduira votre destin, avait-il expliqué lors de la remise de ses insignes de commandeur de la Légion d'honneur en 2011 par l'ancien maire du Havre Antoine Rufenacht, en présence du ministre Alain Juppé. *C'est un métier qui demande avant tout d'être curieux des autres, d'être capable de les comprendre avec un esprit ouvert, ce qui ne veut pas dire nécessairement complaisant. C'est un métier que l'on ne peut bien faire que si l'on est heureux d'être français, tout en restant lucide sur nos défauts comme sur nos qualités. »* ■

SYLVIE KAUFFMANN

Le Monde Le Carnet

Vous pouvez nous faire parvenir vos textes soit par e-mail : carnet@mpublicite.fr
(en précisant impérativement votre numéro de téléphone et votre éventuel numéro d'abonné ou de membre de la SDL)
soit sur le site : https://carnet.lemonde.fr

carnet@mpublicite.fr
https://carnet.lemonde.fr

AU CARNET DU «MONDE»

Naissance

Elvire et **Nicolas,**
avec **Félicie** et **Prosper,**
ont le bonheur de faire part de la naissance du beau

Céleste von BARDELEBEN,

le 9 juin 2021.

« In silver piles of smiles
May all your days be gold my child. »

« Sous des piles de sourires d'argent,
Que tes jours soient d'or, mon enfant ».

Décès

Ses enfants
et leurs conjoints,
Ses petits-enfants,
Sa famille,

ont la tristesse d'annoncer le décès de

Suzanne CHOURREU,
née **MANTOZ,**

survenu à Paris, le 22 juin 2021,
à l'âge de quatre-vingt-seize ans.

Les obsèques auront lieu en l'église de Saurat (Ariège), le mercredi 30 juin, à 10 h 30.

Ses proches à Paris pourront se réunir pour un adieu ce lundi 28 juin, à 14 heures, à la maison funéraire de Châtillon, 4, villa des Paroseaux, Châtillon (Haut-de-Seine).

Le Comité éditorial
de la revue d'histoire *Le Mouvement social,*

a la grande tristesse de faire part de la disparition de

Marianne DEBOUZY,
(1929-2021),
pionnière
de la nouvelle histoire
sociale des Etats-Unis,
inlassable militante pour les libertés.

Au terme d'une vie riche et belle et après une lutte courageuse contre la maladie,

Georges DOBIAS,
X 56,
ingénieur général
des Ponts et Chaussées,

est décédé le 20 juin 2021,
dans sa quatre-vingt-sixième année,
laissant dans la peine

Catherine,
née Lalou,
son épouse,
Philippe et Elisabeth Dobias,
Jérôme Dobias et Ferielle Zenkhri,
Delphine et Jean-Pierre Joseph,
ses enfants,
Perrine et Guillaume, Alexandre, Lalou, Sacha, Lila, Etienne,
ses petits-enfants,
Les familles Dobias et Linda
en République Tchèque et aux États-Unis,
La famille Lalou
en France et en Suisse
Et ses nombreux amis.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale.

18, rue Gaston de Caillavet,
75015 Paris.

Pascale Drain Ropert,
son épouse,
Elise et James Malcorpi,
Fabrice et Inna Drain,
ses enfants,
Claire, Nina et Arthur,
ses petits-enfants,
Ses sœurs et frère
Ainsi que les familles parentes et amies,

ont la tristesse de faire part du décès de

Michel DRAIN.

Les funérailles ont eu lieu dans l'intimité familiale au Mont-des-Cats, dans les Flandres.

Une cérémonie du souvenir sera célébrée en la basilique Sainte-Clotilde, Paris 7e, le mardi 28 septembre, à 19 heures.

67, boulevard Suchet,
75016 Paris.

Paris. Jérusalem. Prague. Londres. Rome.

Luc Bouniol-Laffont,
son conjoint,
Les familles Audouin, Le Gall, Loheac, Raulo, Schvartz et Viguerie,
Alexis, Anne, Charles, Florent, Muriel et Zaig,
ses filleuls,

ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Jean GUÉGUINOU,
ambassadeur de France,
commandeur
de la Légion d'honneur,

à Paris, le 21 juin 2021,
dans sa quatre-vingtième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 1er juillet, à 15 heures, en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, 64, *bis,* avenue Raymond-Poincaré, Paris 16e, suivie de l'inhumation au cimetière de Passy, dans le caveau de famille.

famille.gueguinou@gmail.com

Erol Ok,
directeur général,
président par intérim
Et toute l'équipe de l'Institut français,

ont appris avec une infinie tristesse le décès de

Jean GUÉGUINOU,
ambassadeur de France.

Jean Guéguinou avait notamment présidé Culturesfrance et œuvré avec talent à la préfiguration de l'Institut français.

Ils s'associent à la peine de sa famille, de ses proches et leurs adressent leurs plus sincères condoléances.

Corentin,
son mari,
Véronique et Romain,
ses enfants,
Virginie,
sa belle-fille,
Louis, Henri et Jeanne,
ses petits-enfants,
Sa famille
Et ses amis,

ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Jacotte JÉGOU,
née **ROMAIN,**

survenu le 20 juin 2021.

En sa mémoire vous pouvez faire un don à la recherche contre le cancer.

2, allée des Pêcheurs,
29750 Loctudy.

Alain et Véronique Kleinberger,
Laurence Kleinberger et Yves Le Grix,
ses enfants,
Elisabeth, Rébecca, Akito, Marion, Victor, Ia et Arthur,
ses petits-enfants,

ont la tristesse d'annoncer le décès de

Marie KLEINBERGER,
née **ZELIEZNIKAS,**
dite **« Mouche »,**

survenu à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

Nous nous retrouverons à l'entrée principale du cimetière parisien de Bagneux, 45, avenue Marx-Dormoy, le mercredi 30 juin 2021, à 14 h 30.

Laurent et Sandra Segalen,
Diane Segalen et Nicolas Brault,
Flore et Patrick Thomas-Segalen,
Jean-Michel Steg,
ses enfants,
Emmanuel et Giorgia, Raphaelle et Julien, Jeanne, Adèle et Thomas, Joseph, Gabrielle, Marguerite, Hortense,
ses petits-enfants,
Christine et Jean-Louis Giraud-Sauveur, Maurice et Dany Bonnem, Corinne et Hervé Segalen, Anne Segalen,
ses sœur, frère, belles-sœurs et beaux-frères,
leurs enfants et petits-enfants,
Toute sa famille
Et ses amis,

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Martine SEGALEN,
née **APPEL,**

survenu le 23 juin 2021,
à l'âge de quatre-vingts ans.

Ni fleurs ni couronnes. Dons à Jeanne Garnier
https ://dons.jeanne-garnier.org

9, rue Casimir-Pinel,
92200 Neuilly-sur-Seine.

Les personnels de l'UFR GHES (Géographie, Histoire, Économie et Sociétés), Faculté Sociétés et Humanités, Université de Paris,

ont la tristesse de faire part du décès de

Jean-Pierre VALLAT,
professeur d'histoire romaine,
ancien élève de l'ENS
de Saint-Cloud,
ancien membre
de l'École française de Rome,
directeur de l'UFR GHES
de 2001 à 2006,

survenu le 22 juin 2021,
à l'âge de soixante-neuf ans.

Après une première carrière au CNRS et à l'université Paris 13-Villetaneuse, Jean-Pierre Vallat a rejoint l'université Paris 7 en 2000. Profondément investi dans la vie de cet établissement, passionné par l'histoire du patrimoine, il était apprécié de tous pour ses qualités humaines et son enthousiasme communicatif.

Nos pensées vont à son épouse Colette et à toute sa famille.

Les témoignages de sympathie peuvent être adressés à
Colette.Vallat@yahoo.fr

Anniversaire

Myshu Lebadang,
son épouse,
La famille,
Les amis,

se souviennent que ce 27 juin 2021,

LEBADANG,
peintre, sculpteur et graveur,

aurait eu cent ans.

« Nous sommes fait
de l'étoffe de nos rêves. »
William Shakespeare.

Souvenir

Maurice HOFNUNG

nous quittait le 28 juin 2001.

Son épouse,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses sœur et frères,

invitent ceux qui l'ont aimé et estimé à se joindre à eux dans le souvenir.

Concerts

21e Festival européen Jeunes Talents

Du 4 au 24 juillet 2021,
profitez de trois semaines
de musique de chambre
au cœur du Marais,
aux Archives nationales.
Vous vivrez des grands moments
d'évasion musicale
avec les musiciens
les plus talentueux
de leur génération
parfois accompagnés de leurs aînés :
Susan Manoff, Thomas Enhco,
Romain Leleu,
des membres du Quatuor Voce,
Jeanne Gérard, Joë Christophe,
le Quatuor Confluence,
Cet Etrange Eclat,
Yiheng Wang
et tant d'autres...

du mardi au vendredi à 20 heures,
le samedi et dimanche
à partir de 16 heures.
Distanciation assurée,
selon directives en vigueur,
masques à disposition
Tarifs de 8 € à 20 €.

Informations et réservations sur
www.jeunes-talents.org
Tél. : 01 40 20 09 20.

Conférence

UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE
CHAIRE GRANDS ENJEUX STRATÉGIQUES CONTEMPORAINS

Louis Gautier,
directeur de la Chaire
Grands enjeux stratégiques
contemporains
vous informe que le cycle
de conférences 2021,
sur le thème

La France, acteur stratégique ?

sera clôturé par la conférence du

général François Lecointre,
chef d'état-major des armées,
mercredi 30 juin 2021,
à 16 heures.

Grand Amphithéâtre de la Sorbonne,
47, rue des Ecoles, Paris 5e.

Accueil du public dès 15 heures.

La conférence sera également accessible
en direct sur internet.

Inscription obligatoire

https://chairestrategique.
pantheonsorbonne.fr

Les vidéos des autres conférenciers
de la session 2021
sont visibles sur le site de la Chaire.

Nicolas Baverez,
essayiste et avocat,
Pierre Vimont,
diplomate,
Nicole Gnesotto,
professeur du CNAM,
Thomas Gomart,
directeur de l'Institut français
des relations internationales,
Bruno Tertrais,
directeur adjoint
de la Fondation pour la recherche
stratégique,
Patrice Caine,
président-directeur général
de Thales,
Claudia Major,
associée senior
au german Institute
for International Security Affairs,
Sylvie Kauffmann,
éditorialiste au journal *Le Monde*,
Laurent Collet-Billon,
ancien délégué général
pour l'armement,
Ousmane Ndiyae,
rédacteur en chef Afrique,
TV5 Monde,
Niagalé Bagayoko,
politologue,
présidente de l'African Security
Sector Network.

Colloques

L'Association Française
de Psychiatrie
propose des colloques

Le corps dans tous ses états
les 2 et 3 juillet 2021,
à Suze la Rousse (Drôme)

Éthique et psychiatrie :
le consentement
le 24 septembre 2021, à Paris.

Programme et Inscription :
http://psychiatrie-francaise.com

Nomination

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dans sa séance du vendredi 25 juin 2021, a élu académicien

M. Carlos LÉVY.

Ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé de lettres classiques et docteur ès-lettres, M. Carlos Lévy est un historien de la philosophie hellénistique et romaine de réputation internationale, il est l'un des plus grands spécialistes actuels de l'œuvre de Cicéron et de Philon d'Alexandrie. Ses travaux portent également sur la rhétorique et la réception de la philosophie antique depuis le Moyen-Âge. Professeur émérite à la Sorbonne, il y a fondé et dirigé l'équipe de recherche « Rome et Renaissances ».

Société éditrice du « Monde » SA
Président du directoire, directeur de la publication Louis Dreyfus
Directeur du « Monde », directeur délégué de la publication, membre du directoire Jérôme Fenoglio
Directrice de la rédaction Caroline Monnot
Direction adjointe de la rédaction Grégoire Allix, Maryline Baumard, Hélène Bekmézian, Philippe Broussard, Nicolas Chapuis, Emmanuelle Chevallereau, Emmanuel Davidenkoff (Evénements), Alexis Delcambre, Marie-Pierre Lannelongue, Harold Thibault
Directrice éditoriale Sylvie Kauffmann
Directrice déléguée au développement des services abonnés Françoise Tovo
Directeur délégué aux relations avec les lecteurs Gilles van Kote
Directeur du numérique Julien Laroche-Joubert
Rédaction en chef Laurent Borredon, Laetitia Clavreul, Michel Guerrin, Christian Massol, Franck Nouchi (Débats et Idées)
Chef d'édition Sabine Ledoux
Directrice du design Mélina Zerbib
Direction artistique du quotidien Sylvain Peirani
Photographie Nicolas Jimenez
Infographie Delphine Papin
Directrice des ressources humaines du groupe Emilie Conte
Secrétaire général de la rédaction Sébastien Carganico
Conseil de surveillance Jean-Louis Beffa, président, Sébastien Carganico, vice-président

Le Monde
DIMANCHE 27 - LUNDI 28 JUIN 2021

Les « docteures courage » de Kaboul

L'AFGHANISTAN AU JOUR LE JOUR 2|2 A « l'hôpital français » de la capitale afghane, où « Le Monde » a passé une semaine, le quotidien des patients et des soignants montre autant les pesanteurs de la société locale que la force de caractère dont font preuve les femmes dans l'exercice de la médecine

KABOUL - *envoyée spéciale*

La capitale afghane vit dans un état de stress qui rappelle les ombres sombres de son histoire récente. Le départ avancé des troupes américaines décidé par Joe Biden a eu pour effet de doper les talibans, qui gagnent de nouveaux districts sur tout le territoire. Beaucoup redoutent qu'ils préparent une offensive majeure sur les grandes provinces afin de cerner et gagner Kaboul au plus vite. Une sorte de compte à rebours semble enclenché. En cette ambiance de veillée d'armes, « l'hôpital français », également appelé l'Institut médical français pour la mère et l'enfant (1 000 employés, à 98 % afghans) continue de recevoir et d'opérer ses patients (y compris des hommes), sans visibilité sur son avenir mais avec la volonté de poursuivre ses formations et programmes. Parmi eux, celui de l'ONG La Chaîne de l'espoir, qui prend en charge les traitements des enfants et des mères les plus pauvres du pays.

Samedi 5 juin : une « enfant bleue » face à l'obscurantisme

Un corps fluet est étendu sur la table d'opération. C'est celui d'une petite fille de 12 ans, Marwa, qui n'a encore jamais pu aller à l'école ni jouer dans la rue avec d'autres enfants de la banlieue de Kaboul. Elle souffre d'une malformation cardiaque congénitale : un trou entre les deux ventricules du cœur, responsable d'une mauvaise oxygénation du sang. Elle s'essouffle, les yeux cernés, les lèvres et les ongles bleutés. Marwa est ce qu'on appelle une « enfant bleue ». En France, le diagnostic se fait à la naissance et le bébé, opéré dans les trois à six mois, est promis à une existence normale. En Afghanistan, où les cas sont très fréquents, dus avant tout à une longue chaîne d'unions consanguines, et peut-être aux gaz émis par certaines armes dans les zones de combat, la maladie conduit les enfants à une asphyxie lente et inexorable, faute d'être opérés à "l'hôpital français", seul établissement du pays capable de réaliser des opérations à cœur ouvert – plus de 4 000 depuis son inauguration, en 2006.

En fait, nous racontera plus tard la maman de Marwa, qui a mis au monde dix enfants (*« une famille afghane typique »*, sourit-elle), le diagnostic avait été fait très tôt par la Croix-Rouge de Kaboul, qui avait proposé de transporter la fillette en Inde pour la faire opérer. Proposition rejetée par la grand-mère paternelle : *« On ne chamboule pas une famille pour un bébé de 1 an, qui plus est une fille ! »* La maman avait eu beau supplier, sa belle-mère avait eu le dernier mot. *« Aujourd'hui qu'elle est morte*, dit-elle, *personne, et certainement pas mon mari, n'aurait pu m'arrêter pour conduire ma fille se faire opérer. Elle s'épuise à survivre. »*

Les parents ont accompagné Marwa jusqu'à la porte du bloc opératoire. Le père a murmuré au chirurgien, le docteur Najeebullah Bina : *« Je laisse ma fille entre tes mains au nom d'Allah. »* Une perfusion a été installée dans le bras droit pour l'anesthésie, un cathéter dans l'artère radiale gauche. Et maintenant, l'équipe médicale s'active au chevet de la petite patiente. Badigeonner son corps de Bétadine. Le couvrir d'un tissu bleu. Délimiter le champ opératoire. Il y a là le premier chirurgien cardiaque afghan, le premier anesthésiste cardiaque, le premier instrumentiste cardiaque, le premier perfusionniste, etc. Un groupe de pionniers dans leur pays, dont les taux de réussite, sur de telles opérations, équivalent à ceux des pays occidentaux.

Un bistouri découpe la peau du thorax, une scie électrique fend l'os du sternum, des ciseaux découpent le péricarde, cette membrane de protection du cœur. Le voici, luisant et bondissant, sous la main du professeur Bina. Celui-ci le palpe et l'ausculte à travers ses lunettes grossissantes. Commence alors le travail le plus délicat : isoler le cœur en déviant la circulation sanguine vers une machine de circulation extracorporelle qui prend son relais, le temps qu'on le vide, l'arrête et le répare. Les paramètres vitaux s'affichent sur un écran. Pression artérielle, température. Les battements cardiaques ralentissent puis s'arrêtent. Flasque et aplati, le cœur de Marwa est inerte. On va pouvoir l'ouvrir, y coudre une « rustine » faite d'un fragment de péricarde, le refermer avec des gestes de dentellière. Vingt-quatre minutes d'intensité et de silence. Et le voilà qui repart… La petite est sauvée.

Comment ne pas voir dans cette opération un symbole de résistance contre l'obscurantisme et le chaos dans lequel s'enfonce une fois de plus l'Afghanistan ? Car, à peine passé le sas du bloc, les nouvelles rapportées par le personnel ou les patients ne sont que tristesse et consternation…

Un infirmier raconte qu'un jeune homme, arrêté la veille à un barrage tenu par les talibans, dans la province d'Helmand, s'est vu confisquer son smartphone parce qu'il y avait enregistré des vidéos de danse – loisir *haram* (« illicite ») – et imposer d'en avaler la carte SIM. Un technicien évoque une vidéo de sa région d'origine, Hérat, exposant la flagellation dans un stade d'une femme en burqa. Des aides-soignantes se disent terrifiées de prendre les transports en commun, quatre minibus desservant leur quartier (chiite) ayant explosé la semaine passée. Une infirmière confie que sa mère, actrice, supplie ses proches de s'exiler avant qu'il ne soit trop tard. Une médecin, enfin, nous dit l'angoisse éprouvée chaque matin au moment de déposer ses deux filles à l'école. *« Je vis la journée en apnée et je ne respire normalement que lorsque je les entends parler le soir dans leur chambre. »*

Le docteur Bina n'utilise pas le mot de « résistance ». D'ailleurs, il n'use d'aucun mot qui pourrait glorifier son travail. Il opère des cœurs, voilà tout, deux à quatre par jour. Et il forme, exigeant, obsédé par l'idée de la transmission, d'autres chirurgiens cardiaques, parce que cela lui paraît la plus magnifique des spécialités. Il a un regard profond et doux, notamment quand il le pose sur les petits patients ou expose à leurs parents, avec des phrases simples, le déroulé de l'opération. Mais toute son histoire personnelle est bien une affaire de résistance.

Né en 1974, à Kandahar, d'un père médecin militaire et d'une mère professeure de littérature, il n'avait que 4 ans lors du coup d'Etat communiste au cours duquel cinq de ses oncles disparurent ; 14 ans au départ des troupes soviétiques ; 18 ans lorsque la guerre civile faisait pleuvoir quotidiennement des milliers de roquettes sur Kaboul, dévastant son université dont il a extrait un jour plusieurs camarades affreusement mutilés pour les transporter, dans une brouette, vers l'hôpital ; 22 ans, enfin, quand sont arrivés les talibans, suscitant chez lui un bref espoir de paix, abandonné dès le lendemain en voyant la dépouille du président Najibullah pendue à un réverbère… *« La radio, la musique, la télé, les images… Tout est devenu* haram. *Mais les cours ont repris, j'ai passé l'internat, obtenu un poste dans un service de chirurgie thoracique et pratiqué hélas, et avec des moyens de misère, une chirurgie de guerre. »*

Un jour, alors qu'il soignait un malade à l'heure du muezzin, les talibans ont fait irruption dans la pièce et l'ont arraché au patient en hurlant qu'il ne respectait pas le moment de prière. Il ne portait pas la barbe, ce qui aggravait son cas. *« On m'a rasé la tête en pleine rue, en m'accusant d'être un mauvais musulman et en me condamnant à dix jours de prison pour approfondir mes connaissances en religion. »* Il n'avait pas attendu ce moment pour prendre ses distances avec le Ciel. Il croit avant tout en la science et a toujours voulu réparer les cœurs. *« J'ai vu tant d'enfants souffrir lors de mes stages dans les hôpitaux. Il n'y avait pas alors de services cardiaques, nous n'avions pas de solutions et je les voyais mourir de façon atroce. C'était insupportable. »* Alors, il a tout fait pour acquérir la spécialité, s'est formé en France pendant huit ans, avant de revenir à Kaboul, même si sa famille ne vit plus en Afghanistan. *« Ne pas revenir ici était inimaginable. C'était ma mission. Créer, avec La Chaîne de l'espoir, le premier service de chirurgie cardio-vasculaire du pays, où nous pratiquons 500 à 600 opérations à cœur ouvert par an. Au moins 5 000 enfants sont actuellement en attente… »*

Il fut un temps où le docteur Bina jouait dans l'équipe nationale de football, l'un des rares loisirs tolérés par les talibans. Hélas, ces derniers profitaient des matchs pour imposer à la foule massée le vendredi dans le stade de Kaboul le spectacle de lapidations, flagellations, amputations, exécutions. *« Normalement, ces punitions avaient lieu en semaine, devant un public restreint. Personne ne voulait assister à ces horreurs. Mais en débarquant sans prévenir juste au début du match, en investissant le terrain avec leurs pick-up, en bloquant toutes les sorties avant d'énoncer les sentences, ils s'assuraient de marquer durablement les esprits »*, se souvient le médecin, qui refusait alors de jouer. Non, il ne parvient pas à imaginer leur retour.

« IL Y A CES MAUX QUE JE PEUX SOIGNER OU FAIRE OPÉRER. ET PUIS TOUS LES AUTRES, DUS AU SYSTÈME PATRIARCAL ET À SES TRADITIONS »

HAMIDA
sage-femme

Dimanche 6 juin : ces belles-mères qui « se mêlent de tout »

L'épidémie de Covid-19 est désormais hors de contrôle. Les célébrations de l'Aïd-el-Fitr, qui marquent la fin du mois sacré, ont occasionné de nombreux rassemblements familiaux et autant d'occasions de partager le virus. La non-interruption des voyages aériens avec l'Inde semble aussi responsable de la diffusion du variant Delta. De plus en plus de familles sont touchées ; des quartiers, des immeubles forment des clusters, mais le terme « Covid-19 », presque tabou, est rarement prononcé. La majorité des Afghans demeure sceptique sur la réalité de ce virus, ignore les masques, se fiche de la distanciation physique et refuse, même en manque cruel d'oxygène, de s'avouer atteinte. Les chiffres officiels annonçant quelque 80 615 cas et 3 195 morts sont à multiplier par trois ou quatre, peut-être plus. Les tests positifs ont grimpé en un mois de 8 % à 60 %, mais les Afghans rechignent à se faire tester et vacciner. Moins de 1 million de doses ont été administrées, pour une population de 38 millions d'habitants. Pénurie de vaccins, d'oxygène, de lits de soins intensifs… Dans une sorte de panique, le gouvernement a fermé écoles et universités pour deux semaines.

Au pavillon des femmes et des enfants, on dénombre cinq malades parmi le personnel. Entrées et déplacements sont désormais limités. Hamida, l'une des deux sages-femmes de La Chaîne de l'espoir, doit aujourd'hui aller à la rencontre d'un groupe de femmes provenant d'un des 52 camps de déplacés établis dans Kaboul. Des camps d'une insalubrité effrayante, sans eau ni électricité, où les familles s'agglutinent sous des bâches et des cahutes de terre, pour la plupart sans ressources et sans soins. Violences conjugales et viols y sont légion. Sans compter les souffrances que vivent les mères en accouchant à même le sol, aidées par des sœurs, des belles-mères, des voisines plus âgées. Elles en meurent souvent ou en conservent de graves séquelles. C'est pour les éduquer en matière d'anatomie, de risques liés à la grossesse et à l'accouchement, mais aussi pour repérer celles qui nécessitent des soins gynécologiques urgents, que La Chaîne de l'espoir a conclu un partenariat avec l'ONG Norwegian Refugee Council et le ministère afghan des affaires féminines.

Elles sont donc là, ce matin, dans un local peu éloigné du camp. Venir seule est déjà le résultat d'une lutte avec le mari. Poser des questions, même sous l'anonymat que confère la burqa, requiert beaucoup d'audace. Mais Hamida, la sage-femme, rassure, décrypte les questions les plus floues et détecte quelques drames : incontinences, endométrioses graves, infertilités dues à l'obstruction des trompes… *« Toutes ces douleurs de femmes !,* soupire la jeune professionnelle. *Il y a ces maux que je peux soigner ou faire opérer. Et puis tous les autres, dus au système patriarcal et à ses traditions, qui me glacent mais contre lesquels je ne peux rien. »*

La plupart des femmes sont battues ; par leur mari, leur beau-frère, voire leur père. *« Une femme a eu récemment le nez découpé par son mari en colère. Là, au moins, c'était visible. Mais il est tant d'autres atteintes à leur personne dont elles n'osent parler. »* Certaines reçoivent des gifles, sitôt le bébé fille sorti de leur ventre. D'autres doivent accepter qu'un père, trop déçu de cette progéniture féminine, enterre l'enfant. Ou alors le vende. A quoi bon nourrir une bouche inutile ?

Au sein de l'hôpital, Ferouza Barat, la chef des sages-femmes, n'affronte pas autant de violence. *« Nous sommes en ville,* dit-elle. *Au lieu d'avoir 15 ans comme à la campagne, mes jeunes patientes ont au moins 18 ans, et accoucher ici est la garantie que tout se passera bien. »* Mais elle doit fréquemment expulser de la salle de consultation le mari, les frères, les belles-sœurs de la future maman. Et se battre avec les belles-mères. *« Une plaie !* soupire Ferouza Barat. *Ce sont elles, les patronnes ! Mœurs, hygiène, nourriture, coupe des cheveux… Elles se mêlent de tout, comme si elles se vengeaient de leur propre vie d'épouse dans la soumission. »* Il faut donc lutter sans cesse contre des traditions ancestrales. La belle-mère recommande de donner au nouveau-né du miel, de l'huile, de l'eau sucrée ? Ferouza répond : le lait maternel est ce qu'il y a de meilleur. La belle-mère exige que la jeune maman et son bébé ne se lavent ni ne reçoivent de visites les quarante-cinq jours suivant la naissance ? Ferouza fait front. *« J'ai eu trois enfants, je les ai portés neuf mois, je vous assure que ma belle-mère n'a rien eu à dire ! »*

Depuis qu'elle est gynécologue, Atifa Kabuli considère que la priorité est d'éduquer les hommes. *« A la campagne, ils ne connaissent rien des femmes, si ce n'est qu'elles leur appartiennent. C'est effarant ! »* L'urgence est donc à la pédagogie, quitte à intervenir auprès des mollahs et de leurs épouses pour expliquer à la communauté les dangers inhérents aux mariages et grossesses trop précoces, et l'importance de l'espacement des naissances. Quitte, aussi, à orchestrer des actions d'éclat. Il y a quelques années, raconte la médecin, une très jeune fille enceinte de la région de Kunduz a été prise de convulsions qui la faisaient hurler. La belle-mère, très contrariée, l'a traînée chez le mollah, lequel l'a battue : *« Comment oses-tu te comporter de cette manière ? Toutes les femmes du monde accouchent dignement ! Tu n'es qu'une mauvaise fille ! »* Elle allait cependant si mal qu'on a fini par la conduire à l'hôpital où exerçait alors la gynécologue. *« Je me suis bien occupée d'elle, mais j'ai tempêté et décidé d'en faire un exemple en alertant journaux et télévisions. C'est devenu une énorme histoire dont toutes les familles ont entendu parler et qui empêchera, j'espère, la sauvagerie avec laquelle on traite souvent les jeunes femmes enceintes. »*

Mais changer les mentalités reste compliqué, se désole tout de même Atifa Kabuli. *« Quand on voit que tous nos politiciens ont eux-mêmes deux ou trois épouses ! Et quand on sait les talibans aux portes du pouvoir… »* Toute sa famille à l'étranger la supplie de partir. *« Mais s'il est un endroit où les femmes sont misérables et où je peux les aider, c'est bien ici ! Je suis de la génération de la guerre. C'est en Afghanistan que je dois me battre. »*

Lundi 7 juin : « les femmes déterminées sont dangereuses »

A la « maison des médecins », où logent les praticiens français que La Chaîne de l'espoir envoie en mission, le docteur Christophe Clément ne tarit pas d'éloges sur l'excellence d'une interne du service de réanimation, dont il a la charge : *« Rencontrez-la. Elle est… stupéfiante. »* Alors, nous voilà de bon matin dans un bureau de l'hôpital, face à la docteure Shoranjhaizi Shor, 33 ans, regard intense, sourcil volontaire, visage frondeur. Une vraie rebelle. Un père communiste, pilote militaire,

Shoranjhaizi Shor, 33 ans, interne du service de réanimation de l'Institut médical français pour la mère et l'enfant, à Kaboul, le 7 juin.
HEDAYATULLAH POUR « LE MONDE »

A gauche : Marwa, 12 ans, pendant sa convalescence à « l'hôpital français » de Kaboul, le 7 juin. A droite : Ali, 13 mois, opéré à cœur ouvert par les docteures Arifa et Deeba, une première en Afghanistan.
HEDAYATULLAH POUR « LE MONDE »

qui interdisait à ses six enfants d'aller à la mosquée en leur disant qu'ils choisiraient plus tard leur destinée spirituelle. Le rêve, très tôt, de devenir médecin : *« Mais pas gynéco, hein ! Cette discipline où l'on expédie les femmes médecins pour s'assurer qu'elles ne rencontreront dans la journée que d'autres femmes. D'ailleurs, pourquoi aider à mettre au monde des enfants dans une société aussi détraquée, liberticide et guerrière que la nôtre ? Pour perpétuer la race comme le font les animaux sans prendre le temps de s'interroger sur le sens de la vie ? Sans se fixer un objectif personnel valeureux ? »* Elle aurait aimé devenir psychiatre, mais la spécialité n'existe pas dans le pays. *« On est tous malades de la guerre, mais personne n'en a conscience. »* Alors elle a choisi la réanimation, parce que c'est nécessaire, exigeant et pionnier en Afghanistan. *« Je suis la première femme de ce pays à le faire. Je soigne des hommes, je travaille avec des hommes, je fais des permanences de nuit… Inutile de vous dire qu'au regard de la société j'ai tout faux ! Mes collègues médecins me traitent avec grossièreté et mépris, même les infirmiers me regardent de haut et m'appellent* "sister", *car ça leur arracherait la bouche de dire "docteure". C'est irritant, mais je résiste. »*

Les femmes sont trop peu nombreuses, pense-t-elle, à « résister ». *« Mon seul espoir repose dans l'augmentation récente du nombre de suicides. Cela signifie qu'elles ont conscience que cette société est malsaine, qu'elles la rejettent de toutes leurs forces, qu'elles disent "non". C'est un début. »* Récemment, elle a reçu en urgence une patiente qui avait tenté de se suicider après que son père lui a refusé d'aller à l'université. Ce même père refusait, bien sûr, qu'elle soit soignée par un homme. *« Je l'ai engueulé,* poursuit la docteure Shor. *Comment être à ce point stupide et illogique ? Pour qu'il y ait des femmes médecins, avocates, policières, encore faut-il qu'elles puissent étudier ! »*

Rester intègre et vigilante. Ne pas capituler. Saisir la moindre occasion pour provoquer des questionnements. *« Quand des filles me disent qu'elles ont peur d'aller en enfer si elles ne portent pas le voile, je leur réponds : "Mais nous sommes en enfer !" »* Et quand des proches lui disent qu'elle prend des risques en affichant sa liberté de pensée, elle riposte : *« Dans un pays où une fillette risque sa vie en allant à l'école et où une bombe peut exploser sur n'importe quel marché, chaque minute est un danger. Il faut vivre comme on veut ! »* Et comme on peut… Refuser le mariage – *« Comment accepterais-je de perdre au moins 50 % de ma liberté ? »* – fait qu'il est impossible, pour une femme, d'avoir son propre appartement, et cela la contraint à vivre avec ses parents ou sa fratrie.

« Comment voyez-vous le futur proche ?

– Je n'ai pas peur. J'ai déjà connu l'époque des roquettes sur Kaboul.

– L'arrivée des talibans ?

– Ils devront composer. Ou je me battrai. Mon père était soldat. A Balkh, durant le règne des talibans, les femmes continuaient à étudier dans les caves, porter des vêtements de couleur et se mettre du vernis à ongles. Et quand elles sortaient, elles imprégnaient d'huile certains vêtements pour en faire des torches à lancer sur les talibans… Les femmes déterminées sont dangereuses. »

Elles sont surtout indispensables. Au premier étage de l'hôpital, ce même lundi matin, deux jeunes chirurgiennes cardiaques – les docteures Arifa et Deeba – ont réalisé une opération à cœur ouvert sur un bébé de 13 mois, prénommé Ali. Une première en Afghanistan. Leur professeur et mentor, Najeebullah Bina, l'annonce le soir même dans un tweet : *« Un de mes rêves s'est réalisé aujourd'hui… »*

« MÊME LES INFIRMIERS ME REGARDENT DE HAUT ET M'APPELLENT "SISTER", CAR ÇA LEUR ARRACHERAIT LA BOUCHE DE DIRE "DOCTEURE" »

SHORANJHAIZI SHOR
interne en réanimation

Mardi 8 juin : « Les talibans torpilleraient l'aboutissement de mon rêve ? »

La petite Marwa, opérée avant-hier, est assise sur son lit dans son pyjama clair. Un pansement lui barre le torse, mais elle se porte bien et sa maman est tout sourire. *« C'est le deuxième jour de sa nouvelle vie et je me demande ce qui se passe dans sa tête… Est-ce qu'elle pense à l'école où elle a tellement envie d'aller si les talibans le permettent ? Elle respire normalement, comme tout le monde. Tout est devenu possible ! »*

Le petit Ali, en revanche, est encore en salle de réanimation. Sa mère, qui s'était éclipsée pour allaiter un nourrisson de deux mois dans la voiture garée sur le parking de l'hôpital, où elle a dormi avec son mari, est revenue le veiller. Elle aussi est euphorique, épatée que deux jeunes femmes aient réalisé l'opération sauvant la vie de son bébé. Et ça lui donne des ailes. *« J'ai besoin de leurs conseils,* dit-elle. *Je suis gynécologue à Kunduz. Pourquoi ne deviendrais-je pas chirurgienne cardiaque moi aussi ? Je sais bien que cette société ne reconnaît ni l'autorité ni la compétence des femmes et qu'elles ont dû en baver. Mais quand même ! Moi, je veux croire que des talibans modernes respecteront les femmes médecins. »*

« Modernes » ? Il existerait des talibans *« modernes »* ? La docteure Arifa hoche la tête, dubitative. *« Les femmes sont leur première cible. Ils ne réfléchissent pas à ce qu'elles peuvent apporter à la société, on leur a lavé le cerveau. »* Cela fait quinze ans qu'elle se prépare à la chirurgie cardiaque. Quinze ans de sacrifices parce que la médecine est sa vocation depuis l'enfance et que le cœur… *« L'organe le plus bouleversant, le plus impressionnant. Oser cette spécialisation exige qu'on lui dédie sa vie. J'y suis prête. »* Comme la docteure Shor, elle a dû affronter critiques, mépris, chausse-trapes de ses collègues masculins, persuadés qu'une femme serait incapable de tenir une opération de six heures, qu'elle s'effondrerait. *« Qu'importe ! Je serai la première chirurgienne cardiaque d'Afghanistan et un espoir pour mon peuple. »* A moins que… Ah non, elle se refuse d'y croire, on ne lui retirera pas son travail, on ne la cloîtrera pas à la maison… *« Il ne me manque que quelques mois pour obtenir mon dernier certificat ; mon père et mes sœurs ne restent à Kaboul que pour moi. Et les talibans torpilleraient l'aboutissement de mon rêve ? »*

Le jardin de la « maison des médecins » n'est jamais plus agréable qu'au crépuscule, quand la fraîcheur libère le parfum des roses. Débarrassé de sa blouse, le docteur Najeebullah Bina consulte enfin ses courriels. Soudain, un pépiement indiquant l'arrivée d'une photo par SMS le fait sourire. Il se retourne vers nous : *« Je vous présente Amina. »*

Amina… Une petite fille à peine née sur laquelle des terroristes ont tiré, après avoir tué sa mère, lors de l'attaque de la maternité de Médecins sans frontières (24 morts, le 12 mai 2020). Amina, dont la cuisse de quelques centimètres a été traversée par trois balles et que deux médecins ont d'abord voulu amputer, avant qu'on ne songe à l'adresser ici au docteur Bina, le chirurgien aux mains d'or. Amina, sur laquelle il a réalisé l'opération la plus folle jamais tentée sur un nourrisson de 8 heures et qui, dans tout le pays, est devenue symbole de résistance. *« Elle a 1 an,* dit-il. *Elle marchera ! »* ■

ANNICK COJEAN

FIN

Le Monde
DIMANCHE 27 - LUNDI 28 JUIN 2021

Un « Bourgeois » en folie au Français

Valérie Lesort et Christian Hecq donnent une version échevelée et convaincante de la pièce de Molière

THÉÂTRE

De gauche à droite : Françoise Gillard, Clément Hervieu-Léger, Nicolas Verdier, Christian Hecq, Antoine de Foucauld, à la Comédie-Française, à Paris, en juin. CHRISTOPHE RAYNAUD DE LAGE, COLL. COMÉDIE-FRANÇAISE

La Comédie-Française se lâche. Pour sa création de réouverture après des mois de fermeture due à l'épidémie de Covid, elle offre avec ce *Bourgeois gentilhomme* un spectacle complètement débridé, où l'imagination est au pouvoir à tous les étages, qui fait péter les codes du bon goût. Et comme le bon et le mauvais goût sont aussi le sujet de la pièce, Molière retombe sans problème sur ses pattes, malgré les acrobaties que lui font faire Valérie Lesort et Christian Hecq au cours de cette soirée on ne peut plus divertissante.

La première surprise de ce *Bourgeois*… promis à un succès fracassant, c'est de voir la comédie-ballet de Molière et Lully, créée en 1670 à Chambord pour Louis XIV, transportée au pays d'Emir Kusturica. Les deux metteurs en scène ont en effet demandé aux musiciens Mich Ochowiak et Ivica Bogdanic de transposer les airs de Lully dans l'atmosphère musicale des Balkans, à coups de cuivres et d'accordéon.

Improbable, direz-vous ? Oui, comme beaucoup de choix dans cette mise en scène. Mais Valérie Lesort et Christian Hecq, qui avaient déjà réenchanté *20 000 lieues sous les mers*, de Jules Verne, ou, à l'opéra, *Le Domino noir* d'Auber et l'*Ercole amante* de Cavalli, sont les rois de l'improbable et de la folie douce. Exit donc la pompe propre au baroque, qui leur semblait alourdir la comédie, et place à un univers déjanté où les déboires de M. Jourdain et ses rêves de grandeur vont être menés tambour battant par des comédiens littéralement électrisés par la proposition.

Guillaume Gallienne brille de tous ses feux d'acteur dans un registre grotesque inhabituel chez lui

Une partition fabuleuse

Il faut le voir, ce brave M. Jourdain, tel qu'il apparaît au début de la pièce, à l'heure de prendre ses leçons de musique, de danse et de philosophie. Vêtu d'une sorte de grenouillère en velours surmontée d'une veste à pompons et à collerette, il ressemble à un gros bébé un peu capricieux plus qu'à un tyran domestique. Il rêve de raffinement aristocratique, d'amour avec la belle marquise Dorimène, et se heurte en permanence à sa femme, sorte de Cruella le dominant de deux têtes, et prêchant non-stop les règles de la bonne morale bourgeoise (excellente Sylvia Bergé).

Ce M. Jourdain, c'est bien entendu Christian Hecq qui le joue, en plus d'être cometteur en scène du spectacle. En quelques années, il est devenu célèbre pour son jeu acrobatique, hyperphysique, clownesque et surréaliste, dans lequel il est passé maître. *Le Bourgeois*… est pour lui une partition fabuleuse, qui autorise tous les glissements vers l'absurde qu'aime tant le comédien d'origine belge.

Tout le début du spectacle est d'emblée éblouissant, se plaçant sur le terrain d'une fantasy qui ne répondra à aucune des lois du réalisme, avec ses costumes gothico-punk, à mi-chemin entre *Game of Thrones*, *Harry Potter* et le Thierry Mugler des années 1980. La leçon de danse et la leçon de philosophie sont d'ores et déjà des scènes d'anthologie. La première grâce au duo que forme Christian Hecq avec un Gaël Kamilindi méconnaissable en créature queer et précieuse, un lutin insupportable et gracieux, rendant d'autant plus balourd M. Jourdain. La seconde grâce à un Guillaume Gallienne tout aussi méconnaissable mais brillant de tous ses feux d'acteur dans un registre grotesque totalement inhabituel chez lui. Avec lui et Christian Hecq, la célèbre scène de la prononciation des *« a »*, des *« e »* et des *« o »* atteint des abîmes d'absurde insondable.

C'est en poussant ainsi les curseurs des personnages, en les dessinant de manière très marquée mais jamais grossière, et en menant un formidable travail sur le mouvement et le rythme, que Valérie Lesort et Christian Hecq emmènent ce *Bourgeois*… dans une autre dimension. La deuxième partie du spectacle est tout aussi réjouissante que la première. Elle voit le décor austère et noir de la maison de M. Jourdain se transformer, à vue, en un palais d'or brillant de mille feux, notre bourgeois ayant passé son temps, en cachette de sa femme, à dorer l'envers de son décor, qu'il retourne désormais pour recevoir la marquise Dorimène et son ami Dorante (la scénographie est signée par Eric Ruf, l'administrateur de la Comédie-Française).

Sens inouï du décalage

Ceux-ci sont interprétés par Françoise Gillard, que l'on n'avait pas vue aussi pétillante depuis longtemps, dans son extraordinaire robe à alvéoles, et par Clément Hervieu-Léger, qui joue la fourberie mondaine avec une acuité presque inquiétante. Dans ce dernier acte, le jeu de dupes va se refermer sur M. Jourdain, qui apparaît dans un costume plus insensé encore que ce que l'on a pu voir jusque-là, qui tient de la combinaison spatiale rétrofuturiste – dorée, évidemment –, agrémentée d'une jupette de patineuse.

Tout cela pour dire que le duo Lesort-Hecq a vraiment un sens inouï du kitsch et du décalage, et que la costumière, Vanessa Sannino, participe largement de l'écriture du spectacle. Et toute cette folie va bien entendu culminer dans la scène dite du Grand Mamamouchi, qui voit notre bon bourgeois se laisser persuader qu'il va recevoir en sa demeure le fils du Grand Turc, venu prendre sa fille pour épouse. Cette scène de turquerie est du pain béni pour le tandem Lesort-Hecq. On ne la racontera pas, en se contentant d'appâter le lecteur en l'informant qu'elle met en scène un éléphant de Gitans et une sarabande endiablée.

Mais la vraie magie, au-delà des sortilèges, des notes de musique et des épées qui s'envolent sur la scène (Valérie Lesort est aussi marionnettiste), au-delà du pur plaisir, c'est que tout cet appareil n'a rien de gratuit. L'horlogerie de mise en scène, impeccablement huilée, est au service d'une vision de la pièce on ne peut plus pertinente. Elle se garde bien de faire de M. Jourdain un simple ridicule, un benêt ou un « beauf » dont il serait facile de se moquer.

Tel que le voient Valérie Lesort et Christian Hecq, il est touchant et même attendrissant, cet homme qui voudrait désespérément faire partie d'un monde où on lui signifie qu'il n'a pas sa place. Il est de ces gens qui sont définitivement désajustés, qui ont la perruque de travers, qui n'ont pas reçu les codes du bon goût en héritage. Et Christian Hecq est définitivement de son côté, qui traduit tout cela dans les moindres fibres de son corps d'acteur. Une vision tout à fait raccord avec Molière, qui ne se faisait aucune illusion sur les turpitudes que recouvraient les raffinements de la cour du Roi-Soleil. ■

FABIENNE DARGE

Le Bourgeois gentilhomme, *de Molière. Mise en scène : Valérie Lesort et Christian Hecq. Comédie-Française, salle Richelieu, place Colette, Paris 1er. Tél. : 01 44 58 15 15. A 20 h 30 ou 14 heures, jusqu'au 25 juillet. Tarif : de 5 à 42 euros.*

Avec « Au suivant », Guillermo Guiz soigne ses névroses sur scène

Dans son deuxième spectacle, le stand-upeur belge s'interroge sur la virilité et la masculinité, mêlant vannes et goût pour l'absurde

HUMOUR

L'humour, catharsis de l'angoisse existentielle ? Assurément oui, avec Guillermo Guiz. *« Est-ce que je vous ai parlé de l'enterrement de mon père ? »*, interpelle l'humoriste belge à peine arrivé sur scène. Son père est mort en 2008, et lui, le fils unique, avait tenté, pour la première fois, d'écrire un texte un tantinet drôle pour détendre l'atmosphère. A cette époque, Guillermo Guiz s'appelait Guy Verstraeten et n'était pas encore le stand-upeur belge auteur d'un premier one-man-show introspectif, *Guillermo Guiz a bon fond,* et devenu chroniqueur dans « La bande originale », de Nagui, sur France Inter.

A bientôt 40 ans, cet ancien footballeur, journaliste et manageur de boîte de nuit bruxelloise prouve, avec son nouveau spectacle (le deuxième), intitulé *Au suivant,* qu'il a enfin trouvé sa voie. Bientôt huit ans que cet enfant du quartier populaire d'Anderlecht, à Bruxelles, élevé seul dès l'âge de 3 ans par son père, a choisi l'humour pour panser ses blessures, pour dévoiler ses failles avec une autodérision libératrice. L'âge aidant, ce célibataire s'interroge sur une éventuelle paternité, sur sa capacité à élever un enfant. Alors, forcément, il revisite ce que lui a légué son père. Grâce à ce fil rouge de la transmission, Guillermo Guiz, à l'allure juvénile de beau gosse, au débit de mitraillette et à l'accent belge attachant, parvient à embarquer le public dans des souvenirs autobiographiques hauts en couleur et dans des questionnements habiles sur la virilité et la masculinité.

Art de l'autodérision

Son père, chômeur endurci, aimant l'alcool et les cigarettes, détestait les curés, était bourré de certitudes – *« Ne pisse pas pendant un orage, tu vas t'électrocuter »* – et donnait des conseils foireux – *« Epouse ta meilleure amie. » « C'est drôle, ce que tu gardes de l'enfance,* reconnaît Guillermo Guiz. *Mon père a été nickel, il m'a laissé une grande marge de progression, et, si j'ai des enfants, il y a de la place pour qu'ils me dépassent ! »*

Mais voilà, côté relations amoureuses, Guillermo Guiz a grandi dans une société qui acceptait que les célébrités collectionnent les femmes comme des objets ou que Serge Gainsbourg propose en direct à Whitney Houston de la *« baiser ». « Les codes changent et, pas de chance, c'est sur moi que ça tombe. J'essaie de m'adapter, mais, parfois, ça va trop vite »*, lâche-t-il dans un humour noir savamment dosé.

En optant pour le stand-up, le désormais *« winner »* Guillermo Guiz soigne les névroses de l'ancien loseur Guy Verstraeten. Parfois au risque de l'outrance, mais toujours sauvé par son absence de méchanceté et par une fausse nonchalance comme arme de séduction. Guillermo Guiz fait sa thérapie sur scène, puise dans les moments tristes ou ridicules de sa vie pour faire rire. Le procédé est loin d'être nouveau. Mais l'art de l'autodérision n'est pas donné à tout le monde, et lui, il l'a, et sait de mieux en mieux s'en servir.

Après avoir débuté en se demandant s'il avait un *« bon fond »*, force est de constater que ce stand-upeur se bonifie. En rendant hommage à son père, il laisse affleurer sa sensibilité sans renier ni son côté « roi de la vanne » ni son goût pour l'absurde. Alors, pendant une heure trente, on l'écoute avec plaisir, sans le moindre ennui, raconter sa vie de famille chaotique et porter un regard savoureux sur les hommes de sa génération. Tout paraît spontané alors que tout est très écrit et sans prise du public à partie. C'est parfois cru et cruel, mais dit avec une telle fausse naïveté que l'on est prêt à tout lui pardonner. ■

SANDRINE BLANCHARD

Au suivant, *de et avec Guillermo Guiz. Jusqu'au 26 septembre au Théâtre de l'Œuvre, à Paris, puis en tournée à la rentrée.*

Pone, le rap sans rémission

Malgré la maladie de Charcot qui le paralyse, le producteur du groupe La Fonky Family publie un nouvel EP

MUSIQUE

Avec son groupe La Fonky Family, le producteur de hip-hop Pone a révolutionné le rap français à la fin des années 1990, introduisant dans cette musique d'urgence la légèreté des tubes pop des années 1980. Aujourd'hui, ce grand gaillard, de son vrai nom Guilhem Gallart, 48 ans, est tétraplégique. Il continue cependant de faire de la musique grâce à un logiciel qui lui permet d'actionner une souris d'ordinateur avec ses yeux. C'est le même système qui lui a permis d'enregistrer, en 2019, un album en hommage à la chanteuse anglaise Kate Bush, *Kate and Me*, puis *Vision*, en 2020 ; avec le rappeur Karlito. Et qui l'a aidé une fois encore, le vendredi 18 juin, à publier un nouvel EP, *Listen and Donate,* en association avec l'artiste JR – qui réalise la pochette du vinyle. Leur collaboration a pour

L'artiste continue de composer grâce à un logiciel qui lui permet d'actionner une souris d'ordinateur avec ses yeux

but de récolter des fonds pour former des aidants aux soins à domicile pour les personnes atteintes comme lui de la maladie de Charcot ou de sclérose latérale amyotrophique (SLA).

Après le succès des albums *Si Dieu veut* (1998), *Art de rue* (2001) et *Marginale musique* (2006), son groupe La Fonky Family, résidant à Marseille, se sépare. Le compositeur mène alors pendant quelques années une paisible carrière dans un rap français qui s'installe durablement dans les hit-parades hexagonaux. Seulement, les soucis de santé de Pone s'accumulent. En 2015, le centre hospitalier de Purpan, à Toulouse, d'où il est originaire, lui diagnostique la maladie de Charcot : *« J'ai passé l'examen qui permet d'asseoir le diagnostic après avoir éliminé toutes les autres options*, explique-t-il, allongé sur son lit et face à son écran. *Il s'est révélé positif. »* Sous le choc de l'annonce, son groupe se reforme et donne un concert de soutien, en septembre 2015, à l'Espace Julien, à Marseille, pour aider financièrement ce quadragénaire marié avec deux enfants en bas âge. En 2017, il fait un arrêt respiratoire : une trachéotomie l'aide alors à respirer mais aussi, curieusement, à se concentrer sur ses projets. Il prend connaissance de l'existence d'un logiciel de poursuite oculaire qui lui permet de communiquer avec les autres, d'écrire et de composer sans avoir besoin d'une tierce personne. *« J'ai appris son existence environ deux ans après le diagnostic,* affirme Pone*, car le manque d'information* [sur cette maladie] *est abyssal. »*

La « bénédiction » de Kate Bush

Après quelques jours d'apprentissage, avant même de faire de la musique, le compositeur commence d'ailleurs par combler ce vide et crée un site Internet, « La SLA pour les nuls ». Puis, se remet à composer. Il n'est d'ailleurs pas le seul musicien atteint de cette maladie qui utilise le logiciel. *« Tout est là pour se servir de la souris avec les yeux,* explique-t-il, *donc tous les logiciels sont théoriquement accessibles. Je connais deux DJ qui mixent avec les yeux en Italie et aux Etats-Unis, et un guitariste de hard-rock qui a développé dans les années 1990 un logiciel de tablature pour guitare, pilotable avec les yeux. »*

« Le manque d'information sur cette maladie est abyssal »

PONE

Après des heures à redécouvrir le répertoire de Kate Bush, il compose un album en son hommage. La chanteuse l'apprendra et lui écrira un message touchant : *« Je viens juste de prendre connaissance de votre album,* Kate and Me, lui écrit-elle dans un courriel. *Je l'ai écouté ce soir et il m'a bluffé. Il est très difficile d'exprimer à quel point je suis émue par ce travail et à quel point mon admiration est grande pour vous. Les défis que vous avez surmontés pour accomplir cette création sont tout simplement stupéfiants. Vous avez absolument ma bénédiction si vous souhaitez sortir cet album afin de récolter des fonds pour votre association. »* Pone ne s'est pas fait prier. Aujourd'hui, il publie ce nouvel EP qui permet aux auditeurs de *« faire un don sans sortir un centime de leur poche »* grâce au streaming.

Ecouter la voix de Kate Bush admirablement revisitée par les productions électroniques de Pone, de ses remixeurs Para One et Blow Digital, permettra de financer des formations pour le personnel soignant afin d'aider les malades du SLA à pouvoir vivre chez eux : *« Mon épouse a été formée lors de mon séjour en réanimation,* raconte Pone. *C'est elle qui a ensuite formé le personnel soignant et aidant, car il n'existe pas de formation pour s'occuper d'un patient appareillé à domicile. »* Pas de rémission ou de pause pour Pone. ■

STÉPHANIE BINET

Listen and Donate, *disponible en vinyle (73 Beats/Naive) et sur les plates-formes de streaming.*

SÉLECTION ALBUMS

ARNO & SOFIANE PAMART

Vivre

En 1988, le Français Daniel Darc et le Britannique Bill Pritchard enregistraient en quelques jours *Parce que,* album essentiellement acoustique, produit par la maison de disques belge PIAS et resté une référence culte de la pop intimiste. Plus de trente ans après, le label bruxellois lance une collection baptisée elle aussi « Parce que », dont l'ambition est de provoquer, deux ou trois fois par an, d'autres rencontres aux ambiances dépouillées. Premier de cette série, en duo avec le pianiste nordiste Sofiane Pamart, Arno en profite pour revisiter dans *Vivre* une sélection de ses chansons les plus mélancoliques. En plus de quarante ans de carrière, le truculent bluesman d'Ostende a essaimé des disques parfois bancals, souvent alourdis par des guitares et une rythmique de plomb. Il a aussi écrit, dans les langues de Tom Waits ou de Brel, une belle quantité de perles tendres, charnelles et gouailleuses, autant marquées par le rock que par les bals populaires. Accompagné du piano caressant de Pamart, ancienne médaille d'or du Conservatoire de Lille, devenu l'un des compositeurs préférés du milieu hip-hop, le Flamand rauque dénude son répertoire pour n'en garder que l'expression la plus touchante et écorchée. Un parti pris crépusculaire (jamais privé d'autodérision), qui dit une rage de vivre menacée par la mort. ■ STÉPHANE DAVET

1 CD Parce que – La Collection/PIAS.

H.E.R.

Back of My Mind

La chanteuse et guitariste américaine H.E.R., de son vrai nom Gabriella Wilson, récompensée par quatre Grammy Awards pour des albums qui compilaient ses premiers EP, se faisait tellement attendre pour publier son premier véritable album qu'on l'avait presque oubliée. Vendredi 18 juin, elle mettait fin au suspense avec *Back of My Mind,* un disque de vingt et une chansons, dont beaucoup de ballades et de duos avec des rappeurs. Le titre le plus réussi est certainement *We Made It,* qui ouvre cette autoroute de virtuosité mélodique, parfois lassante à force d'être sur le même tempo. *We Made It,* avec son solo de guitare, est en revanche une parfaite synthèse de ce qu'elle avait déjà montré. Elle offre aussi d'autres beaux moments comme *Trauma,* avec le rappeur Cordae, ou *Damage,* porté par une section de cuivres et des synthés à la Isley Brothers. Son collègue R & B Chris Brown fait une apparition anecdotique sur *Come Through,* et le duo avec Lil Baby a peu d'intérêt. ■ STÉPHANIE BINET

1 CD RCA/Sony Music.

ANGÉLIQUE KIDJO

Mother Nature

Faisant suite à *Celia* (2019), un album dédié à l'inoubliable reine de la salsa Celia Cruz, la toujours fiévreuse et guerrière chanteuse franco-béninoise revient clamer avec force ce qui l'anime. Qu'elle alerte sur les effets du réchauffement climatique (*Mother Nature*), dénonce les violences policières et l'oubli de valeurs essentielles (*Dignity,* avec la chanteuse nigériane Yemi Alade), Kidjo questionne et interpelle. Sans jamais se départir, au final, d'un bel optimisme. A l'image de celui qui faisait danser l'Afrique en 1960 sur le fameux *Indépendance Cha Cha,* l'hymne des années d'indépendance, composé par le Congolais Joseph Kabasele, qu'elle reprend comme un symbole dans *One Africa*. Truffé d'invités renommés (outre Yemi Alade, Mr Eazi, Burna Boy, Salif Keita...), extrêmement dansant (hormis *Mycelium,* avec M, quelque peu décalé), l'album contient plusieurs tubes en puissance. Angélique Kidjo, impériale, y rayonne. ■ PATRICK LABESSE

1 CD Decca Records/Universal Music France.

Lire aussi sur Lemonde.fr les critiques de l'hommage collectif « George Crumb », de « Merci Miles ! Live at Vienne », de Miles Davis, et des « Grands Brûlés », de Barbagallo.

GALERIES

LUIGI CRITONE, 2021

LUIGI CRITONE
Galerie Glénat

Luigi Critone est un artiste sous-coté. Formé à la Scuola internazionale di comics de Florence, où il a un temps enseigné, le dessinateur italien, 49 ans, est longtemps resté dans l'ombre. Son adaptation en bande dessinée (Delcourt, 2011-2016) du roman *Je, François Villon* (Julliard, 2006), de Jean Teulé, puis l'album *Aldobrando* (Casterman, 2020), sur un scénario de Gipi, l'ont peu à peu mis dans la lumière. A tel point que Dargaud lui a confié, en 2020, la reprise du « Scorpion », série best-seller jusqu'ici signée par Enrico Marini. *« J'ai été surpris et flatté par cette proposition, mais aussi effrayé ! »,* explique l'auteur, qui vit depuis seize ans en France. Le résultat est pourtant des plus réussis. Non seulement Luigi Critone a gardé l'esprit de la série historique, mais il lui donne un supplément d'élégance, avec son style tout en précision. La finesse de son trait impressionne, sur les planches exposées à la Galerie Glénat, ses premières réalisées en couleurs directes. *« J'ai essayé de rester fidèle, tout en apportant ma patte. Même quand on reprend une série existante, il y a un espace de création »,* assure le dessinateur. L'autre intérêt de l'exposition est de découvrir des réalisations personnelles de l'auteur, comme cette huile représentant le buste d'une élégante éclairé par des rayons de soleil filtrés par son chapeau. Ou cette aquarelle dévoilant un visage de femme chauffé par un feu de bois dans la nuit. C'est techniquement parfait, et c'est un ravissement pour les yeux. ■ **CÉDRIC PIETRALUNGA**

« Luigi Critone, exposition rétrospective ». Galerie Glénat, 22, rue de Picardie, Paris 3e. Jusqu'au 31 juillet. Galerie-glenat.com

STUDIO SEBERT

NOUVEAU RÉALISME
Galerie Georges-Philippe & Nathalie Vallois

Cette exposition de galerie est de qualité muséale et contribue à l'histoire de l'un des principaux mouvements de la seconde moitié du XXe siècle en France, le nouveau réalisme. Cette ambition est affichée dès l'entrée, puisque le regard s'y heurte à l'un des exemplaires du manifeste fondateur, le 27 octobre 1960 : *« Les nouveaux réalistes ont pris conscience de leur singularité collective. Nouveau réalisme = nouvelles approches perceptives du réel. »* Suivent les signatures des artistes et celle du critique Pierre Restany, qui est parvenu à les réunir sur leur plus petit commun dénominateur : à société nouvelle, art nouveau. Cette société est celle des images et des objets standardisés, de la réclame et de la consommation. Les artistes, ce sont Arman, César, Christo, Gérard Deschamps, François Dufrêne, Raymond Hains, Yves Klein, Martial Raysse, Mimmo Rotella, Niki de Saint Phalle, Daniel Spoerri, Jean Tinguely, Jacques Villeglé. Aucun ne manque à l'exposition, et nombre d'entre eux y sont avec des œuvres importantes. Pour Hains, Villeglé, Dufrêne et Rotella : des affiches arrachées et lacérées, des fragments de palissades, le langage de la rue. Raysse détourne les clichés de la mode et de la beauté féminines. Arman et Deschamps accumulent par genre des choses quotidiennes, souvent symboliques. Niki de Saint Phalle les assemble dans des reliquaires muraux, noyés de blanc et éclaboussés de couleur à la carabine. César écrase les automobiles en lingots de métal froissé. Spoerri fixe à la verticale dans ses tableaux-pièges des restes de repas. Tinguely monte des débris dans ses mécaniques, qui tournent et hoquettent grâce à de petits moteurs. Pendant ce temps, Klein cherche à renouveler la peinture : monochromes et panneaux brûlés à la flamme du gaz. Beaucoup de ces œuvres sont connues, et leurs auteurs le sont tout autant, mais leur force de provocation et d'accusation est intacte. Ce serait peu de dire qu'elles supportent bien le passage du temps. ■ **PHILIPPE DAGEN**

« Nouveau réalisme = nouvelles approches perceptives du réel ». Galerie Georges-Philippe & Nathalie Vallois, 33-36, rue de Seine, Paris 4e. Jusqu'au 24 juillet. Galerie-vallois.com

Un tour du monde dans les pas de Marc Riboud

Le Musée Guimet, à Paris, expose des images léguées par le photographe

« Les fenêtres d'antiquaire, rue Liulichang », Pékin, Chine (1965).
MARC RIBOUD/FONDS MARC RIBOUD AU MNAAG

PHOTOGRAPHIE

Marc Riboud, qui a parcouru le monde, appareil photo autour du cou, avait coutume de dire qu'il n'était pas un globe-trotteur *« mais un flâneur qui aime photographier le plus intensément possible la vie la plus intense. En y prenant du plaisir ».* Et c'est bien à une flânerie, dans les pas de cet observateur élégant du monde, mort en 2016, à l'âge de 93 ans, que nous invite le Musée national des arts asiatiques Guimet, à Paris.

L'établissement, qui dispose d'un important fonds photographique, salue ainsi le legs de son œuvre qui lui a été fait en 2019 par les ayants droit de Marc Riboud – soit plus de 50 000 photographies (négatifs, diapositives et épreuves sur papier), des documents et des objets personnels. L'exposition présente un choix de quelque 200 images prises à travers la planète – et pas seulement en Asie, même s'il y revint souvent – par celui qui travailla dès 1953 et jusqu'à 1979 pour l'agence Magnum.

On y découvrira aussi des lettres, notamment d'Henri Cartier-Bresson (1908-2004), qui, avec Robert Capa (1913-1954), fut son mentor. Et ses appareils photo, dont le premier, un Vest Pocket Kodak, donné par son père à l'enfant timide qu'il était. *« Si tu ne sais pas parler, tu sauras peut-être regarder »,* lui aurait-il dit en le lui offrant. Plus tard, il travailla avec un Leica, qu'il ne lâchait quasiment jamais. *« Je photographie comme le musicien chantonne. Regarder est une respiration et, quand le hasard est avec moi et qu'une bonne photo m'est donnée, le bonheur n'est pas loin »,* disait-il, comme le rappelle sa veuve, Catherine Riboud, dans le beau catalogue accompagnant l'exposition.

Regard toujours respectueux

La déambulation s'effectue de manière chronologique, des débuts, dans les années 1940, à Lyon, où il est né, à la Chine du nouveau millénaire en passant par l'Angleterre, la Turquie, l'Afghanistan, l'Iran, l'Inde, la Corée, le Japon, le Vietnam, les Etats-Unis, Cuba… Autant de pays où le photoreporter – terme que ne revendiquait pas celui qui refusait de se plier aux commandes de la presse – a pérégriné, attentif aux gens, le regard toujours respectueux, s'arrêtant là où l'entraînait sa curiosité. *« Il voulait être maître de son rythme, de son itinéraire »,* souligne Catherine Riboud.

> **« Il voulait être maître de son rythme, de son itinéraire »**
> **CATHERINE RIBOUD**
> épouse de Marc Riboud

Ses reportages conduisent cet intellectuel de gauche, sensible aux droits humains, à être le témoin des bouleversements de la seconde moitié du XXe siècle. Dans l'Europe de l'immédiat après-guerre, il observe la reconstruction, le redémarrage de la vie sociale et de l'industrie ; il est en Algérie et en Afrique noire au moment des luttes pour l'indépendance ; au Vietnam déchiré par la guerre ; aux Etats-Unis quand la jeunesse se mobilise contre la présence américaine dans ce conflit… Répugnant à montrer la violence, il n'évoque les drames que de manière allusive, ce qui lui fut parfois reproché.

Dès la première salle, le goût pour les compositions géométriques de l'ancien élève de l'Ecole centrale de Lyon saute aux yeux. *« Tu es né avec un compas dans l'œil »,* lui avait dit Henri Cartier-Bresson. Son attrait pour la beauté s'impose, qu'il croise une Japonaise endormie dans le train menant de Tokyo à Enoshima (1958) ou une Nigériane au port altier (*Bal de l'indépendance*, 1960). Même dans des scènes de désolation, un regard, un geste suffisent à apporter une touche de grâce, comme cette photo titrée *Maternité* d'une jeune réfugiée d'un camp de Calcutta allaitant son bébé (1971) ; ou ces deux fillettes rescapées d'un bombardement dans leur village du Nord-Vietnam (1972). Il émeut lorsqu'il capture l'image de ce soldat vietnamien en tenue militaire, marchant, valise sur le dos, avec à la main une poupée, dans un sac de plastique, destinée à fêter les retrouvailles avec son enfant (*Soldat de retour de Saïgon,* 1976) ; ou lorsqu'il saisit ces petits Chinois bouche bée devant un spectacle de marionnettes (1957).

L'œil se fait parfois malicieux, comme dans cette image où il capte le regard désapprobateur d'une vieille femme, dans une ruelle de Dubrovnik (actuelle Croatie, 1953), sur une jeune fille se promenant en maillot de bain ; ou cette bonne sœur à cornette, devant Notre-Dame, appuyée contre la vitre avant d'un taxi, élégamment déhanchée, discutant avec le chauffeur (Paris, 1953).

La Chine, grande passion du photographe, est le pays le plus représenté dans la déambulation que propose le musée. Marc Riboud fut l'un des premiers à obtenir un visa, en 1957, pour un séjour de trois mois dans ce pays, fermé à l'époque. Il y retourna de nombreuses fois, jusqu'en 2010.

Il y montra les évolutions sans parti pris. Qu'il photographie, en 1957, des paysans de la province de Gansu pendant la moisson, une aristocrate en cape bordée de plumes au regard perdu dans une rue de Pékin, ou l'acteur Gérard Philipe, venu présenter le film *Fanfan la Tulipe* (1957), il porte un regard sympathique, voire chaleureux, sur la Chine de Mao, semblant ne pas voir les atrocités commises par le régime communiste, la dictature, la corruption, la famine. *« Il faut regarder mes images comme des notes, des impressions. Je raconte des à-côtés »,* avait-il justifié au *Monde* en 1996.

Les dérives capitalistes

Cette naïveté et cette tendresse étaient souvent compensées par les légendes plus explicites que Marc Riboud rédigeait avec soin quand il envoyait ses photos à l'agence. A de rares exceptions près, l'exposition livre au public les images sans ces précisions, alors que beaucoup, prises dans des moments de bascule de l'histoire, auraient mérité une contextualisation plus étoffée. Lors de ses derniers voyages en Chine, il semble porter un point de vue plus critique sur les dérives capitalistes et la ruée vers la consommation (*Jeu de reflet dans un grand magasin de Shanghaï*, 1992 ; *Habitants expulsés de leur logement pour la construction de nouvelles tours,* Shanghaï, 1992).

L'exposition montre également deux photos célèbres qui ont fait le tour du monde, celle du peintre équilibriste de la tour Eiffel saisi dans une posture quasi chorégraphique, qui lui valut sa première publication dans le magazine *Life* (1953), et celle de *La Jeune fille à la fleur* (1967), prise lors d'une manifestation de jeunes Américains contre la guerre au Vietnam.

Elles sont accompagnées des planches contacts dont ont été extraites ces deux images, permettant au public de comprendre pourquoi tel cadrage plutôt que tel autre a été choisi. Un processus qu'explique avec simplicité Marc Riboud dans un court documentaire de la collection « Contacts » sur Arte : *« La meilleure photo saute aux yeux comme le bon accord sonne juste à l'oreille. »* ■

SYLVIE KERVIEL

Marc Riboud. Histoires possibles, *Musée des arts asiatiques Guimet. 6, place d'Iéna, Paris 16e. Tous les jours de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 6 septembre. Tarif : 11,50 euros (réduit 8,50 euros).*

Le surréalisme, un mouvement refoulé

Une exposition qui se tient à Marseille tord le cou au récit national autour de l'émergence de Pollock, Rothko ou Motherwell

« L'Atelier de Coenties Slip » (1961), de James Rosenquist. 2021 JAMES ROSENQUIST FOUNDATION/GALERIE THADDAEUS ROPAC, LONDRES

ARTS
MARSEILLE

C'est le genre de questions qui suscitent la controverse pour des raisons plus politiques qu'esthétiques : quelle est la part du surréalisme dans le développement des arts aux Etats-Unis, avant, pendant et après la seconde guerre mondiale ? Sujet pour spécialistes ? Pas seulement, parce qu'il touche de près au nationalisme artistique américain, pour lequel il importe que rien d'européen n'intervienne dans une histoire qui serait made in USA.

Dans ce récit patriotique, le surréalisme est embarrassant. Qu'une exposition revienne sur le sujet en France aujourd'hui est ainsi, en soi, un fait intéressant, pour peu qu'on l'insère dans le contexte des relations culturelles entre les deux pays, le plus souvent placées sous le signe de la rivalité, de l'envie ou du mépris, selon les circonstances. Qu'elle s'intitule « Le surréalisme dans l'art américain » et non, par exemple, « Le surréalisme aux Etats-Unis », ne fait qu'accentuer la provocation. Son maître d'œuvre est Eric de Chassey, lequel aime naviguer par vents forts puisqu'il est l'auteur de l'exposition « Napoléon ? Encore ! » aux Invalides qui a suscité l'ire de quelques « napoléonolâtres » (*Le Monde* du 26 mai).

« Le surréalisme dans l'art américain » a lieu à Marseille, ce qui est logique. C'est ici, dans la villa Air-Bel, qu'une partie du groupe se rassemble après la capitulation de juin 1940. Jacqueline et André Breton et leur fille Aube y sont abrités, en compagnie de Max Ernst, Benjamin Péret ou Victor Brauner. Ils y travaillent un peu et préparent surtout leur exil loin de la France de Pétain. Le 25 mars 1942, la famille Breton s'embarque sur le *Capitaine-Paul-Lemerle,* qui transporte aussi Wifredo Lam et Claude Lévi-Strauss. Ils arrivent non sans peine à New York à la fin du mois de mai, Lam ayant décidé quant à lui de rester à Cuba. Ils y retrouvent André Masson et les siens, Yves Tanguy et sa compagne Kay Sage. Ernst débarque le 14 juillet suivant.

La plus active des avant-gardes

Quand ils arrivent à New York, le surréalisme y est déjà connu depuis une décennie grâce aux galeristes Julien Levy et Pierre Matisse – fils d'Henri –, aux premiers achats de collections privées et à l'exposition « Fantastic Art, Dada, Surrealism » au Museum of Modern Art, à l'hiver 1936. Il doit aussi une part considérable de sa notoriété publique aux extravagances de Salvador Dali, qui y est venu pour la première fois fin 1934 et multiplie les manifestations spectaculaires, couverture pour *Time Magazine* ou vitrine pour le grand magasin Bonwit Teller. Il n'y a donc rien de surprenant à ce que des artistes plus jeunes, les uns étant nés aux Etats-Unis, comme Robert Motherwell, Barnett Newman ou Jackson Pollock, les autres y ayant émigré dans les années 1910 ou 1920, comme Arshile Gorky, Willem De Kooning et Mark Rothko, aient une connaissance développée du surréalisme, dans lequel ils voient la plus récente et la plus active des avant-gardes internationales.

L'exposition commence donc par des œuvres où ces résonances se voient. Selon les artistes, elles sont littérales et massives ou mieux absorbées et transformées. Le premier cas est celui d'artistes dont la notoriété est demeurée réduite, sans doute à proportion de cette docilité excessive : Lorser Feitelson, Harold Lehman, Boris Margo. On les regarde avec plus de curiosité que d'émoi, ce qui n'est pas le cas des œuvres de Gorky et de celles de Dorothea Tanning, artiste puissante – et pas seulement compagne de Max Ernst, rôle dans lequel elle est souvent enfermée. L'accrochage propose des conversations entre leurs toiles et c'est naturellement qu'y prennent part Rothko, Pollock, Newman ou Motherwell. Ils sont largement représentés, le plus souvent par des œuvres assez peu montrées, composition mythologique à oiseau de Rothko ou surfaces semées de pictogrammes allusivement figuratifs de Pollock, Motherwell ou Still.

Pourquoi ces surprises ? Parce que les périodes surréalistes ou surréalisantes de ceux qui sont devenus plus tard les héros de l'expressionnisme abstrait – jadis dénommé parfois école de New York – sont peu montrées dans les musées nord-américains et peu reproduites dans les monographies qui leur y ont été consacrées afin d'entretenir la thèse d'une genèse aussi exclusivement américaine que possible. Que les surréalistes européens aient fortement contribué à attirer l'attention des artistes américains sur les arts des Indiens du sud-ouest et du nord-ouest des Etats-Unis est assez peu mentionné. Que Masson et Miro aient pratiqué des formes d'*action painting* dynamique avant Pollock ne l'est pas davantage. On pourrait citer d'autres « oublis ».

Les périodes surréalistes ou surréalisantes sont peu montrées, afin d'entretenir la thèse d'une genèse aussi exclusivement américaine

Réécrire l'histoire des arts

Quand s'est constitué, à partir des années 1950, le récit lyrique d'un art national dont l'abstraction serait la marque et Pollock le héros, les références européennes sont devenues inopportunes, y compris pour les artistes. La suite est connue : sur fond de guerre froide et de plan Marshall s'est imposé l'antagonisme Paris versus New York, dont les conséquences sont encore perceptibles aujourd'hui. Il y a eu, en somme, effacement de la part surréaliste de l'expressionnisme abstrait et les artistes new-yorkais autant que les conservateurs et le marché se sont accommodés de ce récit officiel, tout en le sachant faux.

S'en tiendrait-elle à cette question, l'exposition serait donc déjà fort utile. Mais elle pousse plus loin la provocation et la démonstration jusqu'aux années 1960. Elle rappelle que Robert Rauschenberg et Jasper Johns ont participé en 1959 à Paris à l'exposition « E.R.O.S », qui fut la dernière grande manifestation collective montée par Breton et Duchamp. Elle donne à voir des œuvres marquées par la pratique surréaliste des objets trouvés et modifiés : la *Boîte à musique* de Rauschenberg vers 1955, les boîtes à secrets de Robert Morris un peu plus tard et tout ce qui relève du collage et de l'assemblage – Bruce Conner, Ray Johnson, Claes Oldenburg et James Rosenquist, d'ordinaire étiqueté pop. La présence d'Eva Hesse est aussi judicieuse que le rapprochement entre Louise Bourgeois et Alberto Giacometti.

L'essentiel est fait : commencer à réécrire l'histoire des arts entre Etats-Unis et Europe en liquidant les présupposés et intérêts nationalistes et en rétablissant les faits. Il n'est pas anodin que Rauschenberg et Johns aient tous deux dédié des œuvres à Duchamp au tout début des années 1960. A cette date, les musées français n'en ont rien su, aussi enfermés par la célébration du supposé « génie français » que les musées américains l'étaient dans la promotion de « leurs » artistes compatriotes. Il est vraiment temps d'en finir avec ces obsessions. ■

PHILIPPE DAGEN

« Le surréalisme dans l'art américain », Centre de la Vieille Charité, 2, rue de la Charité, Marseille. Du mardi au dimanche, de 9 heures à 18 heures. 12 €, tarif réduit 8 €. Jusqu'au 26 septembre. Vieille-charite-marseille.com

PALMARÈS

Le quintette Daïda et l'accordéoniste Noé Clerc primés au Concours national de jazz de la Défense

Organisé les 23 et 24 juin, dans le cadre du La Défense Jazz Festival, le 44e Concours national de jazz a récompensé le quintette Daïda (Prix de groupe) et l'accordéoniste Noé Clerc (Prix d'instrumentiste). Daïda est mené par le batteur Vincent Tortiller, avec Antonin Fresson à la guitare, Arno de Casanove à la trompette, Auxane Cartigny aux claviers et Samuel F'Hima à la contrebasse. Noé Clerc était accompagné par le contrebassiste Clément Daldosso et par le batteur Elie Martin-Charrière. Les concerts du concours seront diffusés du 28 juin au 3 juillet sur le compte Facebook du La Défense Jazz Festival.

PHOTOGRAPHIE

La photographe Dominique Issermann élue à l'Académie des Beaux-Arts

Connue pour ses portraits en noir et blanc, la photographe Dominique Issermann a été élue le 23 juin à l'Académie des Beaux-Arts. Elle est la première femme dans la section photographie, où elle rejoint Yann Arthus-Bertrand, Sebastião Salgado et Jean Gaumy.

L'hôtel de la Marine, un retour au XVIIIe siècle

Un documentaire salue la réouverture au public du palais parisien, restauré au plus près de son état originel

ARTE
DIMANCHE 27 - 20 H 05
DOCUMENTAIRE

Lors de la rénovation d'un des appartements, le 5 mai. STEPHANE DE SAKUTIN/AFP

Après quatre années de travaux, dissimulés derrière des bâches publicitaires, l'hôtel de la Marine, place de la Concorde, à Paris, a rouvert ses portes au public le 12 juin. C'est à cette occasion qu'Arte propose un documentaire qui revient sur l'histoire des lieux et explique les principes de sa restauration.

Le bâtiment, érigé à partir de 1757 en miroir d'une construction située de l'autre côté de la rue Royale, devient, en 1774, le plein lieu d'accueil du Garde-meuble royal (ancêtre du Mobilier national). Sous la houlette de son intendant, Pierre-Elisabeth de Fontanieu (1730-1784), il conserve non seulement du mobilier mais aussi les bijoux de la Couronne, des étoffes, tapisseries et des armes d'apparat.

Après la Révolution, et jusqu'en 2015, y seront installés les quartiers généraux du ministère de la marine. Au fil du temps, la décoration et la partition des pièces seront modifiées jusqu'à ce que la dernière restauration, lancée en 2017, restitue à l'identique les éléments d'origine, conservés ou retrouvés, ainsi qu'un mobilier ad hoc.

Le documentaire de Nathalie Plicot et Valériane Cariou suit longuement Joseph Achkar et Michel Charrière, les décorateurs des appartements de l'intendant, dans leurs recherches d'objets, notamment chez des antiquaires, *« pour des équivalences à ce qu'on ne trouve pas dans les collections nationales »*, ou dans leurs achats de tissus neufs : il s'agira, dans certains cas, de les « vieillir » à la machine à laver et au sèche-linge, ainsi qu'on entend Michel Charrière le prescrire.

Financement privé

Mais il n'est pas dit pourquoi il a été fait appel à un studio privé (et réputé) de décoration plutôt qu'aux commis de l'Etat affectés d'ordinaire à cette tâche – sinon par ce propos de Philippe Bélaval, président du Centre des monuments nationaux (CMN) : *« On a fait appel à des décorateurs qui ont l'habitude d'aménager des maisons, des appartements, des lieux de vie. Ils sont extrêmement amoureux de cette époque* [...], *ils ont un goût très sûr. C'est en effet très nouveau, c'est la première fois qu'on le fait. »*

Le téléspectateur pourra juger l'explication un peu courte et se poser quelques légitimes questions. Cela a-t-il été possible parce que le financement de cette restauration, chiffrée à quelque 130 millions d'euros, est essentiellement privé (*Le Monde* du 13 mars) ? Y a-t-il eu un appel d'offres ? Les deux décorateurs ont-ils facilité l'accès à de généreux mécènes ? Leur entregent a-t-il fait la différence (ainsi que le suggère une courte scène à propos d'une vente chez Christie's) ?

Il aurait été intéressant que ce documentaire explicite ces sujets et donne éventuellement place à une mise en perspective critique plus large. Mais, comme la controverse accompagne depuis le début ce projet de restauration, ce documentaire, qui est coproduit par le CMN, a probablement préféré ne pas l'aborder. De sorte que ce film – par ailleurs instructif et agréablement réalisé, qui trace un joli portrait de son premier intendant, Pierre-Elisabeth de Fontanieu, à qui l'on doit des choix décisifs et luxueux en matière d'aménagement des lieux – semble une communication officielle accompagnant la réouverture au public de ce joyau de l'Ancien Régime. ■

RENAUD MACHART

***Hôtel de la Marine, renaissance d'un palais**, de Nathalie Plicot, coécrit avec Valériane Cariou (Fr., 2021, 52 min.)*

NOTRE SÉLECTION

DIMANCHE 27 JUIN

C8
Les Choses de la vie
21.05 Pour adapter ce roman de Paul Guimard, Claude Sautet, en 1970, fit appel à trois stars, Romy Schneider, Michel Piccoli et… l'Alfa Romeo qui se crashe au ralenti dans une séquence mythique, où Pierre Bérard (Piccoli) revoit défiler les choses de sa vie…

France 5
JO : des îles en or
22.35 Marie-José Pérec, Jackson Richardson, Teddy Riner et d'autres racontent l'aventure des athlètes d'outre-mer, et leur moisson de médailles, des premiers Jeux jusqu'à ceux de Rio, en 2016.

LUNDI 28 JUIN

TCM Cinéma
La Fille de Ryan
20.50 Le chef-d'œuvre de David Lean, inspiré par *Madame Bovary,* de Flaubert, met en scène, en Irlande, en 1916, Robert Mitchum dans le rôle inattendu d'un cocu. Avec Sarah Miles dans le rôle-titre et Christopher Jones dans celui de l'amant.

RMC Découverte
Sous-marins, fleurons de la marine française
21.05 Une plongée dans les entrailles des sous-marins à propulsion nucléaire, en compagnie des 70 sous-mariniers qui descendent jusqu'à 300 mètres et peuvent rester trois mois sans remonter à la surface.

La satire politique et grotesque qui scandalisa la Russie

Le film ubuesque d'Armando Iannucci met en scène la garde rapprochée de Staline au moment critique de sa succession

FRANCE 3
LUNDI 28 - 23 H 15
FILM

Spécialiste de la satire politique à la mode anglaise, Armando Iannucci nous plonge dans les coulisses sanglantes de la succession de Joseph Staline, réunissant une brochette de bons acteurs anglo-américains rivalisant dans le registre grotesque. Le film pourrait se résumer sous la forme de la devinette classique : Joseph Staline, Nikita Khrouchtchev, Lavrenti Beria, Gueorgui Malenkov et Viatcheslav Molotov sont dans une pièce ; dix minutes plus tard, Staline meurt d'une attaque cérébrale ; qui va le remplacer ?

Pour son deuxième long-métrage, adapté de la bande dessinée du même nom de Fabien Nury et Thierry Robin, Iannucci force évidemment le trait. Malenkov (Jeffrey Tambor) y occupe la fonction du vaniteux dépourvu d'envergure. Beria (Simon Russell Beale) celle du psychopathe. Khrouchtchev (Steve Buscemi) celle du cauteleux stratège. Molotov (Michael Palin) celle du pleutre doublé d'un imbécile heureux. Ajoutez à ce cocktail de seconds couteaux encore pétrifiés par la peur, la fille et le fils de Staline en dégénérés, le tonitruant Joukov, héros de la seconde guerre mondiale mis sur la touche, qui revient en idiot utile. Lâchez le tout dans un panier de crabes soviétiques, saupoudrez abondamment de détails sordides et extravagants, tels que seule une dictature aussi démente que celle-ci peut en produire, et vous obtenez un film ubuesque, où l'on complote, tremble et torture à tous les étages. Le côté théâtre de l'absurde n'est pas à la mesure de l'ignominie du sujet.

Interdit par Poutine

Un petit *Who's Who* de la garde rapprochée d'un des plus grands assassins de l'histoire mondiale est nécessaire. Malenkov, numéro deux du pouvoir, succède à Staline au poste de président du conseil des ministres. Beria, compatriote géorgien de Staline, sadique avéré, est le bourreau en chef de l'Union soviétique : chef du NKVD, organisateur du goulag, responsable du massacre de Katyn… Molotov, l'un des fondateurs de la *Pravda,* est le bras droit historique de Staline, complice de tous ses crimes, il sera l'un des rares à lui rester fidèle après sa mort, le 5 mars 1953.

Dénonçant *« une raillerie insultante envers le passé soviétique »,* le ministre russe de la culture, Vladimir Medinski, décréta, en 2018, l'interdiction du film en Russie, deux jours avant sa sortie. Se rangeant à l'avis de pétitionnaires, parmi lesquels le réalisateur Nikita Mikhalkov, *« missus dominicus »* de Vladimir Poutine, qui, depuis vingt ans, met au placard tout ce que le cinéma russe compte de talents. Le même homme signait pourtant, en 1994, *Soleil trompeur,* réquisitoire antistalinien sans ambages. Une vérité qui, à l'instar du sens de l'humour, ne semble plus de mise aujourd'hui en Russie. ■

JACQUES MANDELBAUM

***La Mort de Staline,** d'Armando Iannucci. Avec Steve Buscemi, Simon Russell Beale, Jeffrey Tambor (GB, Fr., EU, 2017, 1 h 48).*

MOTS CROISÉS

GRILLE N° 21 - 147
PAR PHILIPPE DUPUIS

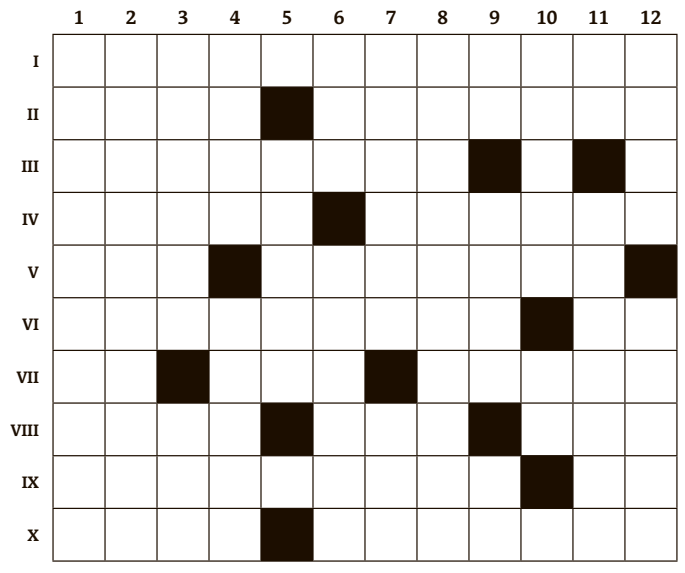

HORIZONTALEMENT

I. Va du simple barbarisme à la grossièreté. **II.** Personnel. A pu retrouver calme et douceur. **III.** Nuisent gravement à leur santé et à celle des autres. **IV.** Gouffres en région. Des champignons plein la cuisine. **V.** Pour lui, un toit c'est un droit. Couvert de poudre à gratter. **VI.** Fis traîner en longueur. Démonstratif. **VII.** Mesure du bout du monde. Grecque. Chatons à la campagne. **VIII.** La reine morte de Montherlant. Patronne. Forme d'avoir. **IX.** L'Ancien et le Nouveau dans la Bible. Le stéradian. **X.** Mécènes depuis Hercule. Evaluée d'un coup d'œil.

VERTICALEMENT

1. Coup de canif dans le contrat. **2.** Consolident les pièces montées. **3.** A tout en même temps. Point de départ. **4.** Un peu crue. Possible en fin de compte. **5.** Fatiguent à la longue. **6.** A la limite du débordement. Donne un mauvais air. **7.** Découpés oralement. Possessif. **8.** Feraient entrer tant bien que mal. **9.** Le titane. De ses propres yeux avec de. Deux gouttes de tisane. **10.** Résultent. Patron en Manche. **11.** Points en opposition. Assure l'inventaire. **12.** Alimente un glacier. Aurait de l'influence sur certaines personnes.

SOLUTION DE LA GRILLE N° 21 - 146

HORIZONTALEMENT **I.** Dévergondage. **II.** Inopinée. Van. **III.** Gril. Ostéite. **IV.** Râlons. Siler. **V.** Egéries. Ri. **VI.** Se. Essaie. Ta. **VII.** Sales. BD. Pan. **VIII.** Inusables. St. **IX.** Oté. Rie. Esse. **X.** Ne. Attristés.

VERTICALEMENT **1.** Digression. **2.** Enrageante. **3.** Voile. Lue. **4.** Eplorées. **5.** Ri. Nissart. **6.** Gnoses. Bit. **7.** OES. Sabler. **8.** Nets. Ide. **9.** Eire. Ses. **10.** Avili. St. **11.** Gâté. Tassé. **12.** Enervantes.

SUDOKU
N°21-147

						1		4
						2	6	8
					7			
	9			5		8		
		2		1			3	5
	3			4	5			2
	2	4		6	3		8	7
	5	6	1	7			4	3

1	5	9	8	6	3	4	7	2
8	3	6	7	2	4	1	9	5
2	7	4	9	5	1	6	3	8
7	1	2	6	9	8	3	5	4
3	6	8	5	4	7	9	2	1
9	4	5	3	1	2	7	8	6
5	8	7	1	3	6	2	4	9
6	2	3	4	8	9	5	1	7
4	9	1	2	7	5	8	6	3

Expert
Complétez toute la grille avec des chiffres allant de 1 à 9. Chaque chiffre ne doit être utilisé qu'une seule fois par ligne, par colonne et par carré de neuf cases.

Réalisé par Yan Georget (`https://about.me/yangeorget`)

Chaque mois,
un voyage à travers le temps et les grandes civilisations à l'origine de notre monde

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Le Monde est édité par la Société éditrice du « Monde » SA. Durée de la société : 99 ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 124.610.348,70 €. Actionnaire principal : Le Monde Libre (SCS).

Rédaction 67-69, avenue Pierre-Mendès-France, 75013 Paris. Tél. : 01-57-28-20-00

Abonnements par téléphone au 03 28 25 71 71 (prix d'un appel local) de 9 heures à 18 heures. Depuis l'étranger au : 00 33 3 28 25 71 71. Par courrier électronique : abojournalpapier@lemonde.fr. Tarif 1 an : France métropolitaine : 399 €

Courrier des lecteurs Par courrier électronique : courrier-des-lecteurs@lemonde.fr

Internet : site d'information : www.lemonde.fr ; Emploi : www.talents.fr/

Collection : Le Monde sur CD-ROM : CEDROM-SNI 01-44-82-66-40 Le Monde sur microfilms : 03-88-04-28-60

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0722 C 81975 ISSN 0395-2037

Présidente : **Laurence Bonicalzi Bridier**

PRINTED IN FRANCE

67-69, avenue Pierre-Mendès-France 75013 PARIS Tél : 01-57-28-39-00 Fax : 01-57-28-39-26

L'Imprimerie, 79, rue de Roissy, 93290 Tremblay-en-France Montpellier (« Midi Libre »)

Origine du papier : France. **Taux de fibres recyclées :** 100 %. Ce journal est imprimé sur un papier UPM issu de forêts gérées durablement, porteur de l'Ecolabel européen sous le N°FI/37/001. **Eutrophisation :** PTot = 0.009 kg/tonne de papier

Nicole Garcia « L'austérité de mon enfance m'a poussée vers la lumière »

ENTRETIEN

Comédienne de théâtre devenue actrice de cinéma et réalisatrice, Nicole Garcia, 75 ans, sera pour la première fois seule en scène cet été au Festival d'Avignon dans *Royan*, écrit pour elle par Marie NDiaye. Son neuvième long-métrage, *Amants*, sortira en salle le 17 novembre.

Je ne serais pas arrivée là si...

... Si j'avais pu parler. Je suis sortie de l'adolescence bâillonnée. L'enfant que j'étais n'était pas à la place où un enfant doit être. Autour de moi, c'était un monde assez obscur, austère, indicible, dont je n'avais pas les clés. Un monde de silences, une omerta à laquelle je participais puisque je ne posais pas de questions. On ne sait pas ce qui fait un désir d'actrice, c'est impérieux et mystérieux, un écheveau de raisons qui se transforment au cours du temps. Mais j'ai pu au moins repérer un besoin de faire entendre ma voix et, à défaut de parler en mon nom, parler des textes, parler avec d'autres mots que les miens.

C'est fort de dire : « Je suis sortie de l'enfance bâillonnée. » Comment faut-il le comprendre ? Etait-ce lié à de la peur ?

Peut-être. J'étais en alerte, dans une sorte de guet permanent de ce qui pouvait arriver. Je ne me sentais pas très protégée, j'avais une mère mélancolique, qui me parlait très peu, et un père solitaire. Je dînais seule dans la cuisine. Ma mère servait la soupe à mon père dans son lit, et elle, je ne sais pas où et quand elle mangeait. Ils parlaient espagnol entre eux quand ils ne voulaient pas que je comprenne. J'ai découvert que mon père avait deux frères et une sœur. Leurs liens avaient été rompus avant ma naissance à cause d'histoires d'argent, je crois, dont il ne fallait pas parler. Je n'ai jamais posé de questions. Les frères de mon père tenaient, comme lui, un commerce de droguerie-quincaillerie sous les arcades, à Oran. Tous les jours, je passais devant sans savoir que c'étaient les boutiques de mes oncles. Un jour, je me suis arrêtée dans un magasin pour téléphoner. Ma mère m'a demandé d'où j'avais appelé et quand je le lui ai dit, elle a blêmi. Cette femme qui m'avait dépannée était ma tante et je ne le savais pas. J'avais bien vu en entrant dans le magasin qu'elle se raidissait, qu'elle me regardait comme si j'étais une petite messagère de la mafia, comme dans un film de Sergio Leone. Après l'indépendance de l'Algérie, mon père et mon oncle ont chacun fermé les rideaux de fer de leur magasin, puis ont vécu et sont morts en France sans jamais se revoir. Avant que je ne leur trouve une place salvatrice dans mon imaginaire, ces choses tues, ces silences ont fait naître quelque chose de sournois, de pernicieux, dont on porte une trace pérenne, c'est la honte. Je me souviens de cette phrase de Nietzsche : *« Le sceau de la liberté réalisée est de ne plus avoir honte devant soi-même. »* Il me semble que j'y suis encore.

Mais honte de quoi ?

Dans la société algérienne très hiérarchisée, les gens d'origine espagnole n'étaient pas très hauts sur l'échelle sociale. Ma mère le savait pour moi et me transmettait ce message : « Ce n'est pas pour nous... » J'entendais : ce qui est beau, enviable, n'est pas pour nous... Il me fallait changer de monde, trouver mes solutions. Je ne serais pas arrivée là si la dureté, l'austérité de cette enfance-là ne m'avaient pas fait choisir d'aller vers la lumière, vers la nécessité d'exister et de me faire entendre.

Vous dites avoir été élevée comme une « fille unique », mais vous aviez une sœur...

Ma sœur aînée est tombée malade et a été hospitalisée. Elle revenait pour quelques rares périodes de rémission et repartait. J'ai dû la voir deux fois dans mon enfance. J'ai été élevée seule, mais l'ombre de son absence était très forte. Là encore, je savais qu'il ne fallait pas en parler. Parfois, le soir, je voyais mes parents s'éloigner sur le balcon. Ils commentaient sûrement des lettres de médecins qu'ils recevaient. Presque tous les personnages féminins de mes films ont quelque chose de ma sœur. Malgré le soleil, la mer, la place, tout ce qui fait la vie méditerranéenne, je n'ai pas grandi dans un monde lumineux, ni aimant. Les ombres me sont devenues très tôt familières. Pourtant, dans mon journal, à 15 ou 16 ans, j'écrivais : « Comment va être ma vie maintenant, moi qui ai eu une enfance si douce ? »

C'est très contradictoire...

C'est la force de l'enfance, on enfouit profondément tous les secrets, tout ce à quoi on ne trouve pas de réponse, pour pouvoir continuer à jouer, à avancer. Pas de plaintes, on encaisse. Plus tard, il faudra compter avec les traces têtues de tout ça.

A Paris, le 9 octobre 2020. JEAN-FRANÇOIS ROBERT/MODDS

JE NE SERAIS PAS ARRIVÉE LÀ SI... La réalisatrice revient sur les événements qui ont marqué sa jeunesse en Algérie, les non-dits et les ombres d'où elle puise son inspiration

Pouvez-vous parler de Monique Rivet, cette professeure de français à Oran qui semble avoir été très importante ?

Oui, très importante ! J'avais 13 ans, elle arrivait de métropole et proposait une féminité à l'opposé des femmes fardées qui m'entouraient. Elle marchait en chaussures plates, parlait sans afféterie, avait vu Gérard Philipe et Jean Vilar au Théâtre national populaire. Un jour, j'avais récité en classe *La Ballade des pendus*, de François Villon, elle m'avait félicitée. Je cherchais toutes les occasions possibles de lui parler. Je lui avais dit que je voulais être actrice et tenter le Conservatoire de Paris. Elle a eu peur de son influence : « Ah non, ne pensez plus à ça, c'est très difficile le concours du Conservatoire. » Quelques années plus tard, lorsque j'ai découvert mon nom sur la liste des élèves reçus au concours, son image s'est imposée à moi alors que je croyais l'avoir oubliée.

Votre envie farouche d'être actrice n'était-elle donc pas liée à la découverte de pièces ou de spectacles particuliers ?

Non, il n'y avait aucune identification. Ma mère m'a laissée m'inscrire au conservatoire d'Oran, parce que tout le monde trouvait que je parlais trop vite. Puis, la grande histoire nous a rattrapés et a servi mes désirs de partir loin et d'oublier l'Algérie.

Quitter Oran a été un exil pour vos parents, mais pas pour vous...

Oui. Pendant très longtemps, je n'ai plus repensé à l'Algérie. J'ai toujours eu beaucoup de réticence à en parler. Quand on a écrit *Un balcon sur la mer* avec Jacques Fieschi, né à Oran comme moi, il m'a convaincue que j'étais dans un « évitement absurde » et qu'il fallait revenir à notre terre d'origine. Lorsque j'étais adolescente, la violence de la colonisation était déjà un sujet de discussion très fort dans la cour du lycée. Il y avait les pro-OAS *[Organisation de l'armée secrète]* et les pro-FLN *[Front de libération nationale]*. Un jour, lors d'une discussion avec mon père, je lui ai dit qu'il était grand temps qu'advienne l'indépendance. J'ai regretté cette phrase à l'instant même où je la lui ai dite, ce n'était pas le moment où il pouvait l'entendre. Il se trouvait juste en plein chaos, obligé de quitter une terre où il avait vécu et je ne m'en souciais pas. C'est seulement tard que j'ai compris à quel point c'était l'histoire de sa vie, et combien la politique française a été sourde et rude pour les gens comme lui. Mon père, espagnol, avait pris la nationalité française à 17 ans par choix, pour participer à la première guerre.

L'enfance en soi est un pays à part entière, une terre lointaine presque inatteignable, et l'Algérie dresse encore un écran, donne un tour d'écrou supplémentaire à la mémoire. Pour les Français qui en sont partis au début des années 1960, ce n'était pas simplement un pays qui basculait, emportant tout avec lui, mais une société tout entière qui s'effondrait. Ils avaient le sentiment d'appartenir à une société maudite dont il serait difficile de se réclamer ensuite et de convoquer la mémoire. Les Français d'Algérie ont été un peu les parias de cette histoire. Il était plus simple de tout oublier pour se démarquer de ce destin. C'est bien plus tard, lors d'un voyage au Maroc, que l'ambiance retrouvée du Maghreb, de ses couleurs, de ses odeurs m'a rappelé mon appartenance à cette terre.

A Paris, vous êtes admise au Conservatoire national d'art dramatique, cette école dont vous rêviez depuis l'âge de 13 ans. Vous deviez être folle de joie...

Après le bac, pour faire plaisir à mes parents, je suis allée faire trois petits tours en fac de droit et, parallèlement, je suivais des cours de théâtre. Un jour, ma professeure les a appelés pour leur dire qu'ils pouvaient me faire confiance, que j'allais sûrement faire mon chemin. Alors, mes parents ont cédé, sans enthousiasme. Le concours du Conservatoire les a à peine rassurés.

Bien sûr, c'était une grande joie, mais elle a été recouverte par un tumulte. Je suis arrivée à Paris à 17 ans et, en l'espace de trois ans, je me suis mariée, je suis devenue mère, j'ai décroché le Conservatoire et j'ai vécu le deuil du père de mon enfant. Ce « précipité » était l'écho ou le balancier du chaos, de l'exil d'où j'étais issue, je ne me l'explique pas autrement. C'était comme un film en accéléré. Le calme est peu à peu revenu grâce à mes parents, qui ont quitté leur havre niçois pour venir m'aider à Paris. C'est à eux que je dois l'accalmie qui m'a permis de commencer à travailler au théâtre tout en élevant mon fils aîné, Frédéric Bélier-Garcia, qui est devenu metteur en scène.

¶

Sur scène : « Royan, la professeure de français », *de Marie NDiaye, mise en scène Frédéric Bélier-Garcia, du 17 au 25 juillet au Festival d'Avignon, puis, du 17 janvier au 3 février 2022, au Théâtre de la Ville, à Paris.*

Au cinéma : « Amants » *de Nicole Garcia, avec Stacy Martin, Pierre Niney, Benoît Magimel, sortie en salle le 17 novembre.*

Un enfant à 19 ans, c'est jeune...

A l'époque, je me suis sentie insultée par la « une » de France-Soir : sous la photo des six filles admises au concours, il était écrit : *« Une mère de famille entre au Conservatoire. »* Ils avaient fait leur titre avec ça ! Pourquoi ? C'était si peu fréquent à l'époque ? J'ai été estampillée dans ma vie privée pour la première fois, j'ai détesté ça...

Malgré un Premier Prix, votre sortie du Conservatoire n'a pas été simple...

J'ai décroché les honneurs et pourtant je ne travaillais pas. Je suis repartie sur les bancs de la fac en philosophie. Et puis Patrick Chesnais a parlé de moi au Théâtre des Amandiers, à Nanterre – une actrice ne pouvait pas faire la tournée de *La Cerisaie,* de Tchekhov. Je l'ai faite à sa place, et tout s'est enchaîné. J'ai rencontré tous les metteurs en scène de l'époque, Jean-Pierre Bisson, Robert Gironès, Roger Planchon... Au Conservatoire, j'étais qualifiée de « jeune première de fantaisie ». Seul le théâtre m'intéressait. Ce sont les cinéastes venus me voir au théâtre qui m'ont fait changer de cap. En cinq ans, je suis devenue une actrice de cinéma. C'est un bouleversement d'être reconnue. Des gens vous arrêtent dans la rue, il y a quelque chose qui vous ravit et vous encombre.

Votre passage derrière la caméra a commencé en 1986 par un court-métrage intitulé « 15 août ». Pourquoi le tournez-vous ?

J'avais vu, dans un magazine, une maison à louer sur l'Atlantique. Je me suis dit : je vais filmer mon petit garçon (mon fils cadet, Pierre) dans cette maison. C'était après une rupture amoureuse et ce serait notre premier été de solitude. Un ami, Philippe Le Guay, m'a conseillé d'écrire une histoire. On l'a fait ensemble. J'avais, tout d'un coup, tous les courages : j'ai fait venir Jean-Louis Trintignant de l'autre bout de la France pour faire un plan ! C'était l'histoire d'une famille et d'une trahison, déjà le terreau de beaucoup de mes films. Le montage a été une révélation, cette écriture par les images, ce sens caché révélé. Tout m'a bouleversée. C'était la divine surprise de ma vie, ce territoire qui s'ouvrait, le cinéma comme cinéaste.

Mais il fallait quand même une sacrée audace pour passer au long-métrage...

Immense audace, c'est là que se mesure la nécessité ! A l'époque, très peu de femmes, encore moins d'actrices, comme Brigitte Roüan, Christine Pascal... passaient à la réalisation. Autant « je serai actrice un jour » était comme un ordre donné à moi-même, autant devenir cinéaste a eu un chemin plus souterrain. Je pourrais même dire une implosion souterraine, comme si l'imaginaire réclamait son dû. C'était la trame secrète qui me permettait de dire, en majuscules, tout ce qui m'était périlleux à nommer, interdit, indicible, informulable et que, film après film, j'élucide.

Et quel rôle Alain Resnais a-t-il joué ?

Ce tournage avec Resnais a laissé une trace importante. J'ai réalisé mon court-métrage quatre ans après *Mon oncle d'Amérique*. J'y vois une passerelle, la source de l'audace qui m'a poussée à faire un film. Et pourtant, pendant le tournage, je me sentais presque illégitime. Je ne savais pas pourquoi Resnais m'avait choisie. J'étais si impressionnée par lui que l'angoisse ne m'a jamais quittée. Quel rêve avais-je eu en voyant sa silhouette arpenter les plages du Morbihan, flanquée des hautes statures de Sacha Vierny (son opérateur) et de Philippe Brun (son cadreur) ? Je voulais être avec eux. Je ne serais peut-être pas là sans cette rencontre...

Vous allez interpréter « Royan », la pièce de Marie NDiaye, à Avignon. Pourquoi ce retour au théâtre ?

Royan, c'est un fait divers, l'histoire d'une professeure de français et d'une élève. C'est le texte contemporain le plus fort que j'aie jamais joué. Marie NDiaye a écrit pour moi, elle a construit le personnage avec des indices biographiques qui sont les miens : la ville où je suis née, l'exil, ma blondeur... Tout le reste est fiction. La vie rendue lisible est dans les œuvres, sur scène et dans les films. Frédéric Bélier-Garcia, metteur en scène de la pièce, est un guide pour surfer sur la vague puissante et poétique de ce texte qui m'affole.

Avez-vous déjà d'autres projets ?

Je suis tout le temps en « mode projet », comme disent les ados. Ou, dit différemment, je suis « alpaguée » à un récit, à un travail de l'imaginaire. C'est la manière la plus gaie de vivre que j'aie trouvée. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR SANDRINE BLANCHARD

Le Monde
DIMANCHE 27 - LUNDI 28 JUIN 2021

Le lac Jovet avec, au fond, le mont Tondu, le col et la tête d'Enclave, dans la réserve naturelle des Contamines-Montjoie. GILLES LANSARD

Les Contamines-Montjoie, un havre de paix convoité

Depuis plus de quarante ans, la réserve naturelle des Contamines-Montjoie protège forêts et glacier, prairies et lacs d'altitude, faune et flore d'exception. Un espace préservé sur le massif du Mont-Blanc, pourtant traversé chaque année par des milliers de randonneurs

VOYAGE
CONTAMINES-MONTJOIE (HAUTE-SAVOIE)

C'est une belle journée, ça plane déjà !», glisse Maïlys Cochard, derrière ses jumelles pointées vers les sommets. La conservatrice de la réserve naturelle des Contamines-Montjoie, en Haute-Savoie, désigne le ballet des rapaces tournoyant dans le lointain. Ce matin brillant de juin, entre deux averses, la montagne se réchauffe vite, leur offrant les courants ascendants thermiques propices à les faire voltiger. Aigles royaux ? Vautours fauves ? Gypaètes barbus ? Cette fois, ils sont trop loin pour les identifier. Mais la jeune femme brune de 29 ans, qui coordonne la gestion de ces 5 500 hectares de montagne pour le Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie auquel l'Etat a confié cette mission, sait qu'ils sont tous là, dans un replat ou une faille de ces pentes raides.

La réserve la plus haute de France, créée il y a quarante-deux ans, s'étend depuis le Bon-Nant, le torrent qui creuse le val Montjoie, à 1100 mètres d'altitude, jusqu'au sommet de l'aiguille nord de Tré-la-Tête qui domine le glacier du même nom, à plus de 3 800 mètres. Seul espace protégé du massif du Mont-Blanc, la réserve abrite tous les étages de végétation montagnarde, des forêts de conifères aux prairies d'altitude et tourbières, jusqu'aux zones d'éboulis. Elle compte plus de 270 espèces d'animaux dont 90 d'oiseaux et 660 espèces végétales.

Le printemps, en retard cette année, a enfin sonné leur heure. Le long de l'ancienne voie romaine qui monte depuis l'église baroque Notre-Dame-de-la-Gorge, à quelques minutes du village des Contamines, et s'élève vers le col du Bonhomme qui donne accès au Beaufortain, les buissons de myrtilliers explosent de minuscules fleurs roses translucides. A l'aplomb de fragiles tourbières, ils disputent la place aux sphaignes, qui forment des tapis moussus gorgés d'eau qu'affectionne la carnivore drosera à feuilles rondes, une espèce protégée, dont les poils luisants attirent les insectes pour s'en nourrir. *«Ici, la végétation a un cycle très court, tout est condensé sur quelques semaines jusqu'en septembre. Et là, en juin, c'est le grand boom»*, sourit Maïlys Cochard.

Un bain d'herbe nouvelle

Chez les humains aussi, c'est le branle-bas de combat. Le mauvais temps de mai a mis les horloges montagnardes sens dessus dessous. La neige encombre encore les prairies d'alpage. Mais il faut préparer le terrain pour monter les troupeaux car l'herbe commence à se faire rare en mayen, ainsi qu'est nommée la moyenne montagne, autour du village. Sur le plat de la Rollaz, un couloir verdoyant bordé de forêts d'épicéas qui logent gélinottes, pics noirs et chevêchettes d'Europe, Bruno Mattel prépare les enclos pour les bêtes de son fils, Niels. Si tout va bien, la quinzaine de vaches d'Hérens, une race alpine, noire et trapue, aux cornes relevées, franchira les portes de la réserve dans quelques jours, pour un premier bain d'herbe nouvelle.

C'est Tigresse, la dominante du troupeau, qui mènera la danse. Elle a gagné ce titre en affrontant, tête contre tête, ses congénères au sortir de l'hiver et de l'étable, et hérité en conséquence de la plus grosse cloche qui servira à repérer les bêtes à l'alpage. *«C'est la reine, on lui met la plus belle»*, sourit Niels Mattel, un grand échalas de 35 ans, aux yeux bleus rieurs, charpentier et éleveur qui mûrit un projet de ferme-auberge. La « reine » (8 ans et 700 kilos) a pour tâche de mener sa troupe, l'été durant, avec les bêtes de deux autres éleveurs du groupement pastoral de la commune, en suivant la poussée de l'herbe jusqu'à 1800 mètres. De quoi ruminer en quantité, tout en entretenant les prairies d'altitude de la réserve. *«C'est la présence des bêtes qui permet de garder l'espace ouvert, si ce n'était pas pâturé, la forêt reprendrait»*, explique Niels Mattel.

Le tétras-lyre en a justement besoin de ce paysage dégagé, composé d'une mosaïque de pelouses, de landes à rhododendrons et de bouquets d'aulnes verts, à la lisière haute des pessières. La population nationale de ce galliforme emblématique de l'arc alpin est en déclin, lié notamment à la déprise pastorale et au développement des infrastructures touristiques et des loisirs hors-piste qui perturbent ces oiseaux très sensibles au dérangement.

Il y a quelques jours, dans une combe au-dessus du refuge de la Balme, 200 ans d'accueil au compteur, à une heure trente de marche de l'entrée de la réserve, Maïlys Cochard, la conservatrice, a observé des igloos dans lesquels ces oiseaux passent l'hiver sous la neige. Mais sous peu, après la fonte, les mâles, au plumage noir à reflets bleus et au sourcil rouge vif, déploieront leur spectaculaire parade nuptiale, faite de chants et de danses. Pour préserver la nidification qui s'ensuivra pendant près d'un mois, Niels Mattel s'est engagé à ne pas monter trop haut ses bêtes avant le 14 juillet. C'est sur cette cohabitation entre faune, flore et humains de tout poil qu'est ici fondée la protection du milieu.

La réussite des Contamines en ce domaine vient d'être reconnue par le classement, en avril, de la réserve dans la « liste verte » de l'Union internationale pour la conservation de la nature. Cette distinction rare, attribuée à 59 sites dans le monde dont 22 en France, reconnaît notamment *«la gouvernance équitable»* de la gestion. *«La réserve n'est pas un territoire mis sous cloche»*, résume Maïlys Cochard, qui assume pourtant une mission de police de l'environnement signalée par un écusson brodé ornant son polo.

Ce dernier lui donne droit et devoir de constater, et parfois verbaliser, certaines infractions. 81 en 2019, dont une majorité de chiens non tenus en laisse, mais aussi de camping sauvage, feux et cueillette. *«Il y a beaucoup d'usages de la montagne, il ne s'agit pas d'empêcher la randonnée ou l'alpinisme, mais la réserve doit rester un havre de paix dans lequel les activités humaines ne peuvent pas prendre le pas sur la préservation des espèces»*, précise-t-elle.

Des écosystèmes fragiles

Pendant la belle saison, vaches d'Hérens et tétras-lyres devront pourtant composer avec plus de 90 000 randonneurs qui empruntent ces sentiers de la partie sud, situés sur l'international et fameux Tour du Mont-Blanc, et le GR5, qui traverse longitudinalement les Alpes. Sans compter les 25 000 marcheurs qui arpentent la même zone à la même saison en suivant le Tour du Beaufortain. Ces dizaines de milliers de pieds chaussés constituent à la fois une opportunité pour l'économie locale et un risque pour les écosystèmes fragiles.

A l'aplomb des tourbières, les buissons de myrtilliers disputent la place aux sphaignes, qui forment des tapis moussus gorgés d'eau

A l'été 2020, à la sortie du premier confinement, ces sommets ont vu affluer de nouveaux venus, privés de séjours plus lointains, découvrant la montagne et parfois peu précautionneux. Plus que de coutume, barbecues et dépôts de déchets sauvages ont alerté les responsables du site. *«Notre réserve attire les gens, elle charrie un imaginaire peuplé de bouquetins et de chamois, pour nous c'est un atout*, souligne Gaëlle Blanchard, adjointe à l'environnement à la mairie des Contamines-Montjoie. *Sa protection n'est pas incompatible avec le tourisme, mais cela demande un gros effort de communication.»*

C'est bien dans cette optique que le guide de haute montagne Pascal Chapelland déploie tout ce qui lui reste d'énergie pour charrier sur les sentes caillouteuses, ce jeudi de mai, un générateur de secours jusqu'au pied de l'aiguille de la Cicle, à plus de 1900 mètres d'altitude. Dans quelques semaines, les travaux seront achevés au nouveau refuge des Prés. L'ancien chalet d'alpage du début du XXe siècle, fermé depuis vingt ans, a été réhabilité pour 1,7 million d'euros. Trente places en petits dortoirs seront ouvertes toute l'année, chose rare dans le massif du Mont-Blanc. *«Aujourd'hui, les comportements irresponsables en montagne sont tous la conséquence d'une méconnaissance de l'environnement ou de la technique, et c'est aussi valable pour les habitants de nos vallées, dans lesquelles la culture montagne se perd à vitesse grand V»*, rappelle l'ancien président de la Compagnie des guides de Saint-Gervais-Les Contamines.

Pour cet enthousiaste, issu de quatre générations de professionnels de la montagne, la solution aux deux écueils réside notamment dans la pédagogie. L'objectif du refuge des Prés est donc double : fournir aux guides un supplément d'activité en leur permettant d'emmener leurs clients en toute saison au milieu de ce site préservé, et accueillir des groupes scolaires de tout le département pour un enseignement à l'environnement in situ. Le supplément d'âme, lui, est offert : le panorama sur la réserve naturelle et, au loin, sur toute la chaîne du Mont-Blanc est grandiose. ■

CÉCILE CAZENAVE

CARNET DE ROUTE

Notre journaliste a réalisé son reportage avec l'office de tourisme des Contamines-Montjoie

Y ALLER

La gare de Saint-Gervais-les-Bains-Le Fayet est à 12 kilomètres du village des Contamines-Montjoie.

SE LOGER

Au village des Contamines-Montjoie, l'**Hôtel Gai Soleil** est une ancienne ferme de 1823 qui a été plusieurs fois agrandie et a changé de mains sans perdre son âme. Il dispose d'un jardin ensoleillé avec vue sur la montagne. Chambre double avec petit déjeuner, 110 euros.

Le Refuge des prés se gagne, depuis le parking de Notre-Dame de la Gorge, après deux heures et demie de marche et 728 mètres de dénivelé positif, mais le panorama vous fera oublier l'effort. 70 euros par personne en demi-pension. Réservation : contact@lerefugedespres.com. Tél. : 06-61-86-50-43

DÉJEUNER, VISITER

La Maison Alp'n, aux Contamines-Montjoie, pour composer son pique-nique. Difficile de résister à la délicieuse odeur des confitures qui se fabriquent sous vos yeux en vitrine, à moins de leur préférer le miel de montagne produit par les abeilles du propriétaire. Biscuits, sirops et bonbons, charcuterie, fromages de producteurs du coin complètent le panier : l'esprit locavore est aux Contamines.

Espace Nature au sommet, à la mairie des Contamines-Montjoie. C'est la maison de l'environnement dévolue à la réserve naturelle. On y trouve des informations, mais aussi le programme des projections, conférences, animations pour adultes et enfants organisées tout l'été. Tél. : 04-50-58-09-28

Sébastien Ledoux

« Notre rapport au temps est marqué par la défiance et la peur »

A l'heure où se divisent les tenants d'une « nostalgie nationaliste » et ceux d'une lecture victimaire du passé, l'historien spécialiste des enjeux de mémoire revient sur la construction du « récit national »

YANN LEGENDRE

ENTRETIEN

Alors que la France ne cesse de se déchirer sur son histoire coloniale, Sébastien Ledoux, chercheur en histoire contemporaine à l'université de Paris-I-Panthéon-Sorbonne et enseignant à Sciences Po Paris, analyse, dans *La Nation en récit des années 1970 à nos jours*, la fabrique de la mémoire collective. Auteur du *Devoir de mémoire, une formule et son histoire* (CNRS éditions, 2016), l'historien décrypte avec subtilité les ombres et les lumières du récit national français.

Comment définiriez-vous ce que vous appelez le « récit national » ?

Le récit national est un fait social : il institue entre l'Etat et ses concitoyens un contrat narratif et politique qui situe les individus dans des obligations vis-à-vis de la nation – le sacrifice du soldat « mort pour la patrie » en est la scène ultime. C'est un récit d'endettement : il est destiné à susciter l'appartenance à une communauté-nation par le partage d'un même imaginaire historique. Cette mise en récit de l'histoire de la nation repose sur le choix de certains événements et de certains personnages du passé : l'intrigue narrative possède des points d'origine, des référents symboliques et un horizon d'attente. Le récit national tel que nous le connaissons émerge à la fin du XVIII[e] siècle et au cours XIX[e] siècle : l'existence de la nation et son devenir sont alors dissociés de la figure royale et de la continuité dynastique pour être rattachés à la souveraineté du peuple. Ce récit, qui survient dans un processus de sécularisation de la société, se substitue au récit providentiel qui faisait des événements le résultat de la volonté de Dieu. Son élaboration témoigne d'une nouvelle interprétation du temps : il remplace la contingence par la cohérence et la fatalité par la signification.

Quels sont les grands traits du récit traditionnel français du XIX[e] siècle ?

Une synthèse entre héritage monarchique et révolutionnaire se dessine au début de la III[e] République autour de grands événements glorieux et de grands personnages – Clovis, Charles Martel, Charlemagne, Jeanne d'Arc, Napoléon principalement. Ce récit historique est continu et progressiste : il personnifie la nation comme naturelle et immanente et l'inscrit dans un destin exceptionnel. La France a pour vocation d'accomplir le progrès du genre humain dans un cadre universel.

Ce récit est, écrivez-vous, entré en crise dans les années 1970. Que se passe-t-il à cette époque ?

La fin de l'empire colonial, avec la perte de l'Algérie en 1962, marque une amputation territoriale qui remet en cause l'intrigue de la continuité de la nation par son expansion et par son rôle civilisateur universaliste. Quelques années plus tard, avec l'irruption de témoignages et d'ouvrages sur la collaboration, un deuxième mythe se fissure, celui de l'héroïsme résistant de 1939-1945. Parallèlement, des mutations socio-culturelles font évoluer notre rapport au passé : il est, désormais, vécu non plus seulement dans une filiation à la nation, mais à l'aune d'une histoire à soi, du patrimoine, des anonymes de l'histoire. Les récits des grands hommes n'ont pas tout à fait disparu, mais le récit national se pluralise.

A la fin des années 1990 et au début des années 2000 émergent des politiques mémorielles sur la guerre d'Algérie, le génocide arménien, l'esclavage ou la Shoah, placées sous le signe non plus du héros mais de la victime. Comment la France a-t-elle intégré ces victimes dans un récit national fondé sur les héros ?

Dans les années 1980 apparaît la figure de la victime et la notion de traumatisme, cette blessure psychique engendrée par certains faits historiques comme la Shoah, l'esclavage ou la guerre d'Algérie, que le temps ne permet pas de résoudre, et qui nécessite une prise en charge spécifique de l'Etat à travers des actes de réparations. Cette manière de s'approprier le passé légitime de nouvelles politiques mémorielles. Ce n'est plus la mise en récit publique des crimes du passé mais leur occultation qui est considérée comme susceptible de déchirer la communauté nationale. Cette nouvelle intrigue est fondée sur l'idée que la reconnaissance des crimes et la réparation des victimes sont des conditions indispensables à la bonne continuité de la vie en collectivité. C'est un changement majeur sur le plan de l'imaginaire politique : la nation ne symbolise plus sa continuité historique à travers ses victoires et ses héros mais à travers les victimes des crimes qu'elle a pu commettre.

> LES EXPÉRIENCES HISTORIQUES ÉMANCIPATRICES CONCERNANT LA LIBERTÉ, L'ÉGALITÉ, LA JUSTICE SOCIALE..., IL FAUT LES NARRER COMME DES BIENS COMMUNS PENSÉS ET MIS EN ŒUVRE COLLECTIVEMENT

Ces politiques mémorielles ont-elles favorisé, comme elles étaient censées le faire, le vivre-ensemble et la paix des mémoires ?

L'éducation à la tolérance et à l'antiracisme par le rappel des crimes a réduit le passé à une fonction préventive : la formule « celui qui oublie le passé est condamné à le revivre » est devenue une norme éducative. Son efficience doit pourtant être questionnée. Ces politiques peuvent en effet conduire à la réification des individus dans leur statut de victime. Le surinvestissement accordé à la mémoire comme instrument magique pour retisser le lien social et éduquer à la citoyenneté sur des fondements moraux (attention aux victimes) et médicaux (prise en charge du traumatisme) peut en outre dépolitiser les questions sociales en éludant le traitement des inégalités et des discriminations. L'effet immédiat des deux guerres mondiales avait été très différent : les violences paroxystiques entre les nations avaient engendré de grands projets de justice sociale comme la création, en 1919, de l'Organisation internationale du travail (OIT) ou le programme, en 1944, du Conseil national de la résistance (CNR). La politique mémorielle d'évitement du retour des catastrophes, depuis trente ans, ressemble en revanche à un évitement des politiques de justice sociale.

Depuis le début des années 2000 est apparu un récit nostalgique, essentialiste, identitaire et nationaliste fondé sur la grandeur perdue de la France. Est-ce une réaction à l'inflexion du récit national intervenu dans les décennies précédentes ?

En substituant l'endettement envers les victimes à l'endettement envers les héros, l'intrigue narrative de l'histoire nationale crée, dans les années 2000, une « réaction » au sens politique du terme. Elle commence avec la loi de 2005 – finalement abrogée – proclamant le rôle « positif » de la colonisation, puis elle se structure, en 2007, autour de la campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy. Sa rhétorique nationaliste sur le passé est simple et efficace : tous ceux qui dénoncent les crimes commis par l'Etat français sont considérés comme des ennemis intérieurs de la nation, qui haïssent leur propre pays. C'est la première fois que le récit national est l'un des thèmes principaux d'une campagne présidentielle. Sarkozy, qui renoue avec l'intrigue narrative du XIX[e] siècle fondée sur les événements glorieux et les grands hommes, cherche alors à instaurer un clivage entre les Français autour du terme de « repentance ». La brutalité de ce discours, qui enlève toute sérénité au débat, s'accentue depuis sans cesse : elle est relayée par des acteurs politiques, par des polémistes comme Eric Zemmour et par certains médias.

Dans votre livre, vous proposez, pour dépasser ces tensions, d'intégrer dans le récit national les « promesses inaccomplies » du passé. Que voulez-vous dire ?

Entre les défenseurs d'un récit nostalgique nationaliste au service d'une civilisation menacée de disparition et les politiques de prévention du retour des crimes, le rapport au temps apparaît aujourd'hui marqué par la défiance et par la peur. Au lieu d'enfermer l'avenir dans la conjuration du passé ou dans sa fétichisation, il faut *« ouvrir un futur au passé »*, comme disait le philosophe Paul Ricœur *[1913-2005]*. Cela consiste à déplier les expériences historiques émancipatrices concernant la liberté, l'égalité, la justice sociale, la solidarité, l'environnement : il faut les narrer comme des biens communs qui ont été pensés et mis en œuvre collectivement par l'engagement de femmes et d'hommes au cours de l'histoire de France.

Ces constructions ne sont pas à célébrer de façon patrimoniale dans une autosatisfaction béate et complaisante, mais à évoquer dans leur part d'invention, de combats, parfois dans leurs manquements et leur renoncement, bref dans leur discontinuité. Cette part inachevée peut projeter notre présent et notre devenir sur la réalisation jamais finie de leur accomplissement, auquel chacun peut participer au présent. Cette narration suppose de la modestie et de l'exigence. La jeunesse peut être l'inspiration de ses promesses à vivre par une participation citoyenne à la « chose publique ».

Emmanuel Macron, qui a défendu l'idée d'un « en même temps » pendant sa campagne présidentielle, a-t-il pratiqué cet « en même temps » en matière de mémoire ?

Oui, c'est ce qu'il a fait. Le chef de l'Etat se projette dans un imaginaire monarchique lorsqu'il considère que la mort de Louis XVI marque un vide politique préjudiciable à la France, et il produit un récit héroïque traditionnel lorsqu'il met en avant des figures individuelles masculines comme Napoléon ou lorsqu'il évoque le sacrifice à la nation dans le cadre d'une culture de guerre de plus en plus présente. Emmanuel Macron considère cependant qu'il est nécessaire de reconnaître les fautes du passé national : il l'a fait avec la guerre d'Algérie et le génocide des Tutsi au Rwanda. Dans cet « en même temps » macronien, les expériences historiques nationales construisant, par des luttes, des biens communs dont nous sommes dépositaires demeurent cependant oubliées. Leur mise en récit reste donc à édifier dans une République orpheline de sa propre intrigue narrative. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR
ANNE CHEMIN

LE LIVRE

La Nation en récit

Dans un monde où les enjeux de mémoire sont devenus un vaste champ de bataille, Sébastien Ledoux explore, dans *La Nation en récit* (Belin, 348 pages, 23 euros), les métamorphoses, depuis les années 1970, du récit national français – ce *« fait social »* qui ne consiste pas à analyser le passé en historien mais à raconter une histoire mythifiée destinée à perpétuer, à travers un imaginaire commun, le projet politique de la France. Si cet ouvrage passionnant, rigoureux et documenté commence à la fin des années 1970, c'est parce que le récit universaliste du XIX[e] et du début du XX[e] siècle sur le destin glorieux de l'Hexagone entre alors en crise : dans le sillage du déclin de l'empire colonial, un nouveau rapport au passé engendre d'intenses conflits de mémoire autour de la Shoah, de l'esclavage ou de la guerre d'Algérie. Quarante ans plus tard, les guerres mémorielles sont toujours aussi vives : elles opposent désormais le récit nationaliste, identitaire et nostalgique d'un Zemmour à la narration victimaire de certaines minorités postcoloniales. Face aux impasses de ces récits, Sébastien Ledoux défend avec sérénité et conviction une troisième voie. Faire entrer les mémoires victimaires dans le récit national ne suffit pas à construire un sentiment d'appartenance, écrit-il : il faut aussi engager des politiques publiques favorisant l'égalité, la justice sociale et la participation civique. Revenant à la conception contractuelle et politique de la nation défendue au XIX[e] siècle par Ernest Renan (1823-1892), l'historien plaide pour une narration fondée sur l'histoire de la *« chose publique »* qui soit *« émancipatrice et non patrimoniale, victimaire, populiste ou néolibérale »*.

Le Monde
DIMANCHE 27 - LUNDI 28 JUIN 2021

RÉFORME DES RETRAITES : LE RETOUR

En évoquant le report de l'âge minimum de départ à la retraite, le gouvernement a rouvert le dossier polémique mis de côté pendant la pandémie. Sans que le débat soit tranché

Olivier Blanchard et Jean Tirole
Pour un système plus stable et plus juste

Les deux économistes proposent d'améliorer le système des retraite, dans le sens d'une plus grande équité, sans âge pivot, en indexant les pensions sur les salaires plutôt que sur les prix

Le contexte

L'annonce, par le Conseil d'orientation des retraites, le 10 juin, d'un nouveau déficit massif de l'assurance retraite pour 2020 (18 milliards d'euros) a redonné du grain à moudre aux partisans d'un retour de la réforme du système. Le gouvernement pourrait s'appuyer sur les propositions, remises mercredi 23 juin à Emmanuel Macron, contenues dans le rapport conduit par Olivier Blanchard et Jean Tirole. Le gouvernement aimerait mener à bien cette réforme alors que la seule évocation d'un possible recul de l'âge minimum de départ en retraite avait provoqué d'importantes manifestations et l'hostilité des syndicats.

Faut-il reprendre la réforme des retraites, et si oui comment ? En France, les évolutions démographiques sont marquées par l'augmentation de l'espérance de vie plus que par la diminution de la fertilité. L'augmentation de l'espérance et de la qualité de vie est une très bonne nouvelle. Mais elle nécessite des ajustements, en particulier de trouver le bon équilibre entre travail et retraite.

Sur la base des travaux d'Axel Börsch-Supan et des vingt-trois autres membres de notre commission d'experts sur les grands défis économiques, réunie par le président de la République, nous plaidons pour l'adaptation du système de retraite et pour une série de mesures aidant les seniors à travailler plus longtemps et incitant les entreprises à aménager leurs conditions de travail et à les employer plus longtemps s'ils le veulent : par exemple, par un traitement des maladies chroniques en prévention et en réparation, par une formation continue adaptée et par un aménagement des rythmes de travail et de transition vie professionnelle-retraite.

Par rapport aux autres pays développés, la France a un taux d'emploi des seniors beaucoup plus faible (moins de 50 % à 60 ans) et un âge de départ à la retraite plus précoce. En conséquence, le temps passé à la retraite par les Français est, par exemple, 20 % plus long (quatre ans) que celui des Allemands. Cela pose le problème de l'équilibre du système de retraite, et des réformes à répétition pour y mettre des rustines.

Plus transparent

La proposition de réforme discutée ces trois dernières années a de nombreux points positifs. Mais elle est perfectible. Il ne s'agira ici que du régime général : il est évident que, pour des raisons d'équité, les régimes spéciaux, ceux des fonctionnaires et des indépendants, devront, à terme, se fondre dans un système universel.

S'il y aura toujours des imprévus nécessitant des ajustements, il faut d'une part faire en sorte que le financement du système soit pérenne afin d'éviter des réformes continuelles, et d'autre part fournir une visibilité sur la façon dont ces ajustements auront lieu.

Pour cela, nous proposons d'indexer les pensions sur les salaires plutôt que sur les prix, mais avec un ajustement si nécessaire. L'équilibre du système actuel, indexé sur l'inflation, est otage de l'évolution différentielle des salaires et des prix ; cette évolution elle-même dépend du taux de croissance de la productivité, qui varie dans le temps et se trouve difficile à anticiper. Dans notre proposition, à démographie donnée, salaires, cotisations et pensions évoluent au même rythme, ce qui rend le système plus stable et plus juste.

Nous proposons également un système plus transparent, un système à points que tous puissent comprendre. L'acquisition des points est d'une simplicité presque biblique : un an au salaire moyen rapporte disons 100 points, un an à deux fois le salaire moyen 200 points, etc.

A la liquidation des droits, le travailleur additionne ses points acquis, qui sont convertis chaque année en une pension calculée en fonction de la valeur du point. La valeur du point est égale pour tous, nouveaux ou anciens retraités.

Elle augmente chaque année avec le salaire moyen, moyennant un ajustement démographique si nécessaire : si le rapport du nombre de bénéficiaires au nombre de cotisants reste le même, les retraites augmentent aussi vite que les salaires ; si les retraités deviennent plus nombreux par rapport aux cotisants, les retraites augmentent moins vite que les salaires.

> NOUS PLAIDONS POUR L'ADAPTATION DU SYSTÈME À L'AUGMENTATION DE L'ESPÉRANCE DE VIE

Ce rapport dépend bien sûr de l'âge de la retraite. A taux de cotisation donné – et nous pensons que, déjà très élevé en France, il ne devrait pas augmenter –, une augmentation de l'espérance de vie implique qu'il faut choisir entre augmenter l'âge minimal de la retraite et diminuer la valeur du point. Ce choix essentiel, qui a des implications pour les travailleurs, les retraités et les futurs retraités, doit être fait de façon à la fois explicite et démocratique. Il doit être mis en œuvre par un organisme indépendant, qui aura aussi pour mission de lisser les chocs (de type Covid-19) en gérant un fonds de réserve.

Incitations à travailler

Nous ne préconisons pas, en revanche, d'âge pivot. Plus simplement, nous proposons juste un âge minimal de retraite, avec la possibilité de continuer et d'accumuler des points au-delà. La neutralité actuarielle après l'âge minimal est en effet justifiée par le fait qu'un travailleur toujours en activité réduit les coûts du système de deux manières : il continue à cotiser et il diminue d'autant d'années son utilisation des prestations retraite. Le choix des travailleurs de continuer ou non n'affecte donc pas l'équilibre du système, mais il donne plus d'incitations à continuer de travailler qu'aujourd'hui.

Enfin, le système de retraite doit avoir un aspect redistributif. Nous préconisons l'attribution de points supplémentaires en bas de l'échelle des salaires, financés par l'Etat et sans remise en cause de l'allocation de solidarité aux personnes âgées, prestation non issue des cotisations mais financée par le Fonds de solidarité vieillesse. Ce minimum vieillesse est en effet crucial pour ceux qui n'ont que très peu ou pas cotisé.

Par ailleurs, certaines activités professionnelles sont éprouvantes et justifient une retraite avant l'âge minimum légal. Mais il est important que le surcoût occasionné par le versement anticipé d'une pension soit supporté par la branche ou l'entreprise. Ce sont elles qui ont l'information sur la pénibilité, pas le régime général ; de plus, l'absence de mutualisation avec le régime général encouragerait les entreprises concernées à prendre des mesures visant à diminuer la pénibilité. Ces éléments de pérennité, transparence, flexibilité et équité rendraient la nécessaire réforme des retraites plus largement acceptable. ■

Olivier Blanchard *est professeur émérite au Massachusetts Institute of Technology et chercheur au Peterson Institute for International Economics*
Jean Tirole, *Prix Nobel d'économie 2014, est président honoraire de l'Ecole d'économie de Toulouse et membre fondateur de l'Institut d'études avancées de Toulouse*

François Desriaux
Tenir jusqu'à la retraite

L'expert de la santé au travail constate l'aggravation des pathologies des travailleurs dits « de deuxième ligne ». Comment, dès lors, peut-on leur demander un allongement de la durée de leur vie professionnelle ?

> UN VASTE PLAN D'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL POUR LES SALARIÉS DE DEUXIÈME LIGNE DEVRAIT ÊTRE LANCÉ RAPIDEMENT

On appelle cela une injonction paradoxale. D'un côté, le gouvernement envisage très sérieusement un recul de l'âge légal de départ en retraite de 62 à 63 ou 64 ans. De l'autre, le ministère du travail a rendu publics les résultats de l'enquête menée par sa direction des études statistiques (Dares) avec le centre d'études de l'emploi et du travail (CEET) sur les métiers dits « de la deuxième ligne » (« Quelles sont les conditions de travail des métiers de la "deuxième ligne" de la crise Covid ? », *Dares Analyses* n° 23, mai 2021). Et ce n'est pas brillant. Ces 4,6 millions de salariés peuvent légitimement se demander comment ils pourront tenir jusqu'à la retraite si les pouvoirs publics la repoussent encore, alors qu'au fil de leur avance en âge ils rencontrent de plus en plus de problèmes de santé chroniques qui rendent difficilement supportables certaines contraintes de travail.

Comme les soignants, les caissières, les chauffeurs-livreurs, les agents de sécurité, les ouvriers du bâtiment ou de l'agroalimentaire, les personnels des établissements sanitaires et sociaux et des services d'aide à domicile, les employés des métiers de bouche, les agriculteurs ont été applaudis à 20 heures au début de la crise sanitaire. L'ensemble des Français a pu mesurer combien leur rôle était essentiel pour maintenir le pays à flot. Pourtant, ils sont nettement moins bien rémunérés que les autres salariés – la part des bas salaires est 1,5 fois plus élevée dans ces métiers que dans l'ensemble du secteur privé. Il y a là une première injustice à corriger rapidement.

Mais il devrait obligatoirement s'y ajouter des mesures d'amélioration des conditions de travail. Ces salariés de deuxième ligne sont exposés à davantage de contraintes physiques et à des risques plus lourds que l'ensemble des salariés du privé. 61 % d'entre eux sont exposés à des contraintes physiques, contre 36 % en moyenne. Or, on sait que ces contraintes vont entraîner des pathologies ostéo-articulaires, qui sont l'une des causes majeures des inaptitudes professionnelles et de l'éviction du monde du travail.

De même, 65 % d'entre eux sont exposés à des fumées, des poussières ou des produits dangereux, contre 43 % en moyenne. A terme, là encore, ce sont des pathologies respiratoires chroniques (bronchopneumopathie chronique obstructive, fibrose pulmonaire, voire cancer bronchopulmonaire) qui risquent d'apparaître, parfois avant la retraite, qui vont sérieusement handicaper la vie après celle-ci. Enfin, ces populations sont également davantage victimes d'accidents du travail : deux fois plus que la moyenne dans le privé, avec les séquelles que l'on sait.

La majorité présidentielle a fait voter une loi pour améliorer la prévention au travail, examinée actuellement par le Sénat. Ce texte reprend l'accord interprofessionnel signé entre les partenaires sociaux en décembre 2020. Les objectifs affichés dans l'exposé des motifs sont louables, mais au regard des mauvais chiffres de l'étude Dares-CEET, on mesure bien qu'elle sera incapable de renverser la tendance pour ces millions de salariés de la deuxième ligne, mais aussi pour les personnels soignants et pour des agents de nombreux secteurs des trois fonctions publiques.

Prendre en compte la pénibilité

C'est d'ailleurs le sentiment des professionnels de la santé au travail : trop peu d'entreprises et de services publics agissent en prévention primaire pour éviter que leurs salariés ou agents ne ruinent leur santé. Trop peu d'entreprises ou de services publics acceptent d'adapter les conditions de travail aux capacités restreintes de leurs personnels lorsque ceux-ci rencontrent des difficultés de santé.

Selon l'Inspection générale des affaires sociales, entre 1 et 2 millions de salariés risquent de perdre leur emploi à court et moyen terme à cause d'un problème de santé. Les pathologies ostéo-articulaires et les troubles mentaux et du comportement représentent 75 % des pathologies à l'origine des avis d'inaptitude, dont un tiers est d'origine professionnelle.

Dans ces conditions, ce serait une pure folie de repousser l'âge de la retraite pour ces salariés, qui ont souvent commencé tôt leur vie active, qui ont connu les conditions de travail les plus dures et qui ont l'espérance de vie en bonne santé la plus courte. Alors qu'un salarié sur deux qui liquide ses droits à la retraite n'est déjà plus en emploi, il est indispensable de régler au préalable les questions de soutenabilité du travail.

Un vaste plan d'amélioration des conditions de travail dans les branches professionnelles des salariés de deuxième ligne devrait être lancé rapidement. A l'image des pays nordiques, qui ont notablement amélioré leur taux d'emploi des seniors, nous devons nous aussi faire de la soutenabilité du travail un axe majeur de notre politique de l'emploi, y compris en y injectant de l'argent public pour aider les entreprises. Il faut également remettre en chantier un dispositif de prise en compte de la pénibilité du travail passé pour les salariés déjà usés qui approchent de l'âge de la retraite, dispositif que le gouvernement avait malheureusement sabordé en 2017. Mais ce n'est plus une option s'il faut travailler plus longtemps ! ■

François Desriaux *est rédacteur en chef du magazine mutualiste « Santé & Travail »*

Bruno Palier
Donner la priorité à l'emploi des seniors

Le chercheur estime qu'augmenter l'âge du départ à la retraite grossira les rangs des chômeurs si le taux d'emploi des plus de 50 ans n'est pas au préalable amélioré

La France est l'un des derniers pays à maintenir le niveau de vie des retraités par rapport à leur situation en vie active, objectif fixé aux régimes de retraites dans les années 1970 et réalisé depuis la fin des années 1990.

Faut-il renoncer à cet objectif? C'est ce qu'ont fait la plupart des autres pays européens avec les réformes qu'ils ont introduites, dans les années 1980 en Grande-Bretagne, en 1998 en Suède ou en 2001 en Allemagne. Ces réformes ont renforcé le lien entre durée et montant des cotisations et montant des pensions (contributivité accrue) et retardé l'âge légal de départ à la retraite (fixé à 67 ans ou plus). Elles ont eu pour conséquences une baisse rapide des taux de remplacement (niveau de la pension par rapport au dernier salaire) des retraites publiques obligatoires et un retour de la pauvreté chez les personnes âgées.

En réaction, ces pays ne sont pas revenus sur leur réforme, mais ont, d'une part, amélioré ou mis en place des minimums vieillesse, d'autre part proposé à ceux qui souhaitaient maintenir leur niveau de vie à la retraite d'épargner dans des fonds de pension largement subventionnés par des exemptions fiscales. Mais ce sont surtout les plus aisés qui épargnent pour leur retraite ou ceux qui travaillent dans les grandes entreprises où ont été mis en place des fonds de pension collectifs de groupes ou de branches.

Ainsi, partout en Europe, les réformes des retraites ont fait baisser le niveau de vie général des retraités, tout en permettant aux plus riches de tirer leur épingle du jeu, sans pour autant améliorer le sort des femmes, aux carrières plus souvent incomplètes.

Les nombreuses réformes lancées dans notre pays depuis 1993 ont, elles aussi, accru progressivement la contributivité de notre système de retraites. A partir de 2018, les taux de remplacement ont commencé à baisser (de 3 %). Les projections du Conseil d'orientation des retraites montrent qu'ils vont continuer à baisser. Comme ailleurs, les gouvernements français annoncent une garantie de minimum de pension pour les revenus les plus bas et incitent les plus hauts revenus à épargner (avec des exemptions fiscales plus généreuses qu'ailleurs, sans quasiment de plafonds, ce qui bénéficie surtout aux plus aisés).

> IL FAUDRAIT S'INTERROGER SUR LE FAIT QUE LES FRANÇAIS SOUHAITENT PARTIR LE PLUS TÔT POSSIBLE

La baisse de revenus des retraités et l'accroissement des inégalités entre eux et entre hommes et femmes auraient été accélérés par la mise en place d'un système à point généralisé sans compensations pour les plus précaires, aux carrières incomplètes. Le gouvernement semble avoir abandonné ce projet, n'envisageant plus que de retarder l'âge de départ à la retraite. Mais cette seule mesure aura, elle aussi, des effets délétères sur les retraites et les inégalités !

Quantité et qualité

En Italie, la réforme Fornero de 2011, imposée sous la pression européenne en pleine crise de l'euro, a reculé l'âge légal de départ à 67 ans. Sur un marché du travail où les seniors sont majoritairement exclus de l'emploi, les situations se sont vite dégradées, au point d'expliquer en partie l'arrivée au pouvoir des partis antisystème Mouvement 5 étoiles et Lega. Le nouveau gouvernement a rapidement décidé une amélioration du minimum vieillesse, la mise en place d'un revenu de base pour les chômeurs (notamment les seniors) et la possibilité pour de nombreuses personnes de partir bien avant 67 ans. Dans les pays nordiques, le recul de l'âge de départ à la retraite a été bien mieux accepté, car il a été accompagné d'une politique active de maintien en emploi des seniors, d'une amélioration des conditions de travail et des plans de formations tout au long de la vie, y compris après 55 ou 60 ans.

Alors que la France, comme l'Italie, connaît une faible participation des salariés les plus âgés au marché du travail, reculer l'âge de départ à la retraite sans mesure d'accompagnement ne fera qu'augmenter le nombre de personnes qui, ni en emploi ni en retraite, sont en fin de droits. En France, seulement la moitié des personnes de 55 à 64 ans sont en emploi (52,1 % en 2018), un ratio inférieur à la moyenne de l'Union européenne (58,7 %) et bien en deçà de ceux de la Suède (77,9 %) ou de l'Allemagne (71,4 %).

Dès lors, avant de reculer l'âge de la retraite, ne serait-il pas plus important de s'assurer que tout le monde a la possibilité de travailler jusqu'à 62 ans ? Il faudrait éviter les plans sociaux qui font partir les seniors des entreprises, investir dans la formation des plus de 50 ans. Il faudrait aussi s'interroger sur le fait que les Français souhaitent partir le plus tôt possible. Les modes de gestion de la main-d'œuvre fondés sur le stress et la pression dégoûtent de nombreux salariés du travail. Ne faudrait-il pas d'abord augmenter la quantité et améliorer la qualité des emplois pour les seniors avant de vouloir forcer les Français à travailler plus longtemps ? La solution au problème du financement des retraites ne passe pas par une nouvelle réforme, mais par une augmentation du taux d'emploi des seniors. Permettre à tous de travailler dans les meilleures conditions jusqu'à l'âge de la retraite, c'est augmenter les rentrées de cotisations, éviter la précarité en fin de carrière et enrayer la baisse des pensions. ■

Bruno Palier *est directeur de recherches du CNRS à Sciences Po, auteur de « Réformer les retraites » (Presses de Sciences Po, 172 pages, 14 euros)*

Christiane Marty Améliorer les salaires pour augmenter les pensions

L'économiste observe que pour la première fois, en 2019, le montant des pensions versées a diminué. Reculer l'âge de départ à la retraite aggraverait, selon elle, le phénomène

Reculer l'âge de départ à 64 ans ou accélérer l'allongement de la durée de cotisation ne feraient qu'aggraver encore la dégradation inquiétante de notre système de retraites. Le rapport annuel du ministère du travail révèle en effet une évolution très préoccupante du montant des pensions : la pension brute de droit direct de l'ensemble des retraités a diminué de 1,1 % en euros constants en 2019 par rapport à 2018. Jusqu'en 2017, elle progressait par le jeu normal du renouvellement de la population : les générations âgées qui décèdent et qui avaient de plus faibles pensions laissent la place à de nouvelles générations ayant bénéficié en moyenne de meilleures carrières, et donc de meilleures pensions ; c'est « l'effet de noria ».

Mais ce mécanisme est devenu insuffisant. Les pensions brutes des retraités ont d'abord baissé du fait d'une revalorisation désindexée de l'inflation : leur pouvoir d'achat a ainsi diminué de 1 % en 2019. Mais ce qui est inédit, c'est que la pension brute moyenne des personnes ayant liquidé leur retraite en 2019 est devenue inférieure à la pension moyenne de l'ensemble des retraités (1 401 euros contre 1430 euros) ! La pension moyenne des personnes nouvellement retraitées diminuait année après année depuis trois ans. Mais en 2019, elle est passée sous le niveau de l'ensemble des retraités. Un cap symbolique est franchi, qui acte la fin d'une évolution positive assurant jusqu'alors à chaque génération une meilleure pension que celle de la précédente.

L'autre évolution notable est l'aggravation de l'inégalité hommes femmes. La pension moyenne de droit direct des femmes est, en général, inférieure de 40 % à celle des hommes (28 % si on intègre la réversion). Mais du fait des meilleures qualifications acquises par les femmes au fil du temps, leur pension augmentait et l'écart avec les hommes se résorbait lentement. Les réformes successives ont freiné, si ce n'est quasi stoppé, cette dynamique : au lieu de refléter leurs meilleures carrières, les pensions des femmes qui liquident leur retraite sont juste stables. Sur les dix dernières années, la baisse de l'écart hommes-femmes est essentiellement due à la diminution des pensions des hommes. C'est l'égalité par le bas…

Situation précaire

Un nouvel allongement de la durée de cotisation accroîtrait cette baisse du niveau de pension pour les futurs retraités, et plus encore pour les futures retraitées. Les conséquences de l'allongement en cours de la durée de cotisation – elle doit atteindre 43 ans pour la génération née en 1973 – sont déjà bien visibles : la part des retraités n'ayant pas réussi à se constituer une carrière complète, n'obtenant donc qu'une pension amputée, s'accroît au fil des ans. Elle était de 39 % des hommes et 46 % des femmes pour la génération née en 1950.

Avec un niveau de chômage durablement élevé, augmenter la durée de cotisation ou reculer l'âge de départ pénaliserait un grand nombre de personnes. Par exemple, 58 % de la génération née en 1946 (54 % pour les femmes) étaient en activité au moment de liquider la retraite ; les autres étaient soit au chômage (pour près de la moitié), soit en maladie, en inactivité ou en préretraite. Reculer l'âge de la retraite signifierait pour toutes ces personnes la prolongation d'une situation précaire, avec des revenus faibles, voire nuls… Cela reviendrait tout simplement à remplacer les pensions de retraite par des allocations-chômage ou des minima sociaux versés par d'autres caisses de sécurité sociale !

La part des retraités dans la population va augmenter dans les prochaines années. Refuser d'accompagner cette évolution par une progression de la part de la richesse produite qui leur est attribuée revient à décider de paupériser les retraités actuels et futurs. Cela a déjà commencé, et ce n'est pas acceptable. Le déficit du système de retraite (13 milliards d'euros en 2020, selon le dernier rapport du Conseil d' orientation des retraites) est dû au refus obstiné, depuis des années, d'en accroître les ressources. Le Medef, notamment, refuse d'envisager une hausse des cotisations, car elle impliquerait une augmentation de la part patronale. Pourtant, il existe des marges de manœuvre : le montant des cotisations versées librement auprès des assurances privées représentent, en 2019, près de 14 milliards d'euros.

La réflexion sur les retraites devrait plutôt s'orienter vers les moyens d'améliorer les salaires et la situation de l'emploi – de nombreux besoins sociaux et environnementaux ne sont pas satisfaits –, d'assurer un rattrapage des salaires des femmes et un meilleur partage des richesses produites, toutes pistes qui amélioreraient le financement des retraites. ■

Christiane Marty *est membre de la Fondation Copernic et du conseil scientifique d'Attac, co-autrice de « Retraites, l'alternative cachée » (Syllepse, 2013)*

LA CHRONIQUE DE **JÉZABEL COUPPEY-SOUBEYRAN**

Qui est le véritable souverain monétaire ?

Jézabel Couppey-Soubeyran *est maîtresse de conférences à l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne et conseillère scientifique à l'Institut Veblen*

Dans la théorie monétaire moderne, très en vogue actuellement, la monnaie est la créature de l'Etat : elle lui appartient, il la crée et la dirige à sa guise vers les utilisations qu'il souhaite. Mais est-ce bien la réalité du capitalisme contemporain ? Non, le pouvoir monétaire n'appartient plus aux Etats. Les banques et leur banque centrale s'en sont emparées dans le capitalisme marchand d'hier. En ont-elles toujours l'exclusivité ? Non, car les marchés financiers l'ont aussi dans le capitalisme financiarisé d'aujourd'hui. Et peut-être les GAFA se l'arrogeront-ils dans le capitalisme numérique de demain. A moins de remettre ce pouvoir au service du bien commun. C'est donc sur le terrain monétaire que va se jouer la bataille des capitalismes.

Popularisée par les ouvrages des économistes Stephanie Kelton, *Le Mythe du déficit* (Les liens qui libèrent, 368 pages, 23,50 euros), et Pavlina Tcherneva, *La Garantie d'emploi* (La Découverte, 152 pages, 18 euros), la théorie monétaire moderne (TMM) voit l'Etat comme le souverain monétaire, car lui seul désigne le nom de l'unité de compte officielle (l'euro, le dollar, etc.). L'Etat émet la monnaie officielle en la dépensant et les agents économiques sont obligés de s'en procurer pour payer leurs impôts, car seule la monnaie officielle a pouvoir libératoire en la matière. L'Etat, armé de son bras monétaire – la banque centrale, nullement indépendante, est présentée comme son extension par la TMM –, a les moyens de dépenser sans contrainte : ni le déficit ni la dette ne sont un problème (c'est la thèse de Stephanie Kelton). La puissance publique est aussi en mesure de garantir l'emploi en dernier ressort (c'est la thèse de Pavlina Tcherneva).

Architecture à deux niveaux

Mais les partisans de la théorie monétaire moderne ont tendance à confondre la réalité avec ce qu'ils voudraient qu'elle soit. Car dans les faits, ce n'est pas l'Etat qui émet la monnaie, ni d'ailleurs la banque centrale seule, mais le secteur bancaire dans son ensemble. La TMM fait perdre de vue la réalité concrète de la création monétaire : les banques créent la monnaie en octroyant des crédits et en achetant des titres, puis se refinancent auprès de la banque centrale, qui crée la monnaie centrale à l'occasion des prêts qu'elle fait aux banques ou d'achats de titres qu'elle réalise depuis la crise financière et qu'elle a amplifiés pendant la crise sanitaire.

Le pouvoir de la monnaie n'appartient donc pas à l'Etat aujourd'hui, même si la monnaie officielle est celle qu'il désigne comme telle. Pas plus d'ailleurs à l'Etat américain, fût-il celui de la devise-clé, qu'à ceux de la zone euro, qui partagent la même monnaie sans s'être unis politiquement. Il n'est même pas certain que ce pouvoir appartienne encore pleinement à l'ensemble formé par les banques et leur banque centrale. L'architecture monétaire à deux niveaux héritée du XIXe siècle, avec au premier niveau la banque centrale et au second niveau les banques pourvoyeuses de liquidité à l'économie, est en pleine mutation. Et cette mutation ne va pas du tout dans le sens des vœux des partisans de la TMM, car le mode d'émission de la monnaie répond de moins en moins aux besoins économiques de tous, mais de plus en plus à ceux des marchés financiers et des institutions qui y opèrent : le véritable souverain monétaire, aujourd'hui, c'est la finance.

> LES PARTISANS DE LA THÉORIE MONÉTAIRE MODERNE ONT TENDANCE À CONFONDRE LA RÉALITÉ AVEC CE QU'ILS VOUDRAIENT QU'ELLE SOIT

La gestion de la crise financière puis celle de la crise sanitaire ont transformé la façon dont la banque centrale crée la monnaie. L'Eurosystème crée désormais plus de monnaie centrale en achetant des titres (53,9 % de son bilan consolidé au 4 juin 2021) qu'en en prêtant aux banques (27,4 %). Posséder un titre que la banque centrale a décidé d'acheter ouvre les portes de son coffre. Fonds d'investissement, fonds de pension et autres acteurs intermédiaires financiers non bancaires en ont donc désormais la clé. Il n'y a plus l'épaisseur d'un cheveu entre la monnaie et les titres qu'ils possèdent… tant que la banque centrale le veut bien. En réponse aux besoins du capitalisme financiarisé, le pouvoir monétaire migre vers les marchés financiers. Quant à la monnaie des banques commerciales, censée répondre aux besoins de l'économie, elle peut aussi être créée par des achats de titres, ou par du crédit destiné à l'achat de titres, pour, en fin de compte, circuler plus dans la sphère financière que dans la sphère réelle.

La TMM n'est donc pas une grille de lecture de l'existant, mais peut se lire comme une voie, parmi d'autres, de réappropriation du pouvoir monétaire. Pour ses partisans, c'est à l'Etat que doit revenir ce pouvoir. Pour les promoteurs des cryptomonnaies, c'est au contraire à l'individu de se rapproprier la monnaie, sans hiérarchie, sans Etat, sans banque centrale… Mais pas sans capital… celui des GAFA en l'occurrence, qui sont en train de façonner un capitalisme numérique où l'exploitation de la donnée individuelle remplace celle de la force de travail, et qui déjà posent les jalons de leur conquête monétaire avec le projet Diem de Facebook.

Et si la réappropriation se faisait, par une autre voie, collective celle-là, au moyen d'une gouvernance partagée d'un institut d'émission qui créerait de la monnaie sans l'adosser ni à un prêt ni à un achat de titre, mais à une volonté commune de réparer la nature abîmée et l'humanité blessée (« La transition monétaire. Pour une monnaie au service du bien commun », note de l'Institut Veblen, 19 mai 2021) ? De quoi *« en finir avec le capitalovirus »*, pour reprendre le titre du livre de l'économiste Jean-Marie Harribey ? Sans doute pas, mais de quoi amorcer une mutation qui réhabilite le bien commun et ne nous soumette ni à l'ogre financier ni au Big Brother étatique ou numérique. ■

HUMANITÉS | CHRONIQUE

PAR PHILIPPE BERNARD

Enfermé intra-muros, Paris s'égare

Le boulevard périphérique parisien est souvent présenté non seulement comme le stigmate, mais aussi comme l'une des causes de la ségrégation spatiale qui s'aggrave entre Paris et sa banlieue. Comme s'il suffisait d'effacer ou de recouvrir cette saignée autoroutière pour rétablir davantage d'égalité. Cette évidence apparente demande à être nuancée. Non seulement parce que de plus en plus de communes de la banlieue proche ressemblent à leur arrondissement limitrophe (Montreuil et le 20e, Montrouge et le 14e, par exemple). Mais aussi parce que les véritables manifestations du fossé qui se creuse sont à chercher dans des politiques où le Paris « intra-muros », celui où l'on paie moins d'impôts locaux tout en bénéficiant de davantage de services, se comporte comme si un grand désert s'étendait au-delà du périphérique.

EN RENDANT LE STATIONNEMENT DES DEUX-ROUES PAYANT, LA CAPITALE SE COMPORTE COMME SI UN GRAND DÉSERT S'ÉTENDAIT AU-DELÀ DU PÉRIPHÉRIQUE

Comment considérer autrement la décision d'Anne Hidalgo, la maire de Paris, rendue publique le 15 juin, de rendre payant le stationnement des motos et des scooters non électriques ? Soyons clairs : les nuisances des deux-roues en question (bruit, pollution) comptent lourdement dans le stress de la rue parisienne, et les Parisiens aspirent à davantage de tranquillité et à un air plus respirable. Inciter à l'usage raisonné des deux-roues motorisés et à la conversion électrique est une tâche de salubrité publique. Quant au fait de payer pour occuper une partie de l'espace public, il s'est imposé depuis des lustres.

Mais comment croire qu'une question aussi sensible touchant les transports peut trouver une solution pérenne et socialement acceptable à l'échelle de Paris intra-muros ? Pas plus que le nuage de Tchernobyl ne s'est arrêté aux frontières de l'Ukraine, les particules fines émises par les moteurs thermiques ne sont stoppées par le périphérique et ne le seront par ce nouvel octroi. Le stationnement payant des motos, dont les résidents parisiens seront quasi exonérés, évoque cette taxe très discriminatoire perçue jusqu'en 1943 sur toutes les marchandises entrant à Paris.

« Fractures territoriales »

En réalité, Paris dépend largement de ses banlieues (59 % des personnes qui y travaillent n'y résident pas) et ne peut se rêver en ville débarrassée des voitures et des motos indépendamment de l'agglomération qui l'entoure. Surtout au moment où se répandent la livraison à domicile et les services à la personne, l'échelle des vingt arrondissements n'est guère pertinente sans un minimum de solidarité.

« Il faut dépasser les fractures territoriales, urbaines et sociales en inventant des politiques de péréquation permettant à Paris de contribuer à la cohésion et à l'intégration des communes les plus populaires », note Emmanuel Bellanger, historien du Grand Paris, codirecteur du Centre d'histoire sociale de l'université Paris-I. Le débat n'a rien de nouveau, souligne-t-il, en rappelant le long combat des maires de banlieue pour une meilleure répartition des recettes avec une capitale qui, elle, a depuis longtemps colonisé des terrains extra-muros, notamment pour enterrer ses morts (« cimetières parisiens » de Bagneux, d'Ivry ou de Pantin).

POUR ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, IL FAUT AIDER CEUX QU'ELLE AFFECTE LE PLUS

Historiquement, la coupure entre Paris et ses banlieues a été scellée par le démembrement, en 1964, par le pouvoir gaulliste, du département de la Seine, où cohabitaient la capitale et 80 communes de sa périphérie, et qui a longtemps permis de nombreuses solidarités, cela afin de limiter l'influence alors dominante du Parti communiste. Très ancienne, l'ambition d'un « grand Paris » plus solidaire et intégré n'a plus de sens que dans le cadre de la région. La nouvelle Métropole du Grand Paris, elle, reste une institution invisible du public (sauf pour la construction du réseau de métro du Grand Paris Express), une coquille vide et impuissante, paralysée par les élus en place à qui elle pourrait faire de l'ombre.

Le choix de la bonne échelle d'intervention est inséparable de l'objectif de justice sociale qui, au-delà du cadre parisien ou francilien, doit guider chaque mesure destinée à lutter contre le changement climatique. Sans acceptabilité des changements rapides de mode de vie et d'emploi qu'impose le réchauffement de la planète, et surtout sans justice, les alarmes les plus justifiées risquent de rester vaines. Et les mesures politiques ou fiscales destinées à favoriser tel moyen de transport ou de chauffage risquent d'alimenter les discours caricaturaux sur l'écologie prétendument « punitive », voire une nouvelle vague de « gilets jaunes ».

Le mécontentement suscité par l'extension des zones à faible émission qui supposent l'obsolescence des voitures anciennes n'est pas seulement attisé par le lobby automobile, il est lié à l'insuffisance des aides à l'achat de véhicules non polluants et au sentiment d'injustice. *« Le coût de la transition doit inclure le coût du changement des usages »*, plaide Mathieu Flonneau, historien des mobilités à l'université Paris-I, qui met en parallèle *« la démagogie automobile et le populisme écologique de centre-ville »*. Le rapport Blanchard-Tirole, qui vient d'être remis à Emmanuel Macron, insiste d'ailleurs sur la nécessité d'allouer une partie des recettes de la fiscalité verte aux *« perdants »* des réformes, les *« ménages défavorisés et les automobilistes en zones rurales et périurbaines »*.

A Paris comme ailleurs, on gagnerait à accorder autant d'attention aux moyens d'accélérer la transition énergétique qu'aux mesures destinées à compenser ses coûts pour ceux qu'elle affecte le plus : ceux qui n'ont aucune alternative à leur voiture ou à leur moto pour travailler, ceux qui vivent dans les logements les moins bien isolés. Depuis la crise financière de 2008, on n'en finit pas de mesurer l'impact mondialement toxique du sentiment que les laissés-pour-compte, du fait de l'austérité, ont eu de devoir payer la facture du krach. Laisser s'enraciner l'idée selon laquelle il en serait de même avec le changement climatique serait désastreux. ■

L'ÉTHIOPIE EN DANGER D'IMPLOSION

ÉDITORIAL

Ce n'est pas la première fois qu'un dirigeant africain porté aux nues par les Occidentaux et considéré comme un espoir pour le continent menace de se muer en autocrate belliciste. Mais l'itinéraire d'Abiy Ahmed, 44 ans, le premier ministre éthiopien nommé Prix Nobel de la paix en 2019, l'année suivant son accession au pouvoir, et devenu aujourd'hui chef de guerre, ne manque pas de surprendre par son extrême rapidité.

Les espoirs placés en ce jeune dirigeant charismatique et novateur étaient immenses lorsqu'il a pris les rênes de ce pays de 110 millions d'habitants, à l'histoire ancienne et grandiose, seul Etat africain à n'avoir jamais été colonisé. Libération des prisonniers politiques, libéralisation politique, accord de paix avec l'ennemi érythréen : le nouveau premier ministre rompait brutalement avec trois décennies d'un régime autocratique alliant répression politique et croissance économique. Abiy Ahmed, porteur par ses origines – son père est musulman, sa mère chrétienne – et son parcours éclectique de la diversité d'un pays composite, ambitionnait de transformer l'ancien empire, sans cesse ébranlé par les affrontements entre les groupes ethno-régionaux qui le composent, en un pays uni et prospère, un « tigre » africain.

Trois ans plus tard, l'Ethiopie est au bord de l'implosion. L'opération de « restauration de l'ordre » lancée en novembre 2020 dans la province septentrionale du Tigré, avec le soutien de l'Erythrée voisine, pour désarmer les autorités dissidentes locales issues du Front populaire de libération du Tigré (FPLT), s'est transformée en guerre ouverte. Le conflit est marqué par des massacres et des viols de civils, par une famine organisée qui frappe 350 000 personnes, selon l'ONU, et par une situation militaire qui reste très incertaine pour le pouvoir central. En parallèle, la région d'Oromia, pourtant celle dont Abiy Ahmed est originaire, est en proie à une rébellion autonomiste, réprimée à coups de censure et d'emprisonnement d'opposants.

Privé du soutien de ses anciens alliés, enchaîné à un encombrant voisin érythréen, le premier ministre est accusé de sacrifier les particularismes régionaux au profit des Amhara, seconde ethnie du pays associée à son passé impérial, afin de mettre en œuvre sa vision unificatrice portée par son nouveau « Parti de la prospérité ». Les accents messianiques du premier ministre, converti au pentecôtisme et qui se fait fort de « sauver » le pays, alimentent la crainte d'une dissolution des identités ethniques, dans un pays hanté depuis plus d'un siècle par le spectre de sa dislocation.

Dans ce contexte, les élections générales organisées lundi 21 juin et dont les résultats, sans doute favorables à M. Abiy, sont attendus incessamment, ont peu de chance de remplir les objectifs qu'il leur a assignés : restaurer sa légitimité et lui permettre d'accélérer l'unification du pays. D'autant que, faute de sécurité, le scrutin n'a pu avoir lieu ni dans la province du Tigré, ni dans 20 % des autres circonscriptions du pays.

Le scrutin ne réglera pas les immenses dilemmes d'un pays aux prises avec la pauvreté, à commencer par la crise d'un système politique où un prétendu fédéralisme ethnique a longtemps masqué la domination de fait des Tigréens. Plus que d'un nouvel empereur, l'Ethiopie a besoin du retour de la paix et de la fin des exactions contre les civils, conditions sine qua non de la recherche de solutions incluant toutes les composantes du pays. ■

Le Monde
l'époque

2

ENQUÊTE

Révolution permaculturelle

Réponse à l'angoisse climatique, la permaculture séduit de nombreux néo-ruraux. Un retour à la terre pour se réconcilier avec la nature et changer de monde

Angélique Roudy et Natacha Boussenot, à Gout-Rossignol (Dordogne). RODOLPHE ESCHER POUR « LE MONDE »

5 **S'AIMER COMME ON SE QUITTE**
Pulp frictions
Elles se sont rencontrées dans la célèbre boîte de nuit parisienne, se sont mariées et ont eu une fille. Mais ce désir de maternité n'était pas également partagé et a fini par les séparer

7 **VIN**
Elles sont « chais » elles
Les femmes du vin sont bien décidées à assécher les pratiques et propos sexistes qui abreuvent encore trop le milieu

8 **UN APÉRO AVEC...**
Anaïde Rozam
Ses vidéos d'humour postées sur Instagram l'ont propulsée sur le grand écran. Elle rêve maintenant de jouer au théâtre

Deux pensionnaires de la maison de retraite voisine jardinent dans le potager qui leur est réservé, en compagnie du cochon Cosson-Cosson, dans la ferme en permaculture L'Unis-Vert des Sens, à Gout-Rossignol (Dordogne).
RODOLPHE ESCHER
POUR « LE MONDE »

ENQUÊTE

Avant-garde champêtre

La permaculture ne se contente pas de lutter contre la débâcle écologique et de créer d'autres rapports économiques. Elle veut réconcilier l'homme et la nature. Rencontre avec ceux qui ont tout quitté pour cultiver leur jardin

Par Célia Laborie

Ils étaient ingénieur, vendeuse, pilote d'hélicoptère ou éducatrice spécialisée. Il y a quelques mois ou quelques années encore, ils allaient au supermarché, prenaient le bus, buvaient l'eau du robinet et rendaient des comptes à leur patron. Avec, enfoui en eux, un sentiment de culpabilité diffuse, une impression de décalage entre ce quotidien et leurs aspirations morales. Tous ont opéré leur révolution personnelle après avoir rencontré une discipline pensée à l'autre bout du monde il y a plus de cinquante ans : la permaculture. Imaginé par les Australiens Bill Mollison et David Holmgren dans les années 1970, cet ensemble de méthodes agricoles enseigne aux néo-paysans à faire pousser légumes, céréales et fruits sans nuire aux écosystèmes, et nourrit l'espoir de subvenir à nos besoins alimentaires sans passer par l'agriculture intensive.

Mais, surtout, il s'accompagne d'une éthique censée nous aider à opérer une transition globale, en apprenant à vivre en harmonie avec les animaux et la nature. *« En permaculture, il y a trois principes fondateurs : prendre soin des humains, prendre soin de la terre, partager équitablement les ressources »*, rappelle Laura Centemeri, chargée de recherche au CNRS et autrice de l'ouvrage *La Permaculture ou l'art de réhabiter,* paru en 2019 aux éditions Quae. *« Cela touche à toutes les sphères de la vie : l'alimentation, mais aussi l'éducation des enfants, les relations entre les humains… Beaucoup de formations à la permaculture proposent d'ailleurs des initiations à la communication non violente »*, précise la sociologue.

Alors que le sentiment d'impasse écologique se propage, la permaculture s'impose comme un guide de reconversion pour citoyens en quête de sens. *« Elle séduit des centaines de Français de tous les âges, de tous les milieux. En adhérant à ses principes, ils choisissent de s'autonomiser et de recréer tout un mode de vie en accord avec leurs valeurs »*, explique Anahid Roux-Rosier, doctorante en philosophie à l'université Lyon-III, dont les travaux de thèse portent sur les principes de la permaculture. Selon elle, *« plus qu'une pratique, cela correspond à un imaginaire. C'est un choix qui permet de se positionner moralement dans la société, en opérant un mouvement de retrait du monde. »*

Difficile d'évaluer le nombre de permaculteurs en France, puisque c'est un mouvement informel, ne correspondant à aucun label agricole, qui se développe en dessous des radars et commence à peine à être étudié par des universitaires. L'association Brin de Paille, qui rassemble et met en réseau les permaculteurs en France, recense 3 090 projets dans l'Hexagone. Mais l'influence du mouvement ne se mesure pas forcément en chiffres. Comme leurs aïeux se sont retrouvés dans le Larzac pour bâtir une utopie agricole commune, les permaculteurs proposent une réforme sociétale qui résonne, car en phase avec les angoisses et les espoirs de l'époque.

COLLECTION PERSONNELLE

CLAIRE ET GILDAS VÉRET, À LUSSAULT-SUR-LOIRE (INDRE-ET-LOIRE)

A la recherche d'un mode de vie durable

Ce qui m'animait le plus quand j'ai voulu quitter Paris ? Pouvoir faire mon compost moi-même et avoir des toilettes sèches. J'en avais ras-le-bol de faire mes besoins dans de l'eau, il n'y a rien de plus absurde !», martèle Claire Véret, depuis le grand salon de sa maison de Lussault-sur-Loire (Indre-et-Loire), où son mari Gildas a posé sur la table un saladier rempli de laitue, d'arroche, de lampsane et d'autres feuilles insolites cueillis ce matin dans le potager. Egalement au menu ce midi, un plat de pâtes aux féveroles conservées depuis la récolte de l'été dernier.

Chez Claire et Gildas, 38 et 39 ans, rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme. L'eau de pluie est récupérée et filtrée pour ressortir par le robinet, les excréments sont compostés dans de grands bacs pour servir de terreau, cinq panneaux solaires assurent 80 % de la consommation d'électricité. Pour chauffer les pièces, le couple a installé un poêle bouilleur, alimenté par du bois coupé dans la forêt juste derrière la maison. Claire Véret, haute fonctionnaire formée à Sciences Po, a découvert la permaculture lors d'un voyage en Australie, à l'âge de 25 ans. En rencontrant Gildas, à son retour à Paris, elle l'initie à cette discipline alors presque inconnue en France. Lui a été ingénieur chez Bouygues, avant d'être embauché au Palais de la découverte.

Ecolos convaincus, frustrés par le monde du travail, ils rêvent alors tous les deux d'un mode de vie durable, sans vraiment savoir comment le mettre en place. *«En ville, on avait l'impression d'être obligés de passer par un système qui ne nous convenait pas, d'aller au supermarché, d'utiliser des transports polluants. Quand on a fait notre cours certifié de permaculture* [CCP]*, on s'est rendu compte que plein de gens vivaient déjà en dehors de ce système-là. Et qu'au lieu d'attendre que le monde change, on pouvait déjà changer de monde, rejoindre ceux qui avaient fait leur transition»*, s'enthousiasme aujourd'hui Gildas Véret. En rentrant de leur stage, Claire et Gildas se mettent tous deux à mi-temps, et passent une partie de leurs semaines à perfectionner leurs connaissances en permaculture dans une maison en paille sans eau ni électricité, au cœur du jardin de la ferme Crocus, dans la Sarthe.

En 2013, le couple parvient enfin à acheter une grande maison à Lussault-sur-Loire, encadrée de deux grands jardins et une parcelle de forêt, à trente minutes de vélo de la gare d'Amboise. Près de la nature, mais aussi proche de la ville et d'une école pour leur fils Solann, aujourd'hui âgé de 4 ans. Pour mettre en place un habitat durable, Claire et Gildas organisent un chantier bénévole et isolent entièrement la maison avec de la paille, fabriquent une serre et bâtissent progressivement leur potager, où l'on retrouve ces jours-ci une petite parcelle de blé, des blettes, du sorgho, des pois chiches, du céleri…

«Nous avons cessé d'être dans le déni des conséquences de nos actes»

Depuis, ils ont quitté leurs emplois respectifs pour vivre de stages de permaculture, de conseil pour les particuliers, les institutions ou les associations, et de la vente d'ouvrages sur le sujet. Les revenus du couple ont baissé, mais ce mode de vie s'est aussi accompagné d'une réduction des dépenses : ne plus prendre l'avion, acheter moins de nourriture, remplacer ses loisirs citadins par le bricolage, le jardinage, les balades en forêt ou les balades en bateau sur la Loire. S'ils vont encore parfois dans des magasins bio, tous deux ont désormais l'impression de maîtriser complètement leurs modes de consommation. *«Pour nous, c'est du bon sens : on a cessé d'être dans le déni des conséquences de nos actes, on vit en fonction des données scientifiques que nous avons»*, déclare fièrement Claire Véret.

A côté d'elle, Solann, tout agité dans sa marinière multicolore, demande avec insistance une portion de yaourt à la vanille en dessert. *«D'accord, mais on ne t'en sert pas beaucoup»*, prévient son père, qui tient à lui rappeler que *«la vanille, ça pousse très loin d'ici»*. Quand on lui demande s'il pense qu'on pourrait nourrir toute la France avec des fermes en permaculture, l'ancien ingénieur répond du tac au tac : *«Oui, mais il faudrait revoir son rapport au plaisir, parce qu'on ne mangerait pas d'avocat ou de chocolat tous les jours. Et je ne suis pas sûr qu'on puisse prendre du plaisir à manger des féveroles si on ne les a pas fait pousser soi-même.»*

LOÏC VENGEON

ARNAUD GUERRY ET MANON WELFRINGER, DANS LE MARAIS POITEVIN

Une permaculture végétale et sonore

En décembre 2019, Arnaud Guerry, 30 ans, et Manon Welfringer, 29 ans, avaient décroché le job dont ils rêvaient depuis des années : programmateurs de musique expérimentale au Quai de Bourbon, une salle de concerts du Marais, à Paris. Ils étaient loin de se douter qu'à peine cinq mois plus tard, ils auraient quitté la ville pour s'éveiller tous les matins au son des insectes du Marais poitevin. Les deux amoureux se sont rencontrés à Poitiers au début de leurs études, et ont déménagé ensemble en région parisienne pour travailler dans la culture. Pendant des années, leurs nuits étaient tout entières consacrées à la tournée des bars, des salles de concerts et des festivals de la capitale. Jusqu'au 13 mars 2020, date du dernier concert programmé au Quai de Bourbon, suivi peu après de la fermeture de l'établissement.

«On est allés se confiner à Saintes [Charente-Maritime]*, chez mes parents, et on a pris le temps de se questionner sur notre quotidien à Paris. On menait un train de vie de dingues, et on avait l'impression de travailler pour une industrie assez cynique, dirigée par des gens qui s'en foutent totalement de défendre l'art»*, souffle Arnaud, joint par téléphone. *«On a commencé à imaginer créer un lieu de résidence musicale à la campagne, et on a rapidement trouvé une maison de 80 mètres carrés à Arçais* [Deux-Sèvres]*, pour un loyer bien moins cher que celui de notre colocation à Saint-Ouen. On voulait créer un espace qui mêle création artistique et permaculture.»*

«On consomme moins, on lit beaucoup plus et on n'a jamais autant créé de nos mains»

Les voilà donc locataires d'une vieille maison aux volets rouges et d'un petit terrain mêlant jardin et forêt cerclé par les cours d'eau du Marais poitevin, où cohabitent moustiques, ragondins, cygnes, hérons et chatons sauvages. Une fois installés, Manon et Arnaud remplissent les étages de leur bibliothèque d'ouvrages comme *La Permaculture au quotidien,* de Louise Browaeys, et *Petit traité du jardin punk,* d'Eric Lenoir, tous deux parus chez Terre vivante, en 2018. Ils s'offrent aussi une formation à domicile avec Tita Guery, conseil en permaculture, qui leur explique comment prendre soin de la terre et apprendre à vivre en harmonie avec cet environnement marécageux réputé hostile, un peu magique, grouillant de bêtes aquatiques et terrestres.

En ramenant à sa mémoire les bases apprises dans son enfance avec ses grands-parents, Manon installe trois parcelles de potager, paille le sol pour conserver son humidité et tente de faire pousser fruits, légumes et plantes aromatiques sans produire aucun déchet. *«Cet hiver, on s'est beaucoup nourris de blettes, de poireaux, de choux de Bruxelles, de mâche et de persil»*, précise-t-elle fièrement, même si le couple est bien loin d'être autonome en fruits et légumes. Pour se chauffer, les deux néoruraux vont couper du bois dans la forêt et récupèrent la cendre pour éloigner les limaces du potager. *«On consomme moins, on lit beaucoup plus et on n'a jamais autant créé de nos mains»*, se félicite Arnaud, qui a quand même dû trouver un emploi d'agent commercial à Niort pour subvenir temporairement à leurs besoins financiers.

A terme, leur objectif est de gagner leur vie en invitant des musiciens à venir trouver l'inspiration au cœur des sonorités du Marais par le biais des résidences artistiques subventionnées qui commenceront dès cet été. Ils ont, dans une chambre du rez-de-chaussée de leur maison, installé un studio de fortune, où traînent tout un tas de câbles, de micros, d'enceintes et d'instruments exotiques. A ceux qui viennent leur rendre visite, Manon et Arnaud font découvrir leur nouveau passe-temps favori : aller se perdre dans la campagne environnante pour enregistrer les bruissements de l'eau, des animaux et des feuillages, avant de les intégrer dans des compositions musicales. Leur objectif est d'abord de donner à entendre les menaces qui pèsent sur cet écosystème fragile.

«On était déjà sensibles au réchauffement climatique et à la pollution, mais le fait de vivre auprès de la nature nous a rendus témoins de leurs conséquences. Des arbres attaqués par des maladies s'écroulent, les ragondins se multiplient et minent les berges, les lentilles d'eau disparaissent», insiste Manon, qui s'est donnée pour mission de créer une *«carte sonore du Marais poitevin»* sur laquelle les internautes peuvent cliquer pour entendre les bruits enregistrés dans la région. En un an passé dans le marais, l'ancienne Parisienne est déjà devenue nostalgique : *«J'ai compris progressivement que ce que j'archive, ce sont les sons des oiseaux qu'on n'entendra plus dans dix ans.»*

ISABELLE MEYER

ÉRIC YDAIS, À BOFFRES (ARDÈCHE)

De l'armée de l'air au retour à la terre

«J'ai eu une période survivaliste, mais j'ai vite compris que cette approche de la catastrophe était bien trop individualiste»

Une passion dévorante» : c'est en ces termes qu'Eric Ydais décrit sa rencontre avec la permaculture, il y a douze ans déjà, au travers d'un documentaire déniché par hasard sur YouTube. *«Je ne pensais qu'à ça, au point que ça a fini par être un souci pour ma compagne, comme si j'avais une maîtresse»*, s'amuse-t-il aujourd'hui. A l'époque, à 48 ans, il a déjà eu des vies différentes, beaucoup de déconvenues aussi. Après une enfance à Chambéry, en Savoie, il suit une formation de l'armée de l'air à Aulnat, à côté de Clermont-Ferrand, pour ensuite travailler comme pilote d'hélicoptère et transporter des militaires, déverser des pesticides dans les champs ou encore *«trimballer des milliardaires»* à Monaco. Des emplois très polluants, dans lesquels il a du mal à s'épanouir, lui qui est irrésistiblement attiré par la nature depuis ses vacances d'enfant aux Scouts de France.

Quand il commence à se renseigner sur le pic pétrolier après la crise économique de 2008, la frustration se transforme en angoisse. *«J'étais alors un consommateur de pétrole à outrance, et j'ai commencé à entrevoir comment tout ce système pouvait s'écrouler. J'ai eu, pendant un moment, une période survivaliste : j'ai acheté un 4×4, appris à tirer à l'arc dans les bois avec ma compagne. Mais on a vite compris que cette approche de la catastrophe était bien trop individualiste.»* Dans la permaculture, Eric voit un moyen de se reconnecter, enfin, avec la nature et d'arrêter d'enchaîner les contrats précaires. Après un cours de conception en permaculture, en Inde en 2012, il achète avec sa compagne deux petites maisons avec 13 hectares de terrain dans le village de Boffres, en Ardèche. En parallèle des travaux d'aménagement et de l'installation du potager, le quinquagénaire continue à travailler comme pilote d'hélicoptère, cette fois, pour éteindre les feux de forêt dans le Var.

Dès 2018, il décide de vivre à plein-temps du travail de formateur en permaculture, et doit se résoudre à vendre les maisons dont il ne peut continuer à rembourser les crédits. Avec sa compagne, reconvertie dans la naturopathie, ils s'installent juste à côté, dans une yourte de 35 mètres carrés. Comme la plupart des « permaculteurs », Eric peine à vivre exclusivement de sa passion. L'année dernière, la situation sanitaire n'aidant pas, les formations ne lui ont rapporté que 3 500 €, et il a dû puiser dans l'argent d'un héritage. Mais après une carrière chaotique, il dit se sentir serein, comme s'il avait enfin accepté que ses lendemains soient toujours incertains. *«J'ai eu la tête dans le guidon pendant trente ans, j'avais une femme et un fils à nourrir, j'étais endetté, je ne pensais qu'à travailler»,* se souvient le père de famille.

Finalement, ses regrets concernent surtout sa vie d'avant, *«ce monde du travail qui broie les gens»* et dont il garde des souvenirs amers. *«Parfois, j'aimerais revenir en arrière et avoir découvert la permaculture à 20 ans. J'aurais compris plus tôt qu'on n'a pas besoin de beaucoup d'argent si on vit en connexion avec la nature. Et j'aurais eu plus de temps pour vivre»,* imagine-t-il depuis le poste de travail installé dans sa yourte, face à une fenêtre donnant sur les frênes du jardin. Eric a aujourd'hui 60 ans, et se voit bien continuer à organiser des formations pendant dix, quinze ans, s'il *«ne devien*[t] *pas trop sénile»*. Son fils de 27 ans, a, lui, monté une start-up de matériel d'escalade à Paris. Eric n'essaye pas de le convaincre de se convertir à la permaculture. Il lui fait confiance pour y venir tout seul, plus tard.

Semis de salades à la ferme L'Unis-Vert des Sens à Gout-Rossignol, en Dordogne.
RODOLPHE ESCHER POUR « LE MONDE »

RODOLPHE ESCHER POUR « LE MONDE »

ANGÉLIQUE ROUDY ET NATACHA BOUSSENOT, À GOUT-ROSSIGNOL (DORDOGNE)

Dans le Périgord, une oasis rêvée

Il est 17 heures, l'heure de l'apéro chez Natacha Boussenot et Angélique Roudy. Après une longue journée passée à planter des courges sous le soleil avec des amies, les deux maraîchères débouchent des bouteilles de Grimbergen et se roulent des cigarettes à l'entrée de leur ferme en taquinant Jean-Pierre, 59 ans, cheveux gris coupés en brosse. Polyhandicapé, celui-ci vient passer trois jours par mois ici pour se mettre au vert, loin de la Maison d'accueil spécialisée de Soyaux (Charente). Un border collie noir et blanc aboie de temps en temps, une énorme truie grise vient se frotter aux roues du fauteuil du quinquagénaire. L'Unis-Vert des Sens, c'est le nom qu'ont donné Angélique et Natacha à cette oasis perdue dans la campagne périgourdine, qu'elles partagent aussi avec des paons, des chats, des canards, des brebis, des coqs et des ânes.

Cette ferme, Angélique et Natacha l'ont rêvée pendant des années avant de pouvoir y habiter. Toutes deux originaires de la région, elles se sont rencontrées à 17 ans à Saint-Genis-de-Saintonge (Charente-Maritime), dans l'établissement où elles passaient leur bac pro. Angélique, short en jean et cheveux blonds ébouriffés, raconte avoir travaillé comme éducatrice spécialisée pendant quatre ans, avant de chercher un cadre où accueillir des personnes handicapées en dehors des institutions. Natacha, fille d'agriculteurs, a d'abord tout fait pour fuir le métier de ses parents : *« Ils avaient 240 hectares de terre en agriculture conventionnelle, mais ils n'en ont jamais vraiment vécu. Ils n'avaient aucun moment pour leur vie de famille, ça a déchiré leur couple. Je les ai vus pleurer tellement de fois parce qu'ils ne savaient pas comment on allait manger à la fin du mois… »*, confie la maraîchère aux épaules musclées en tirant sur sa cigarette.

Après dix ans à travailler comme vendeuse en jardinerie-animalerie, Natacha a pourtant ressenti le désir de revenir à la terre, de travailler de ses mains comme quand elle aidait ses parents à la ferme. Les deux jeunes femmes décident de passer leur brevet professionnel de responsable d'entreprise agricole en 2017. Au même moment, elles découvrent le concept de permaculture un peu par hasard, dans des livres. *« Ça nous est apparu comme une évidence : l'idée d'observer et de protéger les écosystèmes, ça correspondait exactement à ce qu'on comptait faire. On a développé notre connaissance de la permaculture sur YouTube »*, commente Angélique. Leur objectif est alors de trouver une ferme où faire du maraîchage et accueillir des personnes en situation de handicap.

« On y croyait très fort, mais notre entourage, pas du tout », s'amuse Natacha, qui rappelle que *« les banquiers avaient aussi beaucoup de mal à croire à un projet porté par deux femmes »*. Après deux ans de recherche, le couple finit par s'installer dans le hameau de Gout-Rossignol (Dordogne), en mai 2018, avec 10 hectares de terrain. Elles montent une grande serre, un enclos pour les ânes, un autre pour les brebis et développent un système d'irrigation pour récupérer l'eau de pluie. La nuit est tombée sur la ferme, Jean-Pierre a enfilé son pyjama avant d'aller regarder une série dans sa chambre. Angélique et Natacha, épuisées par leur journée de travail, nous servent une tisane dans le salon de leur grande maison en pierre en se remémorant leur arrivée ici.

« On a appris la permaculture sur YouTube. Quand on s'est mises à planter sur ce sol bourré de cailloux, on saignait des doigts »

Tout était plus dur, plus cher, plus long que ce qu'elles avaient imaginé. *« On était sur d'anciens champs de blé, le sol avait été laissé à nu, il était très calcaire et bourré de cailloux. Quand on plantait quelque chose, on saignait des doigts »*, se souvient Natacha. Dès les premiers plants, les deux maraîchères se donnent des principes précis : n'utiliser aucun pesticide ni aucune machine, travailler la terre le moins possible. Pour faire fuir les doryphores des plants de patates douces, elles passent une partie de leurs soirées à aller écraser les larves à la main. C'est gratifiant, mais c'est beaucoup de travail pour peu de reconnaissance.

« Cette année, on déclare un SMIC pour deux », précise Angélique avec satisfaction. Le couple a mis une année à établir une clientèle fidèle, et aujourd'hui, les revenus proviennent autant des marchés et de la vente de légumes à la ferme que de l'accueil de personnes handicapées. Malgré la concurrence entre les maraîchers, la dureté du travail, physique, et les moments difficiles, comme cette inondation qui a failli détruire totalement leur système d'irrigation, il y a deux ans, Angélique et Natacha n'ont jamais regretté leur reconversion. « *C'est tellement valorisant de manger des repas qu'on a nous-mêmes produits, de vendre des légumes qui n'ont causé aucune nuisance, qu'on en veut toujours plus »*, ajoute Natacha dont le visage s'illumine en buvant son infusion de tilleul.

Avec leurs maigres revenus, les deux maraîchères ont de quoi partir en vacances tous les ans, mais plutôt l'hiver, au moment où l'activité est plus calme. *« C'est souvent ma mère, aujourd'hui retraitée, qui s'occupe de la ferme en notre absence*, précise Natacha. *Elle ne voulait pas que je fasse le même métier qu'elle parce qu'elle a beaucoup trop souffert. Mais quand elle vient ici et qu'elle voit ce qu'on a construit, elle répète qu'elle est la mère la plus fière du monde. »*

EMMA CASTEL

MÉLINA LONGPRÉ, À MEUDON (HAUTS-DE-SEINE)

Un « électrochoc » qui lui a redonné la force de travailler à Paris

Nous sommes en 2019 quand Mélina, alors coordinatrice en développement durable dans un grand groupe à Paris, commence à rêver de tout plaquer pour vivre du travail de la terre. Dérangée par le mode de vie consumériste auquel elle se sent obligée d'adhérer, elle se trouve déphasée, fatiguée. *« A cette période, quand j'allais boire un verre avec des amis, je me rendais malade si le bar ne servait que des bières industrielles. A chaque gorgée, je pensais aux conditions de production des céréales et aux pesticides qui avaient été utilisés »*, s'amuse la trentenaire brune au léger accent québécois, depuis son appartement de Meudon (Hauts-de-Seine). *« J'avais entendu parler de la permaculture par des amis, j'étais curieuse. Je me suis inscrite à un cours certifié de deux semaines pendant mes vacances. »*

« J'ai rendu mes émotions négatives à la terre, pour les recycler et retrouver l'énergie de passer à l'action »

Cette expérience, Mélina s'en souvient comme d'un *« électrochoc »* : *« En plus d'apprendre des choses passionnantes sur la vie des sols, nous avions beaucoup de conversations sur l'impact de nos modes de vie. Il était clair pour tout le monde que si on travaillait dans de grands groupes capitalistes, nos salaires étaient directement liés à la destruction de la nature. »* Dès son retour au travail, elle parle à son patron de son désir de démissionner. Alors célibataire et sans enfant, Mélina ne voit pas grand-chose la retenir à Paris : elle rend les clés de son appartement et passe l'été 2020 en Haute-Loire à faire du *woofing* – qui consiste à être nourri et logé dans des fermes écologiques contre un travail bénévole. C'est dans cette région qu'elle a choisi de s'ancrer, avec la vague idée de se laisser porter jusqu'à trouver une communauté auprès de laquelle s'installer définitivement.

A l'automne, le temps change, les fermes ont moins besoin de main-d'œuvre et Mélina décide d'explorer les profondeurs de la *« permaculture humaine »*. Elle enchaîne des sessions de coaching, des stages en forêt, où elle apprend à entrer en empathie avec les arbres et les animaux, ou encore une initiation au *« travail qui relie »*, méthodologie censée aider à accueillir les émotions difficiles ressenties face au changement climatique. *« Nous étions réunis en petit groupe pour quelques jours dans le domaine d'un château des Yvelines. Je crois que, dans cette période, quelque chose a bougé en moi. L'un des rituels consistait à s'asseoir en cercle dans la forêt avec, au milieu du groupe, des objets au pouvoir symbolique : des feuilles mortes représentant la tristesse, un bâton pour la colère… Chacun à notre tour, nous avons exprimé nos émotions avant de déposer ces objets dans le sol. L'idée était de redonner nos émotions négatives à la terre, pour les recycler et retrouver l'énergie de passer à l'action. »*

Progressivement, Mélina a la sensation de s'apaiser, de mettre de côté les raisons qui l'avaient poussée à quitter Paris. En Ile-de-France, il y a son compagnon, rencontré juste après sa démission et pas vraiment intéressé par la vie au milieu de la forêt. Son ancien patron est revenu vers elle plusieurs fois, et lui parle d'une création de poste dans son ancien service, dont la direction serait devenue plus sensible aux enjeux climatiques. Mélina finit par accepter. En mars 2021, la voilà de retour au bureau. *« Finalement, tout ce cheminement m'aura donné des ressources pour revenir au combat »*, conclut-elle aujourd'hui. Elle estime qu'*« il y a un énorme travail à faire pour sensibiliser les masses à l'urgence climatique, et une poignée de permaculteurs ne pourront pas faire basculer les choses tout seuls. »* Pour elle, leur travail et le sien sont complémentaires.

« En France, on émet en moyenne 12 tonnes de CO_2 par an. Je pourrais m'autonomiser pour réduire ces émissions à 2 tonnes. Mais je sais aussi que mon entreprise en émet 16 millions, et que si je peux contribuer à réduire ce chiffre, l'impact sera sans commune mesure », fait-elle remarquer. A 36 ans, Mélina a depuis emménagé à Meudon avec son compagnon, pour être proche de la forêt, des arbres et des écureuils. Sans regret pour cette autre vie qu'elle n'aura finalement pas épousée, mais avec la certitude d'avoir changé son rapport à elle-même. *« Aujourd'hui, je ne me prends plus la tête si je dois boire une Leffe de temps en temps. J'ai abandonné cette pulsion de pureté et appris à être plus à l'aise avec mes imperfections »*, conclut Mélina dans un sourire.

S'AIMER COMME ON SE QUITTE

« Elle ne veut plus que je voie notre enfant, elle lui lave le cerveau »

Deux jours dans la vie des amoureux. Le premier parce que tout s'y joue, le deuxième parce que tout s'y perd. Cette semaine, **Lorraine de Foucher** a recueilli ces deux moments-clés auprès de Diane, 53 ans

LÉA DE RUFFRAY

Premier jour

Cela fait un an que mon ex m'a quittée. On a passé dix ans ensemble, c'était ma première histoire homo, avant j'étais hétéro. Je suis alors en friche, je n'ai pas très envie de rencontrer quelqu'un. Je sors souvent au Pulp, une boîte de nuit lesbienne sur les grands boulevards, à Paris. C'est un endroit enfumé, mais surtout un espace de liberté et de protection pour les filles, un cocon pour les naufragées de l'amour. Jennifer Cardini y mixe et on n'aime pas trop les soirées mixtes, parce que les garçons viennent souvent pour nous mater.

Le Pulp, c'est aussi un forum en ligne. On passe des heures entre nous à discuter et à déconner sur Internet, on est une grande bande de copines lesbiennes. On échange, on se soutient et, surtout, on rit beaucoup. L'une de mes amies du forum tient absolument à me présenter l'une des membres, me promettant qu'on se plairait. Je n'ai pas très envie, je me demande même si je ne vais pas me remettre avec un mec.

Elle insiste et organise un traquenard dans un bar. J'hésite à y aller, et puis je décide de faire confiance à cette amie intelligente, percutante, qui ne doit pas faire ça sans raison. Elle sait que moi je suis assez féminine, talons, vernis, cheveux longs et que je n'aime pas trop les camionneuses. J'arrive dans le café et je m'assois en face de Marie, donc. Marie est très grande, elle a l'air très jeune. Elle a bien une vingtaine d'années, mais elle semble en avoir 16. Heureusement, elle est connue au Pulp, alors, le videur la laisse entrer, mais sinon, en boîte, on lui demande tout le temps sa carte d'identité. Marie a une voix de canard, elle n'est pas très bien habillée.

On s'observe du coin de l'œil sans se parler. Je fais la fière et l'indifférente. Elle a un jonc en or autour du cou, je trouve ça très joli et sexy. Le verre se termine. Marie part avec d'autres au McDo, je n'y vais pas, je suis végétarienne. Le lendemain, notre amie commune m'appelle pour me demander ce que j'ai pensé de Marie. *« Alors ? » « Elle est trop grande, trop jeune, lâche l'affaire »*, lui ai-je répondu.

Mais, avec Marie, on continue à se parler sur le forum du Pulp. On se revoit dans un autre bar, vers Bastille. Là, je la trouve super jolie, on discute énormément. Elle est indépendante et libre, elle a du caractère, elle ne parle pas beaucoup, mais elle parle juste. Elle doit partir, se dirige vers son scooter, remet son casque et me regarde. Je suis restée scotchée, à me dire qu'il se passe quelque chose.

Quelque temps plus tard, c'est l'anniversaire d'une amie au Pulp. Marie me propose de passer chez elle avant d'y aller. Dans son appartement sous les toits, j'étudie sa bibliothèque, elle aime Freud, comme moi. On se rend dans notre boîte préférée. Là-bas, plus rien d'autre n'existe qu'elle, on est seules au monde. A 4 heures du matin, on a trop fumé, je suis un peu fatiguée, je m'adosse à elle. Elle se retourne, on est face à face, on s'embrasse. Dans le taxi du retour qui file vers chez elle, la radio passe la chanson *Sensualité*, d'Axelle Red. *« J'aime, j'aime tes yeux, j'aime ton odeur, tous tes gestes en douceur, lentement dirigés, sensualité… »* Ça me met mal à l'aise d'un coup, un peu tragi-comique à la lumière de ce qu'on s'apprête à faire ensemble, mais elle trouve une blague pour compenser. Notre première nuit est parfaite. A partir de là, on ne se quitte plus.

Dernier jour

C'est l'été, il fait chaud. J'ai préparé nos vacances, en réservant un appartement au bord de la mer. L'après-midi, on se rend dans une jardinerie acheter des plantes pour notre maison. Notre fille court entre les fleurs dans les rayons. Le soir, elle est couchée, on est toutes les deux dans le salon. Depuis quelque temps, je trouve Marie un peu bizarre. Elle boit plus que d'habitude, s'est remise à fumer. *« Ça ne va pas ? – Non, ça va pas, c'est fini entre nous »*, me répond-elle, sans aucune négociation. *« D'où ça sort ? Pourquoi ? »* Je n'y crois pas, je me mets en colère, confrontée à un mur qui ne veut pas communiquer. Elle est butée, sa décision est inéluctable. Je proteste : *« Et moi ? On est un couple, on est parties vivre dans cette maison de banlieue, on a quitté Paris, on a fait une thérapie de couple… »* Je suis anéantie, je dors sur le canapé parce qu'elle ne veut pas me parler. Très vite, je vais vivre dans un Airbnb à côté, pendant qu'elle part en vacances sans moi.

La seule fois où je l'appelle, elle me confirme sa décision en me racontant à quel point elle est mieux sans moi avec notre fille. Par texto, elle me dit qu'elle veut divorcer. Toute ma vie s'écroule, je lui demande de me laisser du temps. Elle m'explique que, pour elle, il n'y a aucun problème de garde sur notre enfant, car c'est le sien. *« Tu quittes la maison définitivement quand je rentre de vacances »*, m'ordonne-t-elle.

Je vais voir une avocate, qui me conseille d'adopter notre fille, sinon je n'aurai aucun droit sur elle. Je lui dis que je suis d'accord pour divorcer, mais que je veux lancer une procédure d'adoption simple. Elle refuse. Marie ne veut plus que je voie notre enfant. Je dois hurler pour pouvoir assister à sa rentrée des classes. Elle lui lave le cerveau, lui raconte que je ne suis personne, car elle n'est pas née dans mon ventre, que je ne suis qu'une baby-sitteuse, car je n'ai pas voulu de cet enfant.

Je prends un appartement à côté de la maison. Elle consent à ce que je voie notre fille cinq heures par semaine, le samedi. Je veux bien avoir fait des erreurs, mais pas au point de me faire jeter comme ça et de tout perdre. J'ai l'impression de m'être trompée sur elle, la fille que j'aimais n'était pas celle-là. Soit elle a vrillé à la naissance de notre enfant et je ne l'ai pas vu, soit elle avait déjà changé avant et je ne l'ai pas vu non plus. Qu'est-ce que je n'ai pas vu ?

Effectivement, la maternité, c'était son projet. Après des années de voyages et d'aventures, son désir d'enfant est revenu. Je l'ai accepté, je l'ai accompagnée pour la PMA en Espagne. Quand notre fille est née, elle a pris toute la place. On s'engueulait, car elle était trop fusionnelle avec le bébé et ça me faisait péter les plombs. On était en plein dans le cliché, je me sentais comme un père qui venait fracturer leur lien. Selon elle, le couple est dédié à l'enfant. Une seconde sans notre fille était une seconde de perdue. Moi, je ne pense pas ça, je pense qu'on n'est pas que des parents. Je me suis rebellée là-dessus, elle ne l'a pas supporté.

Retrouvez les épisodes de « S'aimer comme on se quitte » en version podcast sur www.lemonde.fr/podcasts et Spotify

HORS CONTEXTE

« C'est qu'on ne tue jamais mieux qu'en riant. Il faut son content de gencives tièdes, un peu brillantes, heureuses d'être au monde, pour une belle flaque de sang »

Jospeh Andras, dans son livre « Ainsi nous leur faisons la guerre », paru chez Actes Sud (96 p., 9,80 €), fresque où s'entrecroisent les causes animale, sociale et féministe

DAVID ADRIEN

LE PRÉNOM DES GENS

Yasmine

Baptiste Coulmont

Il est des lettres qui changent tout, ou presque. Parce que, dans notre civilisation de l'écrit, les variations graphiques disent des choses. Né Jackie, le philosophe Derrida préféra se faire appeler Jacques. Ainsi Adèle n'est pas Adel. Alix n'est pas Ali. Ici, une lettre en moins, et le prénom change de genre et les porteurs de parents.
Il est des lettres qui ne changent apparemment pas grand-chose, mais qui sont quand même significatives. A l'oreille, un Matthieu est un Mathieu, mais pas à l'écrit. Mattéo et Mathéo diffèrent un peu. Ce sont des prénoms du même genre, mais pas tout à fait du même milieu.
Deux exemples plus frappants : prenez Priscille et Priscilla. La première obtient entre trois et quatre fois plus fréquemment la mention « très bien » au bac que la seconde : les terminaisons en « a » tendent à être évitées par les classes supérieures. Prenez Lison et Alison et vous obtiendrez les mêmes différences : les prénoms sont graphiquement très proches, mais l'une n'est probablement pas la sœur de l'autre.
Ces petites différences graphiques qui cachent de grandes différences sociales, la fréquentation quotidienne des prénoms nous suffit à nous en faire prendre conscience. Elles se jouent aussi à l'intérieur de groupes sociaux, et c'est tout de suite moins évident. Ainsi Priscillia n'est pas Priscilla. Et il y a autant de différence entre la première et la seconde qu'entre Dounia et Aicha. Mais voilà, celui qui arrive à sentir intuitivement les différences entre Augustin et Côme sera incapable de saisir tout ce qui sépare Aicha de Dounia (et vice-versa).
Yasmine a deux fois plus de mention « très bien » que Yasmina (ou Amina), mais moins que Jasmine. Yamina deux fois moins que Yasmina. Des prénoms proches, mais des origines sociales différentes, qui se traduisent dans des résultats scolaires inégaux.
La tragédie des petites différences, si importantes entre proches, c'est qu'elles sont invisibles aux yeux des autres, incapables d'apprécier, à sa juste valeur, tout l'investissement mis dans ces quelques lettres.

Baptiste Coulmont est professeur de sociologie à l'Ecole normale supérieure Paris-Saclay, auteur de « Sociologie des prénoms » (La Découverte, 2014, 130 p., 10 €) et, avec Pierre Mercklé, de « Pourquoi les top-modèles ne sourient pas. Chroniques sociologiques » (Presses des Mines, 2020, 184 p., 29 €). http://coulmont.com

ÉCHAPPÉES

5 livres pour voyager autrement

Tout nu ou en marchant pour se reconstruire, par les petites routes ou à vélo... Cinq voyages différents, pour s'évader sans forcément partir très loin de chez soi

Thomas Doustaly

Le plus Parigot

Aller loin en passe Navigo

Les Franciliens l'utilisent pour faire métro-boulot-dodo, mais, hors de l'Ile-de-France, le passe Navigo est un (quasi) inconnu. Cette carte de transport peut pourtant conduire Parisiens et touristes à plus de 100 kilomètres du parvis de Notre-Dame. Auvers-sur-Oise, Provins *(photo)* ou Louveciennes – trop lointaines à vélo et compliquées à rejoindre en voiture depuis Paris sans subir des bouchons – sont des cités de charme accessibles par le réseau ferré francilien. Des berges de la Marne aux boucles de la Seine, ce petit guide fourmille de bonnes adresses en bout de lignes de RER ou de TER. On peut citer les Tatas Flingueuses, une épicerie fine de produits 100 % Seine-Saint-Denis à Montreuil, La Maison du passeur, une table conviviale à Conflans-Sainte-Honorine, ou encore l'île Monsieur à Sèvres. A lire pour s'inspirer.

« Autour de Paris. 20 balades à portée de passe Navigo », avec Enlarge your Paris (Hachette Tourisme, 160 p., 12,50 €).

Le plus dénudé

Le grand voyage du naturisme

Les chiffres sont impressionnants : 2 millions d'adeptes du naturisme en France, dont 80 % en famille, et l'Hexagone comme première destination naturiste au monde. *Voir la France tout nu*, de Julien Claudé-Pénégry et Naked Wanderings (un couple de blogueurs), est une mine d'informations : des dizaines d'adresses en France, un ABC du naturisme pour les débutants, et même des incursions en Allemagne, en Belgique et aux Pays-Bas pour découvrir la « culture spa ». Les plages de l'Atlantique et de la Grande Bleue sont évidemment mises à l'honneur, mais on découvre que le « tout nu » se pratique aussi à la campagne, dans les Deux-Sèvres, en Corrèze ou dans le Puy-de-Dôme. Signe supplémentaire de ce boom du naturisme vert, Julien Claudé-Pénégry sera à Baugé-en-Anjou les 3 et 4 juillet pour la première édition du Festival Naturist'por nova mondo, deux jours de débats, de conférences ou de spectacles autour de l'écologie, du naturisme et de... l'espéranto ! L'auteur y voit une façon de « *défendre d'une seule voix la nature et notre humanité* ». Quel voyage exaltant !

« Voir la France tout nu. Le naturisme pour tous », de Julien Claudé-Pénégry et Naked Wanderings (Hachette, juin 2021, 192 p., 19,90 €). Festinatur.fr

Le plus cyclo

La France à coups de pédale

Olivier Godin est un bon pédagogue. Ce n'est pas parce que l'auteur de *A vélo. 50 itinéraires pour pédaler le nez au vent* parcourt le globe en deux-roues depuis dix ans qu'il oublie les pédaleurs du dimanche que nous sommes souvent. Son livre, à la fois pratique et ludique, s'ouvre donc sur un mode d'emploi avec des « badges de niveau », entre « Je me lance » et « Je roule partout », pour ceux qui peuvent passer de 1500 à 2800 mètres d'altitude sans coup férir. Les itinéraires sont précis, kilométrés et toujours complétés par une rubrique « Manger et dormir ». Ils sont classés par grandes familles, pour répondre aux envies de chacun : les circuits de légende (en Gévaudan ou en Sologne), les périples gourmands (comme ces cinq jours autour de Lyon sur le thème de la praline, joliment baptisés « Au pays de l'or rose »), ou encore les escapades lentes et faciles comme au Mont-Saint-Michel *(photo)* ou en Alsace, mais sans pédaler dans la choucroute pour autant... Un livre écolo et durable, à garder pour plusieurs saisons !

« A vélo. 50 itinéraires pour pédaler le nez au vent », d'Olivier Godin (Voyages Gallimard, 304 p., 25 €).

Le plus pèlerin

Marcher pour se retrouver

Rien ne destinait Julien Charles, un Parisien de 37 ans, à rejoindre Saint-Jacques-de-Compostelle *(photo)*, en Espagne, à pied depuis Figeac (Lot). De ces sept semaines de marche au printemps 2019, il a fait un livre singulier mais qui, comme souvent les récits du chemin de Compostelle, donne un grand nombre de pistes aux marcheurs sur ce qu'il faut faire... et ne pas faire. Singulier, *Compostelle Therapy* l'est parce qu'il juxtapose un voyage historique et universel avec un cheminement intérieur très personnel. Attaché de presse jusqu'alors, Julien Charles a changé de vie pendant et depuis son voyage : « *Dans mon ancien métier, et mon ancienne vie, l'injonction à vivre une vie intense m'épuisait. Pourtant, au début du chemin de Compostelle, je marchais trop et trop vite ; il m'a fallu du temps pour trouver ma cadence et apprendre à ralentir sans me freiner.* » Effort physique de la marche, rencontres avec d'autres marcheurs ou en logeant chez l'habitant, contact permanent avec la nature : ce trio gagnant a conduit Julien Charles à franchir le pas. Déjà diplômé en psychologie, il a complété sa formation pour devenir thérapeute. Entre « bobos » de l'âme et du corps et émerveillement du marcheur, *Compostelle Therapy* est un récit de voyage qui fait beaucoup de bien.

« Compostelle Therapy », de Julien Charles (Larousse, 288 p., 16,95 €).

Le plus bucolique

Petites routes mais grandes émotions

Tout le monde en rêve mais on ne les trouve souvent que par hasard : les routes secondaires et bucoliques sont à la fois le Graal et l'arlésienne des vacances en France. Avec *Les Petites Routes. Escapades buissonnières en France*, Laurence Guilloud et Fabrice Le Dantec nous aident à trouver ces pépites dans tout l'Hexagone et invitent à la rencontre avec les habitants. Une chocolaterie abandonnée à Tonnerre, dans l'Yonne, une « Maison désinvolte », brocante cachée dans une ancienne boulangerie à Bazoches-sur-Hoëne, dans le Perche, ou encore le Café de la Poste à Venterol *(photo)*, en Provence, ces perles ne se découvrent qu'en quittant autoroutes et nationales. Sur ces voies sans pointillés au sol, où il n'y a pas toujours la place pour deux voitures, il faut rouler calmement et s'arrêter autant de fois qu'un paysage ou un village l'exigent. Très inspirant pour des longs week-ends loin de la foule.

« Les Petites Routes. Escapades buissonnières en France », de Laurence Guilloud et Fabrice Le Dantec (Gallimard Loisirs, 304 p., 25 €).

VINS FÉMINISTES

DOMAINE HAUVETTE, BAUX-DE-PROVENCE, « PETRA », ROSÉ

C'est une pionnière, une icône. Dominique Hauvette a réussi à imposer son domaine (situé à Saint-Rémy-de-Provence, dans les Bouches-du-Rhône) comme l'un des plus grands de Provence. Ce rosé est un splendide vin de gastronomie, encore délicieux après dix ans. **25 €.**

DOMAINE NAUDIN-FERRAND, HAUTES-CÔTES-DE-BEAUNE, « BELLIS PERENNIS », BLANC

Claire Naudin est une vigneronne qui force l'admiration. Ses vins frappent par leur pureté, leur beauté sans maquillage. Celui-ci est d'une évidence totale, irrésistible. A dénicher chez des cavistes avertis, car les bouteilles sont rares. **34 €.**

ISABELLE ET BRUNO PERRAUD, SAINT-AMOUR, ROUGE

Certes, Isabelle travaille avec son mari. Mais ce beau couple ne l'empêche pas d'être une féministe engagée qui le fait savoir, et produit des vins à son image, avec une forte personnalité ! Il faut carafer ce saint-amour plusieurs heures pour qu'il livre son naturel fruité plein de tonus. **22 €.**

DAVID ADRIEN

VIN

Pas bienvenues au club

Propos et pratiques sexistes règnent encore en maîtres sur les chais. Mais les femmes du vin semblent décidées à décanter ce vieux dépôt

Ophélie Neiman

Le 8 juin dernier, le tribunal correctionnel de Paris a rendu une décision qui a satisfait les diverses parties. A la suite de la parution dans un magazine consacré au vin, *En magnum*, d'une caricature mettant en scène une femme aguicheuse, promettant à un caviste hébété *« A la commande d'une palette* [de bouteilles de vin]*, j'enlève le haut »*, l'agente de vin Fleur Godart a porté plainte pour « injure publique en raison de son sexe ». Les juges ont estimé son action irrecevable, *« faute d'être identifiable sur la publication »*. En toute logique, le directeur du magazine s'est réjoui de la décision. Mais, pour la partie adverse, ce n'est pas une défaite pour autant.

Car, dans son jugement, le tribunal qualifie le dessin de sexiste. *« Le caractère sexiste du dessin est reconnu,* a commenté Fleur Godart auprès du quotidien *Libération*. *C'était ma motivation principale, je pense que les journaux de la profession réfléchiront à deux fois avant de publier un tel dessin. »*

Comme dans de nombreux secteurs professionnels, la dénonciation du sexisme monte en puissance dans le vin. Le défi est d'autant plus rude que le milieu, bien qu'il se féminise rapidement, a longtemps été massivement masculin. Et empreint de croyances particulièrement violentes envers les femmes.

Comme par exemple de les écarter des chais, car leurs règles pouvaient faire tourner le vin (sorcières toutes puissantes que nous sommes). Et ça ne remonte pas au Moyen Age : *« Au domaine où je travaillais avant, le directeur général m'a refusé l'accès à la cave pendant les vendanges – "On sait jamais, si tu as tes règles, tu vas tout faire foirer." Je lui ai dit qu'il n'avait pas besoin de moi et de mes menstrues pour que son vin soit dégueulasse. »* Cela est le témoignage récent d'une employée viticole sur le compte Instagram #payetonpinard. Ce dernier, qui encourage la prise de parole pour dénoncer le harcèlement et le sexisme dans le monde du vin, regorge de ce type d'anecdotes.

Pourtant, les femmes n'ont jamais été absentes de ce secteur. Elles étaient surtout invisibles. *« Depuis qu'on a des vignobles modernes, les femmes ont servi aux petits travaux dans les vignes ou aux tâches administratives. Elles ont été écartées des chais, de tout ce qui était prestigieux. Faire du vin, ça se fait à la vigne, mais on se tourne toujours vers le maître de chai comme référent »*, analyse Sandrine Goeyvaerts. Cette caviste et sommelière belge est la figure féministe francophone la plus active dans le milieu du vin. Autant adorée qu'abhorrée sur les réseaux sociaux, où un seul de ses tweets, une seule de ses photos peuvent provoquer des centaines de réactions. Elle a, parmi d'autres actions, cofondé Women Do Wine, une association rassemblant des professionnelles pour les rendre davantage visibles aux yeux des médias. Elle a par ailleurs publié *Vigneronnes,* en 2019, aux éditions Nouriturfu, qui dresse le portrait de *« 100 femmes qui font la différence dans les vignes de France »*. Et s'apprête à sortir début septembre, pour la même maison d'édition, *Manifeste pour un vin inclusif*, dont le titre a suffi à déclencher des commentaires outrés sur Twitter.

« Je voulais faire un essai sur le langage du vin, sur la façon dont il a été formé, dont il est perpétué, et dont il induit des comportements, m'explique Sandrine Goeyvaerts au téléphone. *Ce n'est pas que le vocabulaire. C'est aussi la façon d'utiliser des expressions. »* En tête des clichés, le vin qualifié hâtivement de féminin ou de masculin. « *Ces termes sont toujours dans les manuels de formation en viticulture et œnologie. Un vin puissant ou charpenté est toujours relié à la virilité. Alors qu'une charpente solide, ça me fait plutôt penser à une maison ; la puissance peut se référer à une voiture. Mais les clichés sur le féminin et le masculin perdurent. »*

Pas besoin de chercher bien loin pour remarquer que la description du vin emprunte largement au répertoire féminin lorsqu'il s'agit d'en préciser les détails : il a une robe, de la cuisse, de la souplesse… *« On donne l'impression de rendre hommage à la femme en parlant de ses courbes, de sa chair, or c'est une vision réifiée. Le vin n'est pas personnifié par une femme, mais par un morceau de femme, un corps morcelé, chosifié, très symptomatique d'une vision masculine hétéronormée. »* Le résultat d'une codification du vin née dans les salons bourgeois de la fin du XIXe siècle où, là encore, les femmes étaient peu présentes.

Conséquence, selon Sandrine Goeyvaerts, les femmes du vin sont encore vues comme des exceptions, qui se trouvent là encore décrites avec force métaphores hors-sol et clichés hors de contrôle : *« On nous traite comme des licornes. J'adorerais, mais je ne le suis pas. Les médias se sentent obligés de nous distinguer, de parler de mon vernis, de pointer notre féminité de façon pas toujours fine. »* Qu'on aime ou pas les licornes, qu'on soit une femme convaincue ou un homme animé de bonnes intentions, le vin inclusif pourrait, demain, participer au Graal du flacon : la convivialité pour tous.

DU TEMPS AU TEMPS

Trois journaux à compléter en toute intimité

Marlène Duretz

Mon carnet de gratitude

Pourquoi voir le verre à moitié vide alors qu'il est à moitié plein ? C'est sur ce postulat que reposent les bienfaits de ce journal de gratitude : il consiste à cultiver une attitude positive, à gagner en optimisme et en enthousiasme, en consignant noir sur blanc tout le bien que l'on escompte de la journée à venir et celui qu'on en pense une fois celle-ci achevée. *« La gratitude te permet de contrebalancer les émotions négatives, intensifiant ce qui fonctionne bien dans ta vie »*, souligne l'introduction. Cette *« routine des six minutes »* par jour implique, le matin, de commencer sa journée en désignant ce qui va la rendre merveilleuse, l'objet de sa gratitude ainsi qu'une affirmation positive ; le soir venu, il revient de dresser un bilan : sa bonne action, les *« choses formidables vécues »* et ce que l'on attend du lendemain. *« Avec ce carnet de bord, tout devient possible ! »,* promet l'incipit, que l'on prendra volontiers au mot.

« Mon carnet 6 minutes », de Dominik Spenst (Leduc, 296 p, 19,90 €).

Trois ans de souvenirs

C'est un carnet dont l'épaisseur est imposante. Pas moins de 4 centimètres pour contenir trois ans de pensées positives, soit 1095 réponses aux sollicitations de ce journal perpétuel, à débuter à tout moment de l'année, et à compléter assidûment ou plus sporadiquement. Ce recueil propose une écriture guidée en invitant à l'ouvrir à la date du jour, sous laquelle on peut avoir à répondre à une question, à compléter une liste ou à décrire un rêve, une réflexion ou une de ses qualités. A la date du 27 juin figure la phrase *« si je m'écoutais vraiment, voilà ce que je ferais… »*. Ce rituel invite à un temps de réflexion plus ou moins succinct et n'outrepasse jamais cinq courtes lignes d'écrit. Son objectif est, au fil des années, de jauger le chemin parcouru à travers ces instantanés versatiles, voire l'immuabilité de sa dernière confidence ou de l'état des lieux. Ces petits riens forment un grand tout biographique, à se remémorer ou à méditer.

« 3 ans de pensées positives », de Laetitia Birbes (Marabout, 368 p., 12,90 €).

A deux, c'est mieux

Ce livre est à remplir en duo, un moment privilégié entre mère et fils, un *« tête-à-tête amusant, histoire de se dire (presque) tout »,* (et qui existe en version *Telle mère telle fille ?*) A chaque page, le pictogramme « mère » ou « fils » indique qui doit répondre. Raconter la rencontre avec le « père » ? C'est le pictogramme « mère », comme dans cette page où elle doit dévoiler sa réaction à l'annonce *« que tu étais un garçon »*, le choix du prénom, et les caractéristiques que l'enfant tient de l'un ou l'autre des parents. Première intervention du « fils » : cocher si *« Maman tu es une mère… »* un peu autoritaire, surprotectrice, un peu distante, super complice ou pas très sérieuse. Dans les pages qui suivent, chacun partage ce que sont, ou ont été, les jeux de son enfance, son métier idéal, ses amours, ses amitiés, autant de prétextes pour prolonger de vive voix ce que l'on découvre de l'autre, ce qu'on aime chez lui ou ce à quoi on le met au défi.

« Telle mère tel fils ? » (Minus, 60 p., 11,90 €).

UN APÉRO AVEC...

ANAÏDE ROZAM

Chaque semaine « L'Epoque » paie son coup. Poster des petites vidéos humoristiques pour ses 455 000 abonnés sur Instagram lui a ouvert les portes du cinéma. En attendant de pouvoir jouer au théâtre, son rêve d'enfant

Anaïde Rozam, youtubeuse, humoriste et comédienne, au Café Princesse, rue Bichat, à Paris (10e), le 21 avril.
ÉRIC GARAULT/PASCO & CO POUR « LE MONDE »

Jane Roussel

On a rendez-vous pour l'apéro avec Anaïde Rozam au Princesse Café, rue Bichat à Paris (10e). A notre arrivée, le photographe est seul dans la rue et prend la devanture en photo : *« Grosse production, hein ? Appelez-moi papi bricole ! »,* plaisante-t-il, sans qu'on comprenne la blague. En entrant dans le café, la scène prend sens. Au milieu des cookies, brownies, stocks de bières artisanales et de vins bio, le photographe a déposé son flash dans le four, un parapluie de studio derrière la porte, puis il est sorti prendre la photo de l'extérieur. La jeune femme, connue pour ses vidéos sur Instagram, s'apprête à grimper sur une caisse de rouge de Loire, pour être visible au-dessus de la vitrine. *« Bonsoir »,* s'exclame-t-elle, joviale, avant de renoncer au marche-pied qui tangue dangereusement. Pas très princesse… *« Ça fait pas un peu pub pour vendeuse de bière, là ? »,* s'amuse Anaïde. On entame notre premier verre en terrasse en discutant de son parcours.

Anaïde a 24 ans et jusqu'à très récemment, elle était (juste) une étudiante en psycho qui faisait du théâtre sur son temps libre et réalisait des vidéos dans sa chambre pour faire rire les copains. La psycho, elle l'avait choisie par défaut plus que pour faire plaisir à son père, pédopsychiatre aujourd'hui à la retraite. *« Je voulais un truc simple, bon je me suis plantée sur le choix de filière, pour ça, on ne va pas se mentir… »* Le théâtre, c'est depuis gamine. *« Petite, j'ai toujours adoré me mettre en scène et ma mère n'avait d'yeux que pour moi. J'ai échappé au trip de l'enfant roi, mais j'ai gardé le plaisir du jeu. »* Elle a toujours eu ce rêve de devenir comédienne, mais se dit que *« c'est mort d'avance »*, tant les places sont rares. En attendant de reprendre l'école de théâtre une fois le sésame de la licence obtenu, elle alimente un Instagram privé d'une galerie de personnages hilarants filmés en contre-plongée. Le compte a 40 abonnés, des copains. Ces derniers lui répètent que les vidéos sont drôles, *« mets-le en public, tu as quoi à perdre, exactement ? »* Quoi à perdre, à part peut-être l'anonymat ?

« Bonjour Anaïde, pardon de te déranger, mais je dois te dire, tu as sauvé mon confinement, tu m'as sauvé la vie en fait », balance un passant depuis le trottoir d'en face. Un autre demande un selfie. Entre le conseil de ses amis et cet apéro, Anaïde a donc passé le compte en public. Et s'est réveillée un matin avec plus (vraiment plus) de notifications Instagram que d'habitude. De 40 abonnés, elle est passée à 40 000 dans la nuit (elle en a 455 000 aujourd'hui). Elle croit d'abord à un bug, réactualise la page, rien n'y fait, le compte est bon. La veille au soir, le youtubeur Mister V a mentionné son profil dans un post, et bam ! Depuis, il lui arrive d'être abordée dans la rue, et elle adore ça. *« A chaque fois, je me dis : ah, mais les gens que je fais rire existent vraiment ! »*

Etre célèbre, ça fait quoi, justement ? Ça l'amuse, déjà. *« Célébrité, c'est bizarre de dire ça »,* commence-t-elle. Au départ, elle est gagnée par le stress. Faire rire les potes c'était facile, mais avec tous ces followers inconnus, ça devient plus sérieux. Elle résume le fossé : *« Tu es dans ta chambre, tu fais des vidéos, et tout à coup, on te dit, viens sur le plateau de Canal+ dans une heure. C'est terrifiant. »* Les premières interviews ont été douloureuses, elle en ressort parfois les larmes aux yeux. *« Je tombe sur des journalistes qui me demandent : vous, quelles sont vos références cinématographiques ?* [Elle caricature l'accent bourgeois pour prononcer cette phrase.] *Si tu ne dis pas un truc super intello, tu as l'impression d'être idiote. »*

Impressionnable, elle se voit comme une éponge qui calque son émotion sur la personne en face d'elle. *« Quand j'étais petite et que je revenais de vacances avec une copine, je prenais ses mimiques, ses expressions. Je me disais que je n'avais pas de personnalité, et que personne ne ferait ça avec moi »,* se souvient celle qui en a finalement fait sa marque de fabrique, avec ce répertoire Instagram qui l'a fait connaître. Cela dit, elle ne se verrait pas monter seule sur scène. Déjà parce qu'il y a *« une énorme différence entre faire des vidéos avec son téléphone et être face à un public »,* mais aussi parce que l'humour, ce n'est pas ça qu'elle veut faire dans la vie. Ah bon ? crient nos yeux ébahis. Si Instagram est une bonne vitrine et montre de quoi elle est capable, son truc à elle, ce sont les films pas forcément drôles. *« Mais je ne me voyais pas faire des vidéos tragiques sur Insta, je ne pense pas que ça aurait marché. »* Elle enchaîne sur les castings, un truc compliqué pour elle : *« Si je résume, tu arrives et on te juge. T'as intérêt à être léger, mais tu joues ta vie. »* Le trac ne l'a pas empêchée de décrocher quelques rôles. D'abord dans *La Cour des miracles*, de Carine May et Hakim Zouhani, aux côtés de Rachida Brakni et Pio Marmaï. Un film social qui parle d'éducation. Où se passera le tournage ? On a dans l'idée qu'être acteur de cinéma, ça fait voyager. *« Aubervilliers, raté pour les Bahamas »*, plaisante Anaïde, qui confie être un poil inquiète : le film raconte une année entière, y compris l'hiver. Porter une doudoune par 40 degrés ne sera pas une partie de plaisir.

> « DES JOURNALISTES TE DEMANDENT : VOUS, QUELLES SONT VOS RÉFÉRENCES DE CINÉMA ? SI TU NE DIS PAS UN TRUC SUPER INTELLO, TU AS L'IMPRESSION D'ÊTRE IDIOTE »

Ce soir-là, à Paris, le thermomètre affiche péniblement 18 °C. Un coup de vent et un gros bruit nous interrompent, on lève la tête. Le toit en tôle ondulée qui recouvre la terrasse vient de s'envoler. Une seconde plus tard, il pleut. Ça la fait rire. *« C'est une blague ? Cette interview n'a aucun sens ! »* En plein déménagement de l'apéro vers un coin abrité, elle continue sur le cinéma, imperturbable. Elle a tourné dans un film de Jacques Audiard, *Les Olympiades, Paris 13e*, un petit rôle, mais un rôle quand même. Sacrée récompense. Elle marque un arrêt : *« Vous avez eu le Covid ? »* Il se trouve que non. Elle, si. Sur le Audiard, justement. Une scène avec 200 figurants sans masque, elle pense que c'est là qu'elle l'a attrapé. *« Je rentre fatiguée comme si j'avais 90 ans, je me sens lourde. Je pense direct au Covid. Il n'y a qu'un moyen de le savoir : sniffer du dissolvant. »* Elle rejoint la salle de bains, dévisse le bouchon. Verdict ? Rien. *« Covid is here ! »,* chante-t-elle. Elle l'a bien vécu et, par chance, ne l'a refilé à personne. A l'époque, Anaïde vit encore avec sa mère, Corinne (qui ne s'appelle pas du tout comme ça en vrai), personnage-phare de ses vidéos, véritable maman poule et directrice financière dans une association pour jeunes en difficultés. *« On a une relation très fusionnelle, et on ne se dispute jamais. Mais cette semaine-là, on s'était engueulées, et on s'évitait. Du coup, elle ne l'a pas chopé ! »*

Depuis, elle a retrouvé l'odorat. Elle accepte de goûter à la bouteille de vin – *« C'est un vin nat' ? Ah les tricheurs, y'a des sulfites, c'est pas un vin nature ! »* Durant cette année sous le signe du Covid-19, Anaïde raconte avoir ressenti un peu de pression à publier des vidéos, à être productive vu qu'il n'y avait rien d'autre à faire. *« Il y a tous ces gens qui ont écrit trois courts-métrages, un film… et, en face, il y a moi, je n'ai rien fait du tout »*, se moque-t-elle. Ses personnages s'inspirent de ceux qu'on croise dans le métro, dans la rue, des soirées entre copains… Ces situations qu'on a tous (plus ou moins) vécues. *« J'étais pauvre intérieurement »,* abrège-t-elle. Heureusement, le troisième épisode de restrictions a amélioré les choses. *« On n'est plus vraiment confiné comme avant, la preuve, regardez-nous. On est confiné dehors, comme dirait Jonathan Cohen. »* D'ailleurs, il est temps de rentrer. En caisse, elle termine rapidement de décrire cette nouvelle vie : à part Leïla Bekhti qui like ses posts et lui trouve un agent – *« mais je ne prends pas l'apéro avec elle, tu vois »* –, une demande en mariage sur Instagram (rien que ça), *« finalement, non, ma vie n'a pas changé, franchement »*.

PLAYLIST

› DERNIER FILM VU
« L'amour en fuite », de François Truffaut (1979)

› DERNIÈRE SÉRIE REGARDÉE
« The Office » (« découverte récemment »)

› DERNIER LIVRE LU
« Le Problème Spinoza », de Irvin D. Yalom (Livre de poche, 2014)

› DERNIER MORCEAU ÉCOUTÉ
« Sahara », de Sofiane Pamart

› PREMIÈRE APPLI CONSULTÉE LE MATIN
« Je vais dire mon réveil, pour ne pas dire Instagram »